CAMPUS n° 6 : les prêts bancaires



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12981 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 23 OCTOBRE 1986

L'escalade de M. Reagan

En septembre 1985, M. Gorbatchev avait montré sa détermination en répondant du tac au tac aux mesures d'expulsion prises par Mme Thatcher à l'encontre de ses diplomates en Grande-Bretagne. Trente et un Britanniques en poste à Moscou, exactement autant que de Soviétiques à Londres, avaient été invités à faire leurs bagages. Réagira-t-il de la même manière aujourd'hui, alors que M. Reagan vient de faire monter spectaculairement les enchères en répondant au renvoi de cinq Américains d'URSS par l'expulsion de cinquante-cinq représentants soviétiques, pas un de moins, de Washington et de San-Francisco ?

Le geste de M. Reagan paraîtra étonnant au lendemain du sommet de Reykjavik, évoqué des deux côtés maintenant beaucoup moins comme un « échec » que comme l'occasion d'un rapprochement sans précédent des deux Super-Grands sur une série de sujets. Il confirme que le président américain, peut-être pour satisfaire ses « durs », entend mener sans complexes son dialogue avec Moscou et que ce dialogue ne se confond pas avec une « détente » de mauvais souvenir. Et aussi que le petit jeu de l'espionnage et du contre-espionnage a sa propre logique, indépendante des grandes affaires dont discutent les chefs d'Etat.

Il est vrai que M. Reagan peut évoquer les lois de l'Union. Aux termes d'un texte adopté l'an dernier par le Congrès les missions diplomatiques de l'URSS et des Etats-Unis devaient être ramenées à un effectif égal dans un délai de trois ans. Une autre loi votée ce mois-ci donne également trois ans à l'exécutif pour faire de même avec les missions des deux pays auprès des Nations unies. C'est ce dernier texte qui avait justifié le départ de New-York, imposé au beau milieu des préparatifs de Reykjavik, de vingt-cinq diplomates soviétiques.

En cas de représailles, avait alors averti Washington, le gouvernement américain appliquerait plus résolument encore cette formule de parité. Et c'est précisément parce que ces représailles ont eu lieu, avec l'expulsion récente de cinq diplomates américains de Moscou et de Leningrad que M. Reagan, non content de faire de même avec cinq Soviétiques officiellement déclarés « personae non gratae », accélère et parachève le processus en ajoutant cinquante autres noms à la liste.

M. Gorbatchev est probablement embarrassé, car il a plus à perdre que les Américains à poursuivre ce petit jeu : ses divers services de renseignement, KGB et GROU (l'espionnage militaire), ont infiniment plus à faire à exploiter, par les moyens légaux ou illégaux, l'énorme potentiel technologique des Etats-Unis que les agents de la CIA à Moscou. D'où la pléthore observée depuis toujours par l'URSS en ce qui concerne ses représentations à l'étranger. En France, la disproportion entre les centaines de représentants soviétiques de toutes catégories présents dans l'Hexagone et les quelques dizaines de nos concitoyens en poste en URSS a souvent été dénoncée.

Faut-il en conclure que la règle de l'égalité devrait être appliquée entre tous les Etats et en toutes circonstances ? Ce serait aller un peu vite en besogne, car la dimension et le rôle des pays doivent entrer en ligne de compte. Washington a pris le risque de se voir imposer la même revendication par d'autres gouvernements et a peut-être mal choisi son moment pour l'appliquer à l'autre superpuissance. Mais M. Gorbatchev peut difficilement lui contester ce droit.

(Lire nos informations page 32.)

Le retrait d'IBM

L'isolement industriel de Pretoria s'accentue

Après General Motors, un autre géant de l'industrie américaine, IBM, a annoncé, mardi 21 octobre, qu'il se retirait d'Afrique du Sud.

Cette décision, qui n'était pas attendue dans les milieux d'affaires, a créé une certaine surprise. La Maison Blanche a fait savoir qu'elle « regrettait » le retrait des deux grandes compagnies.

Même si ces décisions de retrait n'auront pas d'effets immédiats – les deux sociétés ayant décidé de vendre leur capital à des cadres sur place, – elles signifient cependant que le mouvement de désinvestissement américain s'amplifie, en Afrique du Sud, dans la foulée des sanctions votées par le Congrès contre le vœu de la Maison Blanche.

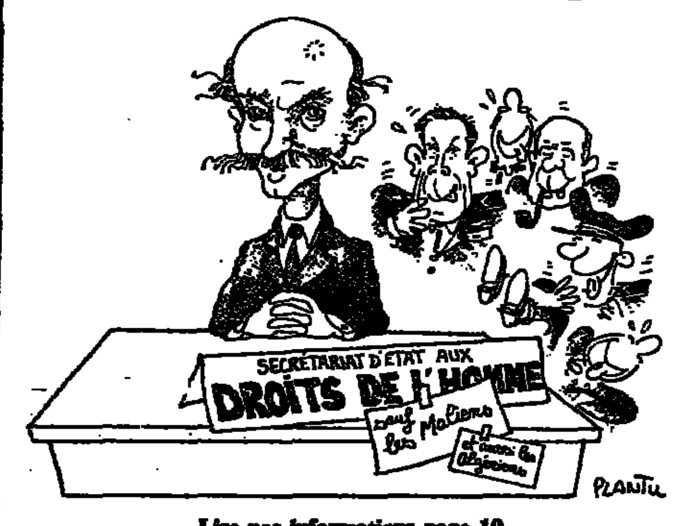
En outre, la fermeture d'IBM ne peut être qu'inquiétante pour l'économie sud-africaine, qui, tout en conservant un pied dans le tiers-monde, dispose de secteurs très avancés, et se trouve donc tributaire d'indispensables transferts de technologie. A moyen terme, Pretoria risque de ne plus avoir accès aux ordinateurs les plus perfectionnés.

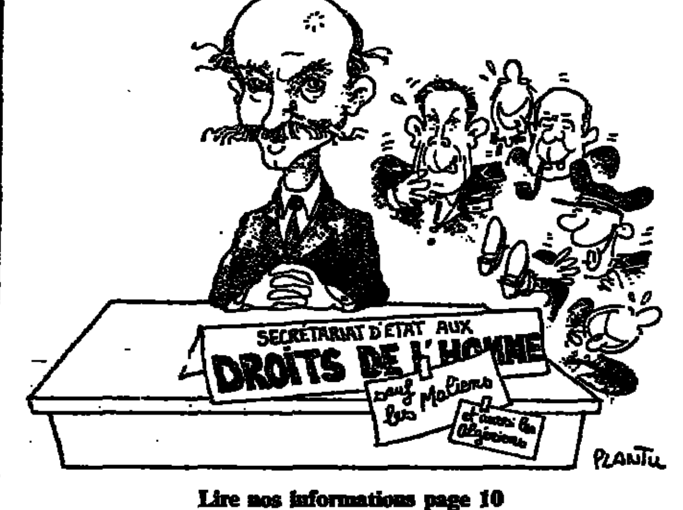
Enfin, on constate aujourd'hui qu'en l'espace de cinq ans les investissements américains en République sud-africaine ont baissé des deux tiers, et que ce mouvement se poursuit. Même si l'Europe occidentale n'emboîte pas le pas aux Etats-Unis dans ce domaine, l'isolement industriel de l'Afrique du Sud s'accentue, et rien ne laisse prévoir un renversement de cette tendance.

J.-C. P.

(Lire nos informations page 6.)

Le statut des immigrés





Lire nos informations page 10

Un rapport à M. Monory

La semaine scolaire devrait être allégée

Le docteur Pierre Magnin, ancien recteur, a remis, ce mercredi 22 octobre, à M. Monory, ministre de l'éducation nationale, un rapport sur « l'organisation des rythmes scolaires ». Ce document, qui doit servir de base à la réforme des lycées, propose l'allongement de l'année scolaire, compensé par une diminution sensible de l'horaire de travail hebdomadaire des élèves.

La plus remarquable avec la question des rythmes scolaires est... le rythme régulier des débats qu'elle suscite. Ce serpent de mer a déjà alimenté des dizaines de rapports et de colloques, agité tous les ministres de l'éducation nationale pour des résultats somme toute modestes. Seule la critique de l'organisation de l'année scolaire a toujours fait l'unanimité.

Avec cent cinquante-huit jours par an de cours, les élèves français détiennent en effet le record absolu de la durée des vacances, alors que les programmes qu'ils doivent assimiler sont parmi les plus lourds et les plus encyclopédiques du monde.

Cette contradiction se traduit par de longues et pénibles journées et se paie en fatigue, manque de sommeil et d'attention. Les velléités de remèdes n'ont pas manqué, qu'il s'agisse d'aménager les rythmes scolaires annuels en écourtant les vacances d'été pour allonger les congés intermédiaires ou d'adapter le rythme quotidien aux capacités de concentration et au besoin d'activité physique et culturelle des élèves.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 15.)

Les élections du 4 novembre aux Etats-Unis

Floride : quand la vertu courtise le vice

Les électeurs américains sont appelés, le 4 novembre, à désigner la totalité des membres de la Chambre des représentants, le tiers des membres du Sénat et trente-six gouverneurs sur cinquante.

La campagne a été marquée par des affrontements locaux que nous illustrerons dans une série de reportages, en commençant aujourd'hui par la Floride.

MIAMI
de notre envoyé spécial

Comment peut-on être mormon et sénateur de cette langue de terre à la nonchalance exotique qui s'appelle la Floride ? Cette gageure, Mme Paula Hawkins, convictions reaganiennes en bandoulière, l'assume avec une totale satisfaction, comme s'il s'agissait, après tout, d'un hommage normal du vice à la vertu. Séduite, voilà un quart de siècle, par l'appel du Sud, elle n'a nulle envie aujourd'hui de retourner sur les bords du lac Salé, dans ce lointain Utah où ses austères frères en religion ont établi leur royaume.

La Floride est accueillante – il y arrive mille nouveaux immigrants par jour, – et le sénateur Hawkins y est devenue, elle n'a pas peur des mots, *« irremplaçable »*. Mieux : *« unique et irremplaçable »*, répètent, tel un leitmotiv, les spots publicitaires qui, de Jacksonville à Tampa et d'Orlando à Miami, ponctuent sa campagne publicitaire sur les multiples stations de télévision du *« Sunshine state »*. Ce n'est tout de même pas parce que la pugnace Paula est entrée par surprise, en 1980, dans le club fermé, quelque peu aristocratique et très masculin des sénateurs américains – portée par la vague reaganienne qui déferlait alors sur l'Amérique – qu'elle va céder son siège sans combattre. Cette victoire lui avait valu, en 1981, le titre symbolique de *« femme républicaine de l'année »*. Un honneur qu'elle n'avait pas refusé malgré son peu de goût pour les causes féministes.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 6.)

Action humanitaire et politique

Il n'y a pas de bons et de mauvais morts

par BERNARD KOUCHNER
Fondateur de Médecins sans frontières et de Médecins du monde

Grandes manœuvres sur l'humanitaire sous l'effet d'une rentrée littéraire et d'intérêts particuliers. Ces activités charitables qui faisaient naguère sourire les politiques et les révolutionnaires deviennent le dernier refuge des énergies. On se rue sur le succès ou on s'acharne contre lui. Rastignac, aujourd'hui, émarge à la Croix-Rouge.

Nous sommes quelques-uns à nous en réjouir avant de nous en méfier et à déplorer que les thèses en présence et les colloques en préparation réduisent trop singulièrement le propos. Des invectives excessives publiées par une presse complaisante tiennent trop souvent lieu d'arguments. L'amalgame et la caricature seront mal ressentis par un public français ombrageux qui, par nature, se méfiait des solidarités exotiques. Puisque les humanitaires se disputent, ne leur donnons plus les moyens d'agir chez les sous-développés ! Une nécessaire réflexion se transforme en joute éditoriale. Ce n'est pas ce que souhaitaient Glucksmann, Wolton et Rufin, qui ont ouvert les vannes dans leurs récents ouvrages et se trouvent emportés par le torrent.

Aide-t-on la sanglante dictature éthiopienne en empêchant de mourir les Ethiopiens ? A-t-on rendu service à la cause des droits de l'homme en ameutant les opinions mondiales et en les incitant à secourir les affamés sans dénoncer les déplacements forcés de populations, à l'instar de Bob Geldoff qui frôla le prix Nobel et procure, aujourd'hui, de l'urticaire aux nobélisables des bords de Seine ? Notons que la majorité des organisations internationales de secours, comme l'UNICEF ou Care, firent de même, qu'elles poursuivent leurs efforts et que Bob Geldoff n'a rien d'un suppôt des dictatures, même s'il fit preuve de plus de brio dans l'action que dans la réflexion.

En effet, ces activités de samaritains muets et soumis servent-elles les oppressions du marxisme africain, sous l'inattaquable prétexte de panser des corps meurtris ? Médecins sans frontières, qui fit, à grand tapage, le marketing de son entrée en Ethiopie, eut-elle raison de dénoncer les exactions du régime d'Addis-Abeba et de faire alors le marketing de sa sortie ?

(Lire la suite page 2.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

AIDE HUMANITAIRE ET POLITIQUE

« L'aide humanitaire conforte les dictatures ! » « Non, aider les autres à ne pas succomber, c'est permettre à la démocratie de passer à l'attaque. Il est impératif de rester présent. » La querelle s'est ouverte à propos de l'Ethiopie et de la publication de deux livres : Silence, on tue, *de Thierry Wolton et André Glucksmann, et* le Piège, *de Jean-Christophe Rufin. Bernard Kouchner et Laurent Zecchini, s'efforcent de centrer le débat, qui aurait, hélas ! tendance à « tourner », comme la mayonnaise, du côté de l'intelligentsia parisienne.*

Il n'y a pas de bons et de mauvais morts

(Suite de la première page.)

La question vaut d'être posée, mais pas seulement dans la corne de l'Afrique, ce serait trop facile et nettement partisan. A critiquer l'Ethiopie sans évoquer le Soudan voisin, l'Afrique du Sud, le Chili, les « boat-people », le Nicaragua et les autres, on risque de retomber dans ce travers typiquement français des affrontements truqués de la gauche et de la droite sur le dos des autres.

Qui et comment peut-on aider dans ce tiers-monde qui nous cerne et semble parfois nous menacer ? Nous sommes quelques-uns qui, ayant inventé dans les années 60 cette spécialité bien française de l'aide d'urgence privée, affirmons qu'il convient de joindre la parole au geste, qu'il faut aider tous les hommes et en parler tout le temps. Oui, comme l'affirme le titre de l'excellent livre de Thierry Wolton et André Glucksmann : le silence tue. Il assassine aussi, en ce moment, au Kurdistan, au Salvador, au Cambodge, au Liban, en Afghanistan, ailleurs, partout. Cette génération d'après les luttes anticoloniales ne l'a appris que depuis le Biafra : il n'y a pas de bons et de mauvais morts. Un enfant qui s'affaisse n'est pas situé idéologiquement, même s'il est éthiopien.

En ces temps d'otages et d'assassinats, n'est-il pas trop tard pour parler Ethiopie et aide humanitaire ? Le fracas des bombes dans les rues de Paris n'ouvre-t-il pas un requiem pour les droits de l'homme, cette tentative inachevée de langage universel ? Là-dessus, et bien que la réponse demeure entièrement et nécessairement individuelle, les médecins et les secouristes ont tranché. Nous les aiderons jusqu'à ce qu'on ne veuille plus de nous, car nous secourons des hommes, *un par un*, de la *main* à la *main*, *et* jamais des Etats ou des idéologies. Nous ne sommes ni un parti *politique ni la légion étrangère* : jusqu'à être chassés par des dictatures, nous nous tiendrons aux *côtés des peuples qui font appel* à nous. C'est la règle de la tyrannie minimum ; nous l'appliquons sans illusions. Et nous pouvons le *faire* parce que les organisations de secours viennent des seuls pays démocratiques.

Le départ est échec

Aider les autres à ne pas succomber, c'est permettre à la démocratie de passer à l'attaque. Pour cela, il est impératif de rester présent, coûte que coûte. Dans l'aide humanitaire, le départ est échec. Pour éviter ce fiasco, les agences de secours doivent, *ensemble, faire pression sur* les autorités du pays hôte. Vous n'aurez notre argent et nos efforts que si nous en contrôlons l'usage ! Le chantage doit être exercé à titre préventif, sinon on risque d'abandonner à leurs oppresseurs, et en situation pire, les populations que l'on est venu protéger. Mais les organisations sont trop concurrentes pour pouvoir s'entendre sur ce point. Que cessent les hypocrisies : nous n'intervenons presque jamais dans des pays démocratiques mais dans des pays pauvres et dictatoriaux. C'est une règle *triste*, inacceptable et réversible. A nous de changer les choses.

J.-C. Rufin, dans un livre érudit, *a raison de souligner que* les activités de secours se déploient sur le terrain politique à chaque *fois et quelle que soit la nature* des régimes en cause. Si elles sont une part essentielle du politique, *elles ne se réduisent pourtant pas* à cela. Parler aux hommes, affronter la réalité du monde, sauver parfois un blessé, aimer ou détester ceux qu'on rencontre, rire en plusieurs langues ne peut pas se résumer seulement à un acte politique. C'est une espérance sans cesse ravivée, un équilibre toujours instable et une des rares aventures individuelles de notre époque. Malheureusement, cela devient un métier.

Les confrontations qui s'annoncent se renforcent de la sortie des deux ouvrages déjà cités. Le premier, *le Piège*, a été écrit par un *praticien*, J.-C Rufin, et le second, *Silence, on tue*, par deux intellectuels, Thierry Wolton, journaliste au *Point*, et le philosophe André Glucksmann. Ces différences d'expérience se sentent à la lecture. *Affirmer que l'aide humanitaire* conforte les dictatures est plus facile que de se séparer du regard d'un enfant ou d'une famille innocente à qui on aura accordé ses soins. Ethiopie ou Afrique du Sud, après vingt ans d'aide *humanitaire*, *on sait* seulement que les souffrances sont semblables et qu'elles ressemblent à l'oppression.

Nos intellectuels auront-ils à cœur de raisonner également sur le récent tremblement de terre au Salvador et à l'habituelle concurrence des charités à laquelle il donna lieu ? Nous y étions. Nous avons sauvé des corps ensevelis. Ils me rappelaient ceux que j'avais tirés des décombres du stade de Managua dans le Nicaragua voisin et ennemi. Et dans les deux cas nos médecins avaient témoigné.

Je me souviens, en 1968, d'un J.-P. Sartre *plus* paternel que compréhensif qui accepta de soutenir notre Comité international contre le génocide au Biafra, unique représentant des intellectuels en renom à donner sa caution aux indignations d'une poignée de médecins sentimentaux, considérés comme des scouts attardés par les politiciens. Déjà, dix-huit ans avant l'Ethiopie, nous avions rompu le silence imposé par le Comité international de la Croix-Rouge. Partis avec cet organisme, nous avions signé un document qui nous enjoignait de ne jamais *révéler* ce dont nous serions témoins. Enfants d'un silence qui, quatre ans durant, gela une Europe et une Croix-Rouge sourdes et aveugles au génocide des juifs et des tziganes, nous fîmes volontairement et joyeusement parjures. Aider oui, soigner toujours, donner à manger partout, mais sans prendre nos patients en otage de notre silence. C'est ainsi que nous avons créé Médecins sans frontières (MSF). On nous fit, dès lors, confiance pour aller soigner là où il n'y avait pas de médecins, là aussi où les *hommes* mouraient d'agression faute de regard et de parole.

Aujourd'hui, grâce à cette action, le monde humanitaire est heureusement partagé entre ceux qui se taisent, présents dans tous les cas, et ceux qui dénoncent les oppressions et, *parfois*, subissent les conséquences de leur sincérité. Ces deux modes d'actions s'avè*rent complémentaires et* coexistent harmonieusement.

A chacun de juger

En 1979, autour des fondateurs de MSF, la poignée de main des deux intellectuels les plus célèbres, Sartre et Aron, devant Signoret, Montand, Glucksmann, Halter et Foucault, scella la réconciliation de la pensée et de l'action. Ils lancèrent ensemble le Bateau pour le Vietnam. Les praticiens de l'action humanitaire sortaient du purgatoire. Médecins, journalistes et intellectuels devenaient les ferments d'une nouvelle opinion publique mondiale. La mode était lancée. Tout le monde voulut être un humanitaire. Tous les intellecuels et les politiciens tentèrent de créer leurs organisations de secours. Il fallut à ce moment secouer certains apparatchiks de l'aide qui refusaient à la *fois* de travailler aux côtés des intellectuels et de témoigner. Nous créâmes alors Médecins du *monde* contre Médecins sans frontières. Ces professionnels de l'aide n'avaient pas encore compris que *le monde avait* changé... Le simple citoyen est informé, aucune catastrophe n'est plus occultée. *Ce quidam* peut et veut maintenant intervenir sur le malheur grâce aux organisations de volontaires.

Dernière étape : les politiques veulent aujourd'hui récupérer le mouvement. Chaque parti comporte une sous-section humanitaire. A ce jeu la droite se montre actuellement plus efficace que la gauche. Dans le même temps certains humanitaires veulent jouer les politiques. On s'y perd.

Les étonnements et les indignations furent bien lents. En intervenant en Ethiopie les *organisations* volontaires connaissaient déjà la nature du gouvernement, comme nous, Médecins du monde, acceptons le gouvernement du Laos ou du Nicaragua, même si nous ne les approuvons pas. Nous avions décidé que nous devions répondre à l'appel des Ethiopiens, des hommes qui subissaient l'oppression, un par un, non pas à l'appel de l'Ethiopie. Il fallait chanter pour les Ethiopiens, pas pour l'Ethiopie. Il y a eu erreur sur la personne en danger. Et les Ethiopiens restent menacés.

C'est à chacun d'entre nous de juger s'il doit répondre à la demande. Le jour approche où certains peuples ne nous appelleront plus à la rescousse parce qu'ils refusent ce qu'ils nomment l'oppression culturelle occidentale. Ainsi l'Iran, demain l'Afghanistan, aujourd'hui l'entourage *des preneurs* d'otages et des poseurs de bombes libanais. Ce n'est pas seulement la mission *humanitaire que refusent* les terroristes mais l'idéologie occidentale des droits de l'homme. Cette logique mène à la guerre.

Dans l'Etat de droit où nous vivons, un ministère des droits de l'homme, qui organise cette polémique éthiopienne et reste muet sur la politique officielle, apparaît singulièrement démuni. Impossible, dès lors, de ne pas songer au prochain danger qui nous guette : la préparation d'une charte des *organisations humanitaires qui* leur serait imposée, au lieu du nécessaire code de déontologie qui doit surgir de leur propre sein. En ces temps de privatisation, ne nationalisez pas les droits de l'homme !

BERNARD KOUCHNER.

Silence, on réfléchit ?

Le cas de l'Ethiopie risque d'être l'arbre qui cache la forêt, mais il sert de révélateur

par LAURENT ZECCHINI

« QUI *ne dit mot consent* », « *La pitié dangereuse* », « *Charité business* », « *Silence, on tue* », « *Le piège* »... Quoi encore ? Par ouvrages, colloques, tribunes libres, débats, bientôt pétitions, interposés, le débat sur l'aide humanitaire devient franco-français, comme toujours. Depuis le départ fracassant d'Ethiopie de l'organisation Médecins sans frontières (MSF) qui – dans des conditions dont on peut discuter – a eu le mérite de rendre publique, en la dénonçant, l'utilisation à des fins politiques de l'aide internationale reçue par *le gouvernement* d'Addis-Abeba, les prises de position plus ou moins définitives, voire les invectives, se multiplient pour la bonne cause, celle des populations qui souffrent de la famine.

Les organisations humanitaires, celles qui sont sur le « terrain » ou celles qui ont renoncé à y être, se livrent à un exercice d'introspection, et les intellectuels de tous bords semblent se précipiter avec délectation sur – enfin – une nouvelle « grande querelle ». Le débat, à première vue, paraît circonscrit aux bords de la Seine...

En réalité, il est d'une tout autre ampleur. Le cas de l'Ethiopie risque d'être comme l'arbre qui cache la forêt mais, à tout prendre, il sert de révélateur. Faut-il cesser de faire appel à la *générosité et* à la solidarité internationales, au motif que le régime du président Menguistu utilise l'argent et les vivres collectés pour accélérer la concrétisation de son projet politique né d'une réflexion « marxiste-léniniste » nébuleuse et visant à créer l'« Homme nouveau » éthiopien ?

Faut-il cesser d'acheminer des secours, dans la mesure où on sait qu'on ne sait pas à qui ils sont distribués ? *Mais*, objectera-*t-on* dans le cas de l'Ethiopie, on n'ignore pas que les détournements *sont* nombreux *et* que le gouvernement éthiopien a donné un caractère massif aux opérations de transfert de populations et de « villagisation » parce que la bonne conscience internationale lui a donné les moyens logistiques qu'il n'avait pas jusqu'alors. Avant le déclenchement de la formidable mobilisation médiatique consistant à montrer, dans les journaux et sur les écrans de télévision du monde entier, les images terribles d'enfants aux yeux vides et aux corps desséchés. Si cela est acquis, que faut-il faire ? Arrêter tout, réfléchir, demander des comptes, exiger des « enquêtes internationales », des contrôles ? Et pendant ce temps « on » « les » laisse mourir ?

Un débat fécond si...

Le débat actuel sera sans doute *fécond s'il permet* une prise de conscience de tous ceux – dispensateurs de l'aide ou bailleurs de *fonds – qui agissent pour lutter* contre la famine. Mais ce débat est d'ores et déjà faussé. Si MSF a *tiré le signal d'alarme*, si d'autres – Médecins du monde, AICF (Action internationale contre la faim) notamment – sont prêts à se remettre en cause, à chercher des solutions, voire une attitude commune, combien d'ONG (organisations non gouvernementales) sont *présentes* sur le terrain et continuent à assister, témoins ou complices, au « *scandale de l'aide humanitaire* ». Surtout, que font pour contrôler la distribution de l'aide les plus grands donateurs, c'est-à-dire les gouvernements ?

La réponse est, hélas, évidente : rien. On chercherait en vain, par exemple, une déclaration officielle du gouvernement français ou, plus grave, de la Communauté économique européenne, qui est le plus grand pourvoyeur d'*aide* à l'Ethiopie, sur la question du détournement de l'aide humanitaire. A Addis-Abeba, il y a plusieurs centaines de fonctionnaires internationaux, de diplomates, d'« experts » qui ferment les yeux, *pour ne pas « s'ingérer dans les affaires intérieures »* d'un Etat.

André Glucksmann et Thierry Wolton viennent de faire paraître un ouvrage sur le problème de l'aide humanitaire, ainsi que Jean-Christophe Rufin (1). Des livres qui apportent des éléments de réflexion. Le 29 octobre, un colloque réunira à Paris beaucoup de « spécialistes » de cette question (2). Si cet échange de vues ne tombe pas dans le piège de l'invective, si, comme le souhaite AICF, il est suivi par une manifestation internationale réunissant les représentants des gouvernements et tous ceux des ONG, d'où *sortirait la décision* de créer une autorité unique chargée de coordonner l'aide humanitaire et d'en vérifier la destination, *alors* la réflexion sera utile. Mais tant que rien de concret n'est décidé, ne vaudrait-il pas mieux mettre une sourdine aux polémiques ? Car celles-ci sont aussi un piège : il y a, en Ethiopie, au Sahel, ailleurs, des milliers de volontaires qui, sur le terrain, sauvent des vies humaines et qui ne sont pas forcément, loin de là, des « *collaborateurs* » des pouvoirs en place, et que l'on risque de décourager. Et puis, il y a *tous les anonymes*, pour qui « charité » n'est pas encore un vain mot, et que l'on commence peu à peu à dégoûter de « faire quelque chose ». Il ne faudrait pas que la solidarité internationale se retourne contre les victimes de la famine.

(1) *Silence, on tue*, par André Glucksmann et Thierry Wolton. Editions Grasset, 285 pages, 79 F. *Le Piège*, « *Quand l'aide humanitaire remplace la guerre* », par Jean-Christophe Rufin. Editions Jean-Claude Lattès, 335 pages, 89 F.

(2) Organisé par le Comité de *vigilance sur les droits de l'homme* en Ethiopie, il réunira (Maison de la chimie) des représentants de plusieurs oganisations humanitaires, des écrivains, ainsi que MM. Claude Malhuret, *secrétaire d'Etat chargé des droits de* l'homme, et Laurent Fabius, ancien premier ministre.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« *Les Rédacteurs du Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

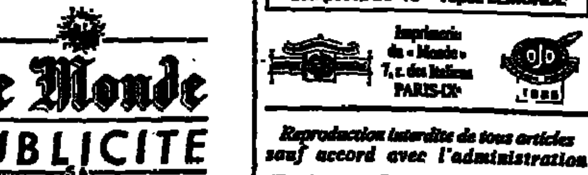
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.I.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

COURRIER DES LECTEURS

Les négriers renvoient la marchandise

Nous les avons arrachés, par millions, à leur terre pour les transformer en monnaie d'échange contre des bois précieux et des pierreries. Ils sont devenus sous-hommes, esclaves, traités moins bien que des bêtes. Ils sont venus mourir dans nos tranchées pour défendre notre patrie, et leurs corps ont enrichi la glèbe française.

Les machines avaient besoin de *manœuvres*. Nous les avons fait venir. Dans nos villes, ils vident les poubelles et creusent nos trottoirs. Aujourd'*hui*, la marchandise est inutile, devenue « obsolète ».

Nous les rembarquons... comme ils *sont* venus, sans contrôle de la justice, certains menottes aux poings, fers aux pieds, matériaux à réceptionner dans la pauvreté du sous-développement et du désespoir...

Mais *c'est* légal ! J'ai honte du détournement de la loi qui oublie qu'il s'agit d'êtres humains. Cela permettra de gagner quelques voix aux prochains suffrages... organisés par la République des négriers.

GUY AURENCHE,
avocat à la Cour,
membre du Mouvement international des juristes catholiques et de la commission française Justice et Paix.

Le trentième anniversaire de l'« octobre polonais »

Epitaphe optimiste pour une révolution ratée

En octobre 1956, la Pologne était, comme la Hongrie, en état d'ébullition, mais l'intervention des troupes soviétiques put être, d'extrême justesse, évitée. Le philosophe Leszek Kolakowski, spécialiste du marxisme et de l'histoire de l'Eglise, aujourd'hui professeur à Oxford après avoir été privé de sa chaire à Varsovie en 1968, présente ici son point de vue sur l'« octobre polonais », et la leçon qu'il en tire.

Comédie des erreurs ? Explosion de folles illusions ou renouveau du « socialisme réel » ? Révolution avortée ? Chacune de ces interprétations de l'octobre polonais 1956 est plausible dans une certaine mesure, mais aucune sans des restrictions sérieuses.

D'abord, la critique publique et non officielle du socialisme stalinien s'était développée en Pologne depuis la fin de 1954 au moins. Limitée au début à des domaines en apparence innocents – l'art, la littérature, la philosophie, l'éducation, – elle s'élargissait rapidement ; renforcée considérablement par le rapport secret de Khrouchtchev en février 1956 (la Pologne fut le seul pays communiste où ce rapport ait été imprimé à l'usage des militants du parti), cette critique engloba bientôt tous les dogmes infaillibles du communisme. Les émeutes et le massacre des ouvriers à Poznan en juin de la même année lui ont donné un contexte dramatique.

Il y avait, dans ces attaques, deux niveaux – populaire et intellectuel, – et le décalage entre les deux fut visible dès le début. Les moyens officiels d'information et de communication étaient naturellement dominés par les gens du parti, qui, dans une large mesure, ont perçu la faillite du communisme et se sont révoltés contre leur propre passé, contre leurs chefs, contre le socialisme policier. Ils employaient pour la plupart un langage socialiste et demi-marxiste ; pendant longtemps ils se sont attaqués aux mensonges, à l'oppression, à l'exploitation, au nom du « vrai » socialisme, de l'humanisme révolutionnaire, des rêves ouvriers d'antan. Ils étaient fortement antisoviétiques, mais ils évitaient la phraséologie nationaliste, et ils s'intéressaient peu aux problèmes de la vie religieuse du pays.

La conscience populaire était, elle, fortement nationaliste, fortement colorée par les sentiments religieux outragés, antisoviétique mais aussi antirusse, plus ou moins indifférente aux questions du renouveau des idéaux socialistes.

La critique des intellectuels catholiques était moins antisoviétique du fait de considérations « géopolitiques ». Ils voulaient agir selon les règles de la politique réelle qu'ignoraient les gens toujours attachés, plus ou moins consciemment, à l'idée socialiste. La communication entre ces milieux catholiques et l'appareil du pouvoir était donc plus facile qu'entre ces derniers et les critiques « révisionnistes » du communisme.

Un homme providentiel

Je me souviens à ce propos de deux conversations : quelques jours avant « les événements » d'octobre, j'étais à Paris où nous visitions, avec un ami, l'Orangerie. Par coïncidence, un membre du comité central du parti polonais apparut au même endroit. Dès qu'il nous vit, il se précipita comme un tigre. *« Ah ! c'est vous*, se mit-il à crier, *vous les démocrates, qui avez mené le pays à la ruine ! Dans deux jours, les chars soviétiques seront à Varsovie ! Et c'est vous qui en serez responsables ! »* On s'imagine la « discussion » qui suivit... Autre conversation : quelque temps après octobre, je rencontre dans la rue un député catholique. En m'apercevant, il s'écrie : *« Mais qu'est-ce que vous faites avec vos attaques insensées ! Vous êtes comme un ignorant qu'on a laissé entrer dans une usine et qui appuie à tout hasard sur les boutons du tableau de bord, sans penser qu'il peut faire sauter tout le bâtiment ! Ce n'est pas assez que soixante-dix généraux soviétiques aient quitté la Pologne ? »* Je réponds à peu près ceci : *« Non, ce n'est pas assez, parce qu'ils reviendront bientôt, grâce à votre politique d'apaisement. »*

La critique interne (ou révisionniste) du régime était au début pleine de préjugés idéologiques et d'illusions sur la réformabilité du communisme ; elle fut l'œuvre d'une minorité, idéologiquement liée à la tradition socialiste ; mais le décalage entre cette critique et l'atmosphère populaire n'était tout de même pas aussi grand qu'en Hongrie, où le révisionnisme était beaucoup plus emprisonné dans les schémas doctrinaires marxistes. En conséquence, le révisionnisme hongrois, trop éloigné du peuple, ne put pas jouer le rôle d'amortisseur qui transmet les chocs tout en les adoucissant ; au paroxysme de la crise, le Parti communiste hongrois s'est évaporé sans trace pendant quelques jours, et une invasion sanglante restaura l'ordre soviétique. La critique interne en Pologne, plus flexible et moins marxiste, a inconsciemment joué ce rôle d'amortisseur.

Khrouchtchev débarque à Varsovie pour remettre la Pologne au pas, mais il recule devant la fermeté de Gomulka. C'est l'euphorie. On comprendra plus tard qu'octobre 1956 ne marquait pas le début d'un socialisme renouvelé, mais plutôt la fin d'espoirs naïfs...

L'invasion (les chars soviétiques étaient en marche vers Varsovie) fut arrêtée à la dernière minute. Les autres facteurs, ce furent les menaces chinoises de rupture, et plus important peut-être, la présence de Wladyslaw Gomulka, qui, grâce aux hasards d'une sorte de tragi-comédie, a surgi comme une figure providentielle au milieu de la décomposition générale. Emprisonné sous l'accusation de « déviation nationaliste », Gomulka avait acquis une réputation de patriote et même – comble de la cécité – de libéral. Au cours des deux ou trois mois précédant octobre, n'importe qui d'un peu clairvoyant pouvait constater que le pouvoir lui tombait dans les mains sans qu'il ait à bouger le petit doigt ou dire quoi que ce soit (ce qu'il n'avait pas encore le droit de faire, d'ailleurs).

L'appareil du pouvoir, y compris le parti, la censure, l'armée, une partie de la police secrète, s'était trouvé dans un désarroi et une incertitude croissants dans les mois précédant octobre. La liberté de la parole et de la presse s'était élargie considérablement ; les conseils ouvriers avaient commencé à se constituer ; les étudiants et les intellectuels défiaient le système sous des formes inouïes, selon les critères socialistes ; la voix de l'Eglise était redevenue publique ; la haine des Soviétiques apparaissait partout ; les coopératives agricoles se dissolvaient sans résistance ; les prisonniers politiques quittaient les prisons ; les secrets des caves de la sécurité étaient dévoilés grâce aux révélations du colonel Swiatlo – un des grands dignitaires de la police secrète et gardien des dossiers les plus cachés, – qui s'était enfui à l'Ouest ; les vieux communistes libérés des camps de concentration soviétiques et les torturés commençaient à parler ; l'appareil ne savait plus à quoi s'en tenir ; personne ne connaissait l'idéologie « correcte » ni qui avait raison.

Enfin Gomulka vint...

Enfin Gomulka vint. Abstraction faite de quelques staliniens incurables et d'agents soviétiques, sa venue fut saluée avec soulagement par tous – un événement sans précédent dans l'histoire du communisme. C'était, en somme, la meilleure solution possible.

Le « grand événement » d'octobre, ce furent l'élection de Gomulka au poste de premier secrétaire sans investiture de Moscou, l'arrivée non annoncée du bureau politique soviétique à Varsovie, dans l'espoir d'étrangler l'hérésie, le commencement de l'invasion, la retraite des Soviétiques enfin.

Octobre n'était pas le début d'un socialisme renouvelé, mais le début de la fin des espérances naïves qui l'avaient précédé. Tout ce que la Pologne avait acquis dans le domaine des libertés avait été conquis avant octobre, grâce à la pression sociale et à l'affaiblissement de l'appareil communiste. Octobre marqua le début de la reconquête par cet appareil des positions perdues, et Gomulka fut le chef de cette opération. Pas à pas, l'ordre communiste se rétablissait : les conseils ouvriers furent réduits à néant ; l'Eglise victime des chicaneries nouvelles ; le sentiment général d'avoir été déçu. Déçu par qui ? Non pas par Gomulka. Il n'était qu'un communiste de routine, un esprit étroit et primitif, un chef dont les manières despotiques écœuraient ses subalternes, qui voulait maintenir la marge étroite de la « voie polonaise » et s'efforçait de restaurer l'omnipotence du parti. De toute façon il n'aurait pas pu agir de manière essentiellement différente ; le soviétisme devait être le plus fort.

Dégringolade

Malgré tout, un retour au stalinisme au sens strict n'était plus possible. La peur universelle ne régnait plus ; un terme fut mis aux persécutions contre les soldats qui avaient lutté contre les Allemands pendant la guerre dans les formations clandestines non communistes. Le parti abandonna la collectivisation forcée de l'agriculture. En même temps, on assista à l'écroulement de l'idéologie communiste. De moins en moins de croyants, de plus en plus d'arrivistes cyniques : une dégringolade inévitable, quoi que Gomulka ait pu s'imaginer. Il devint clair que le communisme, après une agonie prolongée, avait expiré et qu'aucun effort ne pourrait le ressusciter. Ce qui resta, c'était ou bien l'attachement pur et simple aux privilèges ou bien un attachement justifié par la « raison d'Etat ». Une classe privilégiée s'était formée, qui n'était plus vulnérable aux chocs idéologiques ; le révisionnisme était usé puisqu'il n'y avait plus rien à réviser ; la doctrine devint un décor que personne ne pouvait plus prendre au sérieux.

« Octobre » fut-il donc une défaite déguisée en victoire ? C'est la façon dont beaucoup de gens l'ont vu peu de temps après. Ce n'est pourtant que la moitié de la vérité. Une partie de la victoire fut cachée dans la défaite. Octobre, après tout, c'était une brèche dans le monolithe stalinien. La leçon était claire ; le communisme n'a aucune ressource interne pour se reformer ; il n'est pourtant pas inchangeable, mais, s'il peut changer, c'est seulement sous la pression sociale. Toutes les concessions possibles doivent être arrachées, mais parfois elles peuvent l'être. Au lieu de compter sur les « bons chefs », sur les « factions libérales », ou les « tendances progressistes » de l'appareil, il faut créer des faits accomplis : il faut que les gens s'organisent indépendamment du système et contre lui, malgré les répressions, les menaces, les fusils et les prisons.

« Il trompera les Russes »

L'histoire de la Pologne entre octobre 1956 et la naissance de Solidarité, en été 1980, a été jalonnée par des explosions sociales répétées.

Malgré les défaites, cette histoire a prouvé qu'il est possible de se révolter contre le despotisme communiste. La dictature militaire imposée à la Pologne en décembre 1981 était elle-même, quoique techniquement bien faite, une preuve éclatante de la faillite du soviétisme. Elle a démontré aux yeux du monde ce que les gens savaient déjà : ce système n'est que violence nue.

On a dit à maintes reprises, après octobre, que *« le parti avait gaspillé le capital de la confiance du peuple »*. Cette façon de parler est trompeuse. Il n'y avait aucun capital à gaspiller. La confiance fut donnée à Gomulka, pas au parti, et elle s'appuyait sur la croyance aveugle que le nouveau chef incarnait les espoirs et les désirs de la nation (*« il trompera les Russes »*, etc.) ; les bases de cette croyance n'étaient guère rationnelles. Plus le pouvoir de Gomulka s'établissait, moins il en savait sur la réalité – conformément à la loi du système dans lequel les dirigeants finissent par croire à leurs propres mensonges.

Peu de jours après octobre, les dirigeants du parti décidèrent de voter avec l'Union soviétique, au lieu de s'abstenir, dans le débat du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'invasion soviétique en Hongrie, ainsi approuvèrent-ils le carnage dont ils avaient eux-mêmes failli tomber victimes auparavant. Les Soviétiques avaient eu raison : il ne fallait pas craindre que le nouveau héros du peuple puisse violer les règles de l'internationalisme soviétique. La légende a duré encore quelque temps, bien sûr. Avant le premier voyage de Gomulka à Moscou l'inquiétude régnait partout : reviendra-t-il vivant ? (Les chefs communistes, on le savait, adorent mourir à Moscou, victimes de maladies vaguement définies.) Il est revenu en bonne santé pour régner quatorze ans et quitter la scène, détesté, au soulagement général. On voit le contraste avec le destin de Kadar, qui, en 1956, a débuté en tant qu'agent des occupants soviétiques.

Pologne, Hongrie, en 1956, c'était aussi l'éclosion en Europe de l'Ouest des espoirs de résurrection d'une gauche nouvelle, indépendante du soviétisme mais non pas social-démocrate ; beaucoup de gens attendaient la naissance d'une idée socialiste purifiée des horreurs du stalinisme, la base d'une solidarité internationale de gauche. Le rêve commença à s'écrouler presque dès le début, hélas ! On voit encore, ici ou là, quelques adolescents aux cheveux gris qui vivent avec trente années de retard et qui continuent à attendre le bébé miraculeux qui refuse de sortir du sein de ce socialisme prétendument rajeuni. Pauvres âmes, incapables de se dire simplement : *« Autrefois cette femme fut belle, et je fus autrefois plus sot que je ne suis »* (Malherbe).

LESZEK KOLAKOWSKI

Projet de « dépénalisation » de certains délits politiques

Varsovie *(AP)*. – Le gouvernement polonais a annoncé, mardi 21 octobre, qu'il envisageait de réduire les peines concernant les délits politiques, tels que l'impression clandestine de documents et la participation à des organisations illégales. Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a expliqué que le gouvernement avait déposé un projet de loi devant le Parlement proposant la *« dépénalisation »* de *« certaines infractions (...) contre l'ordre public »*. Certains délits politiques ne seraient ainsi plus passibles des grands tribunaux mais de petites cours locales. Les peines maximales de prison n'excéderaient pas alors trois mois.

Sont concernées par cette réforme du code pénal, la participation à des manifestations interdites, les activités d'édition illégales, l'appartenance à des organisations non autorisées, *« à condition que ces actions n'entraînent pas des conséquences graves pour la société »*, a précisé M. Jerzy Urban. Actuellement, de telles activités sont passibles de peines de trois à cinq ans de prison.

Dans les milieux de l'opposition polonaise, on estime qu'en procédant ainsi le gouvernement espère éviter les grands procès politiques qui attirent l'attention du monde entier sur la Pologne.

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Libération du syndicaliste incarcéré

Bonn. – Le syndicaliste Alfons Lappas, cinquante-sept ans, dont l'arrestation a provoqué un scandale sans précédent en RFA (*le Monde* du 21 octobre), a été libéré mardi 21 octobre après deux jours de prison sur décision du tribunal de grande instance de Bonn.

Les juges ont cassé la décision du tribunal administratif de Bonn, qui avait ordonné dimanche l'incarcération de M. Lappas à la demande de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur la récente vente de Neue Heimat, l'empire immobilier de la confédération des syndicats DGB. La commission avait obtenu du tribunal administratif une astreinte par corps pour forcer M. Lappas à déposer devant les parlementaires. Le syndicaliste, qui est président de la holding BGAG, qui contrôle toutes les entreprises du DGB (banque, assurances, etc.), avait été arrêté en plein congrès syndical dimanche à Hambourg. – *(AFP.)*

Angola

La visite de M. Savimbi à Strasbourg est vivement critiquée

Une délégation de sept ambassadeurs représentant les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), accrédités auprès de la Communauté économique européenne, a remis mardi 21 octobre, au président de l'Assemblée européenne, M. Pierre Pflimlin, une déclaration pour protester contre la venue à Strasbourg de M. Jonas Savimbi. Le chef de file de l'UNITA (opposition armée au régime angolais) était attendu mercredi 22 octobre dans cette ville (*le Monde* du 17 octobre).

Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a, pour sa part, adressé une lettre au chef de l'Etat angolais pour lui indiquer qu'il est *« exclu que M. Savimbi soit reçu par la Commission, à quelque niveau que ce soit »*.

Le séjour de M. Savimbi à Paris, où il est attendu dans la soirée de mercredi, devrait cependant être facilité par le report de la visite officielle que M. Dos Santos devait effectuer en France à la fin du mois, le président angolais se rendant à Maputo, le 28 octobre, pour assister aux obsèques de Samora Machel.

El Salvador

La guérilla annonce la fin de la trêve

San-Salvador. – La guérilla salvadorienne a annoncé, mardi 21 octobre, qu'elle suspendait la trêve qu'elle observait depuis le séisme du 10 octobre dernier dans le pays, mais elle s'est à nouveau déclarée prête à négocier un cessez-le-feu, avec la médiation de l'archevêque de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas.

Dans un communiqué diffusé par Radio-Venceremos, le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) a expliqué que la trêve visait à *« alléger les tensions, dans les moments dramatiques »* qu'a connus alors le pays. Il a déploré n'avoir pas reçu de *« réponse rationnelle du gouvernement ni du haut commandement de l'armée »*. L'armée a mobilisé plus de neuf mille soldats, dans l'intention de *« profiter de notre trêve pour avancer et nous prendre par surprise »*, a affirmé le FMLN, selon lequel plusieurs combats ont eu lieu entre le 11 et le 20 octobre. Ces informations n'ont pas été confirmées de source officielle.

L'offre de trêve de la guérilla avait été rejetée par le président Duarte, selon lequel elle n'était qu'un leurre.

Selon les diverses estimations connues, le tremblement de terre du 10 octobre aurait fait entre mille et quinze cents morts et quelque dix mille blessés. Il y aurait au moins deux cent mille sans-abri. – *(AFP).*

Indonésie

Quatre anciens dirigeants communistes auraient été graciés

Djakarta. – Le gouvernement a remis à des diplomates une liste de douze membres du Parti communiste indonésien (PKI) graciés après avoir été condamnés à mort, mais dont huit avaient bénéficié de cette mesure de clémence il y a plusieurs années (leur cas avait été évoqué par la presse), a-t-on appris, le mercredi 22 octobre, de source diplomatique. Cette initiative fait suite aux protestations de nombreux pays après l'exécution, fin septembre et début octobre, de neuf anciens dirigeants communistes.

Les quatre détenus qui ont bénéficié des mesures de clémence au cours des douze derniers mois sont MM. Sugeng Sugiarto, soixante-cinq ans, Johan Rifadi, soixante-treize ans, Joseph Rabidi, cinquante-quatre ans, et le lieutenant Raden Sumbodo, a-t-on indiqué de même source. Aucun d'entre eux n'occupait de foncions dirigeantes au sein du PKI. – *(AFP.)*

● **Le président Suharto à nouveau candidat en 1987.** – Le chef de l'Etat indonésien, le président Suharto, a annoncé, lundi 20 octobre, qu'il se présentera aux élections prévues l'an prochain, contrairement aux intentions qu'il avait exprimées lors du précédent scrutin, en 1982, de se retirer à l'issue de son mandat. Il a rendu sa décision publique à l'issue d'un congrès de son parti, le Golkar, soutenu par l'armée, qui l'a nommé son candidat pour le scrutin d'avril 1987. – *(UPI.)*

Pays-Bas

L'écrivain tchèque Vaclav Havel est prié d'être modéré...

Amsterdam. – Le gouvernement néerlandais tente de dissuader l'écrivain tchécoslovaque Vaclav Havel de rédiger un discours qui pourrait déplaire au régime de Prague pour la cérémonie de remise du prix Erasme, le 12 novembre prochain, à Rotterdam. C'est ce que nous a déclaré lundi 20 octobre un porte-parole du Comité de soutien au mouvement Charte 77 aux Pays-Bas. Selon ce porte-parole, La Haye a informé M. Havel que la reine Béatrix n'assisterait pas à la cérémonie si l'auteur dissident critiquait trop ouvertement dans son discours les dirigeants de son pays.

En tout cas, M. Havel ne se rendra pas à Rotterdam, car il risquerait de trouver fermées, à son retour, les frontières tchèques. Le discours sera probablement prononcé par un exilé tchèque résidant en Suède. Un diplomate néerlandais en poste à Prague a prié M. Havel de supprimer des passages, dans l'ébauche de son discours, où il fait l'éloge des activités du mouvement Charte 77, dont il fut l'un des fondateurs. – *(Corresp.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE

La BBC présente ses excuses à deux députés conservateurs

LONDRES
de notre correspondant

La BBC est de nouveau en proie à un profond malaise à la suite d'une affaire judiciaire qui vient de tourner à la confusion. Mettant fin à un procès en diffamation intenté par deux députés conservateurs, la compagnie a présenté des *« excuses sans réserve »* aux plaignants et a déclaré que les allégations visant ces derniers dans un dossier *télévisé étaient « fausses »*. La compagnie d'Etat devra verser à chacun des deux députés vingt mille livres de dommages et intérêts (environ 200 000 francs), et régler la totalité des frais de justice dont le montant est estimé à plus d'un quart de million de livres. Mais la BBC n'est pas quitte pour autant.

L'affaire avait commencé en janvier 1984 avec la diffusion du programme « Panorama » qui est le plus réputé des magazines de la télévision britannique. Cette fois, « Panorama » dénonçait l'« infiltration » croissante au sein du Parti conservateur d'éléments d'extrême droite, sous couvert notamment d'une tendance baptisée Tory Action et qualifiée de fasciste, raciste et antisémite. Les deux députés en cause, M. Neil Hamilton et Gerald Howarth, étaient présentés comme les agents principaux de cette entreprise.

En faisant amende honorable, l'avocat de la BBC a cependant indiqué que « l'erreur » des responsables de « Panorama » avait été commise de bonne foi puisqu'elle était fondée sur le contenu d'un rapport interne établi par le président de l'époque du Mouvement des jeunes conservateurs.

Pourquoi la direction de la BBC a-t-elle brusquement battu en retraite ? A-t-elle été soumise à des pressions « extérieures » ? Au sein de la maison certains répondent par l'affirmative à cette question tandis que d'autres pensent que la surprenante volte-face de la direction est due au fait que le défenseur aurait soudain réalisé qu'il était en train de perdre le procès. On murmure que de nombreux témoins se sont récusés et *que des documents essentiels* auraient mystérieusement disparu au dernier moment...

Avec cette nouvelle affaire, la BBC se trouve replongée dans le climat de siège qu'elle avait connu il y a un an quand le ministre l'intérieur d'alors, M. Léon Brittan, avait tenté d'interdire la diffusion d'un reportage sur l'Irlande du Nord dans lequel un sympathisant de l'IRA donnait son point de vue (de même qu'un extrémiste protestant). L'incident avait dégénéré en crise. Depuis, les reproches du Parti conservateur à l'égard de la BBC n'ont jamais cessé.

Mme Thatcher, qui a toujours manifesté beaucoup de méfiance envers la compagnie, souhaite sa restructuration et une orientation plus commerciale, espoir récemment déçu par les prudentes conclusions d'une commission nationale (*le Monde*). Le Syndicat des journalistes a fait savoir qu'un mot d'ordre de grève serait soumis aux voix de ses adhérents si la moindre mesure était prise à l'encontre de la rédaction de « Panorama ».

FRANCIS CORNU.

BELGIQUE

Wallonie française !

BRUXELLES
de notre correspondant

« Pour nous, Wallons, Lorrains et Picards, qui, de Tournai à Malmédy et de Mouscron-Comines à Virton, formons ce qu'on appelle la Wallonie, l'heure est venue d'affirmer notre véritable nationalité : la nationalité française. »

Si le Mouvement wallon pour le retour à la France est né officiellement le 21 octobre à Liège, ce n'est pas la première fois que la Cité ardente donne naissance à un mouvement de ce genre. Le « rattachisme » — eux préfèrent « irrédentisme » ou « réunionnisme » — est, en effet, une constante politique wallonne et ressort, comme c'est le cas actuellement, dès que s'exacerbe le conflit entre les deux communautés. Maurice Lebeau, chauffeur, Michel Degroot, employé, Jean-Claude Matrige, mécanicien automobile, Marie-France Jardinet, employée — les fondateurs de ce nouveau mouvement — ont une idole : le général de Gaulle.

Leur but : assurer l'autodétermination de la Wallonie, qui se prononcera alors pour le rattachement à la France. Liée à un avocat de Dijon qui a fondé l'Association pour la disparition pacifique de l'Etat belge, ils ont réponse à tout. Le roi ? *« On le laisse aux Flamands. »* Bruxelles ? *« Aux Bruxellois de décider. »* Des histoires belges ? *« Les Français ont raison de se moquer de ces Belges-là. »*

L'ancien du groupe — il a quatre-vingt-trois ans — raconte de multiples anecdotes, montrant les liens de la Wallonie et de la France. Lui *« qui a connu son arrière-grand-mère qui avait vu Napoléon »* ne manquera jamais le pèlerinage annuel à Waterloo le premier dimanche de juin, au monument de l'« Aigle blessé ». A défaut de réalisme, *ils ne manquent pas d'humour :* et si la France n'accepte pas votre rattachement ? Alors, répondent-ils, *« nous l'annexerons : les Flamands nous ont appris à le faire. »*

J.-A. F.

PORTUGAL

Le général Eanes prend la direction du Parti rénovateur démocratique

LISBONNE
de notre correspondant

Le général Ramalho Eanes, ancien président de la République portugaise, a fait officiellement sa rentrée politique : il est, depuis dimanche 19 octobre, le leader du Parti rénovateur démocratique (PRD). Un millier de délégués réunis en congrès à Porto ont voté à l'unanimité pour les listes uniques, pour la présidence du congrès, pour le conseil national et pour le comité directeur, l'organe supérieur du parti.

Tout a été fait pour entourer la cérémonie d'entrée en fonctions du général Eanes d'un climat solennel. Les dirigeants élus, une centaine environ, ont pris place à la tribune. Puis on a attendu cinq, dix, quinze interminables minutes. Finalement, le président du congrès, M. Guerreiro, un vieux combattant antifasciste, s'est levé pour s'exclamer d'une voix grave : *« J'appelle le citoyen Eanes à venir nous rejoindre. »* Et le général Eanes est entré triomphalement dans la salle du congrès. Des drapeaux rouge et vert du PRD ont été agités dans le délire alors que des œillets rouges, symbole de la révolution d'avril 1974, tombaient des galeries.

S'adressant aux congressistes, le général Eanes a déclaré : *« Il était pour moi beaucoup plus facile, beaucoup plus commode, de garder toute ma liberté d'action personnelle et politique après plus de dix ans d'engagement total dans l'instauration et dans la consolidation de la démocratie portugaise. J'ai accepté néanmoins cette mission, car j'ai compris en conscience que c'était la façon la plus utile de servir le Portugal, la démocratie et la liberté. »*

J. R.

Asie

CHINE : mort du maréchal Ye Jianying

Un des derniers dinosaures de la révolution

PÉKIN
de notre correspondant

Le maréchal Ye Jianying est mort, mercredi 22 octobre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Après sa disparition, seuls deux des dix maréchaux de la République populaire sont encore en vie : Nie Rongzhen (quatre-vingt-sept ans) et Xu Xiangqian (quatre-vingt-quatre ans). Le maréchal Liu Bocheng est décédé le 7 octobre dernier (*le Monde* du 11 octobre).

Ye avait démissionné il y a trois ans de la présidence de l'Assemblée nationale populaire, où il faisait fonction de chef de l'Etat. Il aura cependant fallu attendre septembre 1985 pour qu'il quitte le comité permanent du Politburo du parti, où il était entré en 1966. Confiné dans sa chambre de malade où le soignait une nombreuse famille qui occupe des fonctions importantes (*son fils*, M. Ye Xuanping, est gouverneur de sa province natale de Canton, et son gendre, M. Zou Jiahua, est ministre de l'armement), il ne voyait pratiquement plus personne.

Un habile négociateur

Né en 1897 d'une famille Hakka, il entra au PCC en 1927, et participa à l'insurrection de Nanchang, qui marqua la naissance de l'Armée populaire de libération (APL). Formé ensuite en Union soviétique, il revint en Chine en 1932 et participa à la Longue Marche, prenant le parti de Mao Zedong dans sa lutte pour prendre le contrôle du PCC. Habile négociateur, il établit le contact avec le maréchal Zhang Xueliang, qui captura Chiang Kai-Shek en décembre 1936 lors du fameux incident de Xian. A la libération, en 1949, il se vit confier la responsabilité de la Chine du Sud.

Nommé maréchal en 1955, il joua un rôle très important dans la modernisation de l'APL : vice-président du Conseil national de défense (1954-1966), vice-président de la commission militaire du parti, juste derrière Mao (1967), il passa sans trop d'encombres la période troublée de la révolution culturelle. Proche du Grand Timonier et de Zhou Enlai, il protégea M. Deng Xiaoping des violences des gardes rouges, fatales à d'autres vétérans de la révolution. C'est lui qui reprit en mains l'APL après la mort de Lin Biao.

Il joua un rôle crucial dans l'arrestation de la « bande des quatre » en 1976, et accéda en 1978 au poste honorifique de numéro 1 de l'Etat. Sa fidélité à Mao le poussa à défendre la mémoire de ce dernier et a soutenir son successeur, M. Hua Guofeng, face aux ardeurs demaoïsatrices de M. Deng. Sa démission, au nom du « rajeunissement » des équipes dirigeantes, aurait été très difficile à obtenir.

PATRICE DE BEER.

● **PHILIPPINES : crise gouvernementale évitée.** — La présidente Aquino a déclaré, mercredi 22 octobre, que son ministre de la défense, M. Enrile, sera maintenu à son poste en dépit des divergences politiques qui les séparent (*le Monde* du 21 octobre). M. Enrile a, de son côté, ordonné à l'armée de rester hors de la controverse, qui porte notamment sur l'attitude face à la guérilla communiste. D'autre part, plus de vingt mille paysans ont manifesté mardi à Manille pour demander une intensification de la réforme agraire (*le Monde* du 18 octobre) et le retrait des milices gouvernementales présentes dans les campagnes. C'est la plus importante manifestation de gauche depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Aquino. — *(AFP, AP.)*

Nations unies

Le Haut Commissariat pour les réfugiés devrait disposer de près de 400 millions de dollars en 1987

GENÈVE
de notre correspondante

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) devrait disposer, pour son activité en 1987, de 399 millions de dollars pour venir en aide à onze millions et demi de réfugiés, dont plus de 80 % ont trouvé asile dans des pays pauvres. Telle est la somme retenue par le comité exécutif du HCR, qui s'est réuni du 6 au 13 octobre.

Le haut commissaire, M. Jean-Pierre Hocké, a précisé : *« Le problème des réfugiés revêt aujourd'hui une dimension internationale (...). Ils sont accueillis de façon exemplaire par certains des pays les moins prospères du monde, qui leur offrent l'hospitalité malgré une table vide. »* M. Hocké a ajouté : *« Les mouvements massifs de personnes en quête d'asile, provenant des pays en développement vers le monde industrialisé (...), ont créé une situation où les gouvernements, qui ont toujours fait respecter les droits des réfugiés, réagissent aujourd'hui en adoptant des politiques d'ordre protectionniste, déterminées par les impératifs de la dissuasion. »*

Il a été prévu que 52 200 000 dollars seront engagés au Pakistan, où sont réfugiés plus de quatre millions d'Afghans ; 46 300 000 au Soudan et 28 700 000 en Somalie, deux pays qui se sont montrés particulièrement hospitaliers envers les Ethiopiens contraints de quitter leur pays ; 22 300 000 en Ethiopie ; 21 600 000 en Thaïlande, où continuent à affluer les Indochinois ; 13 900 000 en Iran, qui compte aussi un grand nombre de réfugiés afghans ; 12 700 000 au Honduras ; 8 900 000 au Mexique ; 7 700 000 au Costa-Rica et 6 400 000 aux Philippines.

Il ne s'agit là que du budget ordinaire ; on ne saurait évaluer exactement ce que coûteront des actions d'urgence ou l'exécution de programmes spéciaux. On avance cependant un chiffre global de 500 millions de dollars.

Le HCR, qui vit de contributions volontaires, accuse aujourd'hui un déficit de 60 millions de dollars. L'an passé, ce chiffre était de 85 millions. Le comité exécutif a, par conséquent, fait appel à *« l'entière coopération de la communauté internationale et à un esprit de solidarité qui permettraient une répartition équilibrée de la charge incombant aux pays d'accueil »*.

ISABELLE VICHNIAC.

La situation au Cambodge

L'Assemblée générale confirme son appui au prince Sihanouk

NEW-YORK
de notre correspondant

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, mardi 21 octobre, une résolution sur la situation au Cambodge condamnant *« l'occupation du pays par des forces armées étrangères »*. Présentée pour la septième fois depuis 1980, elle a recueilli 115 voix contre 21 et 13 abstentions, un résultat quasiidentique à celui de l'an dernier (114 contre 21). Les pays occidentaux ont voté pour le texte, alors que le bloc soviétique, soutenu par ses proches amis du tiers-monde, l'a refusé.

Le texte condamne l'occupation du Cambodge (par le Vietnam), *« cause de la persistance des hostilités dans ce pays et menace pour la paix internationale »*. Il exprime le soutien de l'ONU à la coalition dirigée par le prince Norodom Sihanouk et aux efforts des pays de la région en faveur de l'établissement d'une *« zone de paix, de liberté et de neutralité dans le Sud-Est de l'Asie »*. La résolution n'a pas donné lieu à un véritable débat en raison du silence entêté du Vietnam dont la délégation a boycotté toutes les séances, et de ses amis socialistes dont certains ne sont revenus à l'Assemblée qu'au moment du vote.

Ch. L.

Proche-Orient

LIBAN

La Maison Blanche exige la « libération immédiate » du nouvel otage américain

La Maison Blanche a demandé mardi 21 octobre *« la libération immédiate »* du ressortissant américain Edward Austin Tracy dont l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) a revendiqué la capture au Liban. Tout en précisant qu'il ne disposait pas beaucoup plus d'informations que celles fournies par la presse, le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a affirmé que les Etats-Unis tenaient *« ses ravisseurs responsables de sa sécurité »*.

M. Speakes a ajouté que les allégations de l'OJR — une organisation qui, a-t-il dit, n'est pas familière au gouvernement américain, — selon lesquelles M. Tracy travaillait pour la CIA, sont *« totalement sans fondement »*.

La Grande-Bretagne a annoncé, mardi 21 octobre, le retrait « temporaire et pour des raisons de sécurité », dans les vingt-quatre heures, de plusieurs diplomates en poste à Beyrouth, démentant toutefois que l'évacuation ait été décidée en prévision de la fin du procès, à Londres, de Nezar Hindaoui, accusé d'avoir tenté de détruire en vol un avion israélien.

Le porte-parole du Foreign Office a refusé de faire le rapprochement, indiquant que la mesure était une conséquence de la *« réévaluation de la situation de la sécurité à Beyrouth, qui est continuelle »*. Il a ajouté que l'ambassade restait ouverte.

D'autre part, le Portugal a décidé de fermer son ambassade à Beyrouth pour des raisons de sécurité.

La chancellerie du Portugal, dont tout le personnel, hormis l'ambassadeur, est libanais, se trouve dans le secteur-ouest de Beyrouth, à majorité musulmane. L'ambassade avait fermé ses portes après une tentative d'enlèvement de M. Ferreira en juin dernier. L'ambassadeur résidait depuis dans le secteur chrétien de Beyrouth.

Par ailleurs, M. Nabih Berri, chef du Mouvement chiite Amal, a affirmé pour la première fois que son mouvement détenait le pilote israélien, dont l'avion a été abattu jeudi lors d'un raid contre le camp palestinien de Miyeh Miyeh (Liban-sud).

Enfin, deux soldats français en faction à l'ambassade de France à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane) ont été blessés mardi après-midi par l'explosion d'une mine dans l'enceinte de la chancellerie, a indiqué la police libanaise. — *(Reuter, AFP).*

L'OLP accuse les Israéliens d'avoir assassiné un des ses dirigeants

Athènes *(AFP.)* — La mission de l'Organisation de libération de la Palestine en Grèce a accusé mardi 21 octobre le Mossad (services de renseignements israéliens) d'avoir assassiné, dans la nuit de lundi à mardi à Athènes, à l'aide d'une voiture piégée, le chef des « forces navales palestiniennes » (*le Monde* du 22 octobre).

Selon un communiqué de la mission palestinienne, la victime était Mondher Abou Ghazala, membre du Conseil national palestinien, du Fatah, du Conseil supérieur des forces armées palestiniennes et chef des forces navales. L'OLP, ajoute le texte, *« condamne le crime abominable des sionistes et du Mossad sur le sol grec »* et *« demande aux autorités grecques de découvrir les activités des agents israéliens »* qui viennent *« d'exécuter »* deux dirigeants palestiniens en Grèce. L'OLP rappelle l'assassinat du colonel palestinien Khaled Nazzal, le 9 juin à Athènes, qu'elle avait également imputé au Mossad.

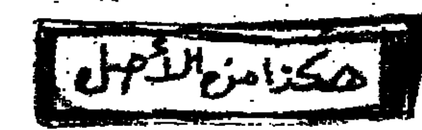
Arrestation de lycéens palestiniens à Gaza

Jérusalem *(AFP)*. — La police israélienne a arrêté lundi soir et mardi 21 octobre à leur domicile cent cinquante-trois lycéens palestiniens âgés de treize ans à seize ans, dans le village de Rafah (bande de Gaza), pour *« atteinte à l'ordre public »*. Ces lycéens, élèves des trois établissements secondaires de la ville, ont été présentés au tribunal de Rafah, qui a ordonné la prolongation de sept jours de la garde à vue pour cinquante-huit d'entre eux, alors que les autres détenus ont été libérés.

Dimanche et lundi, des centaines d'élèves palestiniens avaient manifesté contre la politique de la « poigne de fer » adoptée par l'armée israélienne dans la bande de Gaza à la suite du meurtre à coups de couteau de deux civils israéliens à Gaza. Selon des sources palestiniennes, les arrestations *ont été* accompagnées de violences. La police a pénétré en force mardi dans les locaux du lycée Beersheva et ont fait usage de gaz lacrymogènes, contraignant les lycéens à descendre dans la cour où ils ont été battus à coups de matraque. Cent cinquante d'entre eux *ont été* blessés et ont dû recevoir des soins dans les hôpitaux et dispensaires de Rafah.

Le porte-parole de la police a démenti ces informations.

D'autre part, en Cisjordanie, les bureaux du Syndicat général des organisations ouvrières de Naplouse ont été fermés sur ordre des autorités israéliennes qui affirment qu'ils étaient utilisés *« pour des activités subversives »*. Le secrétaire général du syndicat, M. Mahmoud Ziadeh, a fait l'objet au début de la semaine d'une mesure de détention administrative de six mois.



Diplomatie

Reykjavik, l'IDS et les nouvelles technologies

Les militaires soviétiques sont-ils tous d'accord entre eux ?

L'issue de la rencontre de Reykjavik a mis en évidence quelques anomalies dans le comportement de M. Reagan comme dans celui de M. Gorbatchev. Côté soviétique, des dissonances ont subsisté plusieurs jours après Reykjavik, en particulier sur le point de savoir si la conversation pouvait se poursuivre sur certains dossiers – celui des Forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) notamment – en l'absence de progrès sur les armements dans l'espace, pierre d'achoppement au sommet islandais. Or l'attitude de l'URSS, qui s'est encore durcie après Reykjavik, s'explique mal.

Tout ce que l'on peut savoir en effet de la pensée stratégique soviétique, à l'horizon des dix ou quinze ans à venir, repose, en schématisant à peine, sur deux notions :

1) Relever autant que faire se peut le seuil à partir duquel le recours aux armes nucléaires deviendrait inévitable sur le théâtre européen et, *a fortiori*, dans des échanges directs entre l'URSS et les Etats-Unis. On peut d'ailleurs voir là une sorte de reflet de la doctrine américaine de *« riposte graduée »* qui vise elle-même à retarder, voire à éviter, une *« montée aux extrêmes »* ;

2) Se doter de moyens non nucléaires, dits « classiques », capables de neutraliser en cas de situation jugée intolérable les moyens d'action militaire de l'adversaire, de préférence par une frappe préventive.

Ces principes, auxquels le maréchal Ogarkov, ancien chef d'état-major général, a attaché son nom, supposent d'importantes mutations dans le dispositif militaire de l'URSS. Et, d'abord, une réduction de la masse et du rôle des armements nucléaires, tactiques aussi bien que stratégiques. C'est toute la question non seulement des SS-20 – missiles à portée intermédiaire dont la mise en place a déjà prêté à controverse – qui est ici posée, mais aussi celle des engins intercontinentaux, voire celle des armements nucléaires à plus courte portée dont l'emploi risquerait de conduire à une escalade mal contrôlée. Un peu comme du côté américain, là encore, on s'efforcerait ainsi de s'écarter du concept de « destruction mutuelle assurée ». D'où, si l'on comprend bien, les propositions de restrictions drastiques, avancées ou acceptées par M. Gorbatchev, dans des catégories d'armements devenus d'autant plus redondants que l'on souhaite éviter d'y avoir recours.

Des choix reportés

Comme toutefois les relations internationales ont peu de chance de devenir du jour au lendemain, et même en dix ans, totalement pacifiques, la mise au point de nouveaux systèmes d'armes est indispensable : armes dites « intelligentes », c'est-à-dire de très haute précision (capables d'accomplir des destructions comparables à celles d'armes nucléaires plus approximatives) et de portée suffisante pour agir de manière décisive (sur les armements adverses, les centres de commandement, etc.) à des centaines de kilomètres au-delà de la ligne de front.

Or l'usage de telles armes suppose la mise en œuvre de procédés de détection et de guidage – par laser notamment – dont tout indique aujourd'hui qu'ils devront opérer à partir de l'espace. Que ces armements ne soient pas à proprement parler « agressifs » mais plutôt défensifs – et qu'ils ne sont pas nécessairement « antimissiles » – n'ôte rien à leur vocation militaire. Un certain nombre de satellites actuellement en orbite remplissent d'ailleurs des tâches de cet ordre. Ils constituent d'ores et déjà, en cas de crise, des cibles virtuelles.

Le paradoxe est qu'en prétendant, à Reykjavik, interdire toute militarisation de l'espace – en tout cas au-delà des recherches et essais en laboratoire, – les Soviétiques en viendraient à mettre eux-mêmes des obstacles sur la voie d'une évolution stratégique à laquelle ils se préparent depuis quelques années.

Plusieurs explications sont avancées à cet apparent manque de logique.

La première est que l'URSS cherche purement et simplement à gagner du temps pour rattraper son retard par rapport aux Etats-Unis dans le domaine des armements spatiaux. Quel retard exactement ? Tous les experts ne sont pas d'accord sur ce point – au demeurant des plus confidentiels, – certains d'entre eux prêtant aux Soviétiques une avance relative en matière de lasers proprement dits, mais de graves insuffisances quant à leurs capacités informatiques, logicielles en particulier. Le délai de dix ans envisagé à Reykjavik a-t-il été jugé insuffisant pour combler ce handicap ?

Une autre explication tiendrait à des divergences entre responsables soviétiques. Les mutations envisagées par le maréchal Ogarkov, avec le soutien de M. Gorbatchev, si l'on en croit le message couramment répandu à l'extérieur, se heurteraient à des résistances, sinon à des oppositions. Leurs adversaires, sans être hostiles à l'étude et au développement de technologies militaires nouvelles, ne seraient pas prêts pour autant à sacrifier à ces dernières les gros bataillons de missiles nucléaires actuellement en service. Et, comme on ne peut pas tout faire en même temps, y compris relancer l'économie soviétique, les choix décisifs sont reportés à plus tard.

On notera que ces deux types d'explication ne s'excluent pas l'un l'autre. Mais la question est de savoir si M. Gorbatchev – flanqué du maréchal Akhromeev, qui ne passe pas pour un proche du maréchal Ogarkov – avait tout à fait les mains libres à Reykjavik. Le fait que le maréchal Ogarkov précisément, limogé de ses fonctions de chef d'état-major général il y a trois ans, n'ait toujours pas retrouvé de fonctions officielles (même si on le sait chargé des hautes fonctions de commandant du théâtre européen) incite au moins à penser que tout ne baigne pas dans l'huile dans l'appareil militaire soviétique et dans les rapports entre ce dernier et le pouvoir politique.

ALAIN JACOB.

Les ministres de la défense de l'OTAN s'interrogent sur la mise en œuvre éventuelle de l'« option zéro »

Gleneagles *(AFP)*. – Les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN – à l'exception de la France, en raison de sa stratégie nucléaire autonome, et de l'Islande, qui ne possède pas d'armée propre – se sont réunis mardi 21 octobre à Gleneagles, en Ecosse, pour examiner les conséquences de la rencontre de Reykjavik pour l'alliance atlantique.

Le secrétaire britannique à la défense, M. George Younger, qui était l'hôte de la réunion, a assuré que les collègues et lui-même étaient *« à cent pour cent d'accord et unis solidement derrière les positions prises par le président Reagan »* lors de son face-à-face avec M. Gorbatchev dans la capitale islandaise, les 11 et 12 octobre derniers. *« Aussi attrayants qu'aient été les projets d'accord,* a-t-il ajouté, *il aurait été inconcevable d'accepter les conditions présentées au dernier moment par les Soviétiques »*, s'agissant en particulier de lier les négociations sur les armes nucléaires à moyenne portée et d'éventuels pourparlers sur l'initiative de défense stratégique américaine.

M. Younger a cependant lancé une mise en garde contre tout espoir d'une disparition rapide des missiles stratégiques qui assurent la dissuasion nucléaire entre l'Est et l'Ouest. *« Si, comme nous le souhaitons tous, nous parvenons à un stade de négociations correspondant à de substantielles réductions des missiles stratégiques, de nombreux autres sujets, comme le déséquilibre des forces conventionnelles en Europe ou les armes chimiques et biologiques, devront être pris en considération »*, a-t-il déclaré.

M. Younger a indiqué qu'il n'était pas hostile à une première réduction de 50 % des arsenaux stratégiques, telle qu'elle a été évoquée à Reykjavik, mais que, dans une phase de réduction supplémentaire, les alliés européens de Washington *« seraient très préoccupés par un accord qui ne serait pas accompagné de réductions effectives dans le domaine conventionnel »*.

M. Giovanni Spadolini, ministre italien de la défense, a toutefois déclaré : *« L'option zéro* [autrement dit le retrait total des euromissiles de part et d'autre du rideau de fer] *reste notre ligne, et la solution potentielle trouvée à Reykjavik pour ces armes à portée intermédiaire revêt une grande importance* (...). *Mais nous avons toujours besoin de la couverture nucléaire des Etats-Unis. »*

Il existe des *« perspectives réelles et solides de négociations »* à Genève, a reconnu pour sa part un haut fonctionnaire ouest-allemand qui a requis l'anonymat, alors que le chancelier Helmut Kohl est parti à Washington pour mettre en garde le président Reagan contre toute précipitation.

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a de son côté souligné devant ses collègues alliés que l'initiative de défense stratégique avait *« la plus haute priorité pour la sécurité des Etats-Unis »*, et il a estimé que l'URSS avait tenté, à Reykjavik, de *« tuer le programme de recherches »* américain.

Amériques

ETATS-UNIS : les élections du 4 novembre

Floride : quand la vertu courtise le vice

(Suite de la première page.)

Paula *« la bagarreuse »* sera-t-elle de nouveau en vedette au soir du 4 novembre prochain ? Elle y compte bien, mais les augures sont réservés. *« Nous avons toujours dit que la compétition serait très serrée »*, reconnaît Bill Hart, qui joue avec efficacité, auprès de sa patronne, le rôle de cerbère et de porte-parole. Il ajoute toutefois : *« La tendance actuelle nous est favorable. »* Un regard incertain accompagne le propos.

Pour les républicains, l'enjeu est double : un succès en Floride renforcerait leurs positions dans ce Sud naguère entièrement acquis aux démocrates, mais où les mutations sociologiques et démographiques des vingt dernières années – immigration cubaine, urbanisation galopante – tendent à brouiller les clivages politiques traditionnels. Au-delà de sa signification locale, un tel succès accroîtrait les chances du parti de M. Reagan de conserver au Sénat sa majorité, conquise en 1980 pour la première fois depuis 1954. Le chef de la Maison Blanche pourrait alors envisager une fin de règne à peu près tranquille.

Ce rêve se réalisera-t-il ? Sur le papier, les démocrates bénéficient, au départ, d'un avantage : les électeurs enregistrés comme tels dominent numériquement, dans une proportion de trois contre deux, les républicains. Mais en 1978, cette supériorité théorique était plus affirmée : sept électeurs se réclamaient d'eux et seulement trois des républicains.

En outre, profondément divisés ici comme ailleurs, mais encore plus qu'ailleurs, entre conservateurs et libéraux, les démocrates sont à la recherche d'une nouvelle identité. La cohabitation entre barons ruraux du nord, ancrés dans la tradition «dixie», et représentants des dynamiques centres urbains du sud de l'Etat – Miami, Fort-Lauderdale, Palm-Beach, – est souvent conflictuelle. D'où le risque de désunion dans les moments décisifs et la fâcheuse tendance d'un nombre croissant d'électeurs démocrates à changer de parti dans l'isoloir. Dans ces conditions, la Floride est devenue, politiquement, une terre imprévisible.

Un gouverneur débonnaire

Tous les espoirs démocrates reposent sur la débonnaire figure de Bob Graham. Le populaire gouverneur de l'Etat est, à leurs yeux, l'homme qui saura refermer la «parenthèse Hawkins». Avec sa bonne tête de bébé joufflu, Bob Graham inspire confiance. Ni trop conservateur ni trop libéral, il a su conquérir une partie de l'électorat modéré de l'arrière pays, bien qu'étant originaire de Miami, où son crédit reste élevé. Elu gouverneur en 1978 avec 55 % des voix – Paula Hawkins se présentait en numéro deux sur le «ticket» adverse, – il a été triomphalement réélu quatre ans plus tard. Ses adversaires reconnaissent son charisme, même lorsqu'ils ajoutent perfidement que ses activités de gouverneur lui attirent *« naturellement une plus grande attention des médias »*. Dans l'entourage de Mme Hawkins, on se plaint aussi que les grands journaux locaux, du *Miami Herald* au *Saint Petersburg Times* en passant par l'*Orlando Sentinel*, soient *« rien moins qu'aimables »* avec Mme le sénateur.

Ces bonnes grâces de l'opinion, le candidat démocrate les doit d'abord à son style. Son « truc », ce sont les « workdays » : une fois par mois, il va sur le terrain et enfile tantôt le débardeur du docker, tantôt l'uniforme du policier ou encore la blouse de l'instituteur ou la salopette de l'ouvrier du bâtiment. Ces manières populistes plaisent. *« Quand vous avez trempé votre chemise avec quelqu'un en accomplissant un travail commun, ça crée des liens, immanquablement »*, explique doctement Ken Klein, le directeur de la campagne démocrate. Ces



« workdays » ont permis au gouverneur Graham de mieux comprendre certaines réalités.

Entre autres découvertes, il a constaté qu'un policier en patrouille qui quittait son véhicule perdait le contact avec sa centrale : il a aussitôt ordonné l'usage d'émetteurs portatifs que l'on fixe sur les épaulettes des uniformes. Il a aussi noté, avec amertume, que les navires qui débarquent des voitures japonaises par milliers dans le port de Miami repartaient bien souvent à vide. Ainsi le grand mystère du déficit commercial américain lui est-il apparu dans toute son aveuglante clarté.

Homme de profond bon sens, Bob Graham sait s'adapter à l'électorat plus qu'il ne cherche à le convaincre. Il n'a pas eu besoin de se transformer en marchand d'« arroz con pollo » (poulet au riz) dans Little Havana, le quartier cubain de Miami, pour connaître le poids économique et politique grandissant de cette communauté. Si les anglophones n'y prennent garde, la Floride sera bientôt transformée en une enclave latino-américaine. Cubains de la première et de la deuxième génération, réfugiés nicaraguayens, salvadoriens, guatémaltèques, riches hommes d'affaires vénézuéliens ou colombiens, au total la communauté dite hispanique approche les neuf cent mille personnes dans le Grand Miami sur une population d'environ deux millions d'habitants. Déjà, les Cubains constituent 40 % de l'électorat de la ville, qui s'est donné pour la première fois, en novembre 1985, un maire né sur l'île de Fidel Castro.

Le facteur cubain

Très anticommunistes, les anciens exilés cubains devenus citoyens américains ne sont pas naturellement portés vers le candidat démocrate. Mais le gouverneur Graham a une botte secrète que son entourage se plaît à révéler : il parle espagnol et il aspire à devenir un expert des affaires latino-américaines. Sa doctrine, car il en a une, se résume en une formule simple : *« L'avenir de l'Amérique se trouve dans les Amériques »*. Comme il se doit, il est favorable à l'octroi d'une aide aux « contras » nicaraguayens. En Floride, c'est quasiment une obligation. Seuls deux des dix-neuf représentants de cet Etat à la Chambre, à Washington, n'ont pas voté la récente aide militaire que le gouvernement fédéral a décidé d'accorder aux antisandinistes.

Malgré toutes les cajoleries dont il est l'objet, l'électorat « latino » est loin d'être acquis à Bob Graham. En 1984, neuf électeurs d'origine cubaine sur dix ont plébiscité Ronald Reagan. Cette année, la très reaganienne Paula Hawkins devrait recueillir, estime son entourage, entre 75 % et 85 % de ce vote. N'a-t-elle pas vigoureusement soutenu la naissance de Radio-Marti, la station de radio anticastriste qui émet à partir de Miami ?

La lutte contre la drogue

Pour gagner, la candidate républicaine a d'autres atouts à faire valoir, à commencer par le combat opiniâtre qu'elle mène depuis des années contre la drogue. En Floride, c'est à la fois le fléau numéro un et la principale source de richesse. Pour s'y attaquer, il y faut donc un certain courage. Environ trois quarts de la drogue entrant aux Etats-Unis en provenance d'Amérique latine pénètre par la Floride. Les revenus engendrés par ce trafic sont largement à l'origine du «boom» économique que connaît cet Etat depuis une dizaine d'années.

«Blanchi» à travers des manipulations bancaires éprouvées, l'argent de la drogue est partout, principalement dans l'immobilier. Ajouté au dynamisme de la communauté cubaine, ce facteur contribue pour une bonne part à une situation économique plutôt meilleure que dans bien d'autres régions des Etats-Unis. Le taux de chômage, en Floride, est de l'ordre de 5 % (7 % au plan national).

Il n'empêche : la drogue reste le mal absolu et, tous les sondages le montrent, la principale préoccupation de la population. Mme Paula Hawkins n'a pas attendu que le président Reagan déclenche sa croisade, l'été dernier, pour mener son propre combat. Pour remplir sa mission, assure sa propagande télévisée, elle se serait rendue jusqu'en Chine. A quoi son adversaire réplique qu'il est allé, lui, dans le même but, en Colombie, ce qui, vu de Floride, se justifie au moins tout autant.

Membre de la « task force », dirigée par le vice-président Bush pour coordonner la politique fédérale contre les stupéfiants, la candidate républicaine est l'auteur d'une proposition visant à lier l'assistance économique des Etats-Unis aux efforts des pays bénéficiaires pour éradiquer la culture du kolatier. L'envoi d'un contingent militaire américain en Bolivie pour aider à la destruction des laboratoires clandestins lui a évidemment *« beaucoup plu »*. Elle s'est prononcée pour la peine de mort dans les cas de crimes liés à la drogue et elle est favorable au recours à l'armée pour la surveillance renforcée des frontières.

Incontestablement, le thème est porteur, comme l'est, dans un autre ordre d'idées, l'accent que Mme Hawkins met sur les valeurs familiales. Le Children Missing Act, texte qui accroît les pouvoirs du FBI dans les enquêtes sur les enfants portés disparus – ils se comptent, chaque année, par plusieurs dizaines de milliers –, c'est elle. La photo des enfants recherchés sur les boîtes de lait vendues dans les grands magasins, c'est encore elle.

Mme Hawkins a *« le don de s'occuper de choses sur lesquelles tout le monde est d'accord »*, observe, non sans condescendance, son adversaire démocrate. Peut-être est-cela précisément, à l'approche de l'échéance du 4 novembre, la raison de sa remontée dans les sondages. Au point qu'elle s'est permis de s'opposer à son ami Ronald Reagan à propos des sanctions contre l'Afrique du Sud. Décidément, en Floride, rien n'est simple.

MANUEL LUCBERT.

Afrique

MOZAMBIQUE : la catastrophe aérienne

Les obsèques de Samora Machel auront lieu le 28 octobre

Les obsèques de Samora Machel auront lieu le 28 octobre, a annoncé, mardi 21 octobre, le FRELIMO, parti au pouvoir à Maputo. Une commission de quinze membres a été désignée pour présider aux cérémonies officielles. Elle comprend notamment MM. Marcelino dos Santos, vice-président du FRELIMO, Joaquim Chissano, ministre des affaires étrangères, Alberto Chipande, ministre de la défense, Mario Machungo, premier ministre, et Oscar Monteiro, ministre de la présidence chargé de l'administration d'Etat, tous membres du bureau politique du Frelimo. Aucune mesure de sécurité particulière n'a été prise à Maputo, où l'aéroport a été rouvert dès mardi matin. Les instances dirigeantes du FRELIMO sont réunies sans discontinuer depuis lundi et on n'exclut pas la désignation d'un successeur à titre intérimaire.

A la suite des manifestations anti-sud-africaines et anti-américaines dont Harare a été le théâtre mardi, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a adressé un message au gouvernement du Zimbabwe, lui demandant *« instamment de prendre des mesures immédiates pour assurer la sécurité du personnel et une protection adéquate des locaux »* sud-africains. Le gouvernement américain a fait de même, estimant que la police zimbabwéenne n'avait pas assuré correctement la sécurité de l'ambassade américaine, sur laquelle les manifestants ont lancé des pierres.

D'autre part, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a adressé mardi les *« profondes condoléances des dirigeants soviétiques »* à l'ambassadeur du Mozambique à Moscou. Les dirigeants soviétiques ont qualifié Samora Machel de *« dirigeant éminent »*. – *(AFP, Reuter.)*

Une erreur de navigation ?

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Selon les autorités mozambicaines, le bilan de la catastrophe aérienne dans laquelle Samora Machel a trouvé la mort est de trente-quatre victimes. Pretoria, de son côté, avait fait état de vingt-neuf morts.

Aucune explication n'a été fournie par les deux gouvernement sur cette différence. Maputo a rendu publique une liste complète de noms, sur laquelle figurent quatre ressortissants soviétiques : le pilote, le copilote et deux navigateurs. Un cinquième Soviétique, Vladimir Novoselov, actuellement soigné à l'hôpital militaire de Pretoria, ne faisait pas partie de l'équipage, comme l'affirme Pretoria, mais serait un *« travailleur internationaliste »*, d'après Maputo.

Selon des sources non identifiées, il aurait indiqué, comme le rapporte la presse de Johannesburg, que le Tupolev avait été abattu, mais aucun élément n'est venu confirmer cette thèse. Les autorités mozambicaines n'ont, pour leur part, lancé aucune accusation de cette nature. En revanche, le président Kenneth Kaunda de Zambie et M. Oliver Tambo, président de l'ANC (Congrès national africain), ont imputé la responsabilité de la tragédie à l'Afrique du Sud.

D'après les témoignages des rescapés, au nombre de dix, et les renseignements fournis par les contrôleurs aériens, il est possible que le pilote ait confondu la ville de Komatipoort, en Afrique du Sud, et la capitale du Mozambique, en raison de l'utilisation d'une mauvaise fréquence radio. D'autre part, les codes d'identification en morse de Maputo et de Nelspruit, ville sud-africaine située à 200 kilomètres, sont les mêmes, ce qui a pu amener l'équipage à confondre les balises au sol, d'autant que les conditions météorologiques étaient très mauvaises. La « boîte noire », qui a été récupérée, devrait permettre d'en savoir un peu plus sur une éventuelle erreur de navigation.

En dépit des spéculations, rien ne permet d'affirmer, à l'heure actuelle, que l'avion présidentiel a été victime d'un attentat.

M. B.-R.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Après General Motors, IBM arrête ses activités

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Au lendemain de l'annonce par General Motors de son retrait d'Afrique du Sud (*le Monde* du 22 octobre), un autre géant de l'industrie américaine, IBM (International Business Machines), a pris la même décision. Dans les deux cas, la mesure est liée à la situation politique et économique sud-africaine. Néanmoins, si le retrait de la firme automobile était attendu, en raison de rumeurs persistantes, l'arrêt des activités d'IBM a créé la surprise dans les milieux industriels.

Cela ne signifie pas pourtant que ces compagnies, installées ici depuis soixante ans pour General Motors et trente-quatre ans pour IBM, vont fermer les portes de leurs entreprises. Toutes deux ont décidé de vendre leur capital à des cadres travaillant dans les sociétés, à des conditions favorables. Des prêts seront fournis, mais les modalités des transactions ne sont pas encore connues. Les échéances ont été fixées au 1er janvier pour General Motors et au 1er mars pour IBM. Les deux firmes se réservent cependant la possibilité de racheter le capital d'ici quelques années si la situation s'améliore. Le directeur d'IBM, M. Jack Clark, restera en place, wmais les deux firmes changeront de nom.

M. Clark a précisé que la nouvelle société, qui sera indépendante de la maison mère, continuera de vendre des produits, des pièces détachées et d'assurer la maintenance d'IBM. Les emplois des mille quatre cents employés seront préservés. *« En prenant cette décision, avant que notre liberté d'action soit davantage limitée*, a déclaré M. John Akers, PDG d'IBM International, *nous pourrons mieux assumer nos responsabilités envers nos employés et nos clients en Afrique du Sud. »* Les activités d'IBM en Afrique du Sud ne représentaient que 0,5 % de ses revenus mondiaux. Celles de General Motors sont du même ordre, 0,4 % du total des ventes, soit 35 000 voitures en 1985. Mais la filiale sud-africaine ne cessait de perdre de l'argent depuis 1981. Le directeur général de la firme de Detroit, M. Roger Smith, n'a pas caché que la décision avait également été prise en raison de la lenteur du démantèlement de l'apartheid.

Troisième producteur de voitures en Afrique du Sud, General Motors est la deuxième société américaine par ordre d'importance, après Mobil. M. Bob White, son dirigeant, a assuré que les intérêts des 3000 ouvriers de l'usine de Port-Elizabeth ainsi que ceux des 200 concessionnaires et de leurs employés, ne seraient pas lésés.

Le retrait de General Motors survient après celui, à la fin de l'an dernier, d'Alfa Romeo, de Renault et de Peugeot.

Moins d'un mois après le vote du Congrès américain, le 2 octobre, imposant une série de sanctions contre l'Afrique du Sud, en dépit de la volonté du président Reagan, deux sociétés américaines plient bagage, ce qui porte à vingt-deux le nombre de celles qui ont quitté le pays en 1986. Quarante-six avaient suivi le même chemin au cours des deux années précédentes, dont trente-neuf pour l'année 1985. Il en reste néanmoins deux cent quarante-quatre. Cependant les répercussions psychologiques risquent d'être importantes. Après Coca-Cola le mois dernier, ainsi que Proctor et Gamble, c'est maintenant au tour de General Motors et d'IBM. Selon l'Investor Responsability Research Center de Washington, les investissements américains en Afrique du Sud sont passés de 3,9 milliards de dollars en 1981 à 1,3 milliard cette année. Une baisse qui risque de s'accentuer.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TUNISIE : les élections législatives du 2 novembre

Les formations d'opposition dénoncent les pressions du pouvoir

TUNIS
de notre correspondant

Vingt-quatre heures après l'ouverture officielle de la campagne pour les élections législatives du 2 novembre, le Parti communiste tunisien, qui présente, avec le Rassemblement socialiste progressiste (ces deux formations ne sont pas reconnues officiellement), trente-trois candidats au sein d'une « Alliance démocratique » dans quatre des vingt-trois circonscriptions du pays, était toujours dans l'expectative et menaçait encore, ce mercredi matin 22 octobre, de boycotter la consultation.

La veille d'une conférence de presse commune, les responsables du Parti communiste et du Rassemblement socialiste progressiste, MM. Mohamed Harmel et Nejib Chabli, ont dénoncé le *« véritable complot »* auquel ils ont à faire face de la part du pouvoir. Seule la liste qu'ils présentent à Gafsa (Centre-Sud) a été officiellement enregistrée, tandis qu'à Tunis l'Ariana, (périphérie nord de la capitale) et Nabeul (cap Bon) les récépissés définitifs du dépôt des candidatures n'ont pas été délivrés.

MM. Harmel et Chabi accusent les autorités régionales de ces trois circonscriptions d'avoir attendu la dernière minute pour recevoir les candidatures, afin de remettre en question certaines d'entre elles sous le prétexte *« fallacieux »* qu'elles ne répondent pas aux conditions légales, ce qui entraîne automatiquement l'annulation des listes. Ils affirment, d'autre part, que des pressions ont été exercées sur certains candidats ou sur leur famille afin qu'ils se désistent, et qu'ils ont été empêchés d'imprimer et de diffuser leur manifeste électoral. En outre, ont-ils rapporté, les candidats qu'ils comptaient présenter à Kairouan ont été agressés samedi, au moment où ils se rendaient au siège du gouvernement. Empêchés de pénétrer dans les locaux, ils ont été frappés par plusieurs dizaines de « miliciens », et leurs papiers ont été déchirés ou confisqués. Ils ont donc été dans l'impossibilité de déposer leur liste dans les délais impartis.

« Nous étions sans illusions, mais nous voulions donner à notre participation le sens d'une bataille politique nationale pour la démocratie, beaucoup plus que d'une bataille électorale. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi un nombre limité de circonscriptions, dont Tunis et l'Ariana », a déclaré M. Harmel. *« Aussi, si nos listes dans ces deux circonscriptions ne sont pas retenues, la consultation perdra pour nous tout intérêt et nous appellerons à son boycottage. »*

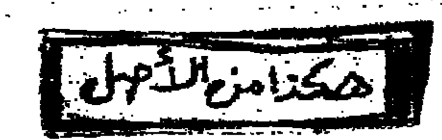
Pour M. harmel, si l'invalidité de ses deux listes est confirmée, il s'agira d' *« une violation flagrante des principes démocratiques »* et de *« la remise en cause du principe même des élections »*, ce qui, selon lui, est *« beaucoup plus grave »* que la falsification du résultat des élections de 1981.

La troisième formation de l'opposition à participer à la consultation, le Parti de l'unité populaire, a vu seulement quatre des vingt-neuf candidats qu'il compte présenter obtenir le récépissé définitif. Son secrétaire général, M. Mohamed Bel Hadj Amor, reconnaît avoir été, lui aussi, en butte à d' *« énormes »* embûches, mais affirme qu'il n'a pas l'intention de se retirer de la compétition.

En admettant que les difficultés que rencontrent l' « Alliance démocratique » et dans une moindre proportion le Parti de l'unité populaire soient surmontées, et en tenant compte aussi des quinze « indépendants » qui se sont manifestés sur deux listes, les cent vingt-cinq candidats du pouvoir, présents dans l'ensemble des circonscriptions, trouveront soixante-dix-sept adversaires.

Comme pour les élections précédentes, le Parti socialiste destourien (PSD) a constitué, avec les différentes organisations nationales qui lui sont étroitement liées, des listes d'« Union patriotique ». Parmi les candidats figurent treize membres du gouvernement et du bureau politique du PSD – souvent les mêmes, – avec à leur tête M. Rachid Sfar, le premier ministre. Un renforcement du nombre des cadres du parti, choisis *« selon des critères d'intégrité, de compétence et de disponibilité »*, paraît être intervenu au détriment de la représentation des organisations nationales, moins nombreuses que lors de la précédente consultation de 1981, et de quelques personnalités indépendantes proches du PSD, qui ont disparu des listes.

MICHEL DEURE.



La concentration des médias

Le Sénat contre le Conseil constitutionnel

Pour le deuxième texte important dont il est saisi depuis le début de la session parlementaire d'automne, le Sénat a adopté, par 223 voix contre 91 (1), une question préalable dont l'objet est de décider qu'il n'y a pas lieu à poursuivre la délibération : après le découpage électoral (*le Monde* du 22 octobre), c'est le projet de loi complétant la réforme juridique de la presse et la loi relative à la liberté de communication qui a subi, le mardi 21 octobre, le couperet de cette procédure expéditive, interdisant l'examen en détail du texte.

Dès le dépôt du projet au Sénat, **M. Jean Cluzel** (Un. cent., Allier) a pris, lundi l'initiative de cette question préalable. Argument avancé par le sénateur centriste : éviter que le débat ne s'enlise avec une profusion d'amendements émanant de la gauche. En outre, silencieux cet été lors de l'examen de la première loi de M. François Léotard, M. Cluzel ne souhaite pas se maintenir dans une attitude de réserve sur un sujet dont il s'est fait une spécialité. Il a donc, rencontré le ministre de la culture et de la communication *(voir ci-dessous)*.

Estimant que sa propre démarche se devait d'être relayée par l'ensemble de la majorité sénatoriale, **M. Cluzel** a retiré sa question préalable pour en laisser la paternité à la commission des affaires culturelles et à son rapporteur, **M. Adrien Gouteyron** (RPR, Haute-Loire). Il est donc revenu à ce dernier d'exposer mardi en séance publique, les raisons du recours à cette procédure, arrêté le matin même en commission.

En premier lieu, et se faisant là le porte-parole de la majorité sénatoriale, M. gouteyron a souligné que ce texte constitue *« un frein majeur à l'émergence de groupes de communication français capables d'affronter les géants »* étrangers et que par son biais, le secteur de la communication risque d'être géré dans le futur *« non pas à partir de la jurisprudence de la future commission nationale de la communication et des libertés* [CNCL] *mais à partir de dispositions écrites d'une complexité extrême »*.

A ces réserves, s'ajoute une crainte : à savoir que la CNCL ne disposera d'aucune marge de manœuvre en matière de sauvegarde du pluralisme et de lutte contre les abus de position dominante. *« La CNCL sera,* prédit M. Gouteyron, *condamnée au rôle de décrypteur d'une législation excessivement complexe »*. Et d'ajouter : *« Il n'est pas sûr que le pluralisme recherché y gagne à tous les coups ! Gageons que l'encombrement des dossiers d'autorisation et la durée de leur instruction n'en faciliteront pas la mise en œuvre, sans compter que l'évaluation, au cas par cas, de l'importance de certaines entreprises au regard des seuils autorisés par la loi tiendra de la gageure ! »*

Scepticisme, réserve, prévention... autant de raisons qui plaident aux yeux du rapporteur, en faveur d'un refus d'amender le projet, mais aussi d'un refus de l'adopter tel quel. Est-ce à l'encontre du gouvernement que la question préalable est opposée ? Non, explique M. Gouteyron, car le véritable auteur de ce projet est le Conseil constitutionnel, qui, précise-t-il, n'a pas voulu *« prendre une décision contre la majorité politique du moment »* mais qui *« continûment depuis 1971 développe ses pouvoirs »*.

Cet argument – le Conseil constitutionnel se fait *« législateur »*, – ne pouvait que recueillir l'assentiment de M. Léotard, qui s'est contenté de défendre le dispositif proposé en lui conférant comme principale vertu d'être *« coulé dans le moule »* dudit Conseil. De nombreux sénateurs de la majorité dont **M. Maurice Schumann** (RPR, Nord), nouveau président de la commission des affaires culturelles,ont abondé dans ce sens. Ce dernier a relevé que le rôle du Conseil constitutionnel ne consiste pas *« à réparer les omissions ou prétendues telles de la loi et de se donner l'initiative législative »*.

Il n'empêche qu'*a contrario*, l'usage de la question préalable, qui prive le Sénat de son droit d'amendement combiné à l'article 49-3 qui a le même effet à l'Assemblée nationale,aboutit à ce que le Parlement ne *« fasse »* plus la loi... et conduise les « neuf sages » à le faire à sa place.

Eviter une nouvelle confrontation

Bien que cette combinaison ne se soit pas vérifiée pour le projet limitant la concentration que les députés ont examiné et amendé (*le Monde* des 9, 11, et daté 12-13 octobre), certains sénateurs de la majorité ont accepté avec réticence de suivre la proposition de leur commission, jurant... que ce serait la dernière fois.

En effet, le spectre d'un débat-fleuve, répétition de celui auquel a donné lieu cet été l'examen de la première loi Léotard sur la communication ne pouvait guère être brandi avec raison puisque vingt-sept amendements seulement avaient été déposés par les seuls sénateurs socialistes, qui avaient même retiré une motion d'irrecevabilité constitutionnelle. Le souci proclamé par la majorité *« d'aller vite »*, relayé par un gouvernement pressé de voir le nouveau paysage audiovisuel se mettre en place, était donc parfaitement conciliable avec l'examen détaillé des sept articles du projet.

Toutefois, la question préalable permettait aussi à la majorité sénatoriale d'éviter une nouvelle confrontation avec M. Léotard et de manifester des appréciations nuancées sur la concentration en matière de presse. Cela n'a pas empêché **M. André Diligent** (un. cent., Nord) de regretter que le texte ne soit ni plus clair ni plus précis, et surtout qu'il ne définisse pas concrètement l'abus de position dominante.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Outre les quinze sénateurs communistes et les soixante-quatre socialistes, ont voté contre la question préalable douze sénateurs de la Gauche démocratique (radicaux de gauche plus MM. Etienne Dailly, Bernard Legrand et Josy Moinet).

M. Léotard recalé

M. François Léotard n'est pas un néophyte : il a siégé huit ans sur les bancs de l'Assemblée nationale avant d'entrer au gouvernement. Pourtant, il ne maîtrise encore pas correctement, semble-t-il, ses rapports avec le Parlement. Dernière mésaventure du secrétaire général du PR : il est le seul ministre dont le budget n'a pas été approuvé par la commission des finances du Palais-Bourbon.

Pareille déconvenue était bien survenue à M. Alain Devaquet lors de l'étude des crédits de la recherche, mais c'était simplement parce que la majorité était numériquement minoritaire ce jour-là. Rien de semblable pour le budget de la communication : c'est tout à fait volontairement que les commissaires de la majorité ont refusé de se prononcer, ne voulant ni l'approuver ni le rejeter. Ce n'est certes pas une décision exclusivement politique, mais simplement la conséquence de l'exaspération du rapporteur, M. Jean de Préaumont (RPR, Essonne) : sur la centaine de questions qu'il a posés au ministère, il n'avait reçu, au moment de préparer son rapport, que seize réponses ; il ne connaissait pas les moyens dont disposerait la CNCL, ni la façon dont seraient répartis, entre les sociétés publiques, les produits de la redevance.

M. Léotard est un homme bien *élevé* : il a envoyé une lettre d'excuses à la commission des finances. Ses amis font aussi valoir que ses services ont été débordés par la préparation de multiples textes législatifs et de leurs décrets d'application. Il est vrai aussi que les rapporteurs se plaignent fréquemment de la mauvaise volonté des ministères quand ils les interrogent.

Mais pour le ministre de la culture et de la communication l'affaire va au-delà. Quoi qu'ils en disent, tous les membres de la majorité ne sont certainement pas mécontents que M. Raymond Douyère (PS, Sarthe) ait vu dans cette nouvelle difficulté pour M. Léotard la preuve de son *« incompétence »*.

Th. B.

Les inquiétudes de M. Cluzel

Geste mesuré, plus formel que réel, mais geste tout de même. M. François Léotard a répondu du bout des lèvres aux demandes de M. Jean Cluzel, défendues pour partie par le rapporteur du projet de loi sur la concentration dans les médias, M. Adrien Gouteyron. Au cours d'un entretien le 15 octobre, M. Cluzel avait fait cinq propositions au ministre de la culture et de la communication, transformées en autant d'amendements.

Trois de ces suggestions portaient sur la publicité. M. Cluzel avait d'abord renouvelé sa demande de création d'un « observatoire » chargé de surveiller un marché publicitaire n'ayant *« ni l'ampleur », « ni l'élasticité »* nécessaires pour répondre aux besoins de TF 1 privatisée sans que la presse écrite en souffre. Partisan d'un service public *« fort, attrayant et concurrentiel »*, il avait ensuite souhaité un assouplissement du plafonnement des recettes publicitaires imposé à ce dernier par la loi. Enfin, il avait réclamé que la durée des écrans publicitaires diffusés au cours d'un film ne dépasse pas 5 % de la durée de celui-ci. Parallèlement, il avait demandé une plus grande autonomie pour la Commission nationale de la communication et des libertés (en demandant que ses crédits de diffusion ne soient pas votés avec le budget du premier ministre, mais de façon autonome), ainsi que le reforcement des mesures anti-concentration contenues dans le projet de loi. Il serait *« préjudiciable à la concurrence qu'une entreprise d'édition »* (de disques, de livres, de films) trouve dans sa participation au capital d'une télévision *« un moyen d'écouler sa production et d'écarter les entreprises concurrentes »*, notait le sénateur.

A la tribune du Sénat, M. Léotard a accepté la création de l'observatoire du marché publicitaire. Il a précisé que la durée maximale de l'écran publicitaire inséré au milieu d'un film ne durera pas plus de six minutes. Cette disposition figurera dans le futur cahier des charges de TF 1, ainsi que dans le décret concernant l'ensemble des services de communication audiovisuelle. Enfin M. Léotard a donné des assurances concernant l'avenir du service public : la redevance rentre mieux que prévu, le manque à gagner ne devrait pas dépasser 200 millions cette année. Parallèlement, le plafonnement des recettes publicitaires sera calculé en francs constants et non en francs courants.

P.-A. G.



Politique

A l'Assemblée nationale

Le nouvel équilibre entre recettes et dépenses au menu de la discussion budgétaire

Quatre semaines durant, les députés épluchent les prévisions de dépenses de l'Etat, ministère par ministère. On entend alors à l'Assemblée nationale de longues litanies savamment mises à profit par les députés pour faire entendre les récriminations d'une partie de leur électorat. C'est aussi l'occasion pour de nombreux membres du gouvernement de monter, une fois l'an, à la tribune du Palais Bourbon.

Les choix économiques essentiels ont été faits lors de la discussion de la première partie de la loi de finances (recettes de l'Etat) qui a été approuvée le samedi 18 octobre. Comme prévu, le gouvernement est resté ferme face aux demandes des «barristes» : il n'y aura pas d'incitation fiscale à l'investissement. En revanche, M. Edouard Balladur n'a pu rester insensible aux souhaits des giscardiens : les charges des entreprises ont été plus réduites que prévu initialement. Principal geste en faveur des entreprises, la certitude qu'au 1er novembre 1987 elles pourront récupérer la TVA sur les communications téléphoniques n'a que des incidences comptables mais ne modifie pas les résultats finaux du budget annexe des PTT. Pour ce faire, l'Etat devra réduire son prélèvement sur les «bénéfices» de la direction générale des télécommunications. De même l'accélération de la suppression de la taxe sur les frais généraux et la réduction des taxes sur le fioul lourd et le gaz industriel entraînent une diminution des recettes de l'Etat. Pour éviter que ne se creuse le déficit, il a fallu trouver d'autres rentrées fiscales. Aussi, plusieurs modifications ont été apportées par rapport au projet du budget présenté par le ministre d'Etat (*le Monde* du 17 septembre).

La TVA sur le matériel pornographique a été portée au taux maximum (*33,3%*), ce qui rapportera 80 millions de francs. Le montant minimum des frais de poursuites passera au 15 janvier 1987 de 50 francs à 100 francs (rapport : 30 millions de francs). A la même date, le timbre sur les cartes de séjour des étrangers passera de 120 francs à 160 francs (rapport : 18 millions de francs) et le certificat de résidence des Algériens devra être muni du même timbre que la carte d'identité (rapport : 12 millions de francs). L'instauration des visas permettra d'augmenter les droits des chancelleries de 230 millions de francs.

Finalement, l'impôt sur le revenu des personnes physiques rapportera 10 millions de francs de plus que prévu. L'impôt sur les sociétés, 200 millions de francs de moins du fait de la modification du calcul de la provision pour congés payés. La taxe sur les salaires, 115 millions de francs de moins après la création de la TVA aux télécommunications. La taxe sur les frais généraux, 350 millions de francs de moins puisque sa disparition progressive a été accélérée. *Les donations-partages*, 7 millions de francs de moins, à cause de leur rétablissement le 1er décembre 1986 et non le 1er janvier 1987. La taxe intérieure sur les produits pétroliers rapportera 578 millions de francs de moins puisqu'elle sera réduite plus rapidement que prévu ; en conséquence, les autres droits pétroliers diminueront aussi de 17 millions de francs. Pour compenser la création de la TVA sur les télécommunications, le versement des PTT au budget général diminuera de 285 millions de francs.

En revanche, le produit des droits de timbres augmentera de 70 millions de francs ; celui de la publicité foncière de 3 millions de francs et *celui sur les contrats de transports* de 70 millions de francs, pour compenser en partie l'aménagement de la provision pour congés payés. Les droits sur les alcools augmenteront de 150 millions de francs en « gage » partiel de la diminution des frais généraux. Les droits sur la fabrication d'alcools seront de 5 millions de francs plus élevés que prévu. Le produit des pénalités pour infractions sur les prix augmentera de 40 millions de francs.

La création de la TVA aux télécommunications et son augmentation sur la pornographie rapporteront 455 millions de francs. Enfin, les taxes demandées aux solliciteurs ou aux titulaires d'autorisation d'émission de radio ou de télévision, *rapporteront* 200 millions de francs.

Globalement, les recettes augmentent d'un côté de 1 233 millions de *francs mais diminuent* d'un autre de 1 552 millions, ce qui accroît le déficit de 319 millions. Ce chiffre devrait grossir encore légèrement puisqu'il est de tradition que le gouvernement accorde quelques menues augmentations de dépenses à ses amis fidèles lors de la discussion des crédits de certains ministères.

Th. B.

Mer : le gouvernement veut faire de la France le «pivot de l'Europe bleue»

L'Assemblée nationale a *adopté mardi le budget* 1987 de la mer. D'un montant de 5554,1 millions de francs, il représente 0,48 % du budget général. Il marque, en outre, une progression de 2,5 % par rapport au budget 1986.

« Réaliste et courageux » pour la *majorité*, *« dogmatique et complaisant »* pour l'opposition, le projet de budget présenté par le secrétaire *d'Etat* à la *mer*, **M. Ambroise Guellec**, n'a suscité le consensus que sur un thème : l'indispensable coup de pouce financier à donner à la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), dont cinq membres bénévoles sont morts en mer cet été. La subvention de la SNSM a donc été portée de 6,5 millions de francs à 8,5 millions de francs. Pour le reste, les députés du littoral présents dans l'hémicycle sont restés sur leurs positions. Le volume des crédits de la mer, comme les choix réalisés par M. Guellec, ont été vigoureusement critiqués par **M. Jean Lacombe** (PS, Hérault), rapporteur pour avis de la commission de la production et **M. Louis Le Pensec** (PS, Finistère), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères.

Pour M. Lacombe, le budget 1987 *« ne permettra pas de faire face aux défis de l'avenir »*. Le député de l'Hérault a estimé que, *compte tenu de la rebudgétisation* du Fonds spécial des grands travaux (FSGT), ce budget était *« en régression de 8,4 % »*. Quant à M. Le Pensec, qui a limité son intervention aux dossiers de la marine marchande et de la pêche, il a affirmé que la politique du gouvernement souffrait d'une *« triple insuffisance »* : faiblesse des moyens financiers, absence de conception globale et mauvaise prise en compte de la dimension internationale de l'activité maritime. Le pavillon «Kerguelen» qui permet aux navires français immatriculés dans l'île d'employer 75 % de marins étrangers a été également vivement contesté par le PS et le PCF. **M. Roland Leroy** (PC, Seine-Maritime) y voit une façon *«de légaliser le sabordage de la flotte de commerce française»*.

Tout en affirmant ne pas vouloir se livrer à un *«réquisitoire»* contre la politique menée par la gauche de 1981 à 1986, M. Guellec a expliqué que la marine marchande avait, en cinq ans, perdu 25 % de ses navires, que les coûts d'exploitation portuaire avaient augmenté, tandis que le trafic des ports français stagnait. C'est dans ce contexte difficile que le secrétaire d'Etat à la mer a expliqué avoir voulu inscrire son budget 1987, *et notamment son «plan* marine marchande». Ce plan prévoit notamment une aide sectorielle de 150 millions de francs pour la première année, destinée à la flotte de commerce, et soutient l'investissement pour les pêches et l'activité portuaire. *«La France a vocation à devenir le pivot de l'Europe bleue»*, a souligné M. Guellec. *«Les choses bougent»*, s'est félicité pour sa part **M. Antoine Ruffenacht** (RPR, Seine-Maritime), rapporteur spécial de la commission des finances, en estimant que le gouvernement avait choisi la voie *«de la remise en cause des idées reçues et de certains avantages acquis»*.

Le PS a reconnu, de son côté, que ce plan, globalement négatif, comportait toutefois *«certaines mesures positives»*, parmi lesquelles le dégrèvement de 66 % de la taxe professionnelle acquittée par les compagnies.

Par ailleurs, à propos de l'abandon en mai dernier de la construction d'un gigantesque phare au large d'Ouessant, *M. Guellec a justifié* ce choix par le souci du gouvernement de ne pas se trouver, à terme, face à un *«Villette maritime»*.

P. S.

Commerce, artisanat et services : une modeste ambition

Le budget du commerce, de l'artisanat *et des services a été* adopté mardi 21 octobre à l'Assemblée nationale. D'un *montant global de 642,9 millions* de francs, ce budget marque un recul de 0,4 point de pourcentage par rapport à celui de *1986*. Sa part dans le budget général de la nation est de 0,05 %.

Comme chaque année, les députés ont rappelé que la faible part prise par ce département dans le budget général ne devait pas faire oublier l'importance économique du secteur qu'il recouvre *« un million huit cent quarante mille entreprises et sept millions d'emplois »*, a souligné **M. Jean-Paul Charié** (RPR, Loiret). Le rapporteur de la commission de la production et des échanges a reconnu que ce budget est *« modeste »*, mais *« conforme à sa vocation libérale »*, les dépenses de fonctionnement diminuant. Trop *« modeste »* au goût de l'opposition, ce budget n'a pas reçu son assentiment. Le rapporteur spécial de la commission des finances, **M. Jean-Louis Dumont** (PR, *Meuse »*, a trouvé pour sa part curieux qu'un ministère qui avait étendu, après le 16 mars, ses compétences aux services, ne se voit pas pour autant doté de *« moyens nouveaux »*. *« Vous vous contentez d'afficher une ambition, sans pour autant dégager de moyens supplémentaires »*, a-t-il ironisé. Le député socialiste a également regretté que les crédits de formation de l'apprentissage aient diminué, alors que *« l'artisanat est une des cartes à jouer pour l'emploi »*.

Si le ministre délégué chargé du *commerce*, de l'artisanat et des services, *M. Georges Chavanes*, n'a pas contesté cette dernière affirmation, il a en revanche affirmé que *« la rénovation de l'apprentissage »* est, *« en accord avec MM. Séguin et Monory »*, l'une de ses priorités. *« Je suis entré en politique pour me battre pour l'emploi »*, a déclaré le ministre à la tribune, soulignant au passage l'importance actuelle des petites et moyennes entreprises de son secteur – *« trop souvent mal comprises ou laissées pour compte »* – dans la lutte pour l'emploi. M. Chavanes a rappelé outre que son budget s'articule autour de quatre axes : la *formation* et l'adaptation aux nouvelles technologies, l'investissement et la modernisation, les *mutations* et l'action rurale, l'équité fiscale et sociale.

Chaud défenseur des *« usines à la campagne »*, le *ministre a expliqué* que la politique du gouvernement s'attache, *« en libérant les entreprises d'inutiles contraintes »*, à créer un *« climat favorable »* plutôt qu'à jouer sur le clavier des aides et subventions.

Le débat, désormais traditionnel, petit commerce/grande surface a également eu lieu. M. Chavanes a accusé le précédent gouvernement d'avoir approuvé massivement, avant les élections, l'implantation de grandes surfaces. Quant à *M. Charié*, il s'est livré à une attaque en règle contre les grandes surfaces qui *« écrasent les petits commerçants mais pas les prix »*. Le ministre du commerce a également rappelé que l'ordonnance *sur la concurrence* serait prochainement déposée sur le bureau du Conseil d'Etat, afin *notamment de subtituer « le marché à l'administration »*.

Enfin, un amendement déposé par *MM. Alphandéry* (UDF, Maine-et-Loire) et *Jean-Paul Charié*, faisant passé de 398 F à 404 F la taxe parafiscale perçue auprès des artisans par les chambres de métiers pour financer leurs actions de formation et d'information, a été adopté, faisant tomber un amendement pourtant adopté à l'unanimité par la commission des finances et qui portait cette taxe à 400 F. La différence est mince, mais le résultat est une augmentation des prélèvements obligatoires pour les artisans.

P. S.

Le redécoupage électoral en deuxième lecture

Eternel 49-3

M. Jacques Chirac devrait user, le mercredi 22 octobre, de son arme favorite : l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. La majorité ne veut pas prendre le moindre risque pour la deuxième lecture, à l'Assemblée, du projet de loi découpant les nouvelles circonscriptions électorales.

La grogne continue à régner parmi les membres du RPR et de l'UDF qui s'estiment maltraités par le projet de M. Pasqua. D'autant que, contrairement aux espoirs de certains, la commission mixte paritaire – réunissant députés et sénateurs – mardi, a décidé de ne proposer aucune modification au texte *gouvernemental qui lui-même* reprend, à la virgule près, le contenu de l'ordonnance que M. François Mitterrand a refusé de signer. Malgré les pressions auxquelles ils ont été soumis jusqu'au bout, les chefs des partis de la majorité ont estimé qu'il y avait plus d'inconvénients que d'avantages à modifier le découpage qu'ils ont eu déjà tellement de mal à mettre au point. *Tant pis pour* les aigreurs de certains de leurs amis, il ne faut pas fournir des arguments au Conseil constitutionnel en s'éloignant encore plus des avis de la « commission des sages » et du Conseil d'Etat ; il ne faut pas donner l'impression de se «venger» du refus présidentiel, malgré les menaces proférées avant que le chef de l'Etat n'annonce sa décision.

Reste à faire avaliser cette attitude par le Parlement. Le Sénat ne devrait pas créer de difficultés. L'Assemblée nationale théoriquement pas beaucoup plus, la procédure de débat après commission mixte paritaire limitant les possibilités de discussions. Mathématiquement, la majorité dispose d'une solide avance. Avec l'appui des deux dissidents du Front national, elle dispose d'un potentiel de 293 voix, alors que les socialistes, les communistes et l'extrême droite n'en ont ensemble que 282. Il faudrait donc plus de 11 abstentions à droite, si aucun de ses membres ne vote avec l'opposition (ce qui n'est guère vraisemblable) pour *que le projet soit* repoussé. Cela fait beaucoup.

Pour aller vite, M. Jacques Toubon *était partisan de prendre le risque*, qu'il juge nul, et de laisser la discussion suivre son cours normal comme ce fut le cas lorsque revint en deuxième lecture le projet d'ordonnance refusé – mais, lui, modifié – sur les conditions de la privatisation. M. Pierre Messmer était d'un avis différent : *« il faut utiliser à tous les stades du débat la même procédure ; puisque la CMP a refusé toutes modifications au découpage, il n'y a plus la possibilité de discuter de celui-ci, et sur le principe tout a été dit. »*

Ne prendre aucun risque

Le raisonnement de M. Jean-Claude Gaudin est différent mais il aboutit au même résultat : *« Nous ne devons prendre aucun risque. »* Lui, qui jusqu'alors s'était porté garant du vote unanime de ses troupes, tire maintenant les leçons de l' « affaire Stasi ». D'autant que trois députés de la majorité ont déjà gardé, pardevers eux : leurs «clefs» qui permettent à leurs amis de voter pour eux (MM. Jean-François Deniau (UDF, Cher), Hector Rolland (RPR, Allier) et Jean Briane (UDF, Aveyron).

En fait, même si son projet est adopté, la majorité ne veut pas que l'on puisse constater que certains des *siens* y *sont opposés*. Les élus sont revenus impressionnés de l'impact sur leurs électeurs de l'incident de la présidence de la commission des affaires étrangères. Ils ne veulent pas d'un nouvel incident.

Les arguments de MM. Gaudin et Messmer ont, semble-t-il, convaincu le premier ministre, dont plusieurs collaborateurs partageaient plutôt l'analyse de M. Toubon, au cours du déjeuner du mardi réunissant les chefs de la majorité. Si le gouvernement engage sa responsabilité mercredi après-midi, les socialistes déposeront alors une motion de censure *qui sera débattue* vendredi. Son rejet entraînera approbation du découpage. M. Jacques Chirac s'en *aura pourtant pas fini*. Il lui faudra encore subir l'épreuve du Conseil constitutionnel, que le PS s'apprête *à saisir*. Quelques *membres* de la *majorité*, au courant du dossier, sont déjà fort inquiets.

THIERRY BRÉHIER.

Conflit politique au sein de l'hebdomadaire communiste

« Révolution » remis au pas ?

L'hebdomadaire communiste *Révolution* est-il dans le collimateur? Des journalistes et des responsables du parti ont une forte propension à le penser. Ils suggèrent que Gérard Streiff, nouveau rédacteur en chef adjoint de *Révolution* (*le Monde* du 8 octobre), a été désigné à ce poste par la direction du PC pour remettre l'hebdomadaire, travaillé par des contradictions, dans *« la ligne »*. *« L'équipe Marchais lui a donné pour mandat de liquider les liquidateurs »*, affirme un membre du sérail. Ces « liquidateurs » sont les journalistes qui ont signé, avant l'été, un appel public pour l'organisation d'un congrès extraordinaire du parti ou ceux qui manifesteraient quelques états d'âme. En toile de fond, c'est la direction même de l'hebdomadaire qui serait en jeu.

Un conflit a d'ailleurs éclaté le 1er octobre au cours d'une réunion de rédaction, le lendemain donc de la dernière session du comité central. Les maîtres mots de cette session avaient été, selon la direction du PCF, *« union »* et *« rassemblement »*, M. Guy Hermier, directeur de l'hebdomadaire et membre du bureau politique, préférant pour sa part le terme d'*« ouverture »*, titre de son éditorial sur cette réunion du « parlement communiste ». M. Streiff se serait opposé à ce que la rencontre Reagan-Gorbatchev soit « couverte » par Bernard Umbrecht, signataire de l'« Appel des 3000 » pour un vingt-sixième congrès.

M. Streiff, membre du comité central depuis 1979 *et ancien secrétaire* de Jean Kanapa à la section de politique extérieure du PCF, n'obtint *pas gain de cause*.

Mais une réunion récente qui regroupait MM. Marchais, Hermier et Streiff *aurait tourné* à l'avantage de ce dernier. Pour certains journalistes, le règlement de ce conflit préfigure une *« normalisation »* de l'hebdomadaire, chargé de retranscrire uniquement la ligne définie par le comité central *sans laisser* place aux débats qui agitent les communistes.

OLIVIER BIFFAUD.

Le rôle de M. Foccart auprès de M. Chirac

« Le sphinx parle »

M. Jacques Foccart sort de l'ombre. A soixante-treize ans, l'ancien secrétaire général à la présidence de la République pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, au côté du général de Gaulle puis de Georges Pompidou, est devenu le conseiller *et émissaire de moins en* moins officieux, de plus en plus officiel du premier ministre pour l'Afrique *et* les DOM.

Mise en avant lors du voyage de M. Jacques Chirac en Nouvelle-*Calédonie, au mois d'août dernier*, sa présence auprès du chef du gouvernement avait été présentée aux dirigeants du RPR calédonien comme un signe de l'orientation de la politique suivie dans ce territoire et de l'attention qui lui est accordée à l'Hôtel Matignon. Durant le voyage du premier ministre dans l'océan Indien, du 17 au 21 octobre, la présence de M. Foccart a été soulignée à plusieurs reprises par M. Chirac comme une marque de continuité dans la tradition gaulliste de défense de la présence française *« aux quatre coins du monde »*.

Le nom de M. Foccart, qui avait quitté les palais officiels à la mort de *Georges Pompidou*, était *synonyme* de diplomatie parallèle, de services et réseaux secrets, d'organisation occulte – le Service d'action civique (SAC) – au sein du mouvement gaulliste. Ami de M. Chirac, resté en relation avec lui depuis 1974, membre du comité central du RPR depuis 1976, M. Foccart assure, à présent, le contact entre le premier ministre et les chefs d'Etat africains.

Lors de son retour à l'Hôtel Matignon, en mars dernier, M. Chirac a tiré M. Foccart d'une semi-retraite – six mois de travail, six mois de repos – pour qu'il prépare et accompagne, avec le titre officiel de conseiller du premier ministre, l'intervention de celui-ci dans ce secteur sensible du « domaine *réservé* » *présidentiel* qu'est la politique africaine. Entouré de quatre collaborateurs, M. Foccart *a l'œil à tout* dans un domaine qui est, ainsi, distinct de celui du conseiller du premier ministre pour les affaires diplomatiques, *M. François* Bujon de l'Estang.

La présence de M. Foccart est importante pour au moins deux raisons. *La première* est que, traditionnellement, sous la Ve République, les affaires africaines sont du ressort du président de la République, avec lequel les chefs d'Etat africains tiennent à avoir une relation directe et personnelle. La seconde est que M. Mitterrand a lui-même, depuis trente ans et plus, de tels rapports avec nombre de dirigeants africains qu'il connaît bien. Il fallait donc à *M. Chirac un conseiller de poids pour* équilibrer le rôle de l'Elysée et éviter que l'Hôtel Matignon ne soit marginalisé *dans ce domaine*.

Voici, à présent, *que* M. Foccart est invité à remplir sa fonction plus ouvertement. *Par deux fois, pendant* le voyage de M. Chirac à la Réunion, à Mayotte, à Moroni et à Djibouti, les journalistes *qui accompagnaient le* premier ministre ont bénéficié de « briefings » de son conseiller.

La surprise provoquée par son arrivée dans la partie de l'avion occupée par les journalistes, *entre Saint-Denis et Djibouti, a fait sourire* M. Foccart. *« Le sphinx parle ! »* a-t-il lancé. Alerte, affable, écoutant avec attention les questions *qui lui étaient* posées, l'ancien conseiller de l'Union française, ancien secrétaire général de la *Communauté, a* évoqué ses rapports personnels avec le président djiboutien, auquel le premier ministre allait rendre visite, M. Hassan Gouled.

Interrogé sur le départ de l'Elysée de M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour l'Afrique, M. Foccart a exprimé son *« regret »*. Ses rapports avec M. Penne étaient très bons, a-t-il dit, la politique africaine de la gauche ayant pris, après le départ de M. Jean-Pierre Cot du ministère de la coopération, en décembre 1982, une orientation pas très différente de celle du gouvernement actuel.

De son voyage, fin septembre, dans plusieurs capitales africaines – voyage annoncé officiellement par l'Hôtel Matignon, ce qui était nouveau, – M. Foccart a rapporté la conviction que la zone la plus dangereuse est, encore une fois, le Tchad. Il estime que le colonel Kadhafi tente d'attirer M. Hissène Habré et, par voie de conséquence, la France, dans un piège en l'incitant à tenter de reprendre dans le nord du pays.

Le sommet franco-africain de Lomé, à la mi-novembre, auquel M. Chirac assistera, devrait se dérouler, selon M. Foccart, dans le meilleur esprit de cohabitation. Un sommet en évoque un autre, celui de Bujumbura, au cœur de l'affaire Carrefour du développement... M. Foccart assure qu'il ne se mêle en rien de ce dossier et, même, qu'il l'a découvert dans la presse...

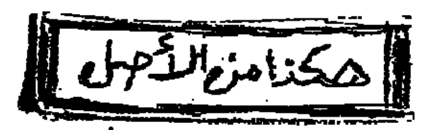
PATRICK JARREAU.

● **M. Chevènement et la candidature de M. Rocard.** – M. Michel Rocard *« peut être le candidat du PS »* lors de la prochaine élection présidentielle, mais il *« doit jouer le jeu normal des institutions du PS »*, estime M. Jean-Pierre Chevènement, dans une interview publiée, le mercredi 22 octobre, par *Ouest-France*. *« Tout candidat qui prétend être le candidat du PS doit accepter, par avance, ses règles ou, alors, il ne faut pas qu'il se présente comme socialiste »*, a précisé le chef de file de Socialime et République (ex-CERES). Il est nécessaire, selon lui, de respecter ces modalités, *« car l'unité du Parti socialiste a une importance déterminante si nous voulons gagner face à la droite »*. A propos de l'attitude de M. Rocard, l'ancien ministre de l'éducation nationale a indiqué : *« Ce n'est pas à moi de lever l'ambiguïté, mais à celui qui l'entretient »*. M. Chevènement, qui se définit *« par rapport à un projet pour la France, non par rapport à M. Michel Rocard »* qu'il juge *« sympathique »*, a, d'autre part, précisé qu'il *« ne discerne pas le projet »* du député des Yvelines et ajoute : *« Qui donc pourrait prôner la lourdeur bureaucratique ou défendre les injustices qu'engendre le dogmatisme libéral ? »*

● **PRÉCISION.** – L'article de Claude Manceron, « 89.89 », sur le *bicentenaire de la Révolution française*, publié dans *le Monde* du 8 octobre, avait déjà paru, sous une forme légèrement différente, sans, bien entendu, que nous le sachions, dans le numéro 16 de *Spécial Options*, revue trimestrielle éditée par l'Union générale des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise CGT, le 12 septembre dernier. L'auteur, consulté, nous a dit l'avoir oublié.

● **RECTIFICATIF.** – *Une erreur* s'est glissée dans les résultats de l'élection cantonale partielle de Sumène (Gard), *que nous avons* publiés dans *le Monde* du 21 octobre. Nous avons attribué à M. Léandre Danjou (div. d.) 134 suffrages, alors qu'il en a recueilli, en réalité, 341.





Politique

Président de la Fédération des villes jumelées

M. Mauroy mène campagne... en URSS

KHARKOV
de notre envoyé spécial

Pour sa troisième visite dans la grande cité industrielle de l'Ukraine, jumelée à sa ville, M. Pierre Mauroy a eu droit au programme des hôtes de marque : dépôt de gerbe au monument élevé à la mémoire des 120 000 habitants de Kharkov, morts pendant l'occupation allemande ; traversée d'un ensemble de 40 000 logements « modernes », du type « tours » et « barres » des années 60 ; descente dans le métro, tout de marbre vêtu — *« A Lille, il n'y a pas de marbre, mais pas de pilote non plus, car c'est entièrement automatisé »*, explique l'ancien premier ministre, qui ne manque jamais une occasion de promouvoir le système VAL retenu par sa ville.

Nouvelle gerbe au pied de la statue de Lénine, qui trône sur la grande place, en face de l'immeuble massif du Parti communiste de l'Ukraine — Kharkov a été capitale de la République pendant la guerre civile et même au-delà, jusqu'en 1934. Arrêt-photo devant le monument dressé à la mémoire du poète ukrainien Tarass Chevtchenko — *« Les hitlériens l'ont épargné pour flatter le sentiment national ukrainien »*, explique le maire de Kharkov. Cette journée du 15 octobre se terminera par une visite de l'usine Turboatom, qui fabrique les turbines des centrales électriques, une conférence de presse au siège des journaux de la ville... et un concert d'orgue à l'église — désaffectée — de l'Assomption, où un jeune prodige joue des morceaux choisis de Messiaen, Saint-Saëns et Dupré.

Fabius, Rocard Jospin et les autres

Mais qu'est-ce qui fait ainsi courir un ancien premier ministre français dans l'Ukraine profonde ? Certes, les villes de Lille et de Kharkov sont jumelées. Il est donc normal que leurs maires se rencontrent. D'autant que M. Mauroy préside, depuis deux ans, aux destinées de la Fédération mondiale des villes jumelées (1) et qu'il entend bien, maintenant qu'il est déchargé de toute tâche gouvernementale, utiliser à fond cette carte pour se donner une image « internationale », pour ne pas dire « présidentiable »...

Pendant sa semaine en URSS, du 8 au 16 octobre, on l'aura donc vu présider pendant trois jours à Kiev, la Trente et unième session des villes jumelées — un parterre d'élus, de ministres et de hauts fonctionnaires d'une soixantaine de pays. Il a pris la parole à Leningrad, à la conférence des villes jumelées, organisée conjointement par les associations France-URSS et URSS-France.

Et, à Moscou, il a eu un long entretien avec un membre du bureau politique, M. Aliev, puis a été reçu, à deux reprises, par M. Zagladine, l'un des responsables du département international du Comité central. Bien sûr, il aurait aimé rencontrer aussi M. Gorbatchev, mais celui-ci était pris par le sommet de Reykjavik. Quant à une éventuelle conférence de presse à Moscou, il devenait périlleux de l'organiser, en l'absence de journaliste français en poste dans la capitale, car les autorités soviétiques les avait invités en Afghanistan la veille même de l'arrivée de l'ancien premier ministre.

M. Mauroy se défend de tout opportunisme. *« La politique étrangère m'a toujours intéressé*, souligne-t-il. *Je suis le premier ministre qui a le plus voyagé jusqu'à présent. J'ai même reçu Alfonsin à Matignon lorsque l'Elysée ne croyait pas à son élection... »* L'ancien premier ministre critiquerait-il le président de la République ? Non, bien sûr. M. Mauroy estime même que *« M. Mitterrand a très bien joué pendant ces six premiers mois de cohabitation »*. A commencer par le choix de Jacques Chirac, qu'il avait lui-même préconisé au chef de l'Etat de préférence à M. Chaban-Delmas. *« Avec Chaban, on aurait eu des socialistes ici et là, dans les ministères techniques. Ç'aurait été un méli-mélo où tout le monde aurait été perdant. Avec Chirac, c'est clair. On a un gouvernement de droite, réactionnaire. On peut donc s'y opposer résolument. »* La seule chose que M. Mauroy n'aurait pas faite à la place du président, c'est de partir pour l'Indonésie en pleine offensive terroriste. *« Mais il avait sans doute ses raisons... »*, ajoute-t-il avec un mélange de compassion et d'admiration.

M. Mauroy n'est pas tombé dans le panneau tendu par les agences de presse, et notamment pas Tass, affirmant que M. Mitterrand ne se représenterait pas en 1988. *« Il sera candidat le moment venu, s'il a des chances »*, a-t-il affirmé, sans même étudier le texte des déclarations présidentielles. Les jeunes loups devront donc attendre, à commencer par son successeur à Matignon. *« Fabius n'est devenu socialiste que par la tête*, observe-t-il. *Il lui manque les tripes. Le modernisme, c'est bien joli, mais ça ne suffit pas pour être socialiste. »* M. Mauroy est plus indulgent pour Michel Rocard qui, *« lui, est socialiste »*. Mais le maire de Conflans-Sainte-Honorine est *« un marginal »*. Quant au premier secrétaire, Lionel Jospin, le maire de Lille l'écarte d'emblée. *« Avec lui, on ne sait plus où on en est*, dit-il avec commisération. *Au point qu'on voit Joxe sortir du bois... »* Mais *« Joxe n'a aucun charisme dans le parti. Il fait peur à beaucoup »*, coupe le sénateur Robert Pontillon, qui accompagnait M. Mauroy à Kiev.

Ne reste donc plus, comme candidat crédible, que le jovial Pierre Mauroy, socle du socialisme français. Inscrit au parti *« depuis 1946 »* (à l'âge de dix-huit ans), champion de l'unité de la gauche, seul capable de diriger un gouvernement avec des ministres communistes tout en renvoyant quarante-sept diplomates soviétiques dans leur pays, M. Mauroy se jugé incontournable à la tête de son courant B. Les Soviétiques ont fait mine de le croire.

ROGER CANS.

(1) FMVJ, Cités unies, 2, rue de Logelbach, 75017 Paris.

POINT DE VUE

Avant le congrès du MRG

Mobiliser, rassembler, convaincre

par Michel Crépeau
président d'honneur du MRG
ancien ministre

CHACUN sent bien ce que la cohabitation a d'instable. De part et d'autre, on sait bien qu'il faudra en découdre. Et qu'à la fin du compte le camp le plus apte à MOBILISER, RASSEMBLER et CONVAINCRE, gagnera.

∴

Mobiliser son propre électorat est la première des nécessités. Pour ce qui est des hommes, la gauche dispose d'un dirigeant incontesté et rassembleur en la personne de François Mitterrand. A droite, au contraire, le temps des élections sera celui des assassins. Mais les chances de la gauche seront d'autant plus grandes qu'elle saura mener le combat des idées.

Une révolution culturelle a été accomplie en France entre 1981 et 1986. Rôle de l'entreprise dans la société, prise de conscience des réalités internationales, importance de la gestion, impératifs de la modernité : tout cela est un très grand service que nous avons rendu à la France. Mais ce faisant, nous n'avons pu tenir à l'électorat de gauche le langage que les grands partis l'avaient habituée à entendre.

Cela explique, en partie, qu'aux législatives de 1986 le PS ait enregistré son record historique et la gauche son résultat le plus faible depuis vingt ans. Cette constatation doit être au centre de nos réflexions pour l'avenir.

Il faut le faire en conservant les acquis de la modernité. Mais en rappelant avec d'autant plus d'intransigeance et de force les idéaux et les principes qui sont les nôtres. On ne mobilise pas un électorat sur les discours et les principes du camp adverse. L'expérience du gouvernement, la crédibilité que nous avons acquise sur notre aptitude à gérer, voire les contraintes de la cohabitation, ne doivent pas être des éteignoirs, mais des armes au service de nos propres idéaux.

C'est autour d'eux qu'il est urgent de mobiliser à nouveau les Français si nous voulons sortir de l'impasse dont témoignent toutes les élections postérieures à 1981.

∴

Pour gagner il faut aussi rassembler. Nul ne le contestera, à part quelques radicaux d'ancienne époque, aujourd'hui égarés. La bipolarisation de la vie politique est un fait incontournable. Qu'on puisse le regretter ne change rien à l'affaire.

Autrement dit, toute nouvelle victoire de la gauche me paraît passer par une ouverture, un élargissement et surtout une profonde transformation du Parti socialiste.

Cela appartient, bien sûr, au premier chef et en tout premier lieu aux socialistes eux-mêmes. Mais cela est aussi le devoir de ceux qui, en dehors, mais aux côtés du PS, souhaitent la réélection de François Mitterrand et le retour au pouvoir de la gauche.

On trouve dans la gauche trop de familles diverses pour s'intégrer dans une structure rigide. En d'autres termes, il n'y a pas d'autres moyens de rassembler l'ensemble des forces qui sont les nôtres que la mise en place progressive d'une structure, fondée non sur l'esprit de boutique — où qu'il soit, — mais sur une audacieuse modernité.

Essayant de parler le langage des informaticiens, je dirais qu'il faut réfléchir à la mise en place d'un ordinateur central qui serait un nouveau parti socialiste ou social-démocrate. Il serait directement rattaché à des périphériques constitués des familles naturelles de la gauche telles que l'on sait bien qu'elles sont, à l'intérieur et en dehors du Parti socialiste.

Ainsi disposerait-on, pour l'avenir, d'un outil efficace et souple qui permettrait de faire travailler l'imagination dans les périphériques et d'en assurer la synthèse en rassemblant les moyens dans l'ordinateur central.

N'est-ce pas ce qui se passe déjà un peu avec l'organisation de courants internes ou externes au PS. N'est-ce pas comme cela que fonctionnent les partis américains ?

Si mobiliser et rassembler sont les conditions premières du redressement, tout cela ne serait rien si nous ne parvenions en même temps à convaincre.

C'est pourtant bien simple : il suffit de parler franchement aux gens des problèmes qui les intéressent.

Pourquoi Harlem Désir mobilise-t-il les masses contre le racisme mieux que les partis de gauche : parce que le racisme est un vrai problème et parce qu'il parle la langue de tout le monde. *« Touche pas à mon pote »*, c'est plus parlant que LDH ou LICRA.

On pourrait comme cela continuer bien longtemps. Mais il ne sert à rien d'être méchant. Si ce n'est pour rappeler cette évidence que la meilleure chance de la gauche est de redevenir populaire, c'est-à-dire près des gens.

C'est sur l'emploi et la sécurité que les prochaines échéances vont se jouer. Des problèmes assurément difficiles qui témoignent de la double guerre qui nous est imposée : guerre économique et guerre des nerfs.

La droite pense les gagner par un rideau de fumée qu'il devrait être facile de dissiper en rappelant davantage ce que nous avons fait et ce que nous voulons faire.

Après tout, l'Amérique de Reagan est peut-être un modèle pour la droite, avec son cortège de misère.

Le New Deal de Roosevelt en est un autre dont je me sens plus proche.

Même si les temps ont changé, n'est-il pas temps, grand temps, de reparler de planification, d'aménagement du territoire, de grands travaux autant que de petits boulots, d'avancée sérieuse dans la construction de l'Europe et de l'intervention intelligente des pouvoirs publics dans l'évolution de la société ?

Avant de reparler d'élections, il faudrait reparler de politique. Si nous voulons être crus, il faut commencer par y croire.

Société

Treize Algériens résidant en France en instance d'expulsion

Treize opposants algériens résidant en France, tous membres du Mouvement démocratique algérien (MDA) de l'ancien président Ahmed Ben Bella, sont actuellement en instance d'expulsion. Séjournant régulièrement en France, parfois depuis vingt ans, mariés pour quelques-uns à des Françaises et âgés pour certains de plus de soixante ans, ils avaient été *interpellés*, dans le cadre d'une opération menée en région parisienne, à Arras et à Lyon sur instruction de la toute nouvelle section antiterroriste du parquet de Paris.

Il s'agit d'une enquête préliminaire, autorisée par le *président du tribunal de Paris et provoquée* par des renseignements fournis par la DST. Des munitions et un chargeur ont été saisis à Arras au domicile d'un des interpellés, condamné à trois mois de détention en flagrant délit, tandis que des cachets pouvant servir à la fabrication de faux documents administratifs étaient saisis à Pontoise au domicile d'un couple. En revanche, aucun élément matériel n'a pu être retenu contre les autres personnes arrêtées.

Cette opération est selon M. Ben Bella, *« le résultat d'un accord passé avec le gouvernement algérien »*. C'est, a-t-il ajouté, *« une mesure sordide menée en accord avec Alger pour étouffer la voix de l'opposition. Que M. Pandraud produise la preuve que ces gens constituaient une menace pour l'ordre public en France »*. Il a, d'autre part, estimé que les propos du ministre délégué chargé de la sécurité *le qualifiant de « terroriste »* étaient *« une insulte au peuple algérien »*.

Les rafles et le droit

Les lois ne valent que par leur usage. En quelques jours, le gouvernement a voulu prouver l'efficacité de deux d'entre elles, dont les dispositions ont été introduites, le 9 septembre, dans le code pénal et le code de procédure pénale. L'une vise les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, l'autre concerne la lutte antiterroriste. Or, dans ce zèle *démonstratif, il en a brutalement* dévoilé les dangers.

L'expulsion collective de cent un Maliens vers Bamako est dans la logique des nouvelles dispositions *légales. Celles*-ci ont essentiellement substitué l'autorité administrative à l'autorité judiciaire. En d'autres termes, c'est la police qui fait le tri, interpelle les étrangers en situation *irrégulière et – sans débat* public contradictoire, comme c'est le cas dans une enceinte de justice – alimente ainsi les décisions préfectorales d'expulsion.

Or, avec le renfort de la nouvelle loi généralisant les contrôles d'identité, la machine s'engorge rapidement. Les centres de rétention d'étrangers en instance d'expulsion sont surchargés. Faute de leur avoir trouvé, *au bout du délai légal de six* jours, une place dans un avion, ces travailleurs immigrés sont remis en liberté ou envoyés dans le circuit pénitentiaire – criminogène, comme l'on *sait – après une condamnation* sanctionnant l'absence de papiers en règle.

La loi a ainsi créé un terrain favorable aux surenchères dans la mise en œuvre concrète des expulsions. A moins de reconnaître son impuissance au regard de son but proclamé – *mettre fin rapidement à l'immigration* dite *« clandestine »*, – sa logique propre est d'aller au-delà. D'où les charters, de Turcs d'abord, de Maliens ensuite et d'autres devraient suivre. La loi incite donc à ne pas faire dans le détail : il semble que, parmi les Maliens expulsés, certains – *dont l'un marié à une Française des Antilles* – n'étaient pas en situation si irrégulière que M. Pandraud a bien voulu le dire.

Second registre, le terrorisme. La nouvelle loi a pour effet essentiel de *renforcer les pouvoirs du parquet*, symbolisés par la mise en place d'une section antiterroriste à Paris, ayant compétence nationale. Les juges d'instruction sont statutairement indépendants : ils mènent, théoriquement, leurs investigations comme bon leur semble. Les magistrats du parquet, à l'inverse, sont soumis hiérarchiquement au garde des sceaux. En d'autres termes, plus on renforce le parquet, plus l'on a recours à des enquêtes préliminaires – c'est-à-dire sans la désignation d'un juge d'instruction, – plus l'on accroît le pouvoir d'opportunité politique dans la gestion de l'institution judiciaire.

Manipulation politique et diplomatique

L'interpellation d'une vingtaine de militants et sympathisants benbellistes, puis la décision d'expulser treize d'entre eux, sanctionnent *cette évolution. Sur renseignements* de la DST, le parquet a mené *« une enquête préliminaire dans le cadre du terrorisme »*. Le terrorisme, fut introuvable, à deux exceptions près : des munitions et quelques cachets administratifs, qui témoignent plutôt de l'activité d'un mouvement d'opposition à un Etat étranger, en l'occurrence l'Algérie. Quoi qu'elle en ait, la justice a ainsi travaillé sur un renseignement peu fiable, son action n'ayant, au bout du compte, qu'une finalité : rendre plus crédibles les mesures administratives d'expulsion prises, en fin de garde à vue, contre des personnes ne faisant *pas mystère de leurs engagements* politiques, âgées pour certaines de plus de soixante ans et vivant en France depuis plus de vingt ans.

La loi permet ainsi une manipulation politique et diplomatique du judiciaire et du policier. Personne n'est dupe : il s'agit, ici, d'une bonne manière faite au pouvoir algérien, rétif ces derniers temps à aider la France comme il le fit, dans le passé, *en s'entremettant* dans le guêpier libanais. L'ancien président algérien peut, à loisir, rappeler que ce n'est pas son mouvement mais l'Algérie de M. Chadli Benjedid qui a fourni un passeport à Georges Ibrahim Abdellah, le chef présumé des *FARL*. Paradoxe supplémentaire selon *le Canard Enchaîné*, le gouvernement de M. Chirac aurait demandé à... M. Ben Bella de s'entremettre auprès de l'Iran dans *l'affaire des otages*...

Les policiers, notamment ceux de la police judiciaire, renâclent. Ils n'apprécient guère cette multiplication d'opérations sans pertinence pour l'enquête sur les attentats. A plusieurs reprises, depuis le début de septembre, ils furent enjoints par l'autorité judiciaire d'opérer des rafles sans efficacité pour leur mission *théorique* – arrêter des coupables – et aux finalités politiques – quand il ne s'est pas agi de permettre à la DST de recruter des informateurs en faisant pression sur des *étrangers* interpellés (la collaboration ou l'expulsion).

Le droit ne doit pas servir d'alibi à des manœuvres politiques ou diplomatiques. Une telle dérive accroît les risques d'injustice. Certes, les apparences légales sont sauves puisque ces actions sont autorisées *par* les lois nouvelles. Mais n'est-ce pas alors la teneur de ces lois qui est contestable ?

EDWY PLENEL.

● *CHALONS-SUR-MARNE* : **expulsion de quatre ressortissants sénégalais.** – Quatre jeunes ressortissants sénégalais, en situation irrégulière, ont été reconduits de *Châlons-sur-Marne* (*Marne*) à l'*aéroport* d'Orly, dans la matinée du mardi 21 octobre et expulsés vers leur pays d'origine sur arrêté préfectoral. C'est après que le directeur d'un foyer d'hébergement de Châlons-sur-Marne se fut plaint il y a quelques *jours que des étrangers occupaient* à plusieurs certaines chambres qu'une perquisition a été effectuée par la police. Sur les cinq Sénégalais interpellés, quatre ont été retenus et logés dans un hôtel de la ville, en attendant d'être expulsés vers le Sénégal. Le cinquième, porteur d'un visa de trois mois devant expirer prochainement, a été relâché, mais devra quitter le territoire français d'ici quinze jours.

Les tribulations d'Ahmed Ben Bella

Où est le temps où le jeune président de la République algérienne, Ahmed Ben Bella, tout juste libéré des prisons françaises, faisait figure d'espoir du mouvement « progressiste » dans le tiers-monde ? Devenu un « pilier de mosquée », on ne le *voit plus qu'en compagnie de son* épouse, l'ex-journaliste « de gauche » Zohra Selhami, vêtue en toute saison d'une sorte de passe-montagne façon tchador.

Ces apparences qui pourraient n'être que folkloriques recouvrent une réalité politique bien précise : l'ancien chef d'Etat – peu importe que ce soit par conviction ou par tactique – a choisi de monter sur les *ailes du fondamentalisme islamique* pour mieux passer à l'attaque contre le régime d'Alger, décrit dernièrement par M. Ben Bella comme étant *« à l'agonie »*.

Dès mai 1984, par le biais d'une déclaration au quotidien genevois *la Suisse*, l'homme politique algérien, exilé volontaire en Europe occidentale depuis 1981, avait révélé l'existence de son « Mouvement pour la démocratie en Algérie » (MDA), militant notamment pour le « multipartisme ». Autre revirement de celui qui, en Algérie, transforma le Front de libération *nationale* (*FLN*) en un rigide parti unique, toujours en place aujourd'hui.

Le MDA a trouvé des militants au sein du bon million d'Algériens établis dans la Communauté européenne, et principalement en France. Il a bénéficié également de la *sympathie agissante de l'ancien* banquier suisse François Genoud, admirateur du nazisme, et, dit-on dans les milieux policiers français, de l'aide de la Libye kadhafienne voire de l'Iran khomeiniste.

Ces « fréquentations » n'ont pas dissuadé, en décembre 1985, un autre *dirigeant algérien en exil*, le Kabyle Hocine Aït Ahmed, resté modéré, de faire cause commune avec Ahmed Ben Bella contre le gouvernement du président Chadli Bendjedid.

Le principal grief adressé par Paris aux benbellistes – outre que par leur existence même en France, ils compliquent des relations déjà souvent épineuses avec Alger – est d'avoir outrepassé en 1983 les lois de l'hospitalité et même les lois tout court en détenant, dans une villa de Montmorency (Val-d'Oise), alors résidence de M. Ben Bella une petite cache d'armes. Elles étaient destinées, selon l'occupant, à sa *« protection personnelle »*. *Cette découverte* permit en tout cas à la France – à la satisfaction d'Alger – de ne plus tolérer le séjour permanent sur son sol de M. Ben Bella qui, depuis lors, a son port d'attache sur les bords du lac Léman.

La principale manifestation visible du benbellisme dans l'Hexagone demeure le mensuel francophone *El-Badil* (« l'Alternative »), dont le siège est à Montreuil (Seine-Saint-Denis) *et* qui tire à boulets rouges sur la *« dictature d'Alger » et* ses *« amis étrangers »*, mais consacre aussi des pages souvent intelligentes au patrimoine arabe et *islamique*. Les Algériens de France ne sont pas rares qui, quoique sans attirance pour l'« islamo-benbellisme », lisent *El-Badil* pour se changer un peu de l'ultra-conformisme des *organes* algériens diffusés ici.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

JUSTICE

M. Chalandon veut obtenir un vote au Parlement avant la fin de l'année

La privatisation des prisons au pas de charge

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, devait prendre publiquement position contre le projet de privatisation des prisons, ce mercredi 22 octobre, au cours d'un meeting organisé au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) par le Syndicat national des personnels de surveillance (FO), la principale organisation des gardiens de prison. Les grandes manœuvres ont commencé pour ou contre un projet que le garde des sceaux souhaite faire approuver par le Parlement avant la fin de l'année et à propos duquel M. Jean-Claude Gaudin (UDF) a déclaré mardi : *« Je demande à voir... »*

Aux yeux de M. Albin Chalandon, ministre de la justice, il faut, rapidement, 25 000 places de prison supplémentaires. Les établissements pénitentiaires sont surpeuplés : 47 000 détenus en France métropolitaine le 1er octobre pour 32 500 places. Qui plus est, la politique pénale du gouvernement va accroître ce déséquilibre. L'inconvénient, c'est que la construction de chaque nouvelle place de prison coûte 400 000 F. L'Etat ne peut plus, ou plutôt ne veut plus, assumer cette charge. Telles sont les données du problème que M. Chalandon pense pouvoir résoudre en faisant appel au *privé*.

On s'est beaucoup préoccupé, ces temps derniers à la chancellerie, de l'attitude qu'adoptera le Conseil constitutionnel. Diverses études ont été réalisées visant à éviter les foudres de M. Robert Badinter et de ses collègues. Y est-on parvenu ? *L'avant-projet de loi* tient précisément compte des remarques formulées par un cabinet d'avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, la Société civile professionnelle Jean Labbé et Vincent Delaporte. Cette étude confidentielle insiste sur le respect obligé d'un principe à valeur constitutionnelle : *« L'égalité des détenus devant le régime pénitentiaire. »* Pas question, autrement dit, de désavantager les criminels et les délinquants hébergés par le privé par rapport à ceux abrités par le public, ou inversement.

L'avant-projet de loi transmis le 6 octobre par M. Chalandon, *via* le secrétariat général du gouvernement, *à ceux de ses collègues qui* auront leur mot à dire tient compte de cette préoccupation (1). Les entreprises qui emporteront finalement le marché, lit-on dans cet avant-projet, devront *« assurer aux détenus des conditions de vie équivalentes à celles des détenus incarcérés dans les établissements gérés directement par l'Etat »*.

La seconde remarque du cabinet Labbé et Delaporte portait sur un autre principe à valeur constitutionnelle, la règle de la *« continuité du service public »*. L'avant-projet précise à cet égard : *« Toute cessation concertée du service sera interdite »*, ce qui veut dire que les gardiens du privé n'auront pas le droit de grève.

Toujours dans le souci d'amadouer le Conseil constitutionnel, cet avant-projet envisage, sans trancher définitivement la question, la possibilité de confier à des fonctionnaires le soin de gérer les greffes des prisons privées. Les greffes sont le *point de contact des établissements* pénitentiaires avec les tribunaux. Ce sont les greffes, en particulier, qui notifient aux détenus les remises de peine. Il serait délicat de laisser des salariés du *privé s'immiscer*, *même* indirectement, dans un domaine qui touche aux libertés.

Convaincre M. Balladur

L'obstacle constitutionnel ayant été ainsi, espère-t-il, contourné, M. Chalandon doit maintenant convaincre M. Edouard Balladur. Une réunion entre fonctionnaires de la justice et des finances doit avoir lieu jeudi. Rue de Rivoli, on juge excessif le chiffre de 25 000 places que le garde des sceaux souhaite concéder au privé. Car les nouvelles prisons vont coûter cher.

L'Etat devra fournir les terrains, à charge pour le privé de bâtir et de gérer les nouveaux établissements *« pour une durée de dix-huit ans renouvelable »*. Une fois conclus les contrats de concession, l'Etat devra, de plus, verser chaque jour environ 300 francs par détenu aux entreprises choisies. Une somme qu'une des sociétés candidates, le groupe Maison familiale, détaille ainsi : 114 francs pour l'amortissement des bâtiments, 112 francs de frais de personnel et 60 francs pour l'entretien du détenu.

Certes, cela coûtera moins cher à l'Etat que de bâtir et de gérer lui-même 25 000 nouvelles places. Mais la dépense est quand *même* lourde. Les finances préféreraient la limiter à 15 000 places. Peut-être transigera-t-on à 20 000.

Cet arbitrage et quelques autres, *juridiques ceux-là, ayant été opérés*, le projet de loi ira, pour avis, au Conseil d'Etat puis, au pas de charge, devant le Parlement. Le projet de loi a été soigneusement pesé *pour ne pas paraître trop abrupt* aux députés et aux sénateurs. En même temps, le garde des sceaux veut éviter *qu'un texte trop long ne suscite* un débat interminable, générateur de retards.

Ce souci tactique est explicité dans une note interne à la chancellerie où on lit ceci : *« Un texte trop court, limité aux dispositions relevant constitutionnellement de la loi (habilitation à l'usage de la force et des armes, limitation du droit de grève, etc.) aurait certainement un mauvais effet d'affiche compte tenu de sa brutalité. » « Il est sans doute préférable*, ajoute le rédacteur anonyme de cette « note d'arbitrage », *de voir le texte élagué par le Conseil d'Etat, plutôt que de se voir reprocher d'éventuels oublis. En tout état de cause, si le texte devait, à l'issue de son passage devant le Conseil d'Etat, apparaître bref et donc brutal, il resterait possible de se retrancher derrière l'avis de la Haute Assemblée et de transférer les éléments purement pédagogiques de ce texte dans l'exposé des motifs »*.

Le Parlement ayant eu ainsi du grain à moudre – mais pas trop, – un appel d'offres sera lancé aux entreprises intéressées, auxquelles sera soumis un cahier des charges. Celui-ci comporte, dans sa version actuelle, trente-cinq pages, catalogue des obligations que ces entreprises devront respecter, comme sont censés les respecter aujourd'hui les établissements pénitentiaires.

Un front syndical

L'entreprise privée, lit-on entre autres dans ce cahier des charges, *« sert les régimes diététiques prescrits par décision médicale et respecte les alimentations particulières réclamées par les différentes pratiques confessionnelles »*. L'éducation physique doit absolument prohiber *« la pratique de sports de combat tels que boxe, lutte judo »*. Les gardiens du privé devront avoir *« une taille minimum de 1,65 mètre pour les hommes et 1,55 mètre pour les femmes »*. Chaque détenu aura droit à *« au moins une douche hebdomadaire »*, ce qui n'est pas de trop, etc.

La mise au point définitive de ce cahier des charges coïncide avec une intense période de mobilisation et de tractations syndicales. Les gardiens de prison sont contre la privatisation : ceux de Force ouvrière qui devaient tenir meeting mercredi à Fleury-Mérogis ; ceux de la CGT qui ont réuni, lundi 20 octobre, une conférence de presse pour le dire ; et, sans que la liste soit exhaustive, ceux affiliés à la fédération que préside M. Aimé Pastre. Dans une lettre récente aux parlementaires, ceux-là estiment que le projet Chalandon érige *« la médiocrité en système »*.

Ce front syndical n'émeut guère le garde des sceaux qui, en contrepartie de la création d'un système pénitentiaire concurrentiel, serait prêt à offrir aux mécontents le *relèvement* de 20 à 22 % de la prime de sujétion dont ils bénéficient. Cette majoration *alignerait* cette prime, justifiée par les contraintes d'horaires et les risques du métier, sur celle des policiers, vieille revendication syndicale.

Ce *front n'est du reste que* partiellement soudé. Le Syndicat (FO) des personnels de direction, très largement majoritaires chez les fonctionnaires de cette catégorie, est lui, pour la privatisation. Il juge la surpopulation actuelle des prisons trop alarmante pour différer encore la solution.

Il se trouve que, parallèlement, les directeurs de prison ont obtenu que leur soient attribués trois postes à responsabilité au sein de l'administration pénitentiaire, rue Saint-Honoré à Paris, postes jusqu'ici traditionnellement confiés à des magistrats. Il s'agit de la *division du* travail, du bureau de la programmation et du bureau du recrutement. Il se trouve aussi que *M.* Chalandon envisage de créer, au bénéfice de M. Hubert Bonaldi, le patron de la Fédération justice FO, un poste de contrôleur général de l'administration pénitentiaire. Tout cela pour dire que le garde des sceaux a, jusqu'à présent, manœuvré avec *habileté*.

BERTRAND LE GENDRE.

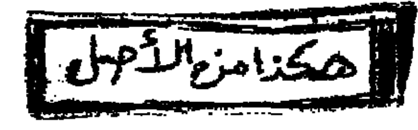
(1) Cet avant-projet diffère assez peu de celui détaillé dans *le Monde* du 27 août.

A Bastia

Trois inculpations dans l'affaire de la « Brise de mer »

A Bastia, le mardi 21 octobre, trois personnes proches du gang de la Brise de mer ont été déférées au parquet et inculpées de complicité d'abus de bien sociaux. Il s'agit de Sylvain Cuccu, vingt-neuf ans, Pascal Raffaelli, trente-quatre ans, et Louis Murati, vingt-six ans, comptables, soupçonnés d'avoir aidé à falsifier des comptes de la bande.

Ces trois inculpés ont été laissés en liberté. Ces arrestations interviennent dans le cadre de l'opération déclenchée il y a quelques jours avec l'arrivée d'une cinquantaine *d'enquêteurs venus de Paris en* renfort (*le Monde* daté 19-20 octobre).



NO BRASIL,* UMA ÁRVORE ENTROU NUM CAMINHÃO.

* Au Brésil, un arbre rentre dans un camion.

Pour réussir au Brésil, il faut être fort et offensif. Dans le domaine des poids lourds, Saab Scania, filiale du groupe suédois et leader du marché des camions dans ce pays, s'y taille une place royale.

Sur le marché informatique la part de BULL ne cesse de croître. Grâce à sa combativité, grâce à la qualité de ses produits. Au Brésil, Saab Scania et BULL se sont reconnus. Devenus partenaires naturels, ils construisent ensemble, depuis plusieurs années leurs succès sur des marchés très concurrentiels. Leur développement spectaculaire témoigne de la vitalité d'un pays jeune, au développement économique rapide. Cette énergie tonique s'exprime largement dans toute l'industrie, secteur phare de la croissance brésilienne, où sont implantés près de 35% des matériels BULL installés dans le pays.

A la pointe du progrès, et toujours ouvert à la coopération, BULL s'associe dès 1983 avec ABC, l'un des tout premiers groupes brésiliens dans le domaine de la fibre optique et de la téléphonie.

De ce "joint-venture" est née ABC BULL TELEMATIC. Par cette association gagnante, BULL s'est intégré définitivement au Brésil d'aujourd'hui.

Dans une usine modèle du Minas Geraïs, ABC BULL construit les ordinateurs BULL DPS 7 de conception française, sur lesquels viennent maintenant se connecter de nombreux périphériques produits localement.

De l'industrie à la distribution en passant par la banque et l'administration, ABC BULL irradie aujourd'hui la société économique et scientifique brésilienne.

Elle offre à ses clients une informatique bâtie sur la coopération, organisée autour des communications, et qui leur donne la liberté de mieux entreprendre et de se développer avec plus d'efficacité.

Alberto A. Perazzo
Directeur Général
de ABC BULL S/A.



Notre métier: la compétition.

pétition est notre métier. C'est en faisant évoluer sans cesse nos matériaux et leurs utilisations que nous gagnons les grandes compétitions mondiales.

DE PRODUITS ISOLANTS POUR LE BÂTIMENT ET L'INDUSTRIE. C'est le procédé Saint-Gobain de fibrage de verre qui est exploité dans 24 pays. L'isolation thermique et acoustique est devenue une industrie

2e PRODUCTEUR MONDIAL DE BOUTEILLES ET 1er PRODUCTEUR MONDIAL DE FLACONS POUR

notre emballage, sacs et cartons aux mille formes, papier de haut de gamme pour l'imprimerie.

Leader mondial dans la plupart de nos activités ! Depuis 300 ans, la compétition est notre métier. C'est en faisant évoluer sans cesse nos matériaux et leurs utilisations que nous gagnons les grandes compétitions mondiales. Gagner, c'est notre métier.

1er PRODUCTEUR EUROPÉEN ET 2e PRODUCTEUR MONDIAL DE VITRAGE AU SERVICE DE L'AUTOMOBILE ET DU BÂTIMENT.

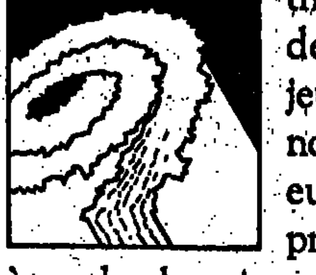
Allégé et résistant, bombé comme le pare-brise ou la lunette arrière des dernières nées des voitures européennes, sûr et isolant pour le bâtiment, le verre est en évolution permanente. Grâce à lui, la lumière entre chaque jour davantage dans notre vie.

1er PRODUCTEUR MONDIAL DE TUYAUX EN FONTE DUCTILE POUR LES ADDUCTIONS D'EAU.

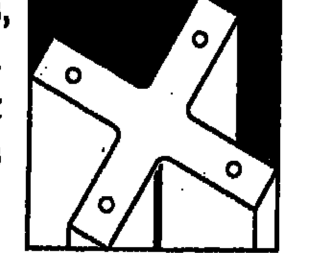
Plus d'un millier de villes dans 100 pays équipées en canalisations Pont-à-Mousson ! A travers toute la planète, elles acheminent l'eau, principe vital dans les villes et les campagnes.

1er PRODUCTEUR EUROPÉEN ET 2e PRODUCTEUR MONDIAL DE PRODUITS ISOLANTS POUR LE BÂTIMENT ET L'INDUSTRIE.

C'est le procédé Saint-Gobain de fibrage de verre qui est exploité dans 24 pays. L'isolation thermique et acoustique est devenue une industrie majeure. Sous la marque Isover, nous fabriquons dans 8 pays européens et aux USA, des produits performants adaptés à tous les domaines du bâtiment et de l'industrie.

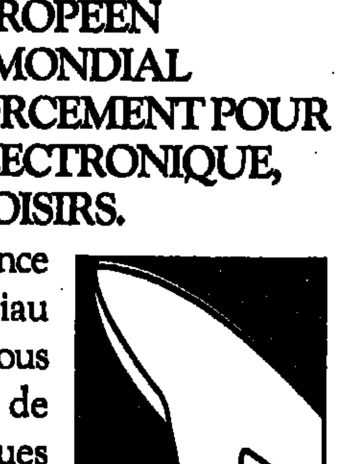


1er PRODUCTEUR MONDIAL DE RÉFRACTAIRES ÉLECTROFONDUS POUR LES FOURS VERRIERS.



Utilisés dans les fours verriers, les centrales thermiques ou nucléaires, les réfractaires font ce que les volcans ne savent pas faire : contenir le feu.

1er PRODUCTEUR EUROPÉEN ET 2e PRODUCTEUR MONDIAL DE FIBRES DE RENFORCEMENT POUR L'AUTOMOBILE, L'ÉLECTRONIQUE, LES SPORTS ET LES LOISIRS.



La fibre de verre allie résistance et légèreté. C'est un matériau exceptionnel présent dans tous les secteurs industriels de pointe : nez du TGV, plaques supports de circuits imprimés, pièces de carrosserie automobile, coques de bateaux, pales d'hélicoptères, skis...
Le matériau de la compétition !

2e PRODUCTEUR MONDIAL DE BOUTEILLES ET 1er PRODUCTEUR MONDIAL DE FLACONS POUR LA PARFUMERIE ET LA PHARMACIE.

Trois milliards de flacons par an ! Et la moitié exportée dans le monde entier. 13 millions de bouteilles et pots par jour, plus de 2000 modèles de bouteilles et de flacons, des couleurs, des lignes, des styles contemporains et même la conception par ordinateur des flacons des grands parfumeurs parisiens.

2e PRODUCTEUR MONDIAL DE FIBRES-CIMENT POUR LES PRODUITS DE TOITURES ET LES CANALISATIONS.

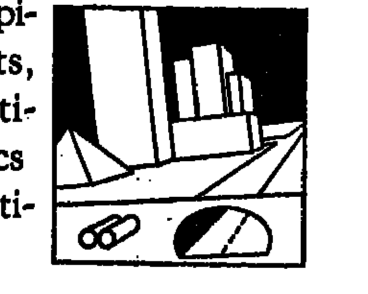
Légers, résistants, économiques ! Les produits en fibres-ciment sont très utilisés dans la construction : toitures, façades... Pour les toitures, Saint-Gobain fabrique aussi des tuiles dont il est le 1er Producteur français.

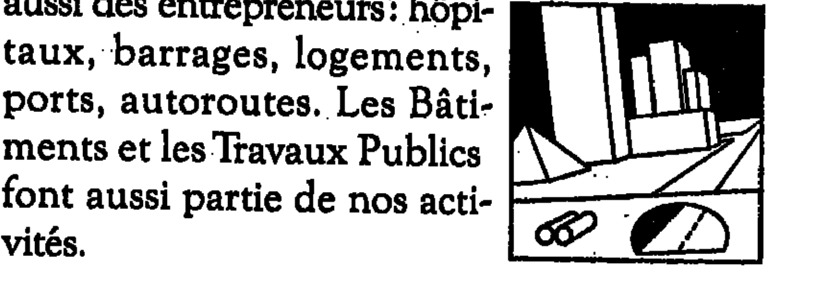
1er PRODUCTEUR EUROPÉEN DE PAPIER D'EMBALLAGE.

La pâte «fluff» des couches pour bébé, c'est le groupe Saint-Gobain ! Depuis 50 ans, nous avons fait évoluer les contre-plaqués, les panneaux, la pâte et le papier sous toutes leurs formes et leurs utilisations : emballages, sacs et cartons aux mille formes, papier de haut de gamme pour l'imprimerie.

UN ENSEMBLE DE 1er PLAN EN EUROPE DANS LA CONSTRUCTION ET LES TRAVAUX PUBLICS.

Le forage du tunnel sous la Manche, c'est aussi Saint-Gobain ! Nous ne sommes pas seulement des fabricants et des inventeurs de matériaux mais aussi des entrepreneurs : hôpitaux, barrages, logements, ports, autoroutes. Les Bâtiments et les Travaux Publics font aussi partie de nos activités.





Bientôt, Saint-Gobain va revenir en Bourse. Acheter des actions Saint-Gobain, c'est entrer avec nous dans la compétition. Pour gagner l'avenir.

SAINT-GOBAIN. LES CHIFFRES 1986 DE LA COMPÉTITION

Estimations
- Chiffre d'affaires : 76 milliards de francs
- 149 000 salariés, dont la moitié dans d'autres pays que la France
- 2000 chercheurs
- 108 filiales dans 17 pays
- 200 usines en France
- 120 usines dans d'autres pays

Comment devenir actionnaire* de Saint-Gobain?

Pour recevoir le Guide de l'Actionnaire Saint-Gobain, renvoyez ce bon à : SAINT-GOBAIN - CEDEX 806 75608 PARIS Brune ou appelez notre Numéro Vert

Nom ______
Prénom ______
Adresse ______
Code Postal ______ Ville ______

NUMÉRO VERT 05.40.40.40 APPEL GRATUIT

* Réservé aux personnes de nationalité française ou résidents en France.

SAINT-GOBAIN

Société

L'affaire de l'aéroport d'Antigua

M. Roland Dumas engage une action judiciaire contre le « Figaro Magazine »

Au nom de M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieure mis en cause par le *Figaro Magazine* dans l'attribution d'un prêt pour la rénovation de l'aéroport d'Antigua (*le Monde* daté 19-20 octobre), Mᵉ Christian Charrière-Bournazel a délivré, mardi 21 octobre, une assignation en référé devant le tribunal de Paris. Cette action judiciaire, préparatoire à un procès en diffamation, a pour objet de demander au président du tribunal la désignation d'un huissier chargé de constater l'importance du préjudice causé par l'hebdomadaire à M. Dumas par un constat de la diffusion du journal et de la publicité faite notamment à RMC, RTL et Europe 1 pour annoncer l'article mettant en cause l'ancien ministre. La demande doit être examinée jeudi par le président du tribunal de Paris.

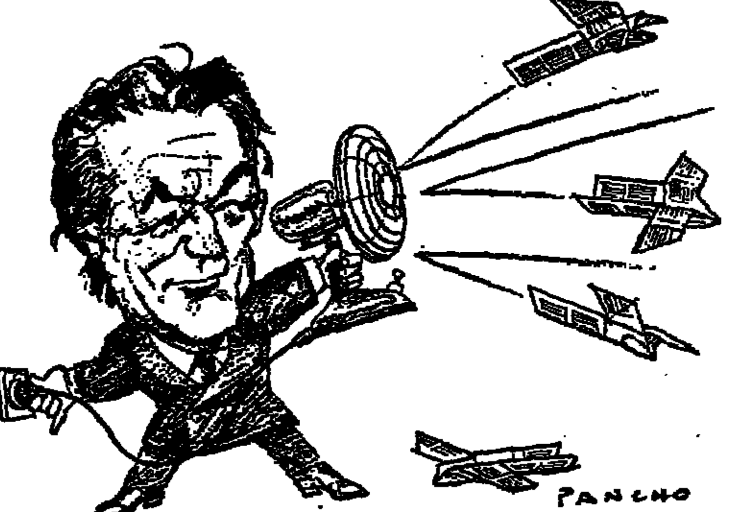
La petite île d'Antigua va-t-elle défrayer la chronique ? Cette ancienne colonie britannique située dans les Caraïbes, à 100 kilomètres au nord de la Guadeloupe, avec à peine quatre vingt mille habitants, vit principalement du tourisme, affirme son premier ministre, M. Vere Bird, sinon du trafic de drogue, comme le prétendent les mauvaises langues. Mais sa soudaine renommée lui vient de l'aéroport de Saint-John, qu'elle est en train de faire remettre en état. A grand frais, semble-t-il. Grâce surtout à un crédit garanti par la France.

Jusque-là, rien que de bien normal. Ce qui l'est moins, ce sont les conditions qui ont présidé à l'octroi de cette garantie et que le *Figaro Magazine* a commencé à révéler (*le Monde* daté 19-20 octobre).

En 1985, le gouvernement d'Antigua cherche un partenaire financier pour assurer la réfection de son aéroport. Il choisit, pour cela, une société d'ingénierie de Saône-et-Loire, dont la raison sociale, la Building and Finishing System (BSF), n'évoque pas particulièrement la Bourgogne. Cette société constitue le dossier *ad hoc* afin d'obtenir un crédit garanti par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur). Mais la COFACE, comme elle le fait d'ordinaire pour les dossiers politiquement et financièrement délicats, préfère s'en référer à la commission des garanties et du crédit du commerce extérieur, organisme interministériel.

La Commission qui se réunit le 23 septembre 1985, examine le dossier présenté par le Crédit lyonnais, qui a accepté d'être chef de file des banques créditrices. Le montant du contrat s'élève à 11 millions de dollars pour la part transférable et à 2 millions de dollars pour la part non transférable, le tout représentant, à l'époque, 103,2 millions de francs. La garantie de la COFACE est sollicitée pour 80 % environ de la part rapatriable.

La décision est reportée dans l'attente de l'avis du conseiller commercial du poste d'expansion économique de Trinidad. Cet avis est « réservé » : en langage conventionnel, cela signifie que le conseiller commercial désapprouve l'opération, ce qu'apprend la commission lors de sa réunion du 4 novembre. Cette réserve suffit, semble-t-il, à motiver le refus sans nuance du ministère des relations extérieures. *« La qualité de la signature d'Antigua (où d'importants fournisseurs ont enregistré des arriérés), compte tenu de l'ampleur du crédit acheteur sollicité, me paraît incertaine d'autant que la rentabilité économique et financière de l'opération projetée n'est pas garantie »*, indique, dans une lettre datée du 10 octobre, le correspondant du ministère.



« J'estime, ajoute-t-il, *que les luttes d'influence au sein de la classe dirigeante d'Antigua recommandent la plus grande prudence dans la prise des risques sur ce pays. »* Enfin, le ministère des relations extérieures s'inquiète *« des retombées négatives que pourrait avoir, dans la région, l'octroi de la garantie française à ce projet »*, les responsables des départements d'outre-mer pouvant s'inquiéter *« du soutien à une infrastructure touristique concurrente »*.

Un accord sous conditions

Mais le 18 novembre, au cours d'une nouvelle réunion de la commission des garanties – c'est peut-être la sixième sur ce projet, – le représentant de la DREE (Direction des relations économiques extérieures) qui préside ces réunions, fait savoir que le ministère des relations extérieures lève ses réserves. Le conseiller commercial, lui, maintient les siennes. Certains membres de la commission auront beau s'étonner du revirement du ministère des relations extérieures ne voyant pas *« quels sont les éléments nouveaux qui l'ont conduit à modifier le premier avis donné »*, ladite commission, en vertu d'un ordre du Quai d'Orsay, dit-on dans les milieux bien informés, donne le feu vert à l'opération. Non sans assortir son accord de conditions qui prouvent que la confiance ne régnait pas entièrement.

Il reste maintenant à savoir ce qui a motivé la révélation de l'« affaire », et qui a eu intérêt à attirer l'attention sur la petite île d'Antigua. Qui sait, en effet, si d'autres dossiers de la COFACE n'auraient pas mérité, eux aussi, les honneurs de la presse. En l'occurrence on s'inquiète, dans certains milieux, des pressions qui auraient été exercées sur le ministère des relations extérieures pour l'obtention d'un contrat que l'on dit, par ailleurs, nettement surévalué.

Le député socialiste de la Haute-Saône, M. Jean-Pierre Worms ne cache pas qu'il a été sollicité par les dirigeants de BSF et qu'il est, en effet, intervenu auprès des ministères concernés. Mais nous a-t-il déclaré *« ni plus ni moins que pour toute autre entreprise de sa région »*, considérant qu'il est du devoir de n'importe quel élu d'agir de la sorte. Pour lui, *« tout est limpide et transparent dans une affaire qui ne comporte aucun aspect douteux »*.

Quelque relent politique

Notre enquête a permis de constater que la principale opposition au projet d'Antigua est venue du conseiller commercial de Trinidad et du poste d'expansion économique qu'il dirige. Ce conseiller a-t-il été influencé par l'attitude intransigeante du préfet de Sainte-Lucie, M. Gilbert Bauchet, que l'on présente comme un opposant farouche aux socialistes ?

Le poste d'expansion économique de Trinidad, *on l'a vu, ne manquait* pas d'arguments pour s'opposer à l'opération. Aurait-il subodoré quelque relent politique à cette affaire qu'il aurait été conforté dans ce sentiment par les multiples interventions de certains membres du ministère de la coopération, visiblement acharnés à voir le conseiller commercial revenir sur sa position. On cite, à ce propos, le nom de M. André Gouin, à cette époque chargé de mission à la direction des politiques du développement.

Dans le contexte actuel, il n'en faut pas plus pour voir poindre l'ombre d'un certain Yves Chalier. Ce d'autant plus que les dirigeants de BSF sont allés l'entretenir de leurs difficultés fin septembre 1985. Le principal accusé dans l'affaire du Carrefour du développement aurait également plusieurs fois reçu M. Vere Bird junior, ministre antiguais des services publics. Cela suffit-il à le compromettre ?

Quelques mots brefs

Depuis que l'on parle de cette affaire, la famille Bird, qui règne sur Antigua, n'a guère contribué, par ses déclarations, à clarifier la situation. Des déclarations qui provoquent les démentis de plusieurs personnalités politiques. Ainsi M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, affirme n'avoir pas rencontré M. Vere Bird en tête à tête à New-York, comme celui-ci le laisse entendre, mais simplement au cours d'une grande réception qui se donnait le 27 septembre 1985, en marge de l'Assemblée générale des nations unies. Il n'a, nous a-t-il précisé, échangé que quelques mots brefs, à cette occasion, avec M. Bird. Quant à M. Jean-Michel Baylet, ancien secrétaire d'Etat aux relations extérieur, s'il a bien rencontré *« une seule fois »* M. Bird junior *« au cours d'une visite privée, à sa demande, à Paris »*, il n'a pas le souvenir d'avoir évoqué avec lui *« des problèmes particulièrement épineux »*. Dimanche, le ministre antiguais des services publics avait affirmé que l'ancien secrétaire d'Etat était intervenu, comme mM. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, et Yves Chalier pour faire avancer son dossier auprès de la COFACE. Le dossier a bien avancé, mais était-ce de cette manière ?

Car M. Bird affirme aussi que son pays a de quoi payer et paye déjà, formule on ne peut plus ambiguë, puisque le remboursement du crédit-acheteur qui lui a été consenti ne commencera qu'après réception provisoire des travaux, ce qui n'est pas encore fait. Il faut donc attendre pour savoir si le gouvernement d'Antigua est aussi solvable qu'il le prétend et si la COFACE n'aura pas de sinistre à couvrir. Comme il faudra attendre, sans doute, pour s'assurer que l'affaire de l'aéroport d'Antigua ne fait pas l'objet d'une exploitation exagérée.

FRANÇOIS SIMON.

« On veut nous scier les pattes »

LYON
de notre bureau régional

« Au départ, on nous avait parlé d'un hôtel. » L'article indéfini dissimule la Société antillaise Maryna, intermédiaire entre la BFS (Building and Fishing System) et le gouvernement antiguais de M. Vere Bird. *« Mais l'affaire n'était pas mûre »*, poursuit M. Jean-Marie Barbazan, technicien et bras droit de M. Gérard Papillon, le patron de cette petite société anonyme créée en 1979 et installée à Lugny (Saône-et-Loire). *« On »* en est donc venu au projet de *réfection de la piste d'aviation* d'Antigua.

Contre des concurrents américains, canadiens, etc., les Français l'emportent. Un contrat est signé le 2 juillet 1985 avec le gouvernement antiguais. La *première tranche des travaux représente* un marché de 11 millions de dollars, sur un projet global estimé à 22 millions de dollars.

M. Barbazan s'étonne que le ministère des relations extérieures ait, tout d'abord, rejeté le dossier.

« Ce refus ne nous a pas paru très fondé, explique M. Barbazan. *Nous avons donc fait en sorte que le Quai d'Orsay revienne sur sa position. »* Comment ? *« En demandant au député de la circonscription de nous appuyer et de nous ménager un rendez-vous. »* L'intervention de M. Pierre Worms (PS) aura l'efficacité que l'on sait.

Selon M. Barbazan, 14 millions de francs ont été versés à BFS au printemps dernier, résultat de la négociation d'un avenant avec les Chantiers modernes pour permettre à cette société de poursuivre le contrat. A cette période, en effet, BFS connaît de graves difficultés financières qui la conduiront à déposer son bilan le 30 juillet 1986. *Sur cette somme, BFS* règle, *« sur un compte domicilié en France, plus de 4 millions de francs de commission »*. A qui ? *« A la Société antillaise Maryna. »* La boucle est bouclée.

B. E.

SPORTS

● **FOOTBALL** : *les comptes du Mundial.* – Les recettes de la Fédératioin internationale de football (FIFA) se sont élevées à 144 millions de francs suisses (environ 560 millions de francs français) à l'occasion de la dernière Coupe du monde organisée en juin au Mexique. Ces recettes se décomposent en 50 millions de FS pour la vente des billets, 48 millions pour les droits de retransmission et 45 millions pour la publicité. Au total cela représente une augmentation de 25 % pa rapport au Mundial de 1982. Chacune des vingt-quatre équipes engagées va toucher un chèque de 480 000 FS et la FIFA doit verser 7 millions de FS au Mexique en faveur des victimes du tremblement de terre de 1985.

● **TENNIS** : *les Jeux olympiques de 1988.* – Président des fédérations française et internationale de tennis, Philippe Chatrier a estimé le mardi 21 octobre que le Comité international olympique (CIO) devrait autoriser, lors de sa session d'Istanbul en mai 1987, les meilleurs joueurs professionnels à participer au tournoi olympique de Séoul en 1988. Les qualifications pour ce tournoi seraient faites à partir des groupes de la Coupe Davis, et les tableaux seraient de 64 pour les hommes et de 32 pour les femmes.



Education

Les rythmes scolaires

Un rapport à M. Monory

(Suite de la première page.)

La montagne des travaux de médecins, d'enseignants, de professionnels du tourisme et de parents d'élèves n'a jusqu'à présent accouché que de souris. Le 3 mars 1977 déjà, le conseil des ministres adoptait la proposition de M. René Haby de reporter le baccalauréat au-delà du 30 juin, afin de préserver le troisième trimestre.

Ce bac de juillet n'a jamais vu le jour, et, aujourd'hui, le ministre parle comme une révolution de reporter les examens *« après le 22 juin »* (les principales épreuves écrites du baccalauréat 1986 ont eu lieu les 18, 19 et 20 juin !) En 1978, le Dr Magnin, à qui M. Monory a de nouveau fait appel, préconisait de limiter à deux mois la durée des vacances d'été, comme l'avait proposé le professeur Jean Bernard quatre ans plus tôt. Et l'expérience d'étalement des congés d'été en 1981 (variables selon les académies), catastrophique pour le tourisme, ne sera pas renouvelée.

Imperceptiblement, pourtant, le monstre a vacillé lorsqu'en 1982 les vacances d'été ont été amputées d'une semaine, ou en 1984 avec la timide circulaire Calmat-Chevènement qui incitait les écoles et les municipalités à organiser des activités sportives l'après-midi. Plus récemment encore, et malgré le soutien des associations de parents d'élèves, M. Chevènement n'avait pu mettre en œuvre intégralement son calendrier prévoyant, pour la présente année scolaire, l'alternance entre sept semaines de travail et deux semaines de vacances, et la création de deux zones au lieu de trois.

Les hôteliers les profs et les parents

La raison de ce piétinement est simple. L'établissement d'un calendrier scolaire national soulève une quantité d'intérêts contradictoires.

Comment concilier la volonté des hôteliers et de la SNCF d'étaler la saison touristique de février, avec le souci des parents qui ne partent pas en vacances d'« occuper les gamins » ? Comment faire accepter aux enseignants une réduction de leurs congés, tant que leurs conditions de travail et de rémunération ne s'améliorent pas ? Comment faire coexister l'exigence des parents d'un « vrai troisième trimestre », avec celle d'un « vrai bac », lourd à organiser, que les mêmes parents réclament dès qu'ils ont un enfant en terminale ?

Comment enfin satisfaire à la fois l'aspiration aux week-ends en famille (qui implique le report du travail du samedi matin sur le mercredi) et la ferme volonté de l'Eglise de réserver ce mercredi pour le catéchisme ? La liste serait longue de ces oppositions sur lesquelles ont toujours buté les réformes annoncées à grand bruit.

Mais l'ampleur des obstacles ne peut dissimuler la réalité des problèmes. Le mérite du rapport Magnin est de les aborder du seul point de vue des élèves, à partir de constatations d'ordre physiologique et médical. L'essentiel de ses conclusions tient dans la nécessité d'allonger l'année scolaire, mais de réduire le temps hebdomadaire de travail et d'adapter les emplois du temps aux différentes phases de la croissance des enfants. Mais elles n'abordent *pas des questions épineuses*, comme celles des zones ou de la décentralisation du calendrier scolaire, et devront être confrontées aux exigences des familles, aux revendications des enseignants et des professionnels du tourisme.

Si bien que toutes ces idées n'ont pas des chances égales de passer un *jour dans les faits. La limitation* à cent dix du nombre de jours de vacances (contre cent vingt cette année) ne semble pas inaccessible mais la prolongation effective des cours jusqu'au 30 juin, prônée à juste titre exige bien plus qu'une simple déclaration d'intention. Elle réclame l'allégement des procédures d'orientation — qui obligent à avancer la date des conseils de classe, — la simplification des épreuves du baccalauréat et — pourquoi pas ? — la création de centres d'examen dans les établissements privés, jusqu'ici épargnés par cette charge.

Quant aux utiles prescriptions sur la capacité de concentration des enfants et les plages horaires d'attention maximum, elles risquent de se heurter aux difficultés techniques d'établissement des emplois du temps. Mieux accueillie pourrait être la libération totale des mercredis en 6e et en 5e, qui exige cependant une adaptation des programmes, si l'on ne veut pas alourdir le reste de la semaine.

Révolution ou cache-misère

Mais le ministre suivra-t-il la voie ouverte par le rapport Magnin, lorsqu'il réclame un quart d'heure de culture physique avant le début des cours, chaque matin (les professeurs d'éducation physique manquent déjà), et l'instauration d'une collation matinale pour éviter le « coup de pompe » de 11 heures ? Le nombre de travaux antérieurs sur le même sujet tombés aux oubliettes sitôt publiés autorise à poser la question. Le ministre semble vouloir cependant tenir ferme sur le maintien de la coupure du mercredi et l'abaissement des horaires de cours dans le secondaire à vingt-six heures (au lieu d'une trentaine minimum actuellement).

Cette dernière mesure, point central de la réforme des lycées de M. Monory, constituerait à elle seule une petite révolution si elle était appliquée. Des heures pourraient ainsi être dégagées pour le suivi individualisé des élèves et l'apprentissage des méthodes de travail, qui font si cruellement défaut aux lycéens.

Mais la réduction des horaires peut aussi n'être qu'un moyen d'économiser des heures pour ouvrir de nouvelles classes sans créer tous les postes correspondants. Une bien grande tentation pour un ministre soucieux d'accueillir plus de lycéens en maîtrisant ses dépenses. On serait loin alors de la préoccupation de *« santé des enfants »* que brandit le ministre comme tous ses prédécesseurs. Le nouveau débat sur les rythmes scolaires n'aurait servi, une fois de plus, que de cache-misère.

PHILIPPE BERNARD.

Inquiétudes syndicales

Des syndicats d'enseignants s'inquiètent d'une éventuelle réduction de l'horaire de cours dans certaines discipline, projet qui permettrait d'ouvrir de nouvelles classes sans créer de nouveaux postes, et donc de faire d'importantes économies budgétaires.

Très favorable au principe de l'allégement des horaires de cours, le SGEN-CFDT souhaite que les moyens ainsi *dégagés servent non* pas à soulager la gestion ministérielle, mais à *« développer d'autres méthodes de travail : initiation au travail autonome, apprentissages méthodologiques, suivi individualisé des élèves, travail en groupe »*, afin de lutter contre l'échec de plus en plus massif (25 % de redoublements) en classe de seconde. Le syndicat propose un réaménagement de cette classe autour d'un nombre réduit de matières fondamentales complétés par des modules permettant un choix progressif des options, après une mise à niveau des connaissances.

De son côté, le SNES-(FEN) fait signer une pétition réclamant notamment la *« diminution des effectifs des classes »* (qui frise actuellement les quarante élèves dans certains lycées) et l'extension *des travaux en petits groupes.*

Les propositions du docteur Magnin : un quart d'heure de culture physique pour commencer la journée

« Pour une large part des enfants scolarisés, 30 % au minimum du temps scolaire actuel se trouvent irrémédiablement perdus. » Partant de ce constat alarmant, et après une analyse des données biologiques du problème, M. Magnin propose dans son rapport, demandé par M. Monory, d'inscrire toute activité scolaire *« dans les phases d'activité physiologique de l'élève, sans les déborder »*. Il suggère d'augmenter le nombre de jours de classe (cent soixante-quinze dans le secondaire au lieu de cent cinquante-huit actuellement) en évitant l'effilochage du troisième trimestre. Les examens seraient reportés en juillet et dans la première quinzaine de septembre; la durée des petites vacances (Toussaint, Noël et Pâques) serait réduite. La rentrée ne s'effectuerait plus que dans la seconde semaine de septembre (comme avant 1984) et les vacances de Noël n'auraient que douze jours. Mais un « pont » de cinq jours serait ménagé à la Pentecôte. Les trois dernières semaines de juin feraient l'objet d'une *« séquence scolaire »* à part entière consacrée aux révisions et aux activités culturelles.

« Mise en route respiratoire »

Par souci d'efficacité, l'horaire de travail hebdomadaire des élèves serait limité à 24 ou 25 heures (contre une trentaine d'heures au minimum aujourd'hui dans les lycées), complétées par des études surveillées. La matinée commencerait pour tout le monde par un quart d'heure de culture physique sous la forme d'une *« mise en route respiratoire et gestuelle »* et poursuivrait par l'étude des matières les moins importantes, juste avant la baisse d'attention constatée vers 11 h 30. A ce moment-là pourraient prendre place des cours dans les matières *« à haut niveau d'intérêt »* : histoire, géographie, sciences et langues. A la *pause, une collation aurait été servie* pour éviter les « coups de pompe ».

L'après-midi serait réservé aux activités d'éveil dans les écoles et aux enseignements optionnels en 6e et 5e. Dans les lycées, les fins d'après-midi, propices à la mémorisation, pourraient être consacrées aux activités qui en exigent. Des études surveillées seraient proposées à tous les niveaux.

Les instituteurs devraient tenir compte de la durée maximale d'attention des jeunes élèves — vingt minutes — et, au collège, l'« heure » de cours ne devrait pas dépasser 45 minutes. La coupure du mercredi sera, maintenue dans le primaire, et même prolongée dans les deux premières classes du collège. Ensuite, et jusqu'au lycée, les cours ne devraient pas commencer avant 9 heures le mercredi matin pour permettre aux élèves de récupérer. Mais tous —, écoliers, collégiens et lycéens — continueraient à travailler le samedi matin. Le docteur Magnin recommande de ne pas placer de cours importants le lundi matin (moment d'intense fatigue), mais plutôt les mardis et lesjeudis.

Le sport (trois heures), la musique et les arts plastiques (trois heures au total), dont le rapport souligne l'importance pour l'appréhension d'autres disciplines, trouveraient aussi leur place dans l'emploi du temps, comme des *« activités charnières et d'équilibration »* placées principalement l'après-midi.

M. Magnin suggère que les établissements adoptent le principe d'un fonctionnement par semestre (comme dans les universités) et non plus par trimestre, afin de limiter les lourdeurs imposées par les conseils de classe et d'alléger les procédures d'orientation.

Mais le rapporteur se contente de citer comme un idéal peu réaliste la *proposition qu'il avait déjà formulée* en 1978 d'une année scolaire calquée sur l'année civile : la seule façon de réduire dans de larges proportions les vacances scolaires d'été, héritage de la France rurale. Une proposition qui, constate-t-il, reposerait *« sur une révolution »*.

L'ANNÉE LA MOINS LONGUE D'EUROPE

Pays	Scolarité obligatoire	Nombre de journées d'enseignement	Durée des vacances d'été	Durée de l'heure de cours
BELGIQUE	6 à 18 ans	182	8 semaines	50'
DANEMARK	7 à 16 ans	200		45'
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE	6 à 15 ou 16 ans	226	6 semaines	45'
FRANCE	*6 à 16 ans*	*158*	*9 semaines*	*60'*
GRÈCE	5 1/2 à 14 1/2 ans		12 semaines	60'
IRLANDE	6 à 15 ans	180	8 semaines (primaire) 12 semaines (secondaire)	40'
ITALIE	6 à 14 ans	215	9 à 10 semaines	40'
PAYS BAS	5 à 17 ans	200 à 240	6 semaines	50'
ROYAUME-UNI	5 à 16 ans	200	6 semaines	50'

SOURCE : Eurydice-Communautés européennes (année 1985).

Médecine

Pour la première fois

Une étude britannique démontre l'efficacité de l'homéopathie dans le rhume des foins

L'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* publie dans son dernier numéro (daté 18 octobre) une étude qui conclut à l'efficacité de l'homéopathie dans le rhume des foins. *Cette* étude menée auprès de 144 personnes souffrant de cette affection a été faite selon une rigoureuse méthodologie statistique. Une telle publication ne manquera pas de relancer la controverse qui, depuis longtemps déjà, oppose partisans et adversaires de l'homéopathie.

Les auteurs ont étudié les effets d'une préparation homéopathique faite à partir de la dilution de pollens d'herbes. Tous les patients examinés souffraient depuis plus de deux ans de rhume des foins (rhinite saisonnière). Cette étude a été dirigée par des spécialistes de deux « hôpitaux homéopathiques » de Glasgow et Londres ainsi que par vingt-six praticiens du Service national de santé (NHS) plus ou moins prescripteurs de produits homéopathiques. Les résultats ont été analysés par le département de statistiques de l'université de Glasgow.

Les malades ont été, au hasard, partagés en deux groupes : deux fois par jour pendant deux semaines les uns prenaient la préparation homéopathique, et les autres le placebo. Ni les malades ni les médecins ne savaient *a priori* quelle était la composition du produit qu'ils consommaient ou qu'ils prescrivaient. Les auteurs de l'étude sont formels. *« Seul le groupe traité par l'homéopathie a montré clairement une réduction des symptômes »*, écrivent-ils. D'autre part, selon eux, *« aucun argument ne permet de penser que l'effet placebo peut totalement expliquer la réponse clinique aux médicaments homéopathiques »*.

Une telle publication ne manquera pas de satisfaire homéopathes et industriels de l'homéopathie. Elle ne manquera pas non plus de relancer la controverse qui oppose adeptes et adversaires de cette pratique. Les journaux médicaux « orthodoxes » de renommée internationale n'ont, en effet, à ce jour, que très rarement publié ce type d'études, leur reprochant souvent un manque de rigueur méthodologique.

« Il s'agit d'un travail exemplaire, beaucoup plus rigoureux que la moyenne, nous a expliqué le docteur Jean-Jacques Aulas (Lyon) spécialiste des questions d'évaluation scientique des traitements homéopathiques (1). *« Plusieurs points de cette étude sont toutefois curieux, comme la faible réponse clinique chez les malades traités par placebo, ce qui, pour le rhume des foins, est contraire à tout ce qui a été publié jusqu'à présent. »* Le professeur Marcel-Francis Kahn (hôpital Bichat, Paris) estime, lui, que les auteurs de cette étude n'ont *pas été suffisamment rigoureux dans* la préparation du produit placebo.

Toutefois, quelles que soient les critiques méthodologiques qui ne manqueront pas d'être formulées, une telle étude pose un problème de *taille : comment une préparation* homéopathique diluée à la trentième centésimale (c'est-à-dire dans laquelle on sait, de manière absolue, qu'il n'y a plus aucune molécule du produit de départ) peut-elle être cliniquement plus efficace qu'un placebo qui, lui non plus, ne contient pas de produit actif ? Faut-il aller jusqu'à envisager, comme le fait le professeur Kahn, une possible action du solvant sur le verre ou sur le plastique qui contient l'eau ayant servi à la dilution ? Tout cela, comme le concluent les auteurs britanniques, constitue bel et bien un défi pour la *science orthodoxe.*

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ce sujet, on peut se reporter à l'ouvrage, *l'Homéopathie* du docteur Jean-Jacques Aulas « Collection Prescrire » éditions Roland Bettex (Lausanne).

Religions

Le PCF veut renouer le dialogue avec les chrétiens

Mains jointes et main tendue

Le Parti communiste français a de la suite dans les idées. Pour le *cinquantième anniversaire* de la « main tendue » aux catholiques par Maurice Thorez et le dixième de « l'appel de Lyon », lancé par Georges Marchais le 10 juin 1976, le PCF tente de renouer le dialogue avec les chrétiens.

Il les convie cette fois à un colloque sur le thème « Libéralisme ou libération humaine », qui sera organisé le 15 novembre prochain par l'hebdomadaire *Révolution* et par *la Pensée*, revue de l'Institut de recherches marxistes.

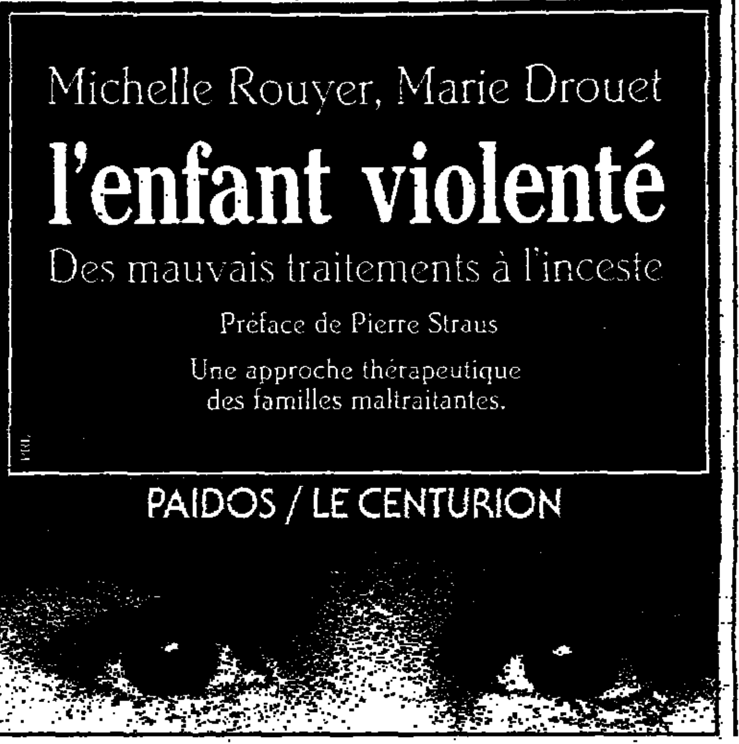
Les plus récentes tentatives de dialogue entre le PC et les chrétiens ont échoué. En octobre 1978, peu après la rupture avec le PS sur le programme commun, les chrétiens avaient boudé un colloque avec les communistes organisé par la revue *Brèche* du père Jean-François Six. En décembre 1982, un nouvel appel lancé à Marseille par M. Maxime Gremetz, alors chargé au PCF des relations avec les chrétiens, était également resté sans écho.

Il en faut plus pour décourager Mme Francette Lazard qui, au bureau politique, a hérité des fonctions de M. Gremetz. *« Communistes et chrétiens, nous avons bien des choses à nous dire »*, affirme-t-elle. Il ne s'agit plus, comme hier, de rechercher des accords politiques, assure Mme Lazard, mais *« de rassembler les forces les plus larges sur les problèmes concrets à résoudre »*, comme la menace nucléaire, le chômage des jeunes ou le sort des immigrés.

A titre personnel, la participation de quelques membres de l'Action catholique ouvrière (ACO) semble acquise. Du côté du Service Incroyance-Foi (SIF), qui, pour l'épiscopat catholique, est l'organisme de rencontre avec les marxistes, on laisse entendre qu'il n'est pas question de *« fermer la porte au PC, ni de lui servir de bouée de sauvetage »*.

H. T.

● **RECTIFICATIF.** — *Dans* l'article du *Monde* du 21 octobre consacré à la préparation de la rencontre interreligieuse d'Assise, l'omission d'une négation nous a fait écrire que *« la hiérarchie chinoise était reconnue par Rome »*. C'est évidemment le contraire qu'il fallait lire. Les évêques nommés par Pékin ne sont pas reconnus par Rome. Il n'y a pas de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Chine populaire depuis l'expulsion du nonce en 1951.



Sciences

Le programme européen pour la recherche

La CEE compte ses ECU

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

Les ministres de la CEE chargés de la recherche ont porté, mardi 21 octobre, *un sérieux coup* au programme-cadre sur les nouvelles technologies présenté par la Commission européenne. *Non seulement* les Douze contestent le montant des financements demandés par Bruxelles, *mais ils souhaitent* obtenir de sérieuses garanties sur les actions à entreprendre avant d'arrêter les crédits pour les années 1987-1991.

« L'approche de la Commission est enthousiaste, mais, pour notre part, nous voulons de la rigueur. » Cette appréciation de M. Alain *Devaquet, ministre* français de la recherche et de l'enseignement supérieur, résume parfaitement la position adoptée par la France, l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni à l'égard du projet de la Commission. Les trois grands pays du Marché commun font en effet bloc pour réduire sensiblement les ambitions de la Commission pourtant appuyée par à peu près tous les autres Etats membres.

S'agissant des sommes consacrées à la recherche européenne, Paris, Bonn et Londres excluent totalement la possibilité d'atteindre les 7,7 milliards d'ECU (54 milliards de francs) pour les cinq années à venir. Ni M. Davaquet, ni M. Geoffrey Pattie, ministre britannique de la recherche et président en exercice des travaux communautaires, n'ont voulu révéler le chiffre qu'ils avaient en tête. En revanche, M. Heinz Riesenhuber, ministre ouest-allemand de la recherche, n'a pas caché que le montant qui convenait *« aux priorités de la RFA »* tournait autour de 3,5 milliards d'ECU (25 milliards de francs). Sans se montrer aussi parcimonieux, Français et Britanniques songent également à des sommes jugées trop modestes à Bruxelles, c'est-à-dire en-deçà de 5 milliards d'ECU (35 milliards de francs).

Le revers subi par la Commission est probablement encore plus grave en ce qui concerne la *manière* d'établir *les plans* de travail au titre du programme-cadre, qui doit être approuvé à l'unanimité par les Etats membres. *Mardi, les représentants* des « trois grands » ont en effet mis l'accent sur la nécessité pour la Commission de présenter avant l'adoption du programme-cadre une description très fouillée des actions à conduire. Une manière en somme d'exercer un contrôle strict sur la politique suivie par Bruxelles.

La délégation allemande a, en outre, confirmé son opposition à un financement communautaire pour la mise en place dans le secteur des télécommunications de *« réseaux à larges bandes »*, le plan dénommé Race, qui est l'un des objectifs du programme-cadre (*le Monde* du 21 octobre). De son côté, la France s'est montrée un peu plus positive en demandant la contribution du budget européen à la réalisation du programme EUREKA. La Commission s'est engagée à formuler des propositions pour la prochaine session ministérielle prévue pour le 9 décembre à Bruxelles.

MARCEL SCOTTO.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

John Boorman tourne « Hope and Glory »

Le petit garçon de la guerre

Pour tourner son Amarcord *personnel, John Boorman, cinéaste amoureux des mythes, reconstitue à Dunkerque l'Angleterre du Blitz, celle de son enfance.*

Une rue de la banlieue londonienne avec ses rangées de pavillons jumeaux. Des Anglaises à bicyclette, en chapeau rouge ou noir. Une femme avec un chien. Des enfants, qui reviennent en courant de l'école, cartable sous le bras. Et, soudain, un avion qui passe en rase-mottes au-dessus des cheminées, un Spitfire qui attaque un Messerschmitt provoquant les cris joyeux et les applaudissements des gamins. Une fois de plus, le faux-semblant, le charme de l'illusion propres au cinéma opèrent. Pas seulement sur l'écran mais pendant le tournage même. John Boorman, qui réalise son dixième film *Hope and Glory*, dans un champ du Surrey, a mis tous les atouts de son côté.

Pour filmer une attaque aérienne, un de ces blitz qui font partie de la légende britannique, il a dû reconstituer une rue entière de 200 mètres de long, faire construire par cent ouvriers pendant quatre mois trente-six maisons en dur pour les livrer ensuite au bombardement et à l'incendie. L'effet est saisissant mais les spectateurs n'y verront, si l'on peut dire, que du feu, croiront à l'authenticité de l'ensemble, y compris la vue de Londres au loin avec la cathédrale Saint-Paul qui n'est qu'un immense décor peint. Coût de l'opération : 6 millions de francs, soit le sixième du budget total.

Pourtant, la séquence a failli ne pas être tournée lorsque, en plein été, le conseil municipal exigea la démolition du décor, protestant contre une attaque nocturne simulée et la nuisance ainsi causée au voisinage. En vain, Boorman avait-il prévu de loger les habitants du lieu dans un hôtel confortable et de leur offrir un souper pendant la soirée du raid. Rien n'y fit. Mais de subtiles manœuvres juridiques ont permis au coproducteur Michael Dryhurst d'écarter le danger. Non sans se déclarer stupéfait. *« J'ai tourné dans le monde entier de Sydney à Tokyo et je n'ai jamais eu de problème auparavant. Pourquoi est-ce seulement en Grande-Bretagne que l'on rencontre sans cesse des obstacles alors que l'industrie du cinéma a tellement besoin de dynamisme ? »*

L'homme face au danger

Il est vrai que la situation n'est guère brillante. Quatorze films ont été produits outre-Manche durant le premier semestre 1986 pour un investissement de 40 millions de livres contre vingt-huit films et 109 millions de livres durant le premier semestre 1985. John Boorman vient occuper les studios de Bray pendant onze semaines pour tourner ce film 100 % anglais, qu'il a écrit, produit et mis en scène grâce à un financement... américain. En effet, à la différence de certains de ces compatriotes célèbres (Hitchcock, David Lean) qui choisirent une fois pour toutes de travailler à l'étranger, John Boorman, fils prodigue, ne cesse de revenir au foyer, de toucher la terre natale pour s'y ressourcer.

Après l'atoll polysénien de *Duel dans le Pacifique*, il vint tourner *Leo the Last* à Londres. Après les rivières américaines de *Délivrance*, il choisit son pays d'adoption, l'Irlande, pour y filmer *Zardoz*. Et aux jungles amazoniennes de *la Forêt d'émeraude* succède aujourd'hui la banlieue londonienne. Mais les lieux ne changent rien à l'affaire : c'est l'homme face au danger que filme Boorman. Et dans ce cas précis, l'histoire d'une famille ordinaire dans une époque extraordinaire.

Car s'il a volontiers la tête épique, le réalisateur d'*Excalibur* ne veut pas mettre en scène une nouvelle fois la bataille d'Angleterre mais plus simplement raconter sa propre enfance, celle d'un petit garçon de neuf ans pendant la deuxième guerre mondiale, la vie de famille aux côtés d'une mère laissée seule avec ses trois enfants. *« C'est un sujet que j'avais en tête depuis plus de quinze ans, depuis l'époque où je racontais à mes jumeaux pour qu'ils s'endorment mes souvenirs de jeunesse et particulièrement cette période de la guerre qu'ils adoraient. Ayant terminé* la Forêt d'émeraude, *puis fait le tour du monde pour le lancer et sans doute parce que mon précédent film avait représenté une tâche énorme, occupant trois ans de ma vie, je souhaitais réaliser quelque chose de plus intime, au cadre plus limité. »*

Ce n'est pas la première fois que, pour Boorman, le cinéma est une entreprise familiale. Sa femme dessina les costumes de *Zardoz*, sa fille Katrine interpréta la reine Igraine d'*Excalibur* et son fils Charley incarna le jeune Indien de *la Forêt d'émeraude*. Mais aujourd'hui c'est l'autobiographie qui, plus directement, le sollicite. Il faut sans doute, pour se raconter à l'écran, avoir l'inconscience du débutant qui se lance dans un premier film ou, au contraire, la maturité et l'expérience de l'artiste chevronné prêt à relever un pareil défi. Comme Boorman, Fellini avait cinquante-trois ans et vingt ans de cinéma derrière lui lorsqu'il entreprit *Amarcord*.



John Boorman

Des rêves en noir et blanc

Penser que Boorman va tourner une chronique strictement réaliste *dans le plus pur style britannique*, ce serait pourtant mal connaître ce cinéaste amoureux des mythes et de l'imaginaire. Pourfendeur de la tradition nationale, il se réclame d'un seul documentariste anglais, Humphrey Jennings, peintre et poète, ami des surréalistes, qui dans des films sur la guerre de 40 comme *Fires were started* et *A Diary for Timothy* sut donner une dimension lyrique et symbolique à la réalité. Dans son film, Boorman mettra en scène en noir et blanc les rêves de son jeune héros Bill, confrontera les films de l'époque dont ses personnages seront les spectateurs avec son propre film, effaçant ainsi la frontière entre le souvenir, la vie onirique et la réalité.

Nous comprenons mieux son objectif lorsque deux jours plus tard nous le retrouvons sur la plage de Brighton où il met en scène le rembarquement de Dunkerque, scène rêvée par le petit Bill. Des soldats épuisés, en colonnes par deux, s'avancent dans la mer pour rejoindre les bateaux de pêche. Une fumée noire, épaisse et âcre, produite par des centaines de pneus que l'on brûle, envahit le bord de mer et donne au spectacle une allure dantesque. La caméra tangue et filme un groupe d'hommes qui titubent en chantant. Boorman, en casquette jaune et tenue d'homme grenouille, dirige au milieu des vagues, paie de sa personne plus qu'aucun technicien comme pour faire sortir du néant son groupe de figurants.

On retrouve chez lui pendant le tournage la même énergie et la même précision que dans ses films. *« Ce que je veux montrer, c'est la disparité entre la réalité de la guerre telle qu'elle était vécue par les gens et la façon dont elle était transmise par la radio, les films, la propagande. Une mythologie se constituait au jour le jour et Dunkerque en est un exemple évident. Une débâcle totale fut présentée comme une victoire, l'aide de Dieu ayant permis de sauver des combattants pris dans les mâchoires de la défaite. Pourtant, je viens de tourner cette scène et j'ai été ému de voir ces hommes recueillis dans des barques de sauvetage. Dans une certaine mesure, cela allait contre mes intentions mais la séquence acquérait une puissance poétique latente que je ne pouvais nier, comme d'ailleurs celle de l'attaque aérienne. »*

Ironie et émotion se retrouvent dans le titre, référence à *« la terre de l'espoir et de la gloire »* qu'est l'Angleterre dans son hymne national. Les mots *Hope and Glory* reflètent pour le metteur en scène l'atmosphère du film, suggérant à la fois la dérision et l'engagement, le scepticisme et la ferveur patriotique. *« Je voudrais constamment changer de registre, jouer avec l'attente des spectateurs. Un moment sentimental précède un traitement cynique, une scène farcesque suit un épisode solennel. C'est, je crois aussi, la façon dont l'enfance est vécue, ces changements rapides de climat. »*

Sarah Miles, qui fut la compagne perverse du *Servant* de Losey et la fille de Ryan pour David Lean, incarne dans le film la mère de Boorman. Ainsi que de nombreux membres de l'équipe, elle puise dans ses souvenirs pour revivre cette période critique et se rappelle que les premiers mots, avant « papa » et « maman », qu'elle ait prononcés furent « doodle bugs » (les coccinelles), nom donné aux bombes qui tombaient du ciel. Elle retrouvera le lendemain matin le petit Sebastian Rice Edwards, son fils dans le film, pour une scène de pique-nique sur la plage dont la tonalité impressioniste contraste singulièrement avec l'apocalypse de la veille. C'est Philippe Rousselot, le chef opérateur français de *Diva* et de *Thérèse*, qui dirige les lumières après avoir comblé Boorman avec sa photo de *la Forêt d'emeraude*.

Un autre matin, Boorman aura tourné une scène de mariage à la sortie d'une église, un enterrement qui se déroule à l'arrière-plan puis le départ d'un soldat pour la guerre. L'après-midi, ce sera une séquence au bord de la Tamise, un enfant qui vole une pêche dans un arbre, un bungalow en bois et une pelouse qui descend en pente douce vers le fleuve et ses eaux rapides qui fascinent tant le cinéaste dans tous ses films. Ainsi, en quatre jours seulement, se sont succédées à un rythme soutenu les séquences les plus variées – combats aériens au-dessus de Londres, Dunkerque, fêtes familiales, scènes bucoliques, – filmées avec un sentiment d'urgence par un cinéaste romantique qui aime travailler sous pression et se mesurer aux réalités les plus physiques.

MICHEL CIMENT.

« L'Inhumaine », de Marcel L'Herbier

Manifeste art déco

Le Festival d'automne va présenter à la Grande Halle de La Villette, les jeudi 23 et vendredi 24 octobre, à 21 heures, l'Inhumaine, *de Marcel L'Herbier, film muet de 1923, entièrement restauré, accompagné d'une composition musicale originale. Cette manifestation a lieu avec le concours de la Boîte à images, du Service des archives du film et du Centre national du cinéma. Le film devrait, ensuite, « tourner » en province.*



Jean Dréville

1923. Marcel L'Herbier, à cause des recherches plastiques d'*El Dorado* et de *Don Juan et Faust*, est considéré comme un metteur en scène d'avant-garde. Il a fondé sa propre maison de production, Cinégraphic. De retour d'un voyage aux Etats-Unis, la cantatrice Georgette Leblanc (sœur du romancier Maurice Leblanc, compagne de l'écrivain belge Maeterlinck) lui confie qu'un financier new-yorkais s'intéresserait à un film montrant les tendances actuelles de l'art français, et où elle pourrait tenir la vedette. Ainsi naquit *l'Inhumaine*, histoire féerique imaginée par Marcel L'Herbier pour Georgette Leblanc, adaptée par Pierre Mac Orlan. Pour faire cinégraphiquement la synthèse des arts décoratifs du moment, L'Herbier confie les décors au peintre cubiste Fernand Léger, à l'architecte Robert Mallet-Stevens, à Claude Autant-Lara et à Alberto Cavalcanti. Les meubles sont conçus par Pierre Chareau, les robes par le couturier Paul Poiret. Darius Milhaud écrit la musique d'accompagnement pour orchestre. L'histoire : celle de Claire Lescot, cantatrice hautaine et secrète, femme qui semble mépriser l'humanité. Elle s'éveille à l'amour lorsqu'elle croit que l'ingénieur suédois Einar Norsen s'est suicidé à cause d'elle. Puis elle est victime d'un soupirant jaloux. L'intrigue est prétexte au modernisme de la composition, du rythme, du montage des images et d'un manifeste art déco. L'œuvre, l'une des plus significatives et des plus importantes du cinéma français des années 20, n'aura pas de succès sur le moment. On la redécouvrira plus tard.

Elle revient devant le grand public. Non pas telle qu'on a pu la voir en novembre 1978 au « Ciné-Club » d'Antenne 2 mais « ressuscitée » (telle Claire Lescot dans une des séquences les plus étonnantes) grâce au service de restauration des Archives du film de Bois-d'Arcy et au travail acharné du cinéaste Jean Dréville (quatre-vingts ans), ami et admirateur de L'Herbier. A partir d'un négatif retrouvé, Jean Dréville a refait toute la coloration de *l'Inhumaine*, dont la pellicule devait être teintée en bleu, en jaune, en sépia, en rouge, selon certains moments de l'action, afin d'établir une correspondance plastique avec la décoration, la mise en scène, le jeu des acteurs et leurs sentiments.

Dans son livre de souvenirs, *La tête qui tourne* (publié avant sa mort en 1979), Marcel L'Herbier mentionne le *« montage cinétique »* de taches de couleur dans la dernière bobine. Marie-Ange L'Herbier, gardienne du patrimoine paternel, et Jean Dréville, le témoin de l'époque, affirment que jamais le film n'aurait dû être *projeté en noir* et blanc, et que la véritable *Inhumaine*, grâce aux rcherches effectuées, est celle-ci. Il est vrai que l'on teintait partiellement certains films muets. Il est vrai que chez L'Herbier, la coloration du noir et blanc était une autre façon de *« faire chanter la lumière »*. Mais, aux Etats-Unis, actuellement, les professionnels s'élèvent contre l'abus de coloration de vieux films, qu'on remet, ainsi, commercialement, dans les circuits de télévision et de vidéo.

Mais *l'Inhumaine* de Marcel L'Herbier fut conçue avec ce jeu de teintes uniformes et changeantes qui rehausse toute l'esthétique art déco d'une espèce de magie (par ailleurs, le merveilleux scientifique et le fantastique social y ont leur place). Restait la musique. La partition originale de Darius Milhaud a été perdue. Un jeune compositeur, Jean-Christophe Desnoux, en a écrit une nouvelle, dont les sonorités rejoignent l'avant-gardisme des images de L'Herbier. Piano, saxophone, guitare, violon, cor, mais aussi percuphone et ordinateur musical. Il a fallu plus de deux cents heures d'enregistrement en studio pour aboutir aux copies standards que la société la Boîte à images veut faire circuler. A La Villette, pour les soirées de « premières mondiales », la musique sera exécutée *sur scène*, dans un décor approprié.

JACQUES SICLIER.

PHOTOGRAPHIE

Comme des garçons à Beaubourg

Sauvageonnes



STEVEN MEISEL (1986)

Sous l'œil des photographes, les gamines délurées de Comme des garçons s'affichent à Beaubourg. Elles arborent leurs pulls troués, leurs chausses épaisses et leurs mailles boutonnées, nouées de guingois, avec une impeccable décontraction. L'art de Rei Kawakubo, la créatrice de Comme des garçons, s'apparente à celui du camouflage : avec beaucoup d'arrogance, un zeste de fragilité et une sensualité à fleur de peau. Sept photographes (Peter Lindbergh, Arthur Elgort, Eddy Kolhi, Hans Feurer, Bruce Weber, Paolo Roversi et Steven Meisel) épinglent non la coupe ou la matière des vêtements portés par les mannequins, mais un mouvement, une manière d'être, libre, bien dans sa peau. — O. Qt.

★ Comme des garçons. Galerie du Forum. Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 17 novembre.

Gianni Versace au palais Galliera

Portraits d'une mode

Comme tous les deux ans, Paris va vivre durant cinq semaines à l'heure du Mois de la photographie. Débordant les musées, les murs et les médias, cette manifestation gigogne organisée par Paris-Audiovisuel méritait bien pour sa quatrième édition que le Monde lui consacre un supplément, le mercredi 29 octobre. L'inauguration du Mois de la photo 86 a eu lieu le 22 octobre en présence de M. Jacques Chirac au Musée de la mode et du costume de la Ville de Paris, avec l'exposition consacrée au créateur de mode italien, Gianni Versace.

« Créer un vêtement, *dit Gianni Versace,* c'est pour moi comme sculpter dans le marbre, extraire d'un matériau noble une forme superbe... » *Quarante-deux ans, le visage souriant cerné d'une courte barbe bouclée, de taille moyenne, l'œil pétillant et sobrement vêtu de couleurs sombres, ainsi Gianni Versace évoque-t-il la source première de son inspiration. C'est aux photographes pourtant qu'il confie le soin de mettre en scène quelques-uns des quatre mille modèles qu'il crée par an et qu'il écrit d'abord. Reflétant le style des cent vingt boutiques qui, de Beverly Hills à Singapour, offrent dans le monde entier la gamme complète de sa création, via Gesu, au cœur du quartier chic de Milan, dans l'ancien palais Rizzoli entièrement rénové — sols somptueux, meubles laqués noirs, murs gris souris, — tout est conçu à l'image séduisante et racée du maître des lieux.*

« Ce qui frappe quand on voit les catalogues de vos collections, c'est l'abondance des grands noms : Penn, Avedon, Bourdin, Newton, Bailey, Bruce Weber. Autrement dit, le gotha photographique mondial. D'où est né votre désir de travailler avec eux ?

— Il y a, je crois, deux raisons. La première, c'est que j'utilise la photographie pour expliquer mon travail aux personnes qui achètent mes vêtements dans le monde. Si on veut expliquer correctement ce qu'on fait, il faut s'adresser aux meilleurs. C'est pourquoi j'ai choisi Avedon et Newton. La seconde raison, c'est que j'ai toujours aimé rencontrer les créateurs qui me donnent des émotions. Et c'est le cas de ces grands photographes. Ils modifient mon regard en me faisant percevoir autrement ce que je crée. Collaborer avec eux est une façon de mieux connaître ma mode. Tous ces photographes ont une personnalité différente, et chacun a cherché dans ma création un aspect différent. Newton a traité le sexy, Avedon son aspect glamour. Une des raisons du succès de la photo de mode, c'est qu'il s'agit d'un langage international. Partout dans le monde, en une image, on peut se dire : « *Tiens, c'est ça Gianni Versace !* » Je me sens prêt désormais à collaborer avec de jeunes photographes auxquels je soufflerai mes exigences.

— Justement, comment se passe la collaboration avec les photographes ? Prenez-vous des accords au départ, quelle liberté leur laissez-vous et comment conciliez-vous votre création et la leur ?

— C'est à chaque fois différent. Je cherche d'abord à connaître le photographe avant de parler du travail, et c'est de cette connaissance que naît le désir d'une collaboration. Lorsque j'ai rencontré Richard Avedon la première fois à New-York, il a tout de suite saisi ce que je souhaitais et nous avons eu un rapport total. C'est-à-dire autant d'amour que de haine. La réussite d'une campagne naît toujours d'un conflit. Cela peut tourner bien ou mal. Avec Avedon, ce fut vraiment une très grande expérience. Je le stimule, il me dit : « *Gianni, tu me fais rester jeune !* »

» Avec Bruce Weber, c'est totalement différent. Il est beaucoup plus préoccupé de lui-même, ma création l'intéresse moins que l'expression de ses problèmes personnels. Nos relations sont plutôt conflictuelles, mais je l'adore. Et c'est encore différent avec Newton. A mes yeux, c'est un génie, mais il regarde et montre trop la femme, pas assez le vêtement. Pour moi, la robe importe plus que le modèle. Il y a donc conflit permanent entre les photographes et moi. Ce que je cherche, ce n'est pas seulement d'avoir la signature d'un grand photographe, notre collaboration vise surtout à mettre son style au service de la mode. Car c'est elle le liant entre des opérateurs de styles aussi différents. Je puis avoir des problèmes avec certains d'entre eux, mais tous aiment ma mode. C'est cela l'essentiel.

— Il fut un temps où le photographe de mode exprimait son univers personnel au lieu de montrer le vêtement. Or, avec vous, ce dernier prime à nouveau et l'on renoue avec l'ancestrale tradition du studio. La photo de mode serait-elle moins inventive qu'autrefois ?

— C'est un vieux dilemme : la photographie de mode est-elle d'abord une image ou existe-t-elle pour valoriser le vêtement ? Pour moi, celui-ci est sacré. Des stylistes comme l'Américain Calvin Klein font preuve de beaucoup d'audace parce qu'ils n'ont pas de production ou de création propres. Pour vendre des jeans, on est obligé de faire appel à l'imagination du photographe mais, pour un créateur de mode, français ou italien, ce qui compte c'est de montrer le modèle, car c'est pour être vu qu'il existe. La photo de mode est une philosophie de la vie. J'adore celles que Penn a faites dans les années 40 ou Avedon vers 1950. Elles expriment comment était le monde à l'époque, les femmes d'alors étaient suaves et sophistiquées, celles d'aujourd'hui sont moins superficielles et presque négligées. Le premier rôle du créateur de mode est de saisir la réalité de son temps et d'en communiquer sa perception au public. Je vis dans une belle maison, je travaille avec les grands photographes, seule la beauté m'intéresse.

— Vous venez d'évoquer l'évolution de l'image de la femme mais,par vos vêtements et le regard aussi de certains photographes, tel Bruce Weber, quel visage pensez-vous qu'il ressorte de la masculinité aujourd'hui ?

— Les années 70 ont été marquées par l'expression des fantasmes de la femme, les années 80 le sont par la libération de l'homme. En ce sens, Weber est celui qui a le mieux compris notre époque. C'est lui qui donne de l'homme moderne l'image la plus juste. Il traite parfaitement l'aspect androgyne de notre société, dont il traduit le désarroi par des attitudes de négligence et d'abandon. Mais je sais qu'il va changer de style, les hommes apparaîtront désormais sous un jour plus aristocratique.

— Vous ne cessez pas de créer. Après avoir conçu des décors pour la Scala, vous préparez avec Béjart un spectacle sur Malraux qui sera présenté au Théâtre musical de Paris et, avec Bob Wilson, *Salomé*, de Richard Strauss. Quel a été votre itinéraire avant votre venue à la mode, en 1977 ?

— Né dans le sud de l'Italie, j'ai toujours eu sous les yeux des croquis de costumes féminins puisque ma mère dirigeait un atelier de couture. Si bien que, étant un enfant de la mode, c'est par elle que j'ai tout appris. C'est à travers elle que je connais l'histoire de l'art ; ce que je lis, mes amis, où je vais, ce que je vis et entreprends, toute mon existence n'a jamais eu qu'un seul but : la mode. Elle est la racine de ma vie. Ce que je vois, les films, les livres, les gens ou cette table, je le transforme en mode.

— Un portrait de vous, par Alice Springs, réalisé à Milan en 1985, vous présente de profil, tournant à demi un visage rieur, sévère et conquérant. Est-ce ainsi que vous vous voyez ?

— Je me vois comme une pièce de monnaie ancienne grecque. Je suis né en Calabre, dans une région de l'Italie colonisée autrefois par la Grèce. Et chaque matin en m'éveillant, je voyais au loin par la fenêtre un petit temple. Dans une vie antérieure, j'ai dû faire partie de la bande à Ulysse et j'en ai gardé le goût des Anciens, l'amour de la Grèce et des sculptures classiques. Les trois aspects que vous dites expriment des parts différentes de moi-même. Je pense sans cesse à vaincre, je suis toujours calme et, en moi, je suis content. Le contraste est la clé de mon caractère.

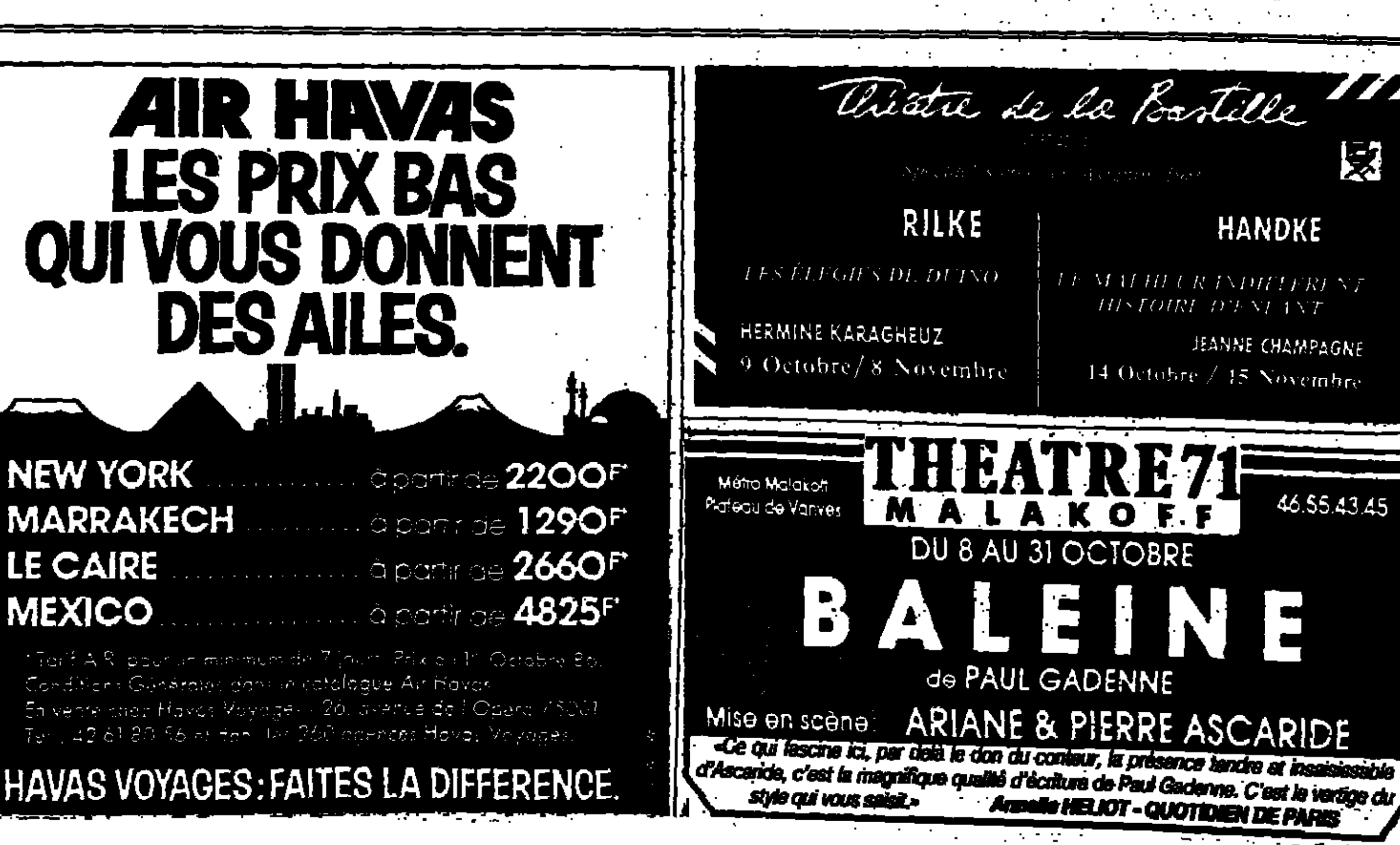
— Le Mois de la photo s'ouvre sur une grande exposition qui reprend, en cent cinquante tirages, une sélection de vos diverses campagnes, ainsi qu'une trentaine de vêtements et quelques croquis. En tant qu'artiste, mais aussi comme chef d'entreprise, qu'attendez-vous d'une telle rétrospective ?

— Je fais cette exposition car je crois qu'il est bon de montrer son travail. Ma motivation n'est pas d'ordre commercial. Bien sûr, je sais qu'il y aura des retombées, mais l'important est de rendre hommage à la beauté. C'est une occasion pour me connaître mieux moi-même, comprendre mieux mon époque, et pour créer demain une mode plus belle encore. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS.

★ *Gianni Versace : dialogues de mode, des photographes autour d'une création* (Helmut Newton, Richard Avedon, David Bailey, Irving Penn, Bruce Weber, Gianpaolo Barbieri, Francesco Scavullo). Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, Paris-16ᵉ, jusqu'au 4 janvier. Catalogue bilingue, texte de Françoise de Panafieu, Hebe Dorsey, Jean-Luc Monterosso, Guillaume Garnier, 90 p., 160 F.

HELMUT NEWTON





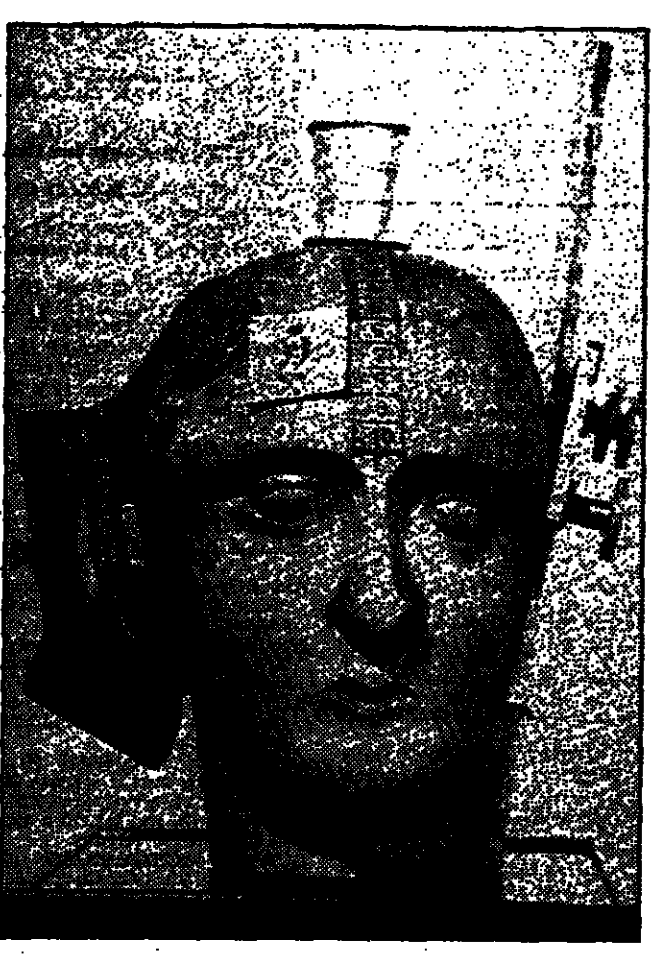
EXPOSITIONS

Raoul Hausmann à Rochechouart

Un dadaïste en Limousin

Raoul Hausmann, membre fondateur du mouvement dada à Berlin, est mort en Limousin, le savait-on ? Après y avoir vécu les trente dernières années de sa vie. Le musée de Rochechouart fête le centenaire de sa naissance.

Raoul Hausmann, né à Vienne (Autriche) voilà juste cent ans, de parents tchèques, membre à vingt-cinq ans du groupe des peintres expressionnistes berlinois Der Sturm, fondateur en 1917 de dada à Berlin, inventeur du photomontage, acteur chez Piscator sous la brève république spartakiste, ami de Bertolt Brecht, Kurt Schwitters, Hans Arp, Max Ernst, Alexandre Dovjenko, Moholy-Nagy et de beaucoup d'autres ; Raoul Hausmann, juridiquement apatride, classé dès 1933 par le nazisme dans la cohorte des « artistes dégénérés » : une vie et une œuvre fourmillantes, paradoxales, parmi les plus décisives et les plus méconnues du vingtième siècle.



L'esprit de notre temps (1919).

Un accomplissement classique

Le dernier de ces paradoxes pourrait bien être le lieu de l'exposition qui célèbre le centenaire de l'artiste : le château de Rochechouart, sous-préfecture de la Haute-Vienne, quatre mille habitants. Mais ce paradoxe n'est qu'apparent. Raoul Hausmann y est mort, en 1971, après y avoir vécu le derniers tiers de sa vie, et mené à l'accomplissement en quelque sorte classique une œuvre jusqu'alors piaffante et multiforme.

Hausmann arriva en Limousin en 1940. Il vivait alors en exil à Paris et la brutale victoire des nazis, qu'il avait eu l'occasion de connaître de près dans les années 30, le persuada tout de suite de se réfugier en zone libre. Sa logeuse, rue de Vaugirard, était originaire de Peyrat-le-Château (Haute-Vienne), un bourg très retiré de la montagne limousine. Elle lui trouva là un abri. Il allait y subsister jusqu'à la Libération en donnant des leçons d'anglais, d'allemand et d'espagnol. Non sans difficultés. Un réfugié, apatride de surcroît, pour la police de Vichy était éminemment suspect. Il fut même transféré un temps au camp d'internement de Nexon, au sud de Limoges, le temps de s'assurer qu'il n'était pas juif.

A Peyrat-le-Château, Hausmann rencontra une jeune fille, Marthe Prévot, qui, à l'époque, cacha dans la grange de ses parents les documents dadaïstes qu'il avait amenés avec lui, et qu'une perquisition toujours possible pouvait saisir et détruire (Marthe Prévot est aujourd'hui la gardienne vigilante et efficace de l'œuvre de l'artiste). Il faut aussi parler, dans cette période, de la relation qu'il eut avec la *Résistance*. Sa machine à écrire a servi à taper les tracts du « préfet du maquis » (Georges Guingouin, qui tenait alors toute la montagne limousine), non sans mal, car c'était un clavier allemand, qui rendait la frappe difficile.

La presse locale se scandalise

La Libération venue, Hausmann resta dans la région. Il descendit habiter Limoges d'où il ne bougera plus guère, sauf pour aller photographier les alentours. La région lui plaisait beaucoup et, dit Marthe Prévot, lui rappelait la Bohême-Moravie de ses origines : *« A Limoges, il pouvait travailler en toute tranquillité, et quand même vivre en ville, s'acheter de belles cravates, de belles chaussures, car il est toujours resté très élégant. »*

Il tenta même de s'intégrer à la vie locale, discrètement. Ce fut un fiasco considérable : être dadaïste à Limoges dans les années 1945-50, c'était beaucoup plus incongru que de l'être à Berlin dans les années 20. C'est peu dire que l'incompréhension fut totale ; la presse locale se scandalisa et Raoul Hausmann en fut mortifié. Il ne se manifesta plus dans sa ville d'adoption, qui ignora pratiquement sa présence jusqu'à sa mort ; à l'exception de quelques autochtones et de gens de passage, parmi lesquels le photographe Izis, le poète Pierre-Albert Birot, l'écrivain Georges Emmanuel-Clancier et surtout, dans les dernières années de sa vie, le peintre Claude Viallat, qui enseignait alors à l'Ecole nationale d'art décoratif de Limoges.

On peut bien aujourd'hui gloser sur cet aveuglement provincial. Mais, à vrai dire, l'indifférence de Limoges ne fut pas pire que celle de Paris ni même que celle de toute l'Europe. La disparition d'Hausmann, en 1971, passa quasiment inaperçue. Et après tout, c'est quand même le Limousin qui lui organise la première rétrospective digne de ce nom.

Cette période limousine apparaît d'ailleurs d'une remarquable fécondité. A partir du moment où ce vagabond de l'art posa là ses valises, il prit son temps, il revint à la peinture, aux montages, aux collages ; il sembla approfondir toutes ses intuitions et des explorations antérieures. Il photographia aussi beaucoup, notamment le château de Chalusset, dans les environs. Célébré quelques années avant par les « cantos » du poète américain Ezra Pound, il termina enfin et publia (en allemand) son roman, *Hyle*, que l'on dit traversé par un souffle à la *Ulysse* de Joyce) ; et (en français), les beaux poèmes de Sagemorim (l'envers du *Micromégas* de Voltaire). Bref, il épanouit une œuvre foisonnante qui, dit joliment Guy Tossato, le jeune conservateur du Musée d'art contemporain de Rochechouart, organisateur de cette rétrospective *« est libre comme une feuille livrée au vent, et qu'il convient de ne pas promptement fixer sur les pages d'un herbier »*.

GEORGES CHATAIN.

★ Raoul Hausmann (1886-1971). Cent vingt œuvres 1901-1970 – Musée départemental d'art contemporain de Rochechouart. Jusqu'au 14 décembre 1986. Une seconde exposition organisée par le photographe Roger Vulliez au Centre culturel municipal (avenue Jean-Gagnant, Limoges) est consacrée aux photomontages et photogrammes.

Rétrospective Estève au Grand Palais

La peinture telle quelle

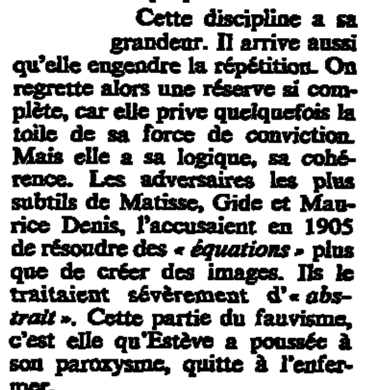
Les artistes vivants ont rarement l'honneur d'exposer dans les Galeries nationales du Grand Palais. Or les abstraits français, qu'on croyait frappés d'ostracisme par une mode plus attentive aux peintres américains, y font leur rentrée, représentés par Maurice Estève. Une œuvre à redécouvrir, ou simplement à découvrir.

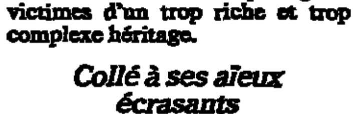
Une génération entière de peintres français est en train de s'installer dans l'histoire de l'art. Tous ceux qui, nés avec le siècle, ont eu la bonne fortune – ou le malheur – de se vouer aux beaux-arts vers 1920, et n'ont acquis quelque réputation que vingt-cinq ans après, parce qu'ils étaient devenus abstraits entre-temps, tous accèdent à l'existence définitive que donnent livres et catalogues. Bissière bénéficie d'une rétrospective (1), et tandis que nombre de galeries cèdent à la mode des années 50, Maurice Estève a enfin droit à la révision de son cas.

Depuis 1960, en effet, la vogue américaine avait précipité Estève, et ses contemporains sinon dans l'oubli du moins dans la pénombre. Que leur reprochait-on ? Que lui reprochait-on à lui, homme de silence et de retraite ? De n'être pas un Pollock berrichon, adepte de la colère peinte et de l'expressionnisme. De n'être pas davantage Rothko ou Newman et de pas employer ses couleurs à la recherche d'un non-figuratif absolu et sublime. Tout cela est vrai. Estève, qui est né en 1904 à Culan, dans le Cher, n'a que bien peu de parenté avec les New-Yorkais. Il appartient – jusqu'à la manie, peut-être – à son époque et à sa nation. Il en partage les incertitudes et les penchants. Ses compositions les plus fameuses, celles qui sont comme sa marque de fabrique, arrangements serrés de surfaces courbes, arrondies et plates, il faut pour les admettre en revenir à l'histoire de leur auteur. Ses couleurs, si elles semblent d'abord trop nombreuses dans chaque toile et chantent à l'unisson avec un ensemble tel qu'il manque souvent l'accent qui attire ou intrigue, il convient semblablement d'examiner leur généalogie.

On l'a dit : Estève se met à la peinture au début des années 20. Mauvaise période pour qui embrasse cette vocation. Non faute de marché – au contraire – mais par pléthore d'exemples et d'enseignements contradictoires. Il faut au jeune homme choisir entre Picasso, Léger, le retour à l'ordre, Matisse, les abstraits façon Delaunay, Mondrian et, bientôt, les surréalistes. Pas plus que Bissière, Estève ne se résout immédiatement à ne pouvoir tout employer à la fois. Il espère parvenir au style qui réussirait la synthèse de tant de nouveautés. Il hésite, il va d'un modèle à l'autre. Non sans savoir-faire, mais sans s'arrêter à une manière qui lui appartienne définivement.

Ses silhouettes sentent leur Picasso et leur primitivisme. Ses natures mortes aussi, avec un parfum de Cézanne. Les tons se souviennent de Matisse et de Bonnard. Les sujets et les mises en place ne dédaignent pas d'emprunter au géométrisme monumental de Léger. Malgré sa force d'athlète et son obstination, Estève peine. Ses efforts lui valent, certes, un début de gloire, mais c'est pour exposer, à Stockholm en 1936, avec ses maîtres sous le label de la « peinture française », cette peinture dont il incarne les difficultés. Pignon, Manessier, Bazaine les partagent, victimes d'un trop riche et trop complexe héritage.





Paul et Virginie (1979).

Collé à ses aïeux écrasants

Au même moment, la distance d'un océan suffit à peine à mettre De Kooning ou Pollock à l'abri du pastiche. Mais quand le devoir d'inventer la peinture d'une nation les force à rompre, quand l'éloignement devient une garantie, Estève, lui, demeure comme collé à ses aïeux écrasants. Ses *Métiers* de l'après-45, n'abandonnent ni la figure humaine ni la tradition moderne qui lui est attachée. Et cela jusque vers 1948-1949. Un Soulages ou un Hartung ont d'ores et déjà tenté leur propre expressionnisme abstrait et l'ont en partie popularisé.

Estève découvre pleinement son originalité quand il renonce à la représentation, même allusive, tout en se gardant de toute éloquence gestuelle. Son abstraction – il faut l'abstrait pour chasser le passé proche – sera essentiellement méthodique et épicurienne, sans rien des passions et des crises de nerfs chères aux « lyriques ». Forte de cette double justification, sa peinture entend se passer vraiment de sujet, d'évocation ou d'autobiographie pour se consacrer à la *« fabrication »* – le mot est d'Estève – de toiles qui doivent leur mérite à leur rigueur de conception.

Il serait bien vain de se plaindre que cet art ignore l'*all-over*, quand il s'inscrit de son plein gré dans le cadre du rectangle et développe, à partir de ces limites, une structure centrée. L'architecture, dans tous les cas, conserve force de loi. Elle régit librement le découpage des surfaces, et la couleur se doit de rehausser son élégance et non de la contrarier. Le désordre n'a pas droit de cité, et c'est à peine si Estève tolère les douceurs de la matière picturale, tant il la suspecterait vite de brouiller le jeu. A mi-chemin entre Herbin et Poliakoff, Estève, à l'huile comme à l'aquarelle, demeure un voluptueux bridé par le calcul des proportions.

Cette discipline a sa grandeur. Il arrive aussi qu'elle engendre la répétition. On regrette alors une réserve si complète, car elle prive quelquefois la toile de sa force de conviction. Mais elle a sa logique, sa cohérence. Les adversaires les plus subtils de Matisse, Gide et Maurice Denis, l'accusaient en 1905 de résoudre des *« équations »* plus que de créer des images. Ils le traitaient sévèrement d'*« abstrait »*. Cette partie du fauvisme, c'est elle qu'Estève a poussée à son paroxysme, quitte à l'enfermer.

PHILIPPE DAGEN.

(1) Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 16 novembre. Grand Palais, jusqu'au 12 janvier 1987.

Catalogue : 292 p., 200 F. Signalons, d'autre part, qu'Estève a illustré *le Champ des signes*, de Roger Caillois, qui vient de paraître aux éditions Hermann (92 p., 25 ill., 66 F.).

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

REINHARD MUCHA, GILBERTO ZORIO. Galeries contemporaines. Jusqu'au 14 décembre.

SUR LA ROUTE DES VACANCES, L'ÉTÉ 36... ET QUELQUES AUTRES. Grand Foyer, 1er sous-sol. Jusqu'au 10 novembre.

DESIGN : LE PROBLÈME D'ABORD. Jusqu'au 27 octobre. CCI (espace des Brèves).

HANS POELZIG (1869-1936). CCI (centre d'information). Jusqu'au 5 janvier 1987.

PALETTES GRAPHIQUES. Salle d'actualité de la BPI. Jusqu'au 10 novembre.

LES MUSICIENS MIGRATEURS. Atelier des enfants. Jusqu'au 15 novembre.

ALBERTO GIACOMETTI, retour à la « Figuration » 1933-47. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

ABÉCÉDAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 19 janvier.

Musées

BOUCHER. Grand Palais (entrée avenue du Général-Eisenhower) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 5 janvier 1987.

ESTEVE. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). (Voir ci-dessus. Jusqu'au 12 janvier.)

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tlj. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. Art cinétique, peinture, sculpture. Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 novembre.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN DE PARIS (FIAC). Grand Palais, avenue Winston-Churchill. En semaine : 12 h à 19 h 30 ; samedi et dimanche 10 h à 19 h 30. (Nocturne le jeudi 30 : 12 h à 23 h.) Entrée : 37 F. Du 25 octobre au 2 novembre.

DONALD SULTAN, gravures monumentales. Bibliothèque nationale, Rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 novembre.

BISSIÈRE, 1886-1964. Jusqu'au 16 novembre ; MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. Jusqu'au 4 janvier ; MANUEL ALVAREZ BRAVO. Photographies 1920-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F ; jusqu'en décembre.

BRUCE NAUMAN, WOLFANG LAIB. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 novembre.

MARINETTE CUECO, Herbes. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 octobre.

HENRI LE SECQ : PHOTOGRAPHE DE 1850 A 1860. Jusqu'au 30 novembre ; MAYO. Retour d'Italie. Peintures 1964-1981. Jusqu'au 3 novembre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

LE CORPS ET SON IMAGE. PHOTOGRAPHIES DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Jusqu'en novembre ; IRVING PENN : THÉATRE DES RÉALITÉS (vingt-quatre auteurs et plasticiens contemporains). Jusqu'au 8 décembre. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LA PEINTURE A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE : LES CONCOURS D'ESQUISSES PEINTES 1816-1863. Jusqu'au 14 décembre. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; LES CONCOURS DES PRIX DE ROME 1797-1863. 11, quai Malaquais. Jusqu'au 14 décembre.

68e EXPOSITION DES PEINTRES-GRAVEURS FRANÇAIS. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-09). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

YVES SAINT LAURENT. 28 années de création. Musée des arts de la mode, 109-111, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30. Dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 26 octobre.

J.I. HITTORFF, architecte. Jusqu'au 4 janvier. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

SCIENCE ET TECHNIQUE AU SECOURS DE L'ART. Musée national de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (45-55-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 novembre.

SUR L'EAU... SOUS L'EAU... Imagination et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales – Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en décembre.

L'ŒUVRE DE SAM FRANCIS DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE IDEMITSU. Pavillon des Arts, les Halles-Terrasse Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 16 novembre.

LA LUMIÈRE DANS TOUS SES ÉTATS. Jusqu'au 2 novembre ; LES ANNÉES PLASTIQUES. Jusqu'au 4 janvier 1987. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

LA LEÇON DE CHARCOT - VOYAGE DANS UNE TOILE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle (42-77-11-22). Sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

CHRISTOPHE BART-LES COULISSES DE L'OPÉRA. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 4, rue Vivienne. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre.

ESTAMPES DE SOULAGES (lithographies, gravures et cuivres). Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (43-20-15-30). Jusqu'au 31 octobre.

BACCARAT VOUS FAIT REVIVRE SON PASSÉ. Musée de Baccarat, 30 bis, rue de Paradis (47-70-64-30). Jusqu'au 22 novembre.

LISBETH DELISLE. Musée Bourdelle, 16 rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 30 novembre.

HOMMAGE A ANDREA DEL SARTO. Musée du Louvre. Salles du pavillon de Flore (entrée porte Jaujard) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Du 24 octobre au 26 janvier.

AUTOUR DU PSAUTIER DE LA REINE INGEBURGE. Musée national des monuments français. Palais de Chaillot (aile gauche), place du Trocadéro (47-27-35-74). Du 25 octobre au 4 janvier. Entrée : 15 F.

CRÈCHES ET TRADITIONS DE NOËL. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue de Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 11 F (9 F le dimanche, l'exposition seulement). Jusqu'au 16 février.

Centres culturels

CHRISTIAN BOLTANSKI. MONUMENTS - LEÇONS DE TÉNÈBRES. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. De 13 h à 19 h sauf samedi. Jusqu'au 9 novembre.

HOMMES DE VERRE. Verriers français contemporains. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 novembre.

JEAN SABRIER, photographe. MONUMENTS EN QUÊTE D'AUTEUR. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Jusqu'au 23 novembre.

BIRGIT BROMS (Peintures). HAKAN REHNBERG (Objets, peintures). Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Lundi-vendredi de 12 h à 18 h et samedi-dimanche de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 novembre.

HOMMAGE A DIANE ARBUS. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dimanche, de 12 h à 19 h. Du 24 octobre au 18 novembre.

HOMMAGE A WOLS. Goëthe Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 21 novembre.

PASCAL COLARD. Habits, habitats, habitudes. Maison de la culture des Hauts de Belleville. 43, rue de Borrego (43-64-68-13). Jusqu'au 12 novembre.

RAYMOND E. WAYDELICH. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer. De 11 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 9 novembre.

DIVAS, PARCOURS D'UN MYTHE. Théâtre national de l'Opéra de Paris. Jusqu'au 2 novembre.

ROBERT MALLET-STEVENS. Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail. Jusqu'au 4 novembre.

Galeries

PIERRE CHARREAU, ROBERT MALLET-STEVENS. Galerie Nickel-Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 15 novembre.

LES MODERNES CLASSIQUES. E. Beothy, M. Cahn, S. Charchoune, H. Closon, etc. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 15 novembre.

STEINBERG, SIMONDS, BEUYS. Galerie Maeght-Lelong, 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 1er novembre.

LOS AMERICANOS. Peintres et sculpteurs d'Amérique latine. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 22 novembre.

GRAVURES. LES ANNÉES 1950-1960. Hommage à Madeleine Lacourière. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 15 novembre.

DE LA LIGNE AU GESTE. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 22 novembre.

KEITH HARING ; PETER HALLEY. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 novembre.

MATISSE ; ALLINGTON. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 2 décembre.

BREGUET CHEZ CHAUMET. Montres et pendules du dix-huitième siècle au dix-neuvième siècle. Chaumet 12, place Vendôme (42-60-32-82). Sauf dimanche, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

LYDIE ARICKX. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Du 25 octobre au 2 novembre.

ARNAL 1948-63. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 8 novembre.

BRUEGHEL, PIERRE D'ENFER et JEAN DE VELOURS. Galerie Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

SAMUEL BURI. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 31 octobre.

JEAN-JACQUES CECCARELLI. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 30 octobre.

JEAN COCTEAU, dessins, pastels. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 29 novembre.

LÉON GISCHIA. Galerie d'Art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 31 octobre.

ROSELINE GRANET. Galerie Darthea, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 octobre.

HENRI HAYDEN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 21 novembre.

GOTTFRIED HONEGGER. Black and white. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 29 novembre.

PHILIPPE HURTEAU. Galerie Charles Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 15 novembre.

STEFAN DE JAEGER. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 22 novembre.

YAYOI KUSAMA. Christian Cheneau Galerie, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 10 novembre.

BERTRAND DE LAJUGIE, Patch'working. Jusqu'au 28 octobre. COLIN PAUL MEY. Sculptures 1985-1986. Jusqu'au 28 octobre. Galerie du Jour Agnès-B, 6, rue du Jour (42-33-43-40).

BERTRAND LAVIER. « Monochromes ». Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 1er novembre.

CLAUDE LEVEQUE. « Meubles ». Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 31 octobre.

ROB MALLET-STEVENS. « Une cité moderne ». Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, boulevard Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 22 novembre.

MARFAING. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 7 novembre.

JAIS NIELSEN. Paris-Copenhague 1912-1919. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 13 décembre.

LUC PEIRE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 5 novembre.

JEAN-LUC POIVRET. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 29 octobre.

MEHDI QOTBI. Peintures écrites. Galerie Brigitte Schehadé, 44, rue des Tournelles (42-77-96-74). Jusqu'au 14 novembre.

JEAN REVOL. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (43-26-36-54). Jusqu'au 8 novembre.

YVES REYNIER. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 1er novembre.

SARKIS. Chambre sourde. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 31 octobre.

CINDY SHERMAN. Galerie Crousel Hussenot, 5, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 15 novembre.

VIEIRA DA SILVA. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 22 novembre.

JEANNE SOCQUET. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 8 novembre.

PIERRE SOULAGES. Peintures de 1984 à 1986. Galerie de France. 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 13 décembre.

DONALD SULTAN. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 8 novembre.

GERALD THUPINIER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 23 octobre au 29 novembre.

CY TWOMBLY. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 6 novembre.

FELICE VARINI. Galerie Claire-Burrus, 30, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 2 novembre.

VELICKOVIC. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 2 novembre.

JACQUES VILLEGLE. Les Années 80. Espace Claudine Bréguet, 10, passage de Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 31 octobre.

MARCIA WARCHTER. Galerie Le verre à pied. 118 bis, rue Mouffetard (45-89-23-06). Jusqu'au 2 novembre.

CONSTANTIN XENAKIS. Œuvres sur papier. Galerie l'Œil dense, 4, rue Campagne-Première (43-20-95-86). Jusqu'au 8 novembre.

ZARCATE. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 1er novembre.

En région parisienne

BRETIGNY. 7 + 7. Deux pays ; deux régions ; 14 artistes. Ile de France-Bavière/Franconie. Centre culturel, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 22 novembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. L'Aracine. Art brut. Château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle, RN 34 (43-08-82-35 - 43-09-62-73). Sam., dim., jours fériés de 11 h à 18 h ; mar., jeu. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier.

PONTOISE. Jean Legros (peintures). Musée, 4, rue Lemercier (place de l'Hôtel-de-Ville) (30-38-02-40). Tlj de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 7 décembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Maxime Maufra : Du dessin à la gravure. Musée du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 16 novembre.

SAINT-OUEN. L'atelier de Boris Taslitzky. Château, rue Albert-Dhalenne. Tlj de 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 30 octobre.

En province

ARRAS. Bazaine. Centre culturel Noroit, 6, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 21 décembre.

BORDEAUX. Marie-Françoise Poutays (sculptures 1984-1986) ; Richard Tuttle (« Wire pieces » 1972). Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 novembre. Hommage à André Lhote, Alain-Fournier et Jacques Rivière. Musée des beaux-arts. Cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 1er novembre.

BOURG-EN-BRESSE. Valère Novarina. Musée du Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 31 novembre.

CALAIS. Matière première. Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00) Jusqu'au 15 novembre. Daniel Aulagnier. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta (21-36-67-14). Jusqu'au 23 novembre.

DIJON. Bertrand Lavier. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 17 novembre.

DUNKERQUE. Les figurations des années 60 à nos jours. Musée d'art contemporain, avenue des Bains. Jusqu'au 3 novembre.

LILLE. Matisse, peintures et dessins du musée Pouchkine et du musée de l'Ermitage. Place de la République. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 5 janvier 1987.

LYON. Alexandre Trauner, 50 ans de cinéma. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (78-00-86-68). Jusqu'au 14 décembre. Octobre des arts : Abramovic/Ulay ; Georges Brecht ; Gottfried Honegger. Musée Saint-Pierre-Art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66) ; Jean-Michel Sanejouand. Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (78-28-07-66) ; Guillaume Bijl. Maison des expositions de Lyon, place Bellecour (78-30-50-66).

MARSEILLE. Mars/halle sud : deux revues pour l'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 16 novembre. Monticelli. Jusqu'au 4 janvier : Créer dans le créé. Jusqu'au 9 décembre. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75).

MARCQ-EN-BARŒUL. Le symbolisme et la femme. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 30 novembre.

POITIERS. La nouvelle photographie en France 1919-1939. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien. Jusqu'au 15 novembre.

ROCHECHOUART. Raoul Hausmann (rétrospectives, peintures, photos, photomontages, collages, dessins). Musée départemental d'art contemporain (55-77-42-81). De 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 14 décembre.

STRASBOURG. Jean Arp. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 16 novembre.

TOULON. Kijno, trente ans déjà. Jusqu'au 7 décembre. Didier Demozay. Jusqu'au 12 novembre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54).

TOURCOING. Jean Fautrier. Les Estampes 1923-1964. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 2 novembre.

TROYES. James Ensor. L'œuvre gravé. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 15 décembre.

VALENCE. L'oubli afflige la mémoire. Les anachronistes italiens. Jusqu'au 30 novembre. Musée de Valence, 4 place des Ormeaux.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gina Pane – La légende dorée 84/86. Musée d'art moderne, allée du Musée. Jusqu'au 7 décembre. Six peintres contemporains italiens. Musée d'art moderne (20-05-42-46). Jusqu'au 4 janvier.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA TEMPÊTE, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (48-34-67-67). 20 h 30. (22).

KABARET DE LA DERNIÈRE CHANCE, Centre latino-américain (45-08-48-28). 20 h 30. (22).

LILA, Ivry, Théâtre (46-72-37-43). 20 h. (25).

LES CLIENTS, Edouard VII (47-42-57-49). 20 h 30. (28).

LES GOUTS, Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 21 h. (28).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 14 h 30 et 20 h 30, lun. à 20 h : Cendrillon ; dim. à 14 h 30, mar. à 18 h 30 : Don Carlos.

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : sam., mar. à 19 h 30 : Ariane à Naxos ; mer. à 19 h 30 : Ballets de Tokyo.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) mer. à 14 h 30, ven., dim. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; mer. à 20 h 30, dim. à 14 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; jeu., sam., lun. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; mar. à 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer mer., ven. à 19 h, jeu., sam. (dern.), à 21 h : Contes-ballades de style Pingtan (province du Jiangsu) ; jeu. à 19 h, ven. à 21 h ; dim. à 15 h (dern.) : Musique classique chinoise ; mer. à 21 h, sam. à 19 h, dim. (dern.) à 17 h : les marionnettes à la palanche de Pékin ; Théâtre Gémier ven., sam., mar. à 20 h 30 : marionnettes Le Xian.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (lun.), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes, d'A. Cohen.

TEP (43-64-80-80), (lun.), 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : Poussière pourpre, de Sean O'Casey. Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Un taxi mauve, de Yves Boisset ; Cal, de P. O'Connor.

BEAUBOURG (42-77-12-33), (mar.) : Débats-rencontres : mer., jeu., ven. de 14 h 30 à 16 h 30, sam. à 14 h : Forum des écrivains pour la jeunesse ; mer. à 18 h : Nouveaux espaces culturels (des architectes dialoguent) ; Cinéma-vidéo : (mar.) à 13 h : Avec Buster Keaton, de S. Spotton ; 16 h : le Goût de lire, de M. Bonne ; l'Enfant sonore, de D. Sugeeta ; à 19 h : Nouvelles, nouvelles, de C. Devineau ; Vidéo-Musique : à 13 h : Gloriana, de B. Britten ; à 16 h : la Rose de Wou Ker, de F. Ying ; 19 h : la Tosca, de Puccini ; mer. à 18 h, sam. à 15 h : Cinéma-document, en liaison avec l'exposition Images du travail ; Hommage à la Fédération Jean Vigo : mer. à 14 h 30 : En bateau avec un poulet, de A. Ahreat ; 17 h 30 : le Témoin, de P. Becso ; 20 h 30 : Programme « avant-garde insolite » 1924/1933 ; jeu. à 14 h 30 : Du courage pour chaque jour, de E. Schorm ; 17 h 30 : le Roi de la Chine, de Cazeneuve ; 20 h 30 : les Passagers, de A. Tresgot ; ven. à 14 h 30 : Eclypse partielle, de J. Jires ; 17 h 30 : Rêves en rose, de D. Hanak ; 20 h 30 : Mamma Roma, P. P. Pasolini ; sam. à 14 h 30 et 17 h 30 : Ivan le terrible, de Eisenstein ; 20 h 30 : le Dernier Milliardaire, de R. Clair ; dim. à 14 h 30 : Programme « Charlot » ; 17 h 30 : Jeux de famille, de Morita ; 20 h 30 : Haines, de J. Losey ; lun. à 14 h 30 : Nous sommes tous des noms d'arbres, de A. Gatti ; 17 h 30 : Prologue, de R. Spry ; 20 h 30 : Qui chante là-bas, de S. Sijan. Concerts-spectacles : mer., jeu., ven. à 18 h 30 : Yoshiko Chuma. Performance ; jeu., ven., lun. à 20 h 30, sam. à 16 h et 20 h 30, dim. à 16 h : Africanis instructus (spectacle musical de Richard Foreman et Stanley Silverman) ; ven. à 21 h : Autour de la revue « Parole » ; lun. à 20 h 30 : Concert Kent Nagano.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), (lun., mar.) 20 h 45, dim. 14 h 30 : Don Carlos ; mer., jeu. à 18 h 30 : Stéphan Eicher ; ven. à 18 h 30 : Patricia Lai ; sam. à 18 h 30 + dim. à 20 h 30 : Ousmane Sacko/Y. Diabate (Mali) ; lun. à 20 h 30 : Ensemble intercontemporain.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), (lun.) mer., ven., sam., mar. à 20 h 30, jeu. à 19 h 30, dim à 16 h : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D), 20 h 30 : la Repasseuse.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 17 h et 21 h : Lily et Lily.

ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe, dern. le 25.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), lun. et jeu. 20 h 30 : la Danse du diable ; mar., ven. 20 h 30, 1er épisode, mer., sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'âge d'or.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53) mar., jeu., sam. 20 h 30 : Entre chien et loup ; mer., ven. 20 h 30, dim. 15 h : Instrumental clown.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) (D., L.), 20 h 30, mar. 19 h : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard (D., L.), 20 h 30, mar. 18 h 30 : Prometheus.

BASTILLE (43-57-42-14) (L.), 19 h 30 : les Elégies de Duino (D. soir, L.), 21 h, dim 16 h 30 : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.

BATACLAN (47-00-30-12) (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h 30 : William.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L., mar.), 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre (D. L.) 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie (D. L.) 20 h 30 : Voltaire ; Grand Théâtre (D. L. Mar.) 20 h 30 : l'Évangile de Jean.

CITHEA (43-57-99-26) (D., L.), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (M., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Poil de Carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (L.), 20 h 30 : Phèdre, dern. le 28.

DAUNOU (42-61-69-14) (D., L.), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DECHARGEURS (42-36-00-02) (D. L.), 20 h : Baby sitting.

DIX HEURES (42-64-35-90) (L.) 20 h 30, Dim. 16 h : les Chaussures de Madame Gilles.

EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients, à partir du 28.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (J., D.), 21 h, mer., dim. 15 h : Scapin ; jeu., ven. 21 h, sam. 18 h 30, dim. 17 h 30 : le Horla ; jeu., ven. 18 h 30 : Haut comme la table.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (D.), 20 h 30 : Microb'images ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h : Identité mineure.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D.) 20 h 30 : Pedro Paramo.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Stefano.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40) (S. soir, D.), 20 h 30, sam. 17 h : Vingt ans de pianos forcés, J.-P. Farré.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.). 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 18 h 30 : Mary contre Mary.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. L.), 19 h : Un drôle de petit vieillard ; (D., L.) 21 h : Est permis ce qui convient, dern. le 25 ; à partir du 28 : les Gouttes.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.) 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), (mer., D., L.) 20 h 30, mer. 18 h 30 : les Voisins.

HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D.), 21 h, sam. 18 h : le Système Ribadier.

LIBRAIRIE-THÉATRE MARAIS PLUS (42-72-73-52) (D., L.) 20 h 45 : Rodéo.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 15 : Embrassons-nous Folleville (dernière le 18) ; 21 h 15 : Facades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme, dern. le 25.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h : le Silence éclaté.

MARAIS (42-78-03-53) (D), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-66-20-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 14 h 30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.), 21 h, dim 15 h + 18 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. L.), 18 h 30 : Dad, dern. le 25 ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle, dern. le 25 ; 22 h : le Lieutenant Gustel, dern. le 25.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Le mal court, dern. le 26.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier, dern. le 25.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) Grande Salle (D.), 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle (D.) 21 h : Un amour de punk.

PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88) (D., L., Mar.) 21 h, sam. 18 h 30 : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55) voir Festival d'automne.

PLAINE (42-50-15-65) (D., soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h. : Un bain de ménage – Mon Isménie.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), (D., L., Mar.), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L), 20 h 30, sam. 21 h : B 29.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Chat en poche.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41) (D.), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; (D) 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D., L., V.), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam., lun., mar., 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D.), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D. L.), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Tel quel.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE FORTUNE (43-56-76-34), le 24, à 21 h : la Dame de.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent.

TH. DES 14 (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.

TH. DES 50 (43-55-33-88) (D.) 20 h 30 : le Vestiaire.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : les Oiseaux ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Théâtre de foire.

TINTAMARRE. (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de plaie ; ven. 18 h 30 : Buffo.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D. L.), 20 h 30 : le Petit prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : l'Orchestre ; (Mar.) 21 h 45 : J'assure tes risques ; (L., Mar.) 23 h, mar. 22 h : De Belleville à Byzance ; L. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 ; Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLOS CHARANAIS (42-61-69-20) (S., D.), 21 h 30 : le Journal d'un fou.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Tom Novembre.

PROLOGUE (45-75-33-15) (D. soir, lun., mar., mer.), 21 h ; dim. 15 h 30 + 18 h. De Beaugrenelle à Bornéo.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, les 22, 24 à 19 h, les 23, 25 à 21 h : Pingtan ; le 23 à 19 h, le 24 à 21 h, le 26 à 15 h : musique classique ; le 22 à 21 h, le 24 à 19 h, le 26 à 17 h : Marionnettes Palanche.

Salle Gémier, les 24, 25, 28 à 20 h 30, le 26 à 15 h : Marionnettes de Xian.

Bouffes du Nord (D. soir) 20 h 30, dim. 15 h : Dizi théâtre masque, dern. le 26.

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Des aveugles.

Comédie-Française, le 28 à 20 h 30 : Bérénice.

Th. Paris-Villette (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : Elle est là.

Vitry, Studio-Théâtre, les 23, 24, 25 à 20 h 30 : La métaphysique d'un veau à deux têtes.

Th. de Gennevilliers, le 28 à 20 h 30, Futurities.

Festival théâtral du Val-d'Oise

ENGHIEN, Th. du hall Garnier, les 22, 23, 24, 25 à 21 h : La Petite Apocalypse, l'Autre Théâtre.

EAUBONNE, Th. du Casino, le 23 à 14 h : Remue-ménage.

FRANCONVILLE, C.C. St-Exupéry, le 24 à 21 h : Les mystères de Paris.

FOSSES, Gymnase N. Mandela, le 24 à 10 h et 14 h et le 25 à 15 h : Les contes de la rue Broca.

L'ISLE-ADAM, Maison de L'Isle-Adam, le 25 à 21 h : Cherche place pour payer l'annonce.

MONTMAGNY, salle des fêtes, le 25 à 21 h : Chatt ! !

Music-hall

A DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Léo Ferré, à partir du 28.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) (D., L.), 20 h 30 : G. Bedos.

CITHEA (43-57-99-26), le 25 à 22 h 15 : Machoa.

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 16 h : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D), 18 h : K. Trow.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : E. Daho (L.), 14 h 30 : H. DES.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 20 h 30 : Th. Le Luron, à partir du 29.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), jeu., ven., sam. 20 h 30 : P. Meige.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : P. Desproges.

Danse

Voir théâtres subventionnés

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Avec Rainer Maria Rilke, le 26 à 11 h : Cie l'autre ID ; Cie TED.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-94) (L.), 20 h 30, sam. 14 h 30, dim. 15 h : Ballet Bolchoï, dern. le 27.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), les 22, 23, 24, 25, 28 à 20 h 30, le 26 à 15 h : Danses et musiques de Bali.

THÉATRE 18 (42-26-47-47), (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Petit'Pièces intérieures.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 22 OCTOBRE

Salle Cortot, 20 h 30 : J.-P. Ferey (Haydn, Ravel, Liszt...).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : concours d'orgue Gigout (Daquin, Bach, Gigout...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : P. Dervaux + A. Marion (Dukas, Mozart, Bizet...).

La Table verte, 22 h : Trio d'Argent (Mozart).

Eglise Saint-Roch, 15 h et 18 h : l'Arche de Noé de B. Britten.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : M.-W. Chung (Haydn, Dutilleux, Mendelssohn).

JEUDI 23 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 22.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Ensemble vocal P. Herr, les Musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski (Vivaldi).

Salle Gaveau, 21 h : Orchestre international de Paris, dir. : Y. Nommick (Gluck, Vivaldi, Xenakis...).

***Eglise Saint-Médard,** 20 h 45 :* Ensemble vocal G. George, Orchestre Pro Arte de Paris; dir. : G. George (Mendelssohn).

Salle Cortot, 12 h 30 : H. Kondo, Ph. Fatus, F. Flajolet, Ph. Recart, B. Jean (Danzi, Muller, Ligeti...) ; 20 h 30 : Ch. Limouse, A. Prévost (Wismer, Staeps, Françaix...).

***Fondation de l'Allemagne,** 20 h 30 :* D. Eisinger (Liszt).

VENDREDI 24 OCTOBRE

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 30 : Orchestre baroque d'Ile-de-France, dir. : J. Frisch (Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Le Corre (Liszt, Schmitt).

FIAP, 20 h 30 : J. Kalfa, M. Belfis, H. Molinier, H. Lasserre (Emmanuel, Desportes, Sauguet).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Chants flamencos de la Semaine sainte andalouse.

Radio-France, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Elgar, Hindemith, Brahms).

SAMEDI 25 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : R. Weller (Beethoven).

***Eglise Saint-Julien le Pauvre,** 21 h :* voir le 24.

Salle Villiers, 20 h 30 : A. Mayor, H. du *Plessis (Purcell, Brahms, Finzi...).*

Th. 18, 16 h 30 : G. et Ch. Andranian (de Falla, Milhaud, Gershwin...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chorale de Ditzingen, dir. : Schumacher (Bach, Telemann, Schutz...).

DIMANCHE 26 OCTOBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : D. Benetti, S. Bourillon (Milhaud, Creston, Bartok).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : K.-I. Kobayashi (Debussy, Franck, Ravel...).

***Eglise des Billettes,** 10 h :* G. Harle (Froberger, Storace, Bach).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : B. Pergamenschikov, F.-R. Duchable (Chopin, Grieg).

***Centre culturel suisse,** 17 h :* Quatuor Amati (Mozart, Kelterborn, Ravel).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, *17 h :* B. Mathieu.

Musée Carnavalet, 15 h 30 : Nouveau Trio de Prague.

Notre-Dame, 17 h 45 : B. Marx (Bach, Franck).

LUNDI 27 OCTOBRE

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orpheus Chamber Orchestra (Haydn, Mozart, Schubert...).

Radio-France, 20 h 30 : Concours de guitare P. Steidl.

Athénée, 20 h 30 : H. Prey, L. Hokanson.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Berlioz).

MARDI 28 OCTOBRE

***Radio-France,** 18 h 30 :* E. Balmas, B. Pasquier, J.-F. Heisser (Masson, Stravinsky) ; 20 h 30 : Ensemble 2e2m, Alternance, M. Piquemal (Milhaud, Zemlinsky, Stravinsky...) ; 22 h 30 : K. Sarantseva (Rachmaninov).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orpheus Chamber Orchestra (Rossini, Haydn, Mozart...).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 30 : Orchestre du 5e Festival de violoncelle, dir. : D. Rouitz (Haydn, Saint-Saëns, Lalo).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : O. Bailleux (Bach).

***Grand amphi des Arts et métiers,** 21 h :* Chœur national, dir. : J. Grimbert, Ensemble baroque de Nice (Campra).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Bach, Mozart, Chopin...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : *Ensemble orchestral* de Paris, dir. : A. Jordan (Mozart, Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi Th. subventionnés)

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 23 à 20 h 30 : Art Lande, P. Perfido.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Saep, dern. le 26, le 26, le 27 : Cornbread, le 28 : Secret Talk.

LE BERRY (43-48-82-21), le 22 à 19 h 30 : Business, Garçons bouchers, le 29 : Shoutless.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Old School Band.

CC WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), le 24 à 21 h : D. Van Hecke, le 25 à 12 h : Lilith Jazz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, le 22 : Wassa, les 23, 24 : Super Biton, le 25 : Kaba Mane.

CITHEA (43-57-99-26), le 22 à 19 h 30 : J. Serizier, le 23 : P. Philippe, le 24 : le Colomba, le 25 à 19 h : SMF, à 22 h 15 : Machon, le 28 à 19 : Bobby Few Trio.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, le 23 : Jank Armal, les 24, 25 : Benoit Blue Boy.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : les 22, 23 à 21 h : Dee Dee Bridgewater, les 24, 25 : Matthews, le 28 : Roy Haynes.

MERIDIEN (47-58-12-30) (D.), 22 h : R. Scott.

MONTANA (45-48-93-08) (D., L.), 22 h 30 : R. Urtreger, R. Galeazzi, dern. le 25, à partir du 27 : Quartet Harol Singer all stars.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h, G. Badini, dern. le 25, les 27, 28 : Irakli.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, *les 22 : Ch. Haden, le 23 : S. Boutella, le* 24 : Black Swann, le 25 : Otanazetra, les 27, 28 : Machito's Orchestra.

PALAIS DES SPORTS (42-28-40-90), les 22, 23 à 20 h 30 : J. Mas.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mer., jeu. : A. Blackey ; ven. : L. Saltiel Group ; sam. : Quintette de Paris ; lun. : Elephant Tuba Horde ; mard. : Ray Brown Trio.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven+One. ; jeu. : M. Saury ; ven. : JCJB Old Finest Stompers ; sam. : Tin Pan Stromper ; lun. : Mad Brass Band ; mar. : Cl. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : G. Klatt, J. Wuchner, A. Kreiger.

LA PINTE (43-26-26-15), *21 h,* les 22, 23 : Blues and the Rocks, les 24, 25 : Quartet J.-P. Bazin, les 27, 28 : Trio F. Grosborne.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D. L.), 21 h 30 : D. Doriz, dern. le 25, le 28 : P. Sellin, B. Vasseur.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Yoschk'o Seffer.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), le 22 h : H. Bourde/S. Kessler, le 23 : M. Waldron/Ch. Freeman, le 24 : E. Terrones Quartet, le 25 : Kvikrik.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (D., L.), 22 h + ven., sam. 24 h : O. Piro Quintet ; dern. le 22, à partir du 23 : S. Rinaldi ; les 25, 28 à 19 h : B. Sandoval.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : la Valise en carton.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.), à 20 h 30 : Dim. 16 h : la Tempête.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D. soir), 20 h 30 : les Femmes savantes (dern. le 26).

CHANTILLY, *Abbatiale Saint-Leu* d'Esserent (44-57-08-58), le 25 à 20 h 30 : M. Matthes.

CHARENTON, Théâtre (43-68-55-81), le 25 à 20 h 45 : Domino.

CHELLES, CRACC (64-21-20-36), les 23, 24 à 21 h : l'Interrogatoire. Le 26 à 16 h : Festival de la chanson.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P. Neruda (60-89-00-72), le 24 à 21 h : B. Haller.

COMBS-LA-VILLE, La Coupole (60-60-50-14) *le 25 à 21 h :* Trio Flammer. J.-C. Pennetier (Beethoven).

CRETEIL, Maison des arts (48-99-18-88) (D. soir, L.), 20 h 30 : Dim. 15 h 30 : l'Oiseau vert.

CHATENAY-MALABRY, *Théâtre de* Campagnol (46-61-33-33), (Mar. Ven.) à 20 h 30 : Sam. 16 h : Dim. 15 h : Illu*sions perdues, sam. 20 h 30, dim. 19 h :* Splendeurs et misères des courtisanes.

COLOMBES, MJC (47-82-42-70) le 24 à 20 h 30 : D. *Lockwood,* G. Beck, C. McBee, B. Hart ; le 26 à 20 h 30 : Ensemble Koteba d'Abidjan ; le 28 à 20 h 30 : Cie Why not.

EPINAY, CC (48-21-41-07), le 24 à 20 h 30 : J. Novotny (Jezek, Martinu, Smetana...).

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), *les 22, 26 à 20 h 30 : les 24, 25 à* 22 h : Le 23 à 20 h et 22 h 30 : M. Monk. Les 24, 25 à 20 h 30, le 26 à 17 h : Bella *Lewitzki* Dance Compagny.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Auditorium (46-42-70-91), le 28 à 20 h 30 : Orchestre des jeunes d'Hounslow.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43) (D. soir, L.) 20 h 30 : Dim. 17 h : Lila, à partir du 25.

MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45) (D. soir, L. Mar.), 20 h 30, Dim 18 h : Baleine.

MARNES-LA-COQUETTE, Eglise Saint-Eugénie (47-41-91-55), le 23 à 21 h : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Schumann, Brahms).

MONTREUIL, Théâtre-école (48-58-65-33), les 22, 24 à 20 h 30 : Jack l'Eventreur.

MONTROUGE, Auditorium, le 23 à 20 h 30 : Zool Fleisher Quintet.

LES MUREAUX, Théâtre (30-99-92-12), *le 24 à 21 h : Madani Show.*

NEUILLY, Athletic (47-47-83-03) (D. soir, L. Mar.) à 20 h 30 : dim. 16 h : Tueur sans gages. *Grand Théâtre* (47-47-47-40) (D. soir, L.) à 20 h 30. Dim. 16 h : « V » comme Voltaire.

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des arts (48-48-10-30), les 22, 23 à 20 h 30 et 19 à 15 h : 24 Heures ou la nuit.

LE PLESSIS-ROBINSON, CC (46-31-15-00) *(Dim. soir, L.), 20 h 30 et dim. à* 17 h : le Médecin malgré lui.

RAMBOUILLET, CAC (30-41-11-69), le *24 à 21 h :* Compagnie why not.

RUEIL-MALMAISON, Théâtre A.-Malraux (47-32-24-42), le 24 à 20 h 45 : Gold ; le 25 à 20 h 45 : Si Sacha Guitry vous était conté.

SARCELLES, OCM (34-19-54-30), le 24 à 21 h : Orchestre de la philharmonie nationale de Lithuanie.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), le 24 à 22 h 30 : E. Caumont.

SURESNES, Th. J.-Vilar (47-72-38-80), le 24 à 21 h : Salomé ou la danse des sept voiles.

TAVERNY, Salle des fêtes, le 25 à 20 h 30 : A. Lagoya.

***TREMBLAY-LES-GONESSES,** église* Sainte-Thérèse (48-61-09-85) le 25 à 20 h 30 : I. Gitlis (Paganini, Franck, Saint-Saëns).

VERSAILLES. Théâtre Montansier (39-50-71-18) : les 24, 25 à 21 h : Adorable Julia.

VILLEJUIF, Th. Romain-Rolland (45-26-15-02), (D. soir, Mar.) 20 h 30, dim. 15 h : Cie A. Dreyfus.

VITRY-SUR-SEINE, Th. Jean-Vilar (46-82-84-90), le 26 à 15 h : Folklore portugais.

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 22 OCTOBRE

16 h, Sommes-nous défendus ?, de Jean Loubignac, avec René Lefèvre, René Génin, Aimos (France, 1938) ; 19 h, Susan Lenox, Her Fall and Rise (la Courtisane), de Robert Z. Leonard (v.o.), avec Greta Garbo, Clark Gable, Jean Hersholt, John Miljan (USA, 1931) ; 21 h, Programme composé de courts métrages (1906-1910) : *Alice Guy, Roméo Bosetti...*

JEUDI 23 OCTOBRE

16 h, La Terre qui meurt, de Jean Vallée, avec Line Noro, Simone Bourday, Germaine Sablon, Mady Berry (France, 1936) ; 19 h, Inspecteur de service (Gideon's Day), de John Ford, avec Jack Hawkins, Anna Lee, Dianne Foster, Anna *Massey (GB, 1959) :* 21 h, Programme composé de courts métrages réalisés par Emile Cohl (1908-1910).

VENDREDI 24 OCTOBRE

16 h, La Route enchantée, de Pierre Caron, avec Charles Trénet, Marguerite Moréno, Julien Carette, Jeanne Fusier-Gir, Aimos (France, 1938) ; 19 h, Sirocco, de *Curtis Bernhardt (v.o.), avec Humphrey* Bogart, Marta Toren, Lee J. Cobb, Everett Sloane (USA, 1951) ; 21 h, Programme de courts métrages (1909-1913) : Calino, Zigoto, Oscar...

SAMEDI 25 OCTOBRE

15 h, Indochine-Pacification, 1950-1952 : documents filmés par Lucien Millet, *Kowal, Jules Roy ; 17 h, Indochine-*Cambodge, 1953-1954 : documents filmés par André Lebon, Pierre Schoendoerffer ; 19 h, Programmes composés de courts métrages de Louis Feuillade et Roméo Bosetti (1906-1913) ; 21 h, Programmes composés de courts métrages de Louis Feuillade et Roméo Bosetti, 1913-1919.

DIMANCHE 26 OCTOBRE

15 h, Fanfan la Tulipe, de René Leprince (épisodes 7 et 8), avec Aimé Simon-Girard, Jacques Guilhène, Simone Vaudry (France, 1925) ; 17 h, le Diable souffle, d'Edmond T. Greville, avec Charles Vanel, Hélène Bossis, Jean Chevrier, Margo Lion (France, 1947) ; 19 h, Programme composé de courts métrages de Jean Durand : Onésime... (1912-1914) ; 21 h, Programme composé de courts métrages de Jean Durand : Onésime... (1912-1919).

LUNDI 27 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 28 OCTOBRE

16 h, Amok, de Fédor Ozep, avec Jean Yonnel, Valéry Inkijinoff, Fréhel, Jean Servais (France, 1934) ; 19 h, Programme composé de courts métrages de Jean Durand et Léonce Perret (1910-1913) : 21 h, Programme composé de courts métrages de Léonce Perret (1911-1913).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 22 OCTOBRE

15 h, The Notorious Lone Wolf, de D. Ross Lederman, avec Gérard Mohr, Janis Carter, Eric Blore, John Abott, William B. Davidson, Don Beddoe. P. Whitney (USA, 1946) ; 17 h, Shadow on the Window, de William Asher, avec Phil Carey, Betty Garret, John Barrymore Jr, Corey Allen, *Paul Picami, Mort Mills, J. Mathers* (USA, 1957) ; 19 h, Where the Sidewalk Ends (Mark Dixon détective), de Otto Preminger, avec *Dana Andrews, Karl Malden,* Gene Tierney, Bert Freed, Tom Tully, Gary Merril, Ruth Donnelly (USA, 1950).

JEUDI 23 OCTOBRE

15 h, The Man who dared, de John Sturges, *avec Leslie Brooks, George* McReady, Forrest Tucker, Charles D. Brown, Warren Mills, Richard Hale, *C. Evans (USA, 1946) ; 17 h,* Desire in the Dust, de William F. Claxton (v.o.), avec Raymond Burr, Martha Hyer, Joan Ben*nett, Ken Scott, Jack Ging, Irene Ryan* (USA, 1960) ; 19 h, Brasher Doubloon, de John Brahm, d'après la Grande Fenêtre, de *Raymond Chandler (v.o.),* avec George Montgomery, Nancy Guild, Reed Hadley, Donrad Janis, Roy Roberts (USA, 1947).

VENDREDI 24 OCTOBRE

15 h, Crime Doctor's Manhunt, de William Castle, avec Warner Baxter, Ellen Drew, William Frawley, Frank Sully, Claire Carleton (USA, 1946) ; 17 h, Tight Spot, de Phil Karlson, avec *Ginger Rogers,* Edward G. Robinson, Brian Keith, Lorne Greene, Catherine Anderson (USA, *1955) ; 19 h, Cry of the City (la Proie), de* Robert Siodmak (v.o.), avec Victor Mature, Richard Conte, Fred Clark, Shel*ley Winters, Betty Garde, Berry Kreoger,* D. Paget (USA, 1948).

SAMEDI 25 OCTOBRE

15 h, Le Cambrioleur (The Burglar), de Paul Wendkos (v.f.), avec Dan Durryea, Jayne Mansfield, Martha Vickers, Peter Capell (USA, 1957) ; 17 h, Vicki, de Harry Homer (v.o.), avec Jeanne Crain, Jean Peters, *Elliott Reid (USA, 1953) ; 19 h,* L'Homme de la forêt (Gorianina), de Zdavko Dragnev (Bulgarie, 1980) ; Soleil *de plusieurs soleils (Slantse ot Mnogo* Slantsa), de Vassil Mitchev (Bulgarie, 1983) ; Solo pour un cor anglais (Solo za Angliysky Rog), de Gueorgui Balabanov (Bulgarie, 1984) ; Dans mes rêves je suis un oiseau (V Sanichtata az Sam Ptitsa), de Ilko Doundacov (Bulgarie, 1985) ; 21 h, Les Forbans de la nuit (Night and the City), de Jules Dassin, avec Richard Widmark, Gene Tierney, Googie Withers, Hugh Marlowe (USA, 1950).

DIMANCHE 26 OCTOBRE

15 h, The Sniper (l'Homme à l'affût), de Edward Dmytryk, avec Adolphe Menjou, Arthur Franz, Marie Windsor, Frank Faylen (USA, 1952) ; 17 h, La Rose du crime (Moss Rose), de Gregory Ratoff (v.o.), avec Ethel Barrymore, Peggy Cummins, Victor Mature, Vincent Price (USA, 1947) ; 19 h, Un siècle ou bien un jour (Den ili Vec), de Zlatina Rousseva (Bulgarie, 1985) ; *Journée à Geravna (Dni v* Jerayna), de Vassil Givcov (Bulgarie, 1982) ; Commémoration (Pomen), de *Gueorgui Balabanov (Bulgarie, 1983) ; La* Maison (Kachtata), de Elena Stancoulova (Bulgarie, 1984) ; 21 h, Johnny Apollo, de Henry Hathaway (v.o.), avec Tyrone Power, Dorothy Lamour, Lloyd Nolan (USA, 1940).

LUNDI 27 OCTOBRE

15 h, Teen-Age Crime Wave (la Rage du *crime), de Fred F. Sears,* avec Tommy Cook, Sue English, Molly McCart (USA, 1955) ; 17 h, The Street no Name (la Dernière Rafale), de William Keighley (v.o.), avec Mark Stevens, Richard Widmark, Lloyd Nolan (USA, 1948) ; 19 h, Couches (Plastove), de Stephan Jambasov (Bulgarie, 1981) ; Gens de la scène (Hora ot Stecnata), de Gueorgui Balabanov et Zdravko Dragnev (Bulgarie 1983).

MARDI 21 OCTOBRE

Relâche.

Les festivals

FILMS ET FOLIES (v.o.), **Panthéon,** *13, rue Victor-Cousin, 5e (43-54-15-04),* mer. 14 h : la Grande Bouffe ; mer. 16 h 15 : Vampyr ; mer. 17 h 30 : Bianca ; mer. *19 h 20 :* les Jeux de la comtesse Dollingen de Gratz + rencontre avec C. Binet ; mer. 22 h : Dancing in the Dark ; jeu. 14 h : Dancing in the Dark ; jeu. 15 h 50 : l'Homme au crâne rasé ; jeu. 17 h 35 : Charles mort ou vif ; jeu. 19 h 15 : Dancing in the Dark + rencontre avec Léon Marr ; jeu. 22 h : Film surprise ; ven. 14 h : Charles mort ou vif ; jeu. 15 h 50 : l'Invasion des profanateurs de sépultures ; ven. 17 h 30 : les Yeux sans visage ; ven. 19 h 30 : la Tête contre les murs + rencontre avec Georges Franju ; ven. 22 h : M. Arkadin ; sam. 14 h : San Clemente ; sam. 15 h 50 : Vampyr ; sam. 17 h 30 : la Liberté de Brême ; sam. 19 h 15 : San Clemente + rencontre avec R. *Depardon ;* sam. 22 h : Film surprise ; dim. 14 h : le Cabinet du Dr Cagliari ; dim. 16 h : les Jeux de la comtesse *Dolingen* de Gratz ; dim. 18 h : M. Arkadin ; dim. 20 h : les Poings dans la poche ; dim. 22 h : les Jeux de la comtesse Dollingen de Gratz ; lun. 14 h : White Heat ; lun. 16 h 10 : la Tête contre les murs ; lun. 18 h : l'Homme au crâne rasé ; lun. 20 h : le Charme discret de la bourgeoisie ; lun. 22 h : l'Ame sœur ; mar. 14 h : Trois femmes ; mar. 16 h 15 : Vampyr ; mar. 17 h 35 : Daddy ; mar. 19 h 45 : l'Ame sœur ; mar. 22 h : Eraserhead. – **Utopia Champollion,** 9, rue Champollion, 5e (43-26-84-65), mer. 12 h : la Mère ; mer. 14 h : Mondocartoon ; mer. 16 h : Black Jack ; mer. 18 h : Film surprise ; mer. 19 h : Letters Home + débat avec Chantal Akerman ; mer. 22 h : Themroc ; jeu. 12 h : *Film surprise ;* jeu. 14 h : la Dame en couleurs ; jeu. 16 h : les Deux Bienheureux (v.o.), *en avant-première ; jeu. 18 h : Hors les* murs (deux premières parties) ; jeu. 20 h : la Folie ordinaire d'une fille de Cham ; *jeu. 22 h : Je veux seulement* qu'on m'aime ; ven. 12 h : le Cœur et l'Esprit ; ven. 14 h : Mon oncle d'Amérique ; *ven. 16 h : Danton ; ven. 18 h : la* Raison du plus fou ; ven. 20 h : Couleurs folie/Hors les murs (3e partie) + débat *avec Abraham Segal ; ven. 22 h :* Smorgasbord ; sam. 12 h : Wanda ; sam. 14 h : Zelig ; sam. 16 h : M. le Maudit ; sam. *18 h : Portrait de Bruno Bettelheim ;* sam. 20 h : le Couteau dans la tête + débat avec R. Hanff ; dim. 10 h : Petit déjeuner + le Couteau dans la tête ; dim. 12 h : le Cœur et l'Esprit ; dim. 14 h : Aloïse ; dim. 16 h : Adieu l'Arche ; dim. 18 h : Beaking Silence + débat ; dim. 21 h : Streetwise + débat ; lun. 12 h : Une fille complètement négligée ; lun. 14 h : Une femme sous influence ; lun. 16 h : Mon oncle d'Amérique ; lun. 18 h : Paulina s'en va ; lun. 20 h : la Dame en couleurs ; lun. 22 h : Themroc ; mar. 12 h : Notre mariage ; mar. 14 h : Streetwise ; mar. 16 h : *Une fille complètement* négligée ; mar. 18 h : Agression ; mar. 20 h : Jean bras de fer ; mar. 22 h : Mister Freedom + débat avec W. Klein.

L'ÉTÉ DE LA COLUMBIA (v.o.), Action-Rive-Gauche, *5e (43-29-44-40),* mer. : Nos plus belles années ; jeu. : Picnic ; ven. : Ma sœur est du tonnerre ; sam. : Bonjour *tristesse ; dim. : Funny* Girl ; lun. : Les flics ne dorment pas la nuit ; mar. : Du plomb pour l'inspecteur.

CINEMA

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).

ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHIEN (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Marignan, 8e* (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; *Georges V, 8e* (45-62-41-46). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : *Quintette, 5e* (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PIRATES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RUE DU DÉPART (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). — V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAMBI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FANTASIA (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

LE GRAND ALIBI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

IL BIDONE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEIGE (Fr.) : Espace gaîté, 14e (43-27-95-94).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

RAMBO II (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34). *Reflet Balzac, 8e* (45-61-10-60). Français, 9e (47-70-33-88).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE PERFECT KILLER (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

TOOTSIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

US WARRIORS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (45-54-46-85).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) (**) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES FILMS NOUVEAUX

JANTRIK, *film indien de Ritwik Ghetak*, v.o. : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

COBRA (*), film américain de Georges P. Cosmatos, v.o., v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; v.o. Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40)* ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, *13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-*Charles, 15e (45-79-33-00)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOUBLE MESSIEURS, film français de Jean-François Stevenin : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MAX MON AMOUR, film français de Nagisa Oshima : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27).

LES MINIPOUSS, film français de Bernard Deyries : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PICASSO, film français de Didier Baussy : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).

TWIST AGAIN A MOSCOU, film *français de Jean-Marie Poire* : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e *(43-20-12-06)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 25 Football.
En direct du stadium de Toulouse, Coupe de l'UEFA, 2e tour, match aller, Toulouse-Spartak de Moscou.

22 h 15 Documentaire : Voyage au bout de la vie.
Série de quatre émissions réalisée par Bernard Martino et Marc Horwitz. Deuxième partie : les stratèges de la mort tendre.
Avec la participation des docteurs Louis Heyes-Moore, Balfour-Mount, Maurice Falardeau et Yves Quenneville.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Fred Connexion.
De Serge Korber.
Avec Alain Doutey, Sophie Barjac, Jacqueline Doyen, Claude Villers.
Bastien Mercier, jeune député, est promis à un bel avenir politique et à un brillant mariage. Tout semble lui réussir, mais voilà que son ex-femme réapparaît et, avec elle, la Mafia et des cadavres...

21 h 55 Magazine : Sexy folies.
De P. Breugnot et B. Bouthier.
Au programme : Les rites de l'amour ; Baisers volés ; Soft qui peut ; Madame France ; Clip d'amour ; La farfouille ; Casting présentatrices ; Le jeu de la séduction.

22 h 55 Histoires courtes.
Bébé, de Christophe Jean-Elie.
Une jeune maman en manque de drogue, son bébé enlevé... Mais tout finira par s'arranger. Ce court métrage, plutôt bien fait, est le premier du jeune réalisateur Christophe Jean-Elie.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : C'est aujourd'hui demain.
Avec Charles Aznavour, Stéphanie de Monaco, Jean-Pierre Mader, Jean-Luc Lahaye, Marcel Jullian, Philippe Bouvard, Luis Fernandez, Darie Boutboul...

21 h 55 Magazine : Thalassa.
Vingt-cinq ans à l'assaut de l'Atlantique.
▶ Document en trois parties de William Garit et Jean Loiseau, à l'occasion de la prochaine Route du rhum. 1re partie : L'étrange idée de Blondie Hasler.

22 h 45 Journal.

23 h 15 Magazine : Montagne.

23 h 40 Prélude à la nuit.
L'été, de Vivaldi, par l'European Master Orchestra, dir. Nicolaj Nantschen.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 21 h, : film TV le Convoi de la dernière chance ; 22 h 30, Football de coupe d'Europe Benfica-Bordeaux ; 0 h 20, Cinéma : Taps, film américain d'Harold Becker (1981), avec George C. Scott, Timothy Hutton, Ronny Cox ; 2 h 30, Comics (6e épisode de la série).

LA « 5 »

20 h 30 Série : Thriller ; 21 h 40 Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 45 Série : Arabesque ; 23 h 35 Série : Thriller ; 0 h 45 Série : L'inspecteur Derrick ; 1 h 50 Arabesque.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
Invité : Jean-François Bory ; portrait : Héraclite, par Marcel Conche ; reportage : Québec vivant.

21 h 30 *Musique* : Pulsations.
A Chypre, la musique monte la garde.

22 h 30 Nuits magnétiques.
La nuit et le moment ; Nos amies les bêtes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au centre Georges-Pompidou à Paris le 1er mars 1986).
Quatuor à cordes (création française), de Crawford Seeger ; Quatuor à cordes, de Lutoslawski ; Quatuor à cordes nº 8, de Schulthorpe ; Quatuor à cordes nº 3, de Bartok, par le Quatuor Kronos, David Harrington, John Serba, violon, Hank Dutt, alto, Johan Jeanrenaud, violoncelle.

23 h Les soirées de France-Musique.
Jazz-club en direct du New Morning, avec le groupe du contrebassiste Charlie Haden.

Jeudi 23 octobre 1986

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 40 Ravi de vous voir.
Jeu : la balance ; Nicolas et Cécile ; Le grain de sel de Jean Bergonier ; Chacun a une histoire à raconter ; *Histoire d'un objet* ; *Histoire d'animaux* ; *week-end et sorties.*

15 h 25 Quarté en direct de Longchamp.

15 h 35 Ravi de vous voir (suite).

15 h 45 Feuilleton : Le bonheur conjugal (rediff.).
D'après l'œuvre d'André Maurois.
4e épisode : le Voyage de noces à Venise.
Avec Jean Desailly, Colette Castel, Dominique Paturel, Yanne Barry...

16 h 15 Variétés : Show bises.
Emission de Jean Chatel.
Avec Michèle Torr, le groupe Europe, Lionel Kazan, Geneviève Dormann et Régine Deforges.

17 h 25 Série : *Madame S.O.S.* (rediff.).
1er épisode : Karaté cœur.
Avec Annie Cordy, Jean-Pierre Darras, Jeanne Herviale, Greg Germain...

18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
De Patrice Drevet.

18 h 40 La vie des Botes.

19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.

19 h 40 Cocoricocoboy.
Invitée : Spagna.

20 h Journal.

20 h 30 Questions à domicile.
Emission d'Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tarta.
Ce soir, chez Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, en direct de son domicile à Epinal.

21 h 50 Série : Columbo (rediff.).
Rançon pour un mort.
Avec Peter Falk, Lee Grant, John Fink, Harold Gould, Patricia Mattick.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

15 h Série : Sergent Anderson.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
Présenté par Christophe Dechavanne.
Avec Marc Lavoine, Canada, Charles Henry, Yanne Katsoulos, Imagination, Carole Bouquet, Jean-François Séverin, Marion Kaplan.

17 h 35 Récré A 2.
Super Doc ; Quick et Flupke ; Les mondes engloutis.

18 h 5 Feuilleton : L'amour à tout prix.
4e épisode.

18 h 30 Magazine : C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 40 Expression directe.
UDF-RPR.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Cinéma : 747 en péril. □
Film américain de Jack Smight (1974), avec Charlton Heston, Karen Black, George Kennedy, Myrna Loy, Suzan Clark.
*Un Boeing 747 allant de Washington à Los Angeles est gravement accidenté en manœuvrant pour se poser à Salt-Lake-City. Panique à bord. Comment sauver les passagers ? Eh bien, Charlton Heston est là pour tout arranger. Mais les producteurs et le réalisateur ont exploité le filon d'*Airport : *catastrophe à suspense et groupe humain typique.*

22 h 20 Magazine : Actions.
Emission présentée par Bernard Rapp.
Au sommaire : le dossier du mois (embauches ou licenciements ? Comment les entreprises ont-elles réagi après la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ?) ; Titres en jeu : du nouveau dans les jeux d'actions ; parlons d'argent ; l'argent des stars ; l'invité du mois.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

15 h Boîte aux lettres (rediff.).

16 h Documentaire : Architecture et géographies sacrées.

17 h Série : Les secrets de la mer Rouge.

17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

17 h 55 Croqu'soleil.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 *Dessin animé : Les entrechats.*

20 h 4 Les jeux à Mulhouse.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Cinéma 16 : Oxygène.
Téléfilm de Jean-André Baquey et Jean-Paul Roux.
Avec J.-M. Maurel, M. Robin, J. Ravix, G. Guillot, R. Darcy, A. Moya, G. Aubert, C. Cyler.
▶ *Entre reportage et fiction, ce film traite avec minutie et scrupule de la réinsertion des prisonniers. Les personnages y sont presque allégoriques, le dénouement cornélien.*

22 h 10 Journal.

22 h 35 Documentaire : Kal ou l'Inde revisitée.
2e volet de la série.

23 h 30 *Prélude à la nuit.*
Sonate pour violoncelle et piano de Rachmaninov, par G. Hoffman, violoncelle, D. Selig, piano.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : California Hotel, ■ film américain d'Herbert Ross (1978) avec Jane Fonda, Michael Caine, Walter Mattau, Richard Pryor ; 15 h 40, Cinéma : le Quatrième Pouvoir, ■■ film français de Serge Leroy (1985) avec Philippe Noiret, Nicole Garcia, Jean-Claude Brialy... ; 17 h 15, Cabou Cadin ; 17 h 35, Série : *Flash Gordon à la conquête de l'univers* ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Elsa, Elsa, ■ film français de Didier Haudepin (1985) avec François Cluzet, Lio, Tom Novembre, Christine Pascal... ; 21 h 45, Flash d'informations ; 21 h 55, Cinéma : Portés disparus, ■ film américain de Joseph Zito (1984) avec Chuck Norris, M. Emmet Walsh, David Tress... ; 23 h 35, Cinéma : le Fou de guerre, ■■ film franco-italien de Dino Risi (1985) avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier... ; 1 h 25, Téléfilm : Grog.

La « 5 »

16 h 45, Série : Jaimie ; 17 h 35, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 25, Série : K 2000 ; 19 h 15, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : Lou Grant ; 22 h 30, Série : Arabesque ; 23 h 20, Série : Thriller ; 0 h 30, Série : Lou Grant ; 1 h 20, Série : Arabesque ; 2 h 10, Série : K 2000.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (invité : Eddy Huttington) ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, *Profil 6* (invité : *Eurythmics* (rediff.)) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 *Ecrit pour la radio* : Fracture, de Charles Juliet.

21 h 30 Musique : Danse dans dan ? Da ! D... Portrait de Jean-Claude Gallotta, chorégraphe du groupe Emile Dubois.

22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment ; à 23 h, Nos amies les bêtes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné en l'abbaye aux Dames de Saintes le 10 juillet 1986) : Scherzi musicali (Quel sguardo sdegnosetto, *Eri gia tutta mia, Ohime ch'io cado*), de Monteverdi ; Toccata II en ré mineur pour clavecin, de Froberger ; Son Ferito ; Romanesca ; Passacaglia ; Se l'aura spira, de Frescobaldi ; Erminia sventurata, de Rossi ; Lucrezia, de Haendel ; deux sonates (K 308 et K 309), de Scarlatti ; Lontananza, de Pergolese, avec Agnès Mellon, soprano, et Christophe Rousset, clavecin.

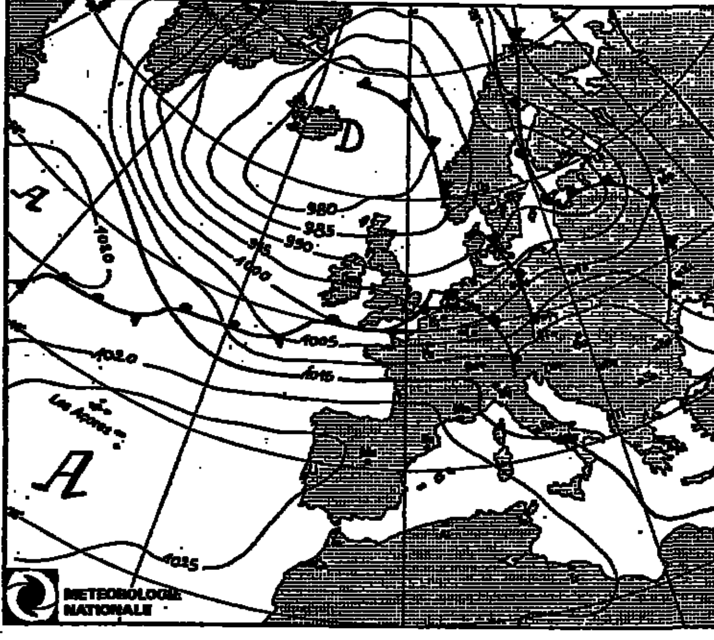
22 h Concert du GRM. Deuxième suite, de Dufour ; Etude aux objets, de Schaeffer ; Liber duodecim portatum, de Zbar.

23 h Les soirées de France-Musique. Œuvres de Wiener, Bach ; à 0 h, Soirée viennoise, avec des œuvres de Mozart, Berg et Schubert.

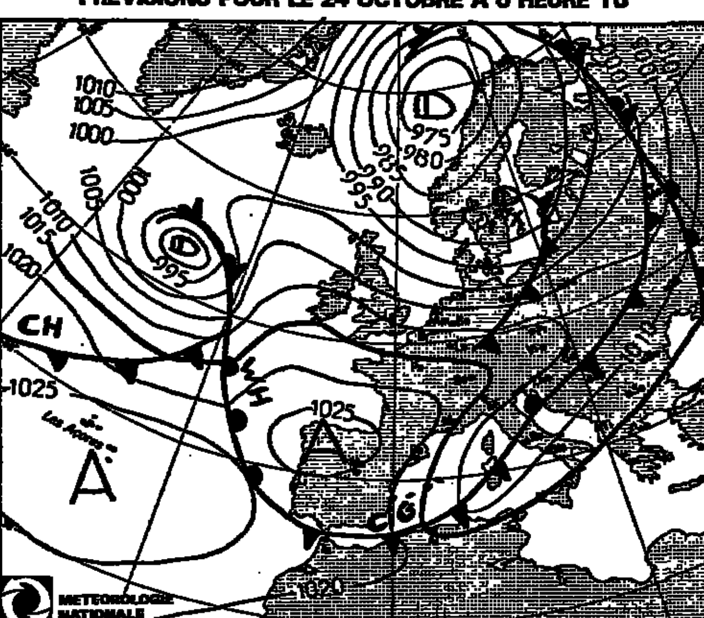
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 octobre à 0 heure et le jeudi 23 octobre à 24 heures.

La dépression centrée sur la mer de Norvège dirige sur le pays un flux rapide d'ouest-sud-ouest puis, temporairement de nord-ouest jeudi. Dans ce flux circule une perturbation qui sera suivie d'une traîne active et d'une baisse des températures.

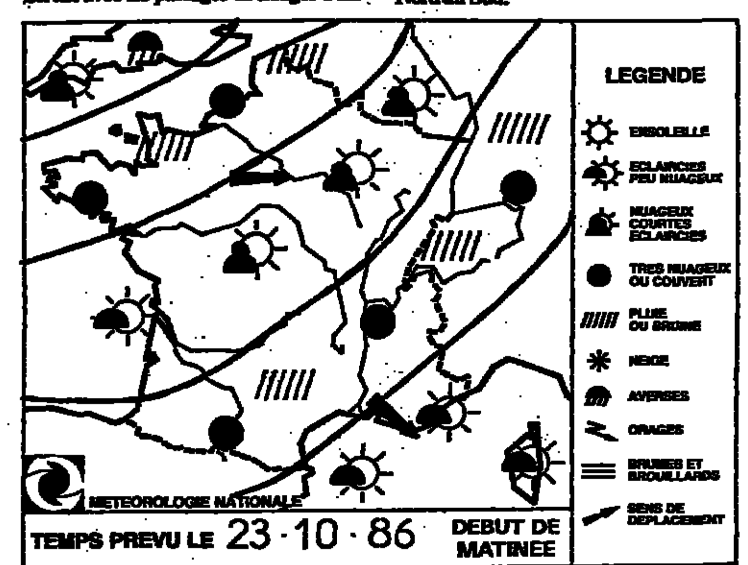
Jeudi : le temps couvert avec pluies modérées, localement assez fortes sur les Alpes du Nord et liées au front froid principal concerneront le matin les régions s'étendant des Pyrénées au Massif Central, au sud du Jura et aux Alpes. En soirée ce front donnera encore quelques pluies sur le massif des Pyrénées et sur la Corse.

A l'arrière, quelques éclaircies alterneront avec les passages de nuages d'instabilité. Ceux-ci donneront lieu à des averses localement assez fortes, se produisant le matin plutôt sur le Nord-Ouest avec une possibilité de grêle, l'après-midi surtout sur le Nord-Est.

Du Sud-Ouest à la vallée du Rhône, les éclaircies deviendront plus larges. Le vent sera encore modéré à assez fort à l'intérieur, assez fort à fort sur les côtes de la Manche, où il s'orientera au nord-ouest. Il présentera des rafales au passage des fronts et des averses. Il s'atténuera en soirée.

Les températures minimales seront déjà en baisse sur une moitié nord-ouest du pays avec 8 à 11 degrés, localement 7 degrés dans le Nord-Est.

Sur la moitié sud-est il fera 12 à 15 degrés, 16 à 17 degrés sur les côtes de la Méditerranée et la Corse. Les maxima varieront de 11 à 20 degrés du Nord au Sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-10 à 6 h TU et le 22-10-1986 à 6 h TU — le 22-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	–	–	–	LOS ANGELES	29	14	C
AJACCIO	22	16	D	TOULOUSE	19	14	C	LUXEMBOURG	10	7	P
BIARRITZ	21	15	N	POINTE-À-P.	–	–	–	MADRID	22	6	N
BORDEAUX	18	15	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	27	15	D
BOURGES	–	–	–					MEXICO	24	10	B
BREST	15	14	P	ALGER	28	11	D	MILAN	22	6	D
CAEN	16	15	P	AMSTERDAM	12	10	A	MONTRÉAL	14	5	D
CHERBOURG	14	14	P	ATHÈNES	19	16	N	MOSCOU	9	5	P
CLERMONT-FERR.	–	–	–	BANGKOK	33	27	N	NAIROBI	29	16	N
DIJON	12	10	P	BARCELONE	23	13	D	NEW-YORK	21	9	C
GRENOBLE St-M-H	9	6	N	BELGRADE	21	4	N	OSLO	7	3	P
LILLE	–	–	–	BERLIN	11	7	P	PALMA-DE-MAL.	24	11	B
LIMOGES	15	12	P	BRUXELLES	11	9	P	PÉKIN	16	2	N
LYON	15	10	C	LE CAIRE	31	24	D	RIO-DE-JANEIRO	23	20	P
MARSEILLE-MAR.	–	–	–	COPENHAGUE	11	7	A	ROME	24	14	D
NANCY	14	10	P	DAKAR	32	24	C	SINGAPOUR	32	25	C
NANTES	16	15	P	DELHI	31	18	D	STOCKHOLM	6	3	C
NICE	25	23	D	DJERBA	27	16	N	SYDNEY	17	13	N
PARIS-MONTS.	–	–	–	GENÈVE	14	9	P	TOKYO	20	18	A
PAU	18	14	C	HONGKONG	28	25	C	TUNIS	25	17	D
PERPIGNAN	18	18	D	ISTANBUL	19	11	D	VARSOVIE	9	6	C
RENNES	–	–	–	JÉRUSALEM	23	16	N	VENISE	20	9	C
ST-ÉTIENNE	16	15	N	LISBONNE	24	15	D	VIENNE	12	7	P
STRASBOURG	14	9	P	LONDRES	14	11	P				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 octobre 1986 :

UN DECRET

● N° 86-1132 du 15 octobre 1986 modifiant l'article R* 121-7 di code des ports maritimes fixant la liste des ports non autonomes relevant de la compétence de l'Etat.

UN ARRÊTÉ

● du 13 octobre 1986 portant habilitation des fonds d'assurance formation des travailleurs non salariés de l'artisanat prévue à l'article 4 de la loi n° 82-1091 du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans.

UNE CIRCULAIRE

● Du 23 juillet 1986 relative aux vibrations mécaniques émises dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4340

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■					■		■
III									
IV					■				
V				■					
VI									
VII		■			■				■
VIII							■	■	
IX		■				■			
X			■						
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Carnet de notes. – II. Le premier venu. – III. Un fou qui mit un roi en échec. – IV. Epreuve de langue. Le dernier amour d'Héraclès. – V. Long ruban. Relatif au cheval. – VI. Un trésor pour un magot. – VII. Un adepte du « piano ». Belle tranche. – VIII. Se fendent difficilement. – IX. Fait cesser le feu. Coule en Suisse. – X. Personnel. Salades pimentées. – XI. Support de colonnes.

VERTICALEMENT

1. Fabrication de clous. – 2. Légère comme l'air ou ennuyeux comme la pluie. Port gracieux. – 3. Mobilisation des troupes. – 4. Dans un certain sens, le petit est moins gras. Dur comme du bronze. – 5. Non imprimé. Emission d'apostrophe. Sur la route de Louviers. – 6. Souvenirs laissés par un bon patron. Le centre de la Ville éternelle. – 7. Ne pas faire de réserves ou faire des réservations. Preneur de son. – 8. Sens de l'équilibre. Département. – 9. Dîner d'adieu. Avance ou est à l'heure.

Solution du problème n° 4339

Horizontalement

I. Poupée. En. – II. Es. Rutile. III. Modèle. – IV. Agité. Et. – V. Séné. N.S. – VI. Electeurs. – VII. Estime. – VIII. Ce. Egerme. – IX. Bureau. – X. Foire. Ile. – XI. Ers. Etés.

Verticalement

1. Pégase. Café. – 2. Os. Gelée. Or. – 3. Mines. Bis ! – 4. Protecteur. – 5. Eude. Tigre. – 6. Eté. Némée. – 7. Il. Sucrait. – 8. Elée. Mule. – 9. Ne. Tasse. Es.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 OCTOBRE

« La Conciergerie », 14 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (C. Sagave).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie ou 15 h, sortie métro Saint-Paul.

« Toutes les maisons, escaliers et cours de la rue Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (M. Banassat).

« L'hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, tél. la veille au 42-57-06-77 (Arts et Curiosités de Paris).

« Les appartements royaux du Louvre », 10 h 30 devant église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« L'École des beaux-arts », 14 h, 13, quai Malaquais (D. Bouchard).

« L'arsenal de Sully », 14 h 30, angle rue Sully – porte de l'Arsenal sur le terre-plein, s'inscrire au 42-60-71-62 après 18 h au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Interprétation alchimique des vitraux de Saint-Etienne-du-Mont. Le secret révélé du sang de la pierre. Particularité singulière des solstices », 15 h, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« La Bièvre », 15 h, sortie métro Corvisart (GESCAS).

« Le Palais de justice, des procès pris sur le vif », 14 h 30, grilles Palais (Ch. Merle).

« Exposition F. Boucher », 13 h, entrée exposition Grand Palais » et « A Issy, un parc et un séminaire », 15 h,

CONFÉRENCES

Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, 18 h 30 : « Images d'Amérique » conversation-rencontre (Françoise Gaillard, Alain Gillette, André Halimi, Denis Lacorne, Jean Rivière, animation Pamela Tytell).

Cercle de l'Union interalliée, 18 h : « Survie de l'Occident ? » (M. Jean Beliard, ancien ambassadeur de France).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Pierre-Etienne BAUR
et Josiane JOSSIN
ont la joie de faire part de la naissance de

Sylvain,

le 20 octobre 1986.

14 *bis*, rue Gaultier,
92400 Courbevoie.

– M. et Mme Jean
de PONTON d'AMECOURT,
Paul et Sarah

sont heureux d'annoncer la naissance de

Louise,

le 17 octobre 1986.

118, avenue de l'Opale,
1040 Bruxelles.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Janine ARLAND,

survenu le 17 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Eutrope de Saint-Sauveur-sur-Ecole (77930), le jeudi 23 octobre courant, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Varennes-sur-Amance (Haute-Marne), vers 16 h 30.

De la part de
Mlle Dominique Arland,
sa fille,
M. et Mme Gérald Calderon
et leurs enfants,
M. Michael Lonsdale,
ses neveux, nièce, petits-neveux, petite-nièce.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– François et Colette Genet,
Georges et Jacqueline Meyer,
Marc et Suzanne Dianoux,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Fribourg, Chobelet,
Leurs amis et alliés,

font part du décès de

Mme Marguerite ARNERA-MEYER,
née Ducas,

le 20 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Elle a donné son corps à la Faculté.
Une réunion de commémoration avec ceux qui l'ont connue et aimée aura lieu le samedi 25 octobre, à 14 heures, au Foyer de l'âme, 7 *bis*, rue du Pasteur-Wagner, à Paris-11e.

Vous pouvez manifester votre soutien à la recherche contre le cancer en adressant vos dons à l'association ADRL, professeur Boiron, 2, place du Docteur-Fournier, à Paris-10e.

F. et C. Genet,
15, rue Georges-Muchon,
94300 Vincennes.
G. et S. Meyer,
Les Goyim-Fournier,
83260 La Crau.
M. et S. Dianoux,
21, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Mme Pierre Bonnasse,
son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Sternbach
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Bonnasse
et leurs enfants,
M. Philippe Bonnasse,
Les familles Fabre, Grand Dufay,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BONNASSE,
dit Pierre Missac,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 19 octobre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly, boulevard circulaire, sortie n° 7.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société anonyme française de réassurances

ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Pierre BONNASSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 19 octobre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly, boulevard circulaire, sortie n° 7.

– Il y a dix ans,

Erik DIDIER

nous quittait.

En souvenir de lui.

– M. et Mme Jean-Paul Guéraud,
ses enfants,
M. et Mme Xavier Guérand
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Roux
et leur fille,
Mlle Françoise Guéraud,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise GUÉRAUD,
née Plassey,
professeur honoraire,

survenu le 19 octobre 1986, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 octobre, à 15 heures, en l'église de Virieu-sur-Bourbre (Isère), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

17, boulevard Diderot,
75012 Paris.
Rue des Abrets,
38730 Virieu-sur-Bourbre.

– Mme Francis Illusie,
son épouse,
M. Jean-Paul Illusie,
M. Luc Illusie,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis ILLUSIE,
professeur honoraire
aux lycées Voltaire et François-Villon,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris le 14 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

112, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès survenu le 8 octobre 1986, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

Mme Jean-Jacques JUGLAS,
née Marguerite Lacotte.

De la part de
M. et Mme Alain Cramier,
M. et Mme Jean-Jacques Pinet,
ses petits-enfants,
Françoise-Léa, Aurélien, Jérôme et Nicolas,
ses arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église Notre-Dame de Bergerac, le 13 octobre 1986, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ils associent à sa mémoire :

Jean-Jacques JUGLAS,
son mari,
Françoise PINET,
sa fille.

43, rue Gambetta,
42000 Saint-Etienne.

– Les enseignants des départements de psychologie et psychophysiologie, de la formation continue, de l'UER des lettres,
Les personnels administratifs de l'université Paris-XIII (Villetaneuse) et les étudiants,

expriment à son épouse et à son fils leurs sincères condoléances à la suite du décès de

Jean-Yves MERCIER,
assistant en psychologie,

enlevé brutalement à l'affection de tous.

L'inhumation a eu lieu le 18 octobre 1986, en Bretagne, dans la plus stricte intimité.

– Le comte et la comtesse d'Arschot Schoonhoven,
Le comte Philippe d'Arschot Schoonhoven,
M. et Mme Baudouin Le Hardy de Beaulieu,
Mlles Adeline et Aurélie Le Hardy de Beaulieu,

ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Antoinette-Roberte de MUN,
comtesse d'Arschot Schoonhoven,

née à Paris le 16 avril 1915 et pieusement décédée à Paris le 19 octobre 1986.
La messe des obsèques, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Lumigny, aura lieu en l'église de Lumigny (Seine-et-Marne), le vendredi 24 octobre, à 11 heures.
Réunion à l'église.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Avenue Louise,
192-1050 Bruxelles.

– Me Robert Ohana et Mme,
Leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Narboni
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Georges Narboni
et leur fille,

ont la douleur de faire part du décès brutal de

Mme Edith NARBONI,
chevalier des Palmes académiques,

leur très regrettée mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Cannes, le 16 octobre 1986.

– Mme Jean PASQUET,
son épouse,
M. et Mme René Pasquet,
ses parents,
M. et Mme Brunet
et leur fille, Isabelle,
sa filleule,
Les familles Mathieu, Parlange et Pasquet,

ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean.

Les obsèques auront lieu à Monpazier (24), le jeudi 23 octobre 1986, à 14 heures.

Mme Pasquet,
Rue Saint-Joseph,
24540 Monpazier.

Anniversaires

– Il y a quatre ans mourait

Elisabeth WEINER.

Alain Guérin et ses amis se souviennent.

Services religieux

– L'association Les Ailes Brisées vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 25 octobre 1986, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'Aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le lundi 27 octobre 1986, à 17 h 30, en l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Sainte-Vierge), à Paris-7e, à l'intention de

Mme Pierre PELTIER,

décédée à Avallon, le 9 août 1986.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée sont invités à venir se recueillir avec ses enfants et petits-enfants.

Communications diverses

– On nous prie d'annoncer l'avis suivant :

THOUVENIN RIDGE Thérèse Laurence Nicole est priée de communiquer avec Léonard Kasler et Co, 20-21, Queenhithe, London EC4V 3DX, avocats, pour apprendre des nouvelles importantes.

– France-Culture organise un débat sur le thème : « Quelles politiques d'immigration en France et en Allemagne ? », le vendredi 24 octobre, à 20 h 30, à la Maison de la radio, à Paris, studio 105. Séance publique sur invitation. Tél. : 42-30-21-17.

– L'Association bourguignonne culturelle et le journal *le Monde* organisent vendredi 24 octobre, à 20 h 30, à Dijon, salle des Jacobines, 9, rue Jules-Mercier, une conférence-débat avec Philippe Boucher, éditorialiste au *Monde*, sur le thème : « Presse et terrorisme ».

Communication

Le marché international des programmes

Le développement des télévisions musicales

MUNICH
de notre envoyée spéciale

Elles se sont retrouvées à Cannes. Mais l'effervescence du MIPCOM (marché international des programmes) n'est guère propice à la réflexion. Mieux valait donc, pour ces jeunes télévisions musicales en mal d'échanges et de discussion, le salon du vieil hôtel Bayerischerhof, à Munich. Douze personnes y ont dessiné l'avenir des télévisions musicales : l'Anglais David Ciclitora, long, sec, avec une fine moustache à la David Niven, qui représentait Sky Channel ; John Martin le Canadien, saltimbanque souriant et roi du show business, directeur de Much Music (Toronto) ; l'Italien Pier Luigi Stefani, directeur de Vidéo-Music, créatif et élégant ; l'Allemand Wolfgang Fisher, patron de Music Box Germany. Enfin, Patrice Blanc-Francard, l'avocat des clips à la française.

Cinq personnalités qui avaient en commun soit le goût de la musique, soit celui des affaires et éprouvaient l'envie et le besoin d'unir leurs forces dans un club très ouvert (une invitation va être adressée à l'américaine MTV et l'anglaise Music Box intégrée ces jours-ci dans Super-Channel). Cinq télés différentes qui, au terme du règlement de la fédération, font un *« usage substantiel »* de clips et de musique y consacrant chaque jour une part importante de leurs programmes. Cinq pionnières.

L'attente du public jeune

David Ciclitora, pourtant, semble ignorer le doute. *« La télévision musicale répond à une attente du public jeune, à un besoin des maisons de disques, à une mondialisation des cultures musicales. Depuis son lancement en 1982, Sky-Channel n'a cessé de s'étendre et de s'imposer. »* Diffusée par satellite à l'adresse des hôtels et cablodistributeurs, Sky dessert seize pays et sept millions de foyers. Une progression étonnante pour une chaîne diffusée uniquement en langue anglaise, accessible par câble et confrontée aux diverses législations internationales, notamment en matière de publicité. Encore la chaîne de M. Rupert Murdoch complète-t-elle ses sept heures quotidiennes de programmes musicaux par des séries, fictions et sports. *« Obligatoire,* explique M. Ciclitora. *Une télévision cent pour cent musicale ne peut exister que dans un environnement national. »*

C'est le cas de Video-Music, l'italienne, dont les promoteurs ont rêvé d'entreprendre une chaîne d'informations avant de se lancer dans le musical. Là, disent-ils, est le marché de l'avenir. Et dans la jungle transalpine, le 2 avril 1984, Video-Music a balancé clips, concerts et reportages musicaux, faisant vite un malheur parmi les teenagers. Pour qu'elle soit bien reçue, les financiers sont allés jusqu'à occuper les sommets des montagnes les plus élevées pour s'assurer de sites d'émissions performants. Nul besoin de câble ou même de satellite : l'Italie reste fidèle à l'hertzien, et dans l'écheveau des chaînes Video-Music atteint un public potentiel de 27 millions d'habitants et se prévaut de 2 millions de fidèles. *« Tute va bene,* assure Stefani, en indiquant 50 millions de francs de recettes. *Publicitaires et sponsors commencent à s'agiter, pressés par leurs annonceurs, qui, en passant sur notre chaîne, se donnent une image jeune, quel que soit leur produit. Jusqu'au partis politiques qui, aiguillonnés par le PC, ont fait réaliser en catastrophe des spots spéciaux vidéo... à quelques jours des élections. »*

Mais ce dynamisme laisse songeurs les promoteurs de Music Box (à ne pas confondre avec son homonyme anglaise), qui utilise le satellite et le câble pour joindre, avec d'autres services, 1,3 million de foyers. Un public potentiel légèrement accru depuis lundi, grâce à la diffusion hertzienne de deux heures quotidiennes de programmes sur la fréquence de RTL-Plus. Musicale, la chaîne l'est à 80 %, mais elle est aussi chaîne de « divertissement » avec des émissions touchant à la santé, la beauté, le sport et le cinéma. En fait, reconnaît son jeune directeur des programmes, *« on s'adapte aux demandes particulières des annonceurs, aux besoins et à l'urgence des messages... »* Des annonceurs à la recherche d'une public jeune, introuvable sur les chaînes nationales, mais encore hésitants. La chaîne annonce en effet des coûts de fonctionnement de 32 millions de marks, pour un revenu de 4 millions...

« On va faire un tabac »

Reste Much Music la canadienne, Music Plus pour le service français. Proposée sur le câble, mais en service payant. *« 900 000 abonnés en expansion continue depuis maintenant deux ans »,* précise John Martin, son boss, fier du succès de sa chaîne, concurrencée à Toronto par trente-trois autres télévisions. *« Les chaînes musicales vont éclore et passer au stade de l'industrie. On va faire un tabac »,* dit-il.

En avance, l'Amérique ? D'une semelle sans doute : 50 % des fidèles de Much Music ont entre vingt-quatre et trente-quatre ans, un public plus âgé que celui notamment de TV6. La chaîne, il est vrai, est loin de se contenter des clips. Much Music résonne aussi d'échos sur la vie du rock'n'roll. *« On fait vendre des disques, on donne aux artistes canadiens un coup de pouce essentiel et l'on est à l'origine d'une fondation pour encourager la production. »*

Alors, pourquoi cette fédération ? Pour défendre les intérêts communs ? Faciliter la coopération, les négociations avec les syndicats d'artistes et les sociétés de disques ? Prévenir le piratage des programmes et faire réviser les lois touchant aux copyrights ? Sans doute. Mais, outre l'intérêt d'opposer un interlocuteur unique aux diverses maisons de disques (notamment pour unifier le prix des clips), les artisans des chaînes musicales veulent être les premiers à faire éclater totalement les frontières.

« La musique a déjà créé le village global de Mac Luhan, explique Stefani. *Qu'il habite Stockholm, Londres, Munich, Milan, Montréal ou Paris, notre public, malgré les cultures nationales, est identique : même âge, mêmes goûts, mêmes modes... y compris en l'europe de l'Est. Pourquoi alors ne pas travailler de concert et vendre notre audience comme un tout ? »* Vendre ? Oui, vendre. Et avec imagination. *« Les annonceurs sont prêts à changer leurs méthodes de travail, à délaisser les spots pour s'associer plus étroitement aux programmes »,* ajoute David Ciclitora.

La voie est donc ouverte aux sponsors internationaux pour parrainer un concert – *« les droits en sont parfois prohibitifs pour une seule chaîne »* – une soirée, une série d'émissions. Pour parrainer aussi des événements créés par la Fédération, comme ce Prix mondial du vidéo-clip qui sera diffusé en direct le 10 janvier, dans sept pays, pour lequel TV6 a obtenu la sélection obligatoire de clips nationaux.

Alors, en bonne santé, les chaînes musicales ? Pas encore, malgré leurs prévisions. L'américaine MTV, qui avait le vent en poupe (et conserve vingt-six millions d'abonnés), a accusé fin 1985 une chute d'audience remarquable. Mais l'industrie du disque est prête à défendre des télévisions jugées vitales pour sa survie. Après Pathé-Marconi, c'est la société Flarenash qui a déposé en France un recours contre l'annulation de la concession de TV6, une annulation, dit-elle, *« parfaitement dommageable à l'ensemble de la profession phonographique et à la production française ».*

ANNICK COJEAN.

La loi du vendeur

Prévoir, concevoir, peaufiner une programmation est sans doute tout : un art. Acheter est une tout autre histoire. Voici la rencontre d'une (fausse) acheteuse avec un vendeur d'une des plus grosses sociétés de production américaines.

« Bonjour ! Je fais partie d'un groupe qui va racheter TF 1 et je suis intéressée par vos programmes.

– Mais je croyais que le gouvernement français n'avait pas encore décidé du nom des repreneurs. Vous avez des appuis politiques...

– *Mieux : des garanties.*

– Ah ! Quel système inouï que le vôtre ! La politique, hein ! D'abord la politique ! Enfin, cela n'affecte en rien le plaisir que j'aurais à travailler avec vous. Le dollar pourra être notre langue commune. Quel type de programmes souhaitez-vous ?

– *Ecoutez, c'est simple : je veux du familial, populaire, grand public.*

– Evidemment... Il va falloir que vous visionniez notre catalogue.

– *Je n'ai pas le temps, et j'imagine que je ne suis pas seule sur les rangs. Présentez-moi les meilleures, et concluons l'affaire.*

– Vous alors ! Rapide comme Berlusconi ! Voici quatre nouvelles séries, actuellement diffusées sur ABC, NBC et CBS. Elles sont formidables ! Tenez, « Alf » est l'histoire d'une créature étonnante venue d'une autre planète et dont l'engin spatial s'est écrasé sur le garage d'une paisible famille dans la banlieue de Hollywood.

– *Mais c'est pour les enfants !*

– Pas du tout. C'est pour le *prime time.* Et ça fait un malheur en taux d'écoute, sans oublier le *business* en produits dérivés : poupées, T-shirts, miniatures... Voici aussi « Notre maison », une série un peu plus dramatique, qui met en scène un grand-père bourru mais gentil qui voit débarquer chez lui, après la mort de son fils, sa belle-fille et ses petits enfants... Choc des générations, tendresse... Génial. Ce qu'il faut au public de TF 1.

– *Parfait. Ces deux-là m'intéressent. Leur prix ?*

– Attendez ! Ce sont nos deux meilleures. Nos séries vedettes. Si nous ne vendions que nos dix plus grandes séries, que ferions-nous du reste de notre catalogue ? Vous voulez deux produits vedettes ? Alors achetez un *package.*

– Un *package ?*

– Une vingtaine de téléfilms. Quelques concerts spéciaux, deux ou trois mini-séries.

– *Mais je n'ai pas d'autres besoins. Ce n'est pas normal !*

– C'est pourtant la clé de toute vente. Le seul intérêt, pour nous, de ces séries à succès, c'est d'être des produits d'appel et de faire vendre le reste.

– *Vous pourriez tout de même me donner un ordre de prix...*

– L'arrivée des chaînes privées et l'accroissement de la compétition va les faire grimper rapidement. Mais tout dépend encore de la durée pour laquelle vous voulez acquérir les droits, du nombre de diffusions envisagé, du mode et du délai de paiement. Bien sûr, vous vous chargez du doublage ?

– ...

– Evidemment, si une autre société se montre intéressée et propose un package plus important... Les affaires sont les affaires !

– *Je vois : le vendeur est le maître...*

– Pas du tout. Avant d'être une épreuve de force, une vente est surtout une coopération. Au terme de laquelle vendeur et acheteur doivent être satisfaits. Vous verrez. Lorsque nous aurons passé dix ans à négocier ensemble, nous nous comprendrons à mi-mots... »

A. C.

Les vitrines des pays de l'Est

Le dollar est roi au MIPCOM, c'est une évidence. Il crève les écrans, domine les conversations et trône à la « une » du journal quotidien du MIPCOM. Le gros titre, dimanche : « Worldvision vend pour *quatre millions de dollars* ». Surenchère lundi : « Lorimar-Telepicture dépasse les 10 millions de dollars de ventes TV et vidéo ». Et mardi, c'est l'apothéose : « Des contrats en millions de dollars ! »

Ce qui explique le sourire de l'organisateur, M. Bernard Chevry, qui annonce un chiffre d'affaires en augmentation de 40 % sur l'année dernière, et la satisfaction peu flegmatique de M. Mick Pilsworth, représentant de TVS-International, la société britannique à qui M. Chevry a cédé le contrôle du MIPCOM, et qui nous confie : *« Nous l'avons acheté uniquement pour des raisons financières. Du moment que les affaires marchent, nous n'y changerons rien. »*

Or, malgré les apparences, il n'y a pas que des Américains à Cannes. Parmi les soixante-huit pays représentés, il se trouve même des pays communistes. Il faut les chercher, certes, car leurs stands – de simples placards à côté des somptueux étalages « capitalistes » – sont perdus dans les contre-allées. Et quand on les trouve, leurs tenanciers n'ont pas vraiment grand-chose à dire à la presse...

Le représentant Tchécoslovaque fini par accepter de quitter sa « conférence » (autour d'une bouteille de vodka), mais c'est pour avertir qu'il n'est pas habilité à parler au nom de son pays. On ne lui demande pas de livrer des secrets d'Etat, mais simplement ce qu'il a acheté et vendu à Cannes. *« Rien,* dit-il. *C'est-à-dire, je ne sais pas si nous avons acheté, mon rayon c'est l'exportation. »* Alors, qu'a-t-il vendu ? *« Rien,* répète-t-il. *C'est-à-dire, je ne suis pas venu pour vendre, mais pour prendre des contacts, rencontrer des gens, amorcer des négociations... »* Avec qui, par exemple ? *« Des Africains, des Australiens, des Néo-Zélandais. »* Et des Français ? *« Ah non ! Ils n'achètent jamais rien ! »* Il s'excuse, il est temps de retrouver sa conférence, et sa bouteille de vodka.

A quelques pas plus loin, la Pologne est plus accueillante. La jeune représentante confirme que la France est une mauvaise cliente. *« Nos émissions sont trop sérieuses,* dit-elle, *pas assez frivoles pour le public français, friand de sexy-follies et autres séries roses. »* Cela dit, la Pologne vend des documentaires, des longs métrages, des dessins animés à la Grande-Bretagne, aux pays scandinaves, à l'Espagne, au Portugal ! Et même – ô surprise, – aux Etats-Unis : en fait à une chaîne privée en langue polonaise...

Malgré la « mauvaise volonté » de la France, la Pologne lui achète des documentaires culturels (« Le Louvre »), des séries (« La vallée des peupliers ») et quelques films. Dans une situation politique incertaine, la télévision polonaise évolue vers une certaine ouverture. On montre quelques dramatiques de Wajda et on diffuse des extraits des conférences de presse avec les journalistes étrangers. Un espoir : pouvoir capter des télévisions étrangères grâce aux antennes paraboliques, qui ne sont pas interdites, seulement hors de prix...

ALAIN WOODROW.

La mise en place de la CNCL

Le président de la République désigne deux nouveaux membres

Le président de la République a fait connaître, le mardi 21 octobre, les noms des deux personnalités qu'il nomme à la Commission nationale de la communication et des libertés, qui remplace la Haute Autorité. Il s'agit de M. Bertrand Labrusse, ancien président de la Société française de production, désigné pour cinq ans, et de Mme Catherine Tasca, codirectrice du Théâtre des Amandiers, nommée pour neuf ans.

Il reste maintenant aux dix membres déjà nommés à coopter trois personnalités « qualifiées » du monde de la communication et à élire leur président. Les treize membres de la CNCL doivent emménager rapidement rue Jacob dans le sixième arrondissement de Paris, dans des locaux de plus de 3 000 mètres carrés. Ils auront à leur disposition une administration de quelque deux cent cinquante personnes, regroupant notamment certains services de Télédiffusion de France, de la direction générale des télécommunications et de la Régie française de publicité.

M. Bertrand Labrusse : la cohabitation

Une fois de plus, M. François Mitterrand a joué la surprise. On attendait la nomination d'amis politiques sûrs, de responsables de l'audiovisuel écartés par la droite. Mais pourquoi marginaliser deux personnalités « de gauche » au sein d'une Commission que l'Elysée juge très marquée par la double influence de la majorité politique et de M. Robert Hersant ? Le président de la République a préféré – tactiquement ou ironiquement – faire un choix de cohabitation.

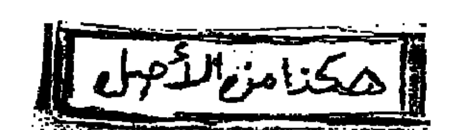
Ancien conseiller de M. Couve de Murville et chargé de mission de M. Jacques Chirac sur l'aménagement du temps de travail, M. Labrusse ne peut être tenu pour un sympathisant socialiste. Mais ce conseiller référendaire à la Cour des comptes, âgé de cinquante-cinq ans, a su séduire très largement le monde de l'audiovisuel, tant par sa diplomatie et son sens de la mesure que par son habileté de gestionnaire. Placé à la tête de la Société française de production de 1978 à 1979, puis de 1981 à 1986, il a su éviter que la crise structurelle de ce maillon le plus fragile du paysage audiovisuel français ne se transforme en grave problème social. Sa démission en juillet 1986, après qu'il eût ramen la SFP à des résultats bénéficiaires, a été perçue comme un signal d'alarme à l'intention du nouveau gouvernement. Spécialiste respecté des problèmes de production d'images, M. Labrusse pourrait être un candidat de consensus pour la présidence de la CNCL.

Mme Catherine Tasca : l'entreprise culturelle

Sa passion pour la culture et pour sa mise en œuvre vient de loin : de l'époque où, encore enfant, elle accompagnait régulièrement son aînée au théâtre, et particulièrement au TNP de Jean Vilar. Mais la passion que la benjamine de la CNCL (elle est née le 13 décembre 1941) s'est muée en spécialité. Diplômée de l'IEP de Paris, licenciée en droit et ancienne élève de l'ENA, Catherine Tasca choisit en 1967 d'entrer au ministère de la culture (sous la tutelle d'André Malraux) comme administrateur civil.

A trente et un ans, en 1972, elle prend la direction de la Maison de la culture de Grenoble, où elle privilégie l'action culturelle hors les murs et les liens entre une institution, une ville et un public. Après en avoir démissionné en 1977 et au terme de six mois de congé sabbatique destinés à réfléchir, Catherine Tasca rejoint l'ONDA (Office national de diffusion artistique) puis, en 1978, elle s'occupe de la gestion de l'Orchestre intercontemporain de Pierre Boulez.

En novembre 1982, Patrice Chéreau l'appelle à ses côtés au théâtre des Amandiers de Nanterre. *« Ce qui m'intéresse,* déclarait-elle au *Monde,* le 25 novembre 1982, *c'est d'aller au fond de toutes les questions posées par le travail de création et la politique culturelle ».*





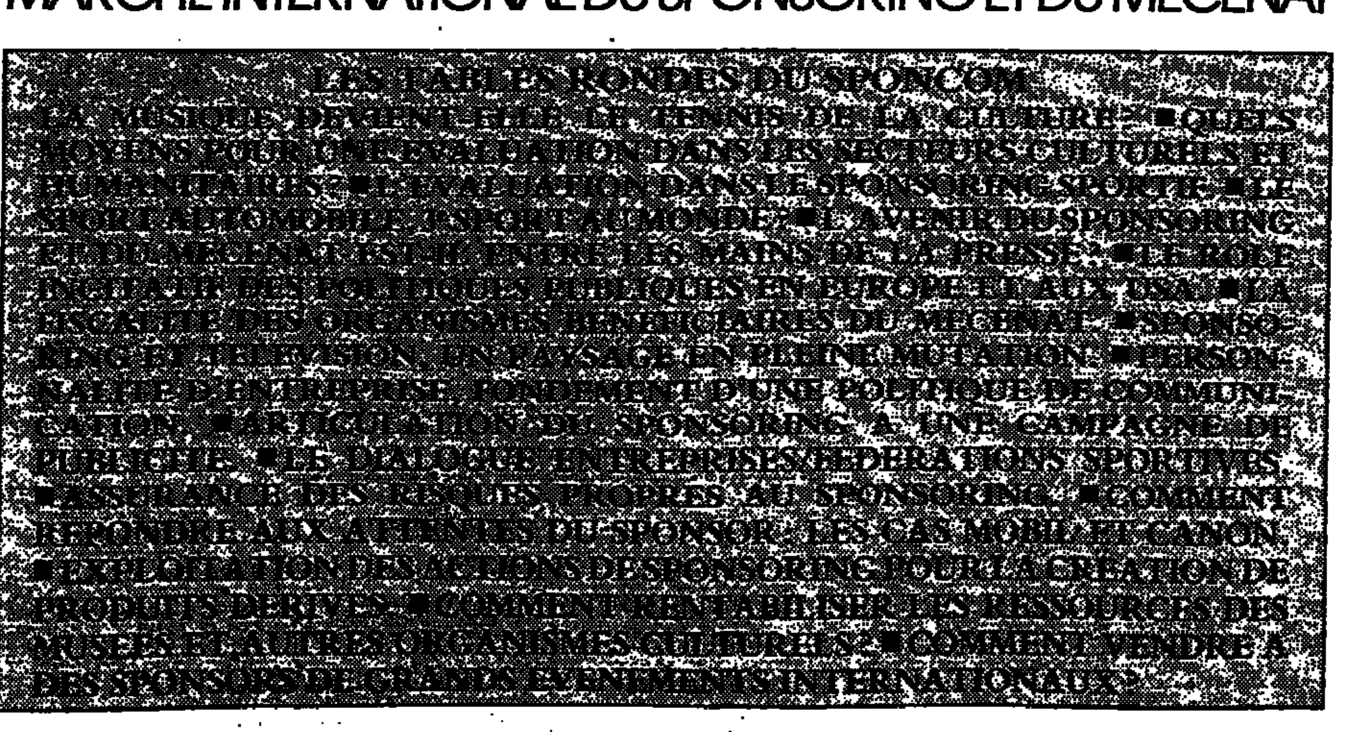
Réunis pour la première fois au SPONCOM, les hommes de la communication et du monde des affaires. Les grands noms de la culture et du sport. La presse. Et tous les partenaires impliqués dans la pratique du sponsoring et du mécénat. Ils sont là pour mieux connaître, pour structurer, pour faire avancer la communication par le mécénat et le sponsoring.

Exposition : 103 entreprises, organismes, leaders dans ces domaines, présentent sur leur stand, leurs réalisations, leur vécu, leurs projets.

Congrès : plus de 50 experts internationaux, des praticiens et des journalistes font partager leur expérience, leur réflexion au cours de tables rondes, ateliers, présentations de cas concrets.

Le SPONCOM est un évènement sans précédent. Ne l'improvisez pas... Inscrivez-vous dès maintenant.

SPONCOM
MARCHE INTERNATIONAL DU SPONSORING ET DU MECENAT



SPONCOM 179, AVENUE VICTOR HUGO - 75116 PARIS

AVEC LA PARTICIPATION DE

François BABOU, Responsable des Relations Publiques de MARTINI et ROSSI (FRANCE).

Jean-Marie BALESTRE, Président de la Fédération International Sport Automobile (FRANCE).

François BENVÉNISTE, Manager Pan-European PROMOTION PHILIP MORRIS (SWITZERLAND)

Jacques-Henri BOURDOIS, Rédacteur en Chef de "L'EXPRESS VOTRE ARGENT" (FRANCE).

Dusty BRICKER, Vice-Président and Manager Events Marketing and International Promotion BBDO (USA).

Patrick CHAPUIS, Rédacteur en Chef-Adjoint chargé de l'auto, moto, voile au journal L'ÉQUIPE (FRANCE).

Austin CHAVE, President Promotion Dynamics Worldwide BBDO (USA).

Jean CIER, Directeur de l'agence PARTENARIAT (FRANCE).

Jean-Pierre COURCOL, Directeur des publications de L'ÉQUIPE, Directeur Général Adjoint du Groupe Philippe Amaury (FRANCE).

J. Mark DAVIDSON SCHUSTER, Assistant Professor, at the Massachussets Institute of Technology, MIT (USA).

Jean-Charles DELESALLE, Grand Reporter au Service des Sports du JOURNAL DU DIMANCHE (FRANCE).

Don DIXON, Président de HOWARD/MARLBORO SPORTS CONSULTING (USA).

Xavier DUPUIS, Chercheur en Économie de la Musique à l'UNIVERSITÉ DE PARIS (FRANCE).

Barrie GILL, Chief Executive of CSS PROMOTION Limited (UNITED-KINGDOM).

Henry GOLDBERG, Senior Lecturer at the Polytechnic of Central London's Faculty of Management Studies (GRANDE-BRETAGNE).

Philippe GURDJIAN, Président de NOSCAR (FRANCE).

Alain GRANGE-CABANE, Vice-Président-Directeur Général de l'UDA (FRANCE).

Jean-Claude HALLÉ, Directeur de la communication de la BNP (FRANCE).

John-Peter HAYDEN, JR, Associate Publisher of HORIZON, The Magazine of the Arts (USA).

Martin HEDGES, International Editor of MARKETING WEEK (UNITED-KINGDOM).

Alain HEILLES, Directeur de la Promotion de la BNP (FRANCE).

Harold HOROWITZ, National Endowment for the Arts, NEA (USA).

René HUYGHE, de l'Académie Française, Professeur honoraire au COLLÈGE DE FRANCE, Directeur du Musée JACQUEMART-ANDRÉ (FRANCE).

Bernard KOUCHNER, Président d'honneur de MÉDECINS DU MONDE (FRANCE).

Benoît de LAURENS, Directeur de la Communication et des Relations Publiques de la FÉDÉRATION ÉQUESTRE FRANÇAISE (FRANCE).

Jean-Pierre LABRO, Directeur des Relations Publiques et de la Communication du Groupe ELF-AQUITAINE (FRANCE).

Pierre LEBAILLIF, Chargé des Missions pour le Mécénat et l'Action Culturelle à la Direction Générale de la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (FRANCE).

Jack MACDONOUGH, Vice-Président, Brand Management, ANHEUSER-BUSCH (USA).

Jack MADDISON, Fund-Raising Officer of SPORTS AID FOUNDATION (UNITED-KINGDOM).

Les MARGULIS, Senior Vice-President of BBDO (USA).

Christian PÉLLERIN, Président-Directeur Général du Groupe SARI/SEERI (FRANCE).

Alain-Dominique PERRIN, Président-Directeur Général de CARTIER INTERNATIONAL (FRANCE).

Alain POIRÉE, Directeur Général de DUPUY SAATCHI et SAATCHI COMPTON (FRANCE).

Gerry POSTLETHWAITE, Directeur de K.L.P. INTERNATIONAL (UNITED-KINGDOM).

Patrick RASSAT, Professor, Hautes Études Commerciales, Institut Supérieur des Affaires (FRANCE).

Wrandille RIBLIER, Responsable du Sponsoring à la SOFRES (FRANCE).

Jean-Paul RICHARD, Directeur du Marketing de RICARD (FRANCE).

Richard ROVSEK, AMERICAN MARKETING CONSULTANT (USA).

Pierre SAHNOUN, Secrétaire Général de la Rédaction de MARKETING MIX (FRANCE).

Pierre SALINGER, Chef du bureau de Paris et correspondant pour l'Europe de ABC (USA).

François SIÉGEL, Président-Directeur Général du Magazine VSD (FRANCE).

Jean-Ludovic SILICANI, Directeur de l'Administration Générale et de l'Environnement Culturel au Ministère de la Culture et de la Communication (FRANCE).

Chris SMITH, General Manager NVC MEDIA Limited (UNITED-KINGDOM).

Sue STOESSL, Head of Marketing of CHANNEL FOUR TELEVISION (UNITED-KINGDOM).

Collin TWEEDY, Director of the Association for Business Sponsorship of the Arts, ABSA (UNITED-KINGDOM).

Lesa UKMAN, President of IEG, International Event Group (USA).

Élie VANNIER, Directeur des rédactions STRATÉGIES (FRANCE).

Marie-Christine VENDROUX, Directrice de la Publicité et du Sponsoring à CANAL PLUS (FRANCE).

Peter M. VEREST, Corporate and International Sponsoring Coordinator, International Sales Promotions Coordinator PHILIPS (PAYS-BAS).

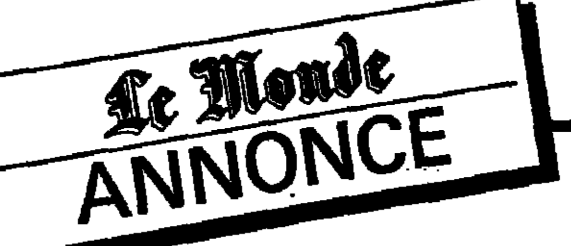
Michael VORBECK, Director of the Documentation and Pedagogical Research Department, Secretariat of the Council of Europe.

Jerry WELSH, Executive Vice-President, Worldwide Marketing and Communications of American Express Travel Related Service Company, Inc. (USA).

Keith YEOMANS, Managing Director of MEDIA DEVELOPMENT LTD (UNITED-KINGDOM).

Cette liste des intervenants n'est pas exhaustive et peut être sujette à modifications.

INFORMATIONS - INSCRIPTIONS : (1) 45 53 68 70 - (1) 45 05 14 03



OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATIQUE - LOGISTIQUE PARIS

Notre Société, filiale d'un groupe de 3 000 personnes, a pour vocation des services logistiques (stockage, manutention, transport et distribution) avec une base d'utilisation de l'ordinateur.

Pour nous aider à réaliser la nouvelle génération de notre système informatique, nous cherchons une équipe composée de :

ANALYSTE CHEF DE PROJET Réf. 802.PA.016 M
JEUNE INGENIEUR AYANT 3-5 ANS D'EXPERIENCE

ANALYSTES PROGRAMMEURS Réf. 805.PA.017 M
EXPERIMENTES

Cette équipe aura pour mission la conception et la mise en place des systèmes automatisés de nos différents établissements, elle travaillera en liaison étroite avec le département Organisation Logistique de la Société et la Direction Informatique du Groupe.

Elle sera l'interlocuteur de nos clients, pour l'étude des interfaces de nos fournisseurs, pour la réalisation du logiciel, et de nos agences pour veiller au bon fonctionnement des systèmes utilisés.

Le contexte technique à maîtriser est celui du micro-ordinateur *IBM/PC DOS fonctionnant en réseau local avec des* programmes BASIC.

Une expérience en technique logistique constituerait un atout.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence choisie, à notre Conseil Etienne BLONDEAU.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

PARIS 42 85 15 53 ■ LYON 78 59 37 15 ■ MULHOUSE 89 32 25 28

Société d'Électronique de pointe recherche pour prendre en charge la mise au point en production de systèmes de TRAITEMENT INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR

Électronicien expérimenté en plate-forme de tests, contrôle final dans le domaine CAO, terminaux bancaires, etc...

UN TECHNICIEN

Supérieur électronicien.

Leurs tâches, complémentaires, consisteront à :
- vérifier leur bon fonctionnement avant livraison ;
- conduire les actions de corrections en liaison avec les sous-traitants et le concepteur ;
- *participer à la gestion technique ;*
- lieu de travail : ville très agréable de la région Rhône-Alpes, avec déplacements fréquents à prévoir (France et étranger).

Écrire à : CONTESSE Publicité sous réf. 43.547
74, rue Béchevelin, 69363 LYON Cedex 07, qui transmettra.

Société 250 personnes, filiale d'un groupe

RECHERCHE POUR SON SERVICE ÉTUDES :

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN ÉLECTRONIQUE

POUR :
Elaboration de projets dans le domaine de la sécurité électronique.
Maintenance de produits et logiciels existants.
FORMATION : BTS ou DUT électronique – Anglais lu.

CONNAISSANCES DEMANDÉES :
- Electronique analogique et numérique ;
- Expérience programmation assembleur série 6800 ;
- Connaissance RCA 1802 appréciée ;
- Ouverture sur langages évolués (BASIC, PASCAL) ;
- Connaissance des problèmes de chantiers spécifiques aux applications à base de microprocesseurs (perturbations électromagnétiques, etc.) appréciée.

Envoyer c.v. au MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8 120,
5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

Le Centre d'Informations Financières (10 ans expérience) organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)
- Goût des relations publiques.
- Formation adaptée.
- Rémunération intéressante.

Tél. pr R.-VS 45-53-20-00.

Caisse Nationale d'Assurances Maladie des Travailleurs non salariés recrute

CADRE RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

Il est demandé :
- Niveau d'études supérieures ;
- Connaissances en reprographie ;
- Une expérience de la fonction en milieu administratif.

Adresser lettre manuscrite + c.v., et prétentions à L.T.A., antenne Saint-Lazare, 39, r. de l'Arcade, 75008 PARIS, sous réf. 1066 qui transmettra.

TECHNICIEN (E) COMMUNICATION

connaissant photo, mise en page, rédaction arts graphiques... est recherché (e) par établissement d'Enseignement Supérieur et Scientifique de Rouen et Fontainebleau Ecr. à Pierre LICHAU S.A. S/réf. 1528. 10, rue de Louvois 75002 Paris, qui transmettra.

ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE

recherche

DESSINATEUR D'ÉTUDES

Titulaire d'un brevet de TECHNICIEN au titre de COLLABORATEUR D'ARCHITECTE

Adresser lettre et C.V. détaillé à M. LE CHEF DU PERSONNEL DE LA CAISSE D'ILE-DE-FRANCE, 17-19, rue de Flandres, 75954 PARIS CEDEX.

Sté optique de précision recherche

INGÉNIEUR ESO

débutant ou quelques années d'expérience, intéressé par l'optique instrumentale.

Profil du poste :
- conception et étude de systèmes intégrant de l'optique ;
- gestion technique et financière ;
- suivi de fabrication (de l'approvisionnement à la livraison).

Envoyer C.V. à SESO
Z.I. rue Louis-Armand
BP 55, 13762 Les Milles Cedex.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active, DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. d'un important organisme
Tél. pr rvs : 45-00-24-03.

Entreprise allemande renommée dans le secteur du jouet de marque, cherche d'urgence 1 vendeuse confirmée pour son RAYON JOUET aux Galeries Lafayette, Paris. La connaissance de la langue allemande est un avantage. Bonne rémunération garantie, sérieuses réf. exigées. Envoyez c.v. + photo sous le n° 7 014 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7°.

Recherche instituteur cours CE2 privé, logé, nourri, au domicile, pour Andorre. Tél. : 628-27-7-72.

Filiale d'un grand groupe biosoph laboratories recherche pour conduite de pilote industriel, région rouennaise,

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE BIOCHIMISTE.

Initiative, disponibilité et anglais nécessaires. Adr. c.v., motivation, photo à Mme LELEU, B.P. 254, 76305 Sotteville-lès-Rouen Cedex.

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Marne recherche pour son centre d'enseignement des langues

1 ANIMATEUR(TRICE)

d'anglais natif, à temps partiel. Env. c.v. au CEL AFPI Hte-Marne, B.P. 171, 52104 St-Dizier.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 27 a. Bac + 3 angl., esp. courant, empl. serv. export. Perm. de cond. 42-37-31-71.

Dynamique et méthodique, secrétaire de direction, 27 ans, bilingue anglais, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, du commercial et de la communication, recherche emploi stable Paris, dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous secteurs dynamisants. 42-62-16-44, 42-23-34-59.

H. dipl. traduct. éc. interpr. Genève, allem., angl., nat. fr., form. écon., 10 ans exp. comm. adm. traduct., 3 ans RFA (trad. techn.), cherche emploi à responsab., avec lgues. Écrire LE MONDE PUBLICITÉ n° 7 011, 7, rue Monttessuy, 75007 Paris.

AVIS AUX AGENCES
Jeune femme, 15 ans d'expérience dans grand hebdomadaire national cherche poste à *responsabilités facturation* gestion et suivis comptables Libre rapidement. Paris Téléphone : 39-87-46-87.

CADRE EXPORT
- 34 ans, formation supérieure.
- 5 ans expér. internat. Bur. Étude secteur rural Afrique et Asie.
- Stage longue durée CCIP - IFACE. Cadre commercial export.
- Anglais courant, espagnol.
- Sens diplomatie, très motivé, grande disponibilité.

recherche situation commerciale auprès toute entreprise tournée vers l'EXPORT
Ecrire sous le n° 8.096 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

Ing. électron. ENSEEIHT, 30 a., connais. micro et programmat., rech. emploi stable, formation initiale acceptée. Ecr. n° 7 009 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy Paris-7°.

Etudiante en thèse d'anglais ch. emploi stable pr traduct. ou autres propositions anglais, français, arabe. Ecrire sous le n° 7 008 LE MONDE PUB., 5, rue Monttessuy, Paris-7°.

J.F. 28 ans

SECRÉTAIRE

STÉNODACTYLO
Excellentes références, conn. traitement de texte, etc. recherche emploi PARIS ou proche banlieue EST. Evelyne GOMOT, 25, rue du Maréchal-Leclerc, 94410 Saint-Maurice.

ANALYSTE FINANCIER

très confirmé, cherche *poste direct. bur. d'études* ou études stratégiques.

Ecrire sous le n° 8 118 LE MONDE PUBLICITÉ *5, rue de Monttessuy, Paris-7°.*

Cadre tech./comm. 45 ans, autodidacte, exp. rénovat. habitat archit./int., cuisines, bains, équip. et aménag. C.H.R., France et étranger. Etudie toutes propos. J. JONIN, parc Provence F23, 13012 Marseille. Tél. 91-49-46-69.

J.H. 27 a. BAC + 3 angl., esp. courant, empl. serv. export. Per. de cond. 42-37-31-71.

J.F. 18 ans, BEP et CAP comptable recherche emploi dans PME ou PMI sur Paris ou banlieue Est
Ecrire sous le n° 6.923 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

J.F. 19 ans, BEP et CAP comptable recherche place stable dans PME ou PMI sur Paris ou banlieue Est
Ecrire sous le n° 6.922 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 16 %. Garanties sur immeubles. 43-48-77-63.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

A LA RECHERCHE DU PARENT PERDU

Vous n'avez jamais connu votre père, votre mère
Aujourd'hui c'est vital pour vous de savoir, qui ils sont pour trouver qui vous êtes
Nous voudrions vous accompagner dans votre recherche, pour réaliser un film télévisé

Tél. A ANTENNE 2

42-99-54-03 - 42-99-54-10.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VOLVO 244 GL
Année 79 - PRIX A DÉBATTRE
Téléphone : 48-22-28-05.

de 12 à 16 C.V.

Vends
MERCEDES 280 SE 1969
Phares US, 170 000 km.
Excell. état mécan. et carross.
Prix : 35 000 F.
Tél. 43-31-49-21
ou 45-35-13-60 le soir.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

Particulier vend STUDIO Refait à neuf, immeuble ancien, 1er étage, téléphone *rue commerçante, Paris, 75002* Bas prix. Rens. 81-80-40-50.

3e arrdt

BD BEAUMARCHAIS

Magnifique 4 P., s/balc., gde hauteur sous plafond, 115 m² 1.850.000 F. – 47-34-36-17.

7e arrdt

INVALIDES PRÈS

Gd stand., ét. élevé, 300 m² balcon, excellent plan. 4 services, park. 6.250.000 F FRANK ARTHUR - 45-62-01-68.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS. 2 P. Rez-de-chaus. 585.000 F. A SAISIR - 46-24-93-33.

15e arrdt

PRÈS PASTEUR, de imm. récent, gd beau studio av. balc. 7e ét., asc. Vue imprenable. 620.000 F. Parking compris Téléphone : 42-96-63-32.

SÈVRES-LECOURBE
110 m² - RÉCENT - STANDING
Récept. 50 m² + chbres, calme 5e ét., balc. soleil, parking 2.450.000 - 45-32-66-10.

16e arrdt

TROCADÉRO gd stand, studio tt cft. asc. 390.000 F. 43-25-97-16.

FAISANDERIE

Gd studio, cuis., bains, 42 m² 5e étage SUR VERDURE GARBI 45-67-22-88.

17e arrdt

ROME EXCEPTIONNEL
110 m² séjour, 2 chambres duplex, étage élevé, ascenseur GARBI 45-67-22-88.

20e arrdt

Part. vend STUDETTE ent. éq., idéal plac. ou pied-à-terre, faibl. charges. Prix 135 000 F. *Tél. : 60-20-15-28 (le soir).*

95- Val-d'Oise

GARGES-LÈS-GONESSE
Résidence privée, libre à la vente. Appt 4 p., balcon, exposition Sud, rez-de-chaussée, prix 420 000 F, près gare et commerces. Tél. 38-38-09-83 ou 38-67-00-01, poste 114.

Province

Prix très intéressant
2 h 30 de PARIS, à vendre près forêt, appt 50 m² + TERRASSE À STELLA-TOUQUET, 5 mn plage, dans petit imm. standing, tt cft, cuis. aménagée, charges minimes Mme PECQUEUR. Tél. h. bur. Châtellerault Tél. (16) 49-21-81-77 ou après 20 heures (16) 49-21-21-03.

---

vds 20 km Nice, dans village alt. 450 m, appt rénové, 90 m² avec ou sans meubles, desservi, n° 204 + voie ferrée Prix 280.000 F 93-56-81-55, 14 h à 22 h.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

JEAN FEUILLADE
54, av. de La Motte-Picquet, Paris-15e. Tél. 45-66-00-75 Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e arrondissements.

locations non meublées offres

Paris

PLAISANCE
Neuf, luxueux, 4 poss, 93 m², libre. Direct. prop. 9.500 C.C., cave, park. Tél. matin : 45-44-18-32, Paris.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE dans parc boisé, 5' R.E.R. A louer SANS COMMISSION appartements dans imm. neufs studio à partir de 2.700 F. 2 P., à partir de 5.150 F. 3 P., à partir de 5.400 F. 4 P., à partir de 7.100 F. loyer compr. park. et charges chf. et eau chaude individ. s/pl. du mardi au samedi de 15 à 17 h 30, 2 bis rue de La Rochejaquelin Saint-Germain-en-Laye.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales

TÉL. : 45-62-78-99.

Pour personnel et dirigeants IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 6 PIÈCES STUDIOS, Paris et environs 45-04-04-45, de 10 h à 18 h 30.

Région parisienne

Étude cherche pour cadres villes ttes banl. Loyer garanti (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 P. et plus. 45-26-18-95.

AGENCE DE L'ÉTOILE

met à votre disposition ses instructions auprès de Stés Françaises et Multinationales de DIPLOMATES et HOMMES D'AFFAIRE à la recherche d'appartements HAUT STANDING

ACHAT ET LOCATION
47-63-13-78.

locaux commerciaux

cap 18

A LOUER DANS PARIS

26000 m² de locaux d'activités

Divisibles en lots de 75, 150, 300 à ...3000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions. CAP 18 est au 189 rue d'Aubervilliers Paris 18e

Renseignements : 42.66.33.26,
SOCIÉTÉ ARIC - 37, rue de Surène - 75008 Paris.

bureaux

Locations

DOMICIL. CCIALE-8e

TÉLEX/PERMANENCE TÉL. Travaux secrétariat, bureau Heure, 1/2 journée et journée

AGECO 42-94-95-28

(STATIONNEMENT AISÉ).

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides

ASPAC 42-93-60-58 +

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques

43-55-17-50.

DOMICILIATION
DEPUIS 90 F/MOIS
rue St-Honoré : 43-40-81-62
ou Paris-12e : 43-40-68-50
CONSTIT. SARL 2.000F/HT.

fonds de commerce

Ventes

La Réunion, vend librairie papeterie. Affaire très rentable situation exceptionnelle RIFFET. 23 Ch. Stéphane 97432 Ravine-des-Cabris.

FONDS OPTIQUE A VENDRE PLEIN CENTRE

ARRAS. Tél. 21-51-42-81.

Cause retraite, à vendre charcuterie, région Saint-Michel. 180.000 F. *Téléphone : 33-60-01-82* PONTORSON.

A VENDRE INSTITUT D'

ÉTUDES COMMERCIALES

et de sondages d'opinion à promouvoir
Tél. (1) 45-25-15-86/R.M.

villas

91 LARDY 400 m RER C, villa 198 m² sur parc 2.607 m². 850.000 F. Tél. 60-82-75-31 après 19 heures.

maisons de campagne

Près Annecy, vd cause décès, vaste ferme savoyarde à rénover, gde cheminée, empl. privilégié. Belle vue, offre rare. Prix total : 330.000 F. Téléphone : 69-20-46-74.

proprietes

Vends Longjumeau, exceptionnel, belle maison XVIIIe, 10 km de Paris sur 800 m², sal., sal. à manger, 3 chbres, cheminées, s. de bns, 2 w.-c. 900.000 F. Tél. 46-90-47-86, repas.

VDS DEMEURE DU XVIIe SIÈCLE de village 250 habitants. prox. Marseille, Aix-Fos, entièrement restauré, 460 m² habitables, grand stand. 3.300.000 F. T.L. 90-56-03-07.

A vendre grande propriété restaurée, BERNAS (Gard), site magnifique surplombant la Cèze. Convient à rencontres, *séminaires*, accueils divers Surface habitable 1.000 m² S'adr. CENTRES DE LOISIRS PLEIN AIR. B.P. 19 59005 LILLE CEDEX.

Dans le 61, très belle propriété en pierres de style XIXe siècle, dans une localité en pleine expansion et à 5 km de Bagnoles-de-l'Orne « Ville thermale », dans un parc de 4.800 m² entouré de murs en pierre, l'ensemble de l'habitation sur sous-sol, au rez-de-chaussée : grand hall d'entrée, salon, salle à manger, bureau, cuis. aménagée, arrière cuis., douche et w.-c., cheminée dans toutes les pièces. Au 1er ét. : 4 chbres avec cabinet toilette individuel, bains et w.-c., le tout en parfait état avec 2 communs en dépendances, garage, etc. Prix : 950.000 F.
Tél. bureau : 16 (33) 38-24-66 et domicile : 16 (33) 38-01-96

terrains

CANNES CALIFORNIE VUE EXCEPT. MER

Terrain, jard., planté, clôture volerie, réseau, divers. 7.300 m² MICHEL BERNARD. 45-02-13-43.

---

25 KM PARIS OUEST

bois 8 ha., constructible, 400 m², pl. midi. Tranquil. absolue Téléphone : (16) 35-23-62-40.

Recherche TERRAIN
50 km PARIS, banlieue Sud
Téléphone : 69-38-87-27.

L'AGENDA

Médecine douce

Le docteur Françoise Giraud reprend ses consultations d'acupuncture et de mésothérapie, désormais associées à l'homéopathie Groupe Médical Corot 2, rue Corot 77330 Lésigny Téléphone : 60-02-33-43 Sur rendez-vous.

Artisans

Dominique RACINE
Décoration. Coordination de chantier (TCE)
Téléphone : 47-81-38-00.

Bijoux

ACHAT BIJOUX OR, BRILLANTS

Anciens, modernes, argenterie PERRONO, bd des Italiens Opéra 4, Chaussée-d'Antin Étoile 37, av. Victor-Hugo Ventes, occasions, échanges Référence de Paris pas cher.

Artisans

DOMINIQUE RACINE
Décoration, coordination de chantier (TCE)
Téléphone : 47-81-38-00.

Troisième âge

JOUY-SUR-MORIN (77), gd cft RETRAITE valides, invalides S.N.C.F. 64-04-06-75.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

POURQUOI ACCEPTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR UNE FAMILLE ANGLAISE?

Vous pouvez dépenser MOINS pour suivre des cours et loger en pension complète dans notre HÔTEL de réputation internationale!

Ecrire à: REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent, England Tel: 843 591212
ou: Mme. Bouillon, 4 rue de la Persévérance, 95 Eaubonne
Tel: 39 59 26 33 (le soir)

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
Prix posée : 89 F/m²
Téléphone : 46-58-81-12.

Sports

A VENDRE
KAYAK CHAUVEAU
EXCELLENT ÉTAT
5 m de long sur 1 mètre de large
Entièrement démontable en deux sacs toile + *membrure* (3 PLACES)
Utilisable en mer et sur rivière
Téléphone : 60-78-57-66.

Jeune fille au pair

ÉTUDIANTE
Saint-Cloud, recherchons une étudiante pour aider enfants dans leurs devoirs (CM2 et CE2) tous les soirs de 16 h 30 à 19 h 30 et les garder, sortir le *mercredi de 8 h 30 à 15 h 30*
Tél. soir après 19 heures 46-02-46-06.

ÉTUDIANTE
Saint-Cloud, recherchons une étudiante pour aider enfants dans leurs devoirs (CM2 et CE2) tous les soirs de 16 h 30 à 19 h 30 et les garder, sortir le mercredi de 8 h 30 à 19 h 30
Tél. soir après 19 heures 46-02-46-06.

Vacances Tourisme Loisirs

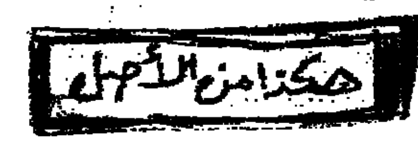
Séjour enfants Haut-Jura
Vacances Noël 86-87 et Pâques 87
Ski de fon, tennis, jeux de plein air, jeux d'intérieur
Yves et Liliane (37 ans), réservent un accueil familial et s'occupent des activités des enfants limités à 14, pour assurer une qualité d'hébergement dans leur ancienne ferme du XVIIIe siècle, confortablement aménagée. Px 1.590 F sem./enfant. Pour tous rens. 81-38-12-51.

CHATEL, ptes du soleil Hte-Savoie, loue studio 4 pers. Semaine, quinzaine, décembre, avril
Téléphone : 50-26-21-96.

SKI DE FOND HAUT-JURA

Yves et Liliane vous accueillent de ancienne ferme du XVIIe, conft., aménagée, chbres avec salle ce bains, table d'hôtes, cuis. régionale, pain maison cuit au feu de bois, accueil limité à 12 pers. Ambiance sympa. Tarif : de 1.950 F à 2.350 F. sem./pers., selon période, tt compris, pension, vin, matériel ski de fond, accompagnement. Tél. 81-38-12-51.

Loue CHATEL
Haute-Savoie
(les Portes du Soleil)
dans résidence
2 pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort
Tél. : (16) 64-91-87-98
après 20 heures.



Economie

La journée de grève dans la fonction publique

Une participation importante, mais inégale

Les mots d'ordre de grève dans la fonction publique et le secteur public, notamment l'énergie et les transports, lancés par les syndicats CGT, FEN, FO, CFDT, FGAF (autonomes), et certaines fédérations de la CFTC et de la CGC, ainsi que par divers syndicats autonomes importants, ont été largement suivis, mardi 21 octobre, avec cependant des variations sensibles d'une branche et d'une région à l'autre, la participation au mouvement allant de 35 % à 98 %. Parmi les secteurs les plus touchés : l'enseignement, où les syndicats annoncent 75 % de grévistes chez les professeurs du secondaire, 85 % à 90 % chez les instituteurs, le ministère de l'éducation nationale donnant, pour sa part, les chiffres de 45 % et de 65 %, respectivement ; l'administration des finances, notamment les impôts et le Trésor, avec 50 % à 90 % de grévistes, selon les services ; l'éducation surveillée. Dans les PTT, la grève a été moins suivie : le ministère évaluant la participation à 42,4 % en moyenne dans les postes, et à 44,7 % aux télécommunications, mais avec des variations sensibles selon les régions (de 35 % en Alsace à 85 % à Nice), qui se sont traduites, entre autres, par d'inégales perturbations dans la distribution du courrier.

En ce qui concerne les services publics, c'est l'EDF-GDF qui a été la plus touchée, avec 60 % de grévistes selon la direction (70 % selon la CGT), mais peu de coupures de courant, malgré une baisse de production de l'ordre de 15 000 mégawatts. A la SNCF, la direction a dénombré 50 % de grévistes (65 % chez les roulants) et le trafic, réduit à un train sur quatre le plus souvent, comme sur les grandes lignes, a été parfois totalement interrompu ou presque sur certains réseaux régionaux ou de banlieue. Dans les transports urbains, la participation a été forte dans certaines villes comme Toulouse et Marseille, fluctuante à la RATP (où le trafic a varié de 50 % à 85 % pour le métro, 40 % à 50 % pour les autobus, la plupart des syndicats ayant donné des consignes d'arrêt de travail limités à une heure ou deux heures). Enfin, 43 % des aiguilleurs du ciel avaient cessé le travail.

Si d'autres services publics (Sécurité sociale, hôpitaux et services de santé, notamment) ont été touchés, ainsi que les arsenaux, si les trois chaînes de télévision et la radio nationale n'ont assuré qu'un service minimum, le secteur privé a été très peu touché : ainsi, il y a eu très peu de grévistes dans les banques, et chez Renault il n'y a eu de débrayages importants qu'au Mans (suivis à 29 %, et à Orléans (40 %).

La CGT la plus nombreuse

● Dans les manifestations qui ont traversé presque parallèlement la capitale, mardi 21 octobre en fin de matinée, la CGT a incontestablement fait mieux que les autres confédérations, en réunissant près de 20 000 personnes, pour la défense des salaires, de l'emploi et du service public.

La centrale de M. Krasucki a illustré à nouveau son savoir-faire, y compris dans l'organisation du cortège, avec des camionnettes sonorisées placées à intervalles réguliers, reprenant les slogans et donnant du tonus à une manifestation menée d'un bon pas, mais plutôt bon enfant. Une manifestation dominée par les fonctionnaires et les salariés du service public : en tête, les hospitaliers, souvent en blouse blanche, formaient un contingent de plus de 1 200 personnes ; en queue, l'EDF, avec, entre les deux, les P et T, l'enseignement, les cheminots, défendant *« le statut et le service public »*, la RATP, et, comme d'habitude, les « communaux » de la banlieue – en particulier de Saint-Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, – qui constituaient presque un quart du cortège.

En revanche, malgré les appels lancés, le secteur privé avait une présence relativement discrète, exception faite de quelques bataillons, comme ceux du Livre. Ainsi, les usines Renault de Billancourt n'avaient envoyé qu'un contingent de 300 personnes, pour affirmer que *« Billancourt vivra, et Besse n'y touchera pas »*.

La FEN satisfaite

● A l'appel de la Fédération de l'éducation nationale, un cortège de plus de sept mille personnes a défilé, mardi matin, de Montparnasse à la Mutualité (vingt mille selon M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN) : *« La dynamique unitaire, impulsée par la FEN le 1er septembre, a porté ses fruits »*, se réjouissait M. Pommatau. Etaient présents, surtout, les enseignants du primaire et du secondaire, gentiment encadrés par une délégation de l'UNEF-ID, et une du Syndicat national autonome des policiers en civil, cette dernière fermant la marche. Une manifestation assez lâche, qui remplissait la rue de Rennes, de la tour Montparnasse à l'église Saint-Germain-des-Prés. L'atmosphère était relativement bon enfant (*« On nous bourre le mou, on nous balladure, on nous monoryse, et ça nous fait mal »*, scandaient les enseignants) ; parfois carnavalesque, avec les éducateurs du SNPES, affublés de masques blancs. Mais non dénuée d'une certaine gravité : *« Ça fait dix ans que je n'étais pas revenue dans une manif*, explique une institutrice. *Je m'étais endormie en 68. Mais là c'est trop ! »*

CFDT et FO sur le même parcours

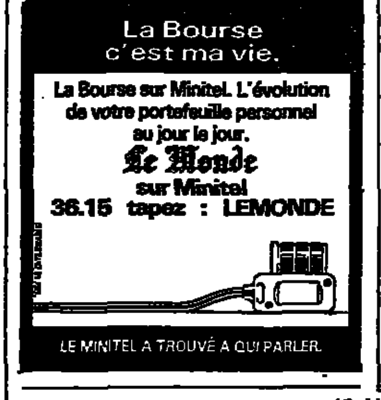
● Même parcours, même combat, mais – ouf ! – pas la même heure : la division syndicale l'a échappé belle, ce mardi, entre la Bastille et le Palais-Royal. A peine les derniers manifestants CFDT avaient-ils quitté la place, après un crochet par les colonnes de Buren, que commençaient à se rassembler, sous celle de Juillet, leurs successeurs de Force ouvrière. Pour un peu, les rivaux d'un jour de grève auraient pu se croiser sur un quai de métro, se rattraper, voire se tromper de « manif ». Mais, non, il n'en fut rien, toute promiscuité fut évitée, ce qui n'empêcha pas ceux de l'après-midi (FO) de s'inquiéter du « score » des fidèles d'Edmond Maire : *« Les autres, ils étaient combien ? »*

Les « autres » n'étaient pas très nombreux non plus : trois mille cinq cents pour la CFDT contre cinq mille environ pour FO. La pluie, il est vrai, avait rendu Paris encore plus désert. Fine dans la matinée – Edmond Maire disparut dès les premières gouttes à la hauteur de l'Hôtel de Ville, – elle se fit décourageante au passage du cortège de FO, mais pas assez pour ébranler André Bergeron, qui termina le parcours en forme et en voix.

Même trajet, donc, mais pas le même style. Côté CFDT : de nombreux jeunes, qui étaient venus défendre le service public mais aussi l'emploi et finalement toutes les « bonnes causes ». Un défilé très rythmé, avec un quintette de cuivres engagé par la centrale, et le groupe des postiers de Paris, qui fit un tabac avec son *Ouragan* très peu monégasque : *« Comme un ouragan, sur nos feuilles de paie, De Charette a soufflé! » (...)*

Gabardines, cravates, K-Way : le défilé FO, drapeau rouge en tête, fut plus sage. Principal mot d'ordre, *« Balladur, ça suffit, on n'est pas des nantis! »* Un stakhanoviste du Pas-de-Calais en était déjà à sa deuxième « manif », après Arras, tôt le matin. Les Nordistes avaient rempli trois cars. Un employé du centre hospitalier de Valenciennes commençait *« à en avoir ras le bol » : « Trois ans sans augmentation, à 5 500 F par mois, faudrait pas croire qu'on est des nantis ! »* Bref, les marcheurs en avaient assez d'être pris pour des privilégiés. André Bergeron devait leur donner raison contre ceux qui mettent en cause la *« respectabilité des fonctionnaires »*. *« Ils font de leur mieux! »*, lançait-il sous les applaudissements et les coups de klaxon provocateurs des non moins respectables automobilistes entassés dans la rue de Rivoli. A 17 h 30, tout était fini, même la pluie.

CORINE LESNES.



Une portée limitée

LE retour d'un gouvernement de droite va-t-il redonner du tonus à l'action revendicative des syndicats, alors que le nombre de mouvements de grève et de journées perdues diminue régulièrement depuis plusieurs années ? Les grèves et les manifestations du mardi 21 octobre ne donnent pas encore la réponse ; de même, à la question banale mais inévitable : succès ou échec ? ne peut-on répondre que de façon nuancée. Les comparaisons avec le passé sont délicates : il faut remonter à 1977 pour trouver un mouvement atteignant des branches aussi nombreuses du secteur public ; on ne retrouve pas le niveau de participation atteint alors – les écoles fermées, l'absence générale de transports en commun, etc. Mais il a manqué la dynamique unitaire qui avait alors contribué au succès.

Le mouvement supporte cependant largement la comparaison avec ceux de mars et octobre 1984, où certains syndicats avaient manqué à l'appel : les proportions de grévistes ont été nettement plus élevées dans l'enseignement ou l'administration des finances, plus proches dans les PTT ; dans les services publics, le mouvement a été davantage suivi à la SNCF qu'à la RATP, mais il n'est pas sûr que les syndicats n'en tirent pas avantage, la grève du métro étant la plus impopulaire avec celle d'EDF. Les grèves et les manifestations – assez nombreuses – ont bien exprimé des mécontentements et des malaises divers de la fonction publique et du secteur public, provoqués par le gel des salaires, la perspective de réduction des effectifs de fonctionnaires en 1987, et ici ou là des menaces de réorganisation des services. Elles ont constitué le premier mouvement social d'envergure depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement.

Sont-elles suffisantes pour être un véritable avertissement à son égard, et pour faire infléchir sa politique ? Les membres du gouvernement se sont dans l'ensemble gardés de déclarations fracassantes ou provocatrices sur la grève. Si M. de Charette, ministre délégué à la fonction publique, a polémiqué avec M. Bergeron sur l'importance du mouvement, il avait, quelques jours avant la grève, répété que sa porte était *« toujours ouverte aux syndicats »* et avait présenté la *« modernisation »* du service public comme un nouveau terrain pour la *« vie contractuelle »*, la négociation avec les syndicats... tentant de substituer l'idée d'un *« mieux d'Etat »* à celle d'un *« moins d'Etat »*. Il avait aussi tendu un hameçon en évoquant, comme l'a fait aussi M. Chirac, la possibilité d'une amélioration de la situation des fonctionnaires dans un service public moins ample et plus dynamique.

Mais les marges de négociation sont extrêmement étroites : il y a peu de chances que le gouvernement relâche sa rigueur salariale alors que les menaces d'inflation demeurent. La *« modernisation »* envisagée par M. de Charette n'est guère susceptible de procurer de grandes satisfactions aux syndicats, même si ceux-ci n'ont pas refusé (sauf la CGT) la discussion sur ce terrain.

La « convergence » des actions et celle des manifestations dans dans de nombreuses villes vont sans doute encourager les syndicats à poursuivre les conversations et les rapprochements entamés dans la préparation de la journée du 21 octobre. Mais les divergences restent profondes sur le fond, en particulier sur les salaires, malgré l'unanimité à refuser le décompte gouvernemental sur l'évolution des rémunérations.

La FEN pousse fortement à la poursuite de ces « convergences ». Cependant, cette détermination ne pourra guère rompre le « superbe isolement » de la CGT, enfermée dans sa conviction d'être aujourd'hui la seule organisation à défendre vraiment les salariés : M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a souligné que l'unité d'action n'était possible que si les autres centrales ne *« capitulaient »* pas dans les négociations menées par ailleurs avec le patronat (comme à propos de la suppression des procédures de licenciement). La FEN peut aussi trouver dans la présence dans la grève de nombreux syndicats autonomes un encouragement à son idée de *« recomposition »* du mouvement syndical, mais sa portée reste limitée.

GUY HERZLICH.

● PRÉCISION. – Dans l'article sur les négociations entre la CEE et les pays méditerranéens (*le Monde* du 21 octobre), il fallait lire la note en bas de page de la manière suivante : excepté la Jordanie et la Libye.

LOGEMENT

Amélioration imminente des « prêts 1 % » au logement

L'arrêté transformant, simplifiant et élargissant les modalités de calcul des prêts à l'accession à la propriété dispensés par les organismes collecteurs du 0,77 % patronal, toujours dénommé « 1 % », consacré au logement est enfin signé. Il paraîtra dans les jours qui viennent au *Journal officiel*.

Il était jusqu'ici fort difficile aux organismes de prêter plus de 30 000 F à des candidats à l'accession à la propriété, et la modicité de cette somme alourdissait d'autant les prêts complémentaires (aux taux toujours plus élevés), indispensables pour « boucler » un montage financier assuré pour l'essentiel par un prêt principal privilégié (prêt à l'accession à la propriété ou PAP, ou prêt conventionné ou PC).

Désormais, les bénéficiaires d'un prêt PAP, assorti d'un plafond de ressources, pourront obtenir un « prêt 1 % » atteignant 15 % du coût de l'opération, dans la limite de 70 000 F en Ile-de-France et de 60 000 F sur le reste du territoire. Pour les familles dont les ressources sont supérieures à celles exigées pour un prêt PAP, le « prêt 1 % » sera limité à 10 % du coût du logement.

Si la famille a au moins trois enfants ou est contrainte de déménager pour des raisons de mobilité professionnelle, le montant maximum du prêt est majoré et atteint 100 000 F en Ile-de-France et 80 000 F dans les autres régions.

Un succès pour la politique contractuelle

La CFTC et Force ouvrière signent à leur tour l'accord sur les licenciements

La CFTC a rejoint la CFDT dans la signature de l'accord sur les procédures de licenciement, à l'issue de la dernière réunion de travail avec la délégation patronale, le mercredi 22 octobre. Force ouvrière, qui avait déjà paraphé le mémorandum mardi, devrait à son tour approuver le texte de l'accord en fin de matinée. La CGC, qui réunit ses instances confédérales vendredi, se joindra très certainement aux autres organisations syndicales. Seule la CGT, qui n'a pas participé aux dernières réunions, maintiendra son refus.

Du côté patronal, il paraît désormais acquis que la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) apposera sa signature aux deux textes, comme l'a déjà fait le CNPF.

Ainsi s'achève la première grande négociation sociale depuis le retour de la droite au pouvoir. Le maléfice de l'échec de la négociation du 16 décembre 1984 sur la flexibilité est rompu. La politique contractuelle, longtemps en difficulté, est apparemment renforcée par ce succès, obtenu sur un terrain particulièrement difficile. Ensemble, les représentants des salariés et des employeurs ont réussi à s'entendre sur les règles des licenciements collectifs, alors même que la polémique sur l'autorisation administrative avait sacralisé un symbole.

Pour le ministre des affaires sociales et de l'emploi, c'est également une victoire. Le voilà débarrassé d'un dossier encombrant, lui qui craignait d'avoir à intervenir sous la pression de sa majorité parlementaire, en cas d'échec des négociations. Il y aura mis du sien : l'Etat participera au financement de la formation prévue pour les congés de conversion et devra également payer pour les préretraites FNE (65 000 F par an et par personne).

D'une certaine façon, cet accord pourrait annoncer un tournant dans la vie sociale. Entraîné par la CFDT, et accompagné par FO, un mouvement de modernisation des rapports sociaux pourrait se dessiner. Un pas a été fait vers le réalisme, et, à l'occasion d'autres dossiers, on pourrait en voir les effets positifs.

Cela étant, cette réussite passe par des renoncements douloureux pour les organisations syndicales. Dans l'affaire, elles ont dû accepter une diminution des délais de consultation et, surtout, abandonner l'espoir d'une intervention de l'inspection du travail dans le fonctionnement économique de l'entreprise.

Elles se consolent en améliorant le sort des salariés des petites entreprises et des victimes des *« petits licenciements »*. Les inégalités de traitement social en cas de licenciement économique sont réduites, si elle ne sont pas supprimées.

Toutefois, cela ne règle pas tout le problème. On compte en effet 450 000 licenciements économiques par an, dont chaque tiers provient respectivement des petites entreprises, des grandes entreprises et des entreprises en règlement judiciaire. Si l'accord permet aux 150 000 licenciés des petites entreprises de bénéficier des mesures proches de celles accordées à ceux des grandes entreprises, rien n'est fait pour les salariés qui perdent leur emploi à la suite d'une faillite.

ALAIN LEBAUBE.

Une amélioration pour les salariés des petites entreprises

La rédaction du projet d'accord national interprofessionnel sur l'emploi a été terminée au cours de la nuit du mardi 21 au mercredi 22 octobre. Ce document s'ajoute au mémorandum, signé la veille par la CFDT et Force ouvrière, que les partenaires sociaux devront adresser à M. Philippe Séguin. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi pourra ainsi reprendre dans une loi les éléments qui se substitueront, à partir du 2 janvier 1987, à l'autorisation administrative préalable pour les licenciements économiques.

Dans leur ensemble, les nouvelles règles et procédures envisagées, renforcent les moyens de consultation et de négociation sur les mesures accompagnant des licenciements collectifs. Les comités d'entreprise, quand ils existent, pourront davantage discuter des plans sociaux, obligatoires pour plus de dix licenciements. Ils se réuniront deux fois au cours de la procédure. A l'extérieur de l'entreprise, des organismes, dont les comités paritaires de l'emploi, pourront être associés à la recherche d'emploi ou à la mise en œuvre d'actions de formation. En revanche, les délais de réflexion sont diminués et *« l'autorité administrative compétente »*, autrement dit la direction départementale du travail et de l'emploi, ne disposerait plus d'un contrôle suspensif. Elle serait informée et pourrait apprécier la régularité des procédures, sans avoir à juger du contenu du plan social.

Mais la principale innovation concerne les salariés des petites entreprises, ou les salariés touchés par un licenciement collectif jusqu'à neuf personnes. Dans ce cas, on appliquera la procédure prévue pour les licenciements individuels. Les intéressés pourront surtout obtenir, s'ils le souhaitent, un contrat de conversion (70 % du salaire pendant cinq mois et 300 heures de formation) et, selon leur âge, pourront bénéficier d'une préretraite FNE (Fonds national de l'emploi). A cette fin, le taux de contribution pour le FNE évoluera de 9 % à 22 % en fonction de la taille de l'entreprise. Parallèlement, la pratique des *« licenciements secs par paquets de neuf »* est limitée : désormais, l'employeur ne pourra procéder qu'à un total de trente de ces licenciements pendant une période de six mois et sera ensuite soumis aux obligations réglementaires. Enfin, la priorité de réembauche réservée aux salariés licenciés, au cours de l'année suivante, est à nouveau réintégré dans le texte, sauf pour les bénéficiaires d'un congé de conversion, cette disposition étant finalement maintenue.

Voici ce que sera désormais la procédure d'un licenciement collectif. Pour moins de dix salariés dans une entreprise de moins de cinquante personnes ou pas, le licencié disposera de sept jours, et de quinze s'il est cadre. Dans une entreprise de plus de cinquante salariés, le délai entre la première consultation du comité d'entreprise et la notification de licenciement sera de trente jours pour de dix à cent licenciements, de quarante-cinq jours pour cent à deux cent cinquante licenciements et de soixante jours au-delà. L'autorité administrative compétente disposera, respectivement de 14, 21 et 30 jours pour faire connaître son impression. Une seconde réunion du CE est prévue avant l'expiration du délai.

Energie

L'OPEP achève ses travaux après un accord temporaire

Ni perdant ni gagnant

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Après dix-sept jours de négociations byzantines, les treize ministres de l'OPEP ont fini par s'entendre pour renouveler l'accord qui, depuis le mois d'août, a permis de rééquilibrer le marché pétrolier, au grand soulagement de la majorité des pays membres et des opérateurs, qui redoutaient, en cas d'échec, un nouvel effondrement des prix.

Ce nouvel accord n'aura toutefois qu'une portée limitée. Officiellement valable jusqu'à la fin de l'année, il risque, en fait, d'être remis en cause dès la deuxième semaine de décembre, puisque les treize pays membres de l'OPEP ont décidé de se retrouver le 11 décembre pour tenter de nouveau, comme ils l'ont fait au cours des deux dernières semaines, de trouver un accord durable pour répartir des quotas de production permanents.

En attendant, ils ont décidé d'augmenter légèrement de 1,3 % le plafond de production global de l'OPEP pour donner un peu d'aisance aux Etats les plus gênés par l'accord actuel. Le plafond pour les deux prochains mois sera porté à 17 millions de barils par jour, contre 16,8 millions actuellement. Les deux plus petits producteurs de l'organisation, qui menaçaient de quitter les rangs de l'OPEP si leur demande n'était pas prise en compte, bénéficieront en priorité de cet assouplissement : l'Equateur et le Gabon verront donc leurs quotas gonfler respectivement de 20 % et 17 %.

Le solde, soit 135 000 barils par jour sera réparti entre tous les pays membres au prorata de leur part actuelle de production. Toutefois, deux pays se verront attribuer un peu plus que leur part normale, compte tenu de leurs revendications. Le Koweït, qui a bloqué la solution finale pendant quatre jours en réclamant une augmentation immédiate de 10 % de son quota, a finalement obtenu 6,6 % de plus en moyenne sur deux mois (1). De même, le Qatar, qui réclamait une hausse de même ampleur, n'a obtenu qu'une majoration de 7 %. La majorité des pays ayant refusé de satisfaire les demandes de ces deux Etats, c'est *principalement* l'Arabie saoudite et qui ont sacrifié sa part pour leur faire accepter ce compromis. Dans son communiqué final, l'Organisation précise que cette redistribution est provisoire et *« ne préjuge en rien des discussions à venir sur la distribution de quotas permanents »*.

Bien que ces ajustements soient relativement mineurs, ils n'en représentent pas moins, surtout pour les petits producteurs, des sommes non négligeables. *« Pour l'Equateur, 10 000 barils par jour de plus représentent 150 00 dollars par jour de revenu supplémentaire, et c'est très important »*, expliquait le ministre équatorien du pétrole. Selon ses calculs, l'augmentation de production décidée à Genève devrait rapporter à l'ensemble des pays de l'OPEP 3 millions de dollars par jour de revenus supplémentaires, soit 180 millions de dollars en deux mois.

Peu d'effet sur le marché

Cet accord devrait avoir peu d'effets réels sur le marché. D'une part, en raison de sa courte durée d'application, environ d'un mois, compte tenu des pratiques commerciales et de la proximité de la prochaine réunion. D'autre part, du fait que le relèvement du plafond décidé par l'OPEP est largement fictif et n'affectera donc pas l'équilibre fonfamental entre l'offre et la demande réelle de pétrole. Cette hausse est, en effet, inférieure à la diminution attendue des exportations de l'Irak et de l'Iran au cours des prochaines semaines. Bagdad devrait voir ses ventes chuter d'au moins 300 000 barils par jour du fait de la fermeture temporaire de l'oléoduc par lequel transite un quart environ de ses exportations. Quant à l'Iran, ses capacités d'enlèvement ont été réduites de moitié par les attaques de l'aviation irakienne.

Enfin, venant après plus de deux semaines de tractations épineuses, cet accord a peu de chance de rassurer pleinement le marché. Tout au plus pourra-t-il, de l'avis de tous les experts, éviter une nouvelle dégradation des cours qui menaçait, compte tenu de l'importance des stocks accumulés pendant l'été. *« L'impact sera plutôt positif au vu des inquiétudes des jours précédents. Mais le marché ne sera pas emballé. Ce sont des ajustements temporaires et il y a beaucoup de pétrole sur le marché »*, assurait M. John Lichtplau, de la Petroleum Industrie Research Fondation de New-York.

L'OPEP confirme certes ainsi qu'elle a décidément arrêté la guerre des prix et qu'elle continuera provisoirement à contrôler sa production pour soutenir les cours. Mais elle l'a fait dans des conditions si précaires que l'impact positif créé cet été s'en trouve considérablement diminué.

Cette épreuve se termine, en définitive, sur un match nul. La majorité des pays de l'OPEP atteint son objectif initial : renouveler le *statu quo* pour éviter un retour à la guerre des prix, catastrophique pour les revenus des pays concernés. Les pays du Golfe qui, derrière l'Arabie saoudite, s'étaient fait forcer la main en août dernier, ont de leur côté, réussi à retarder l'accord et, en multipliant les réserves, à ébranler la confiance du marché.

Contrairement aux conférences précédentes, il n'y a donc ni gagnant ni perdant. Seulement une organisation fragile, plus déchirée que jamais qui ne sait plus où elle va.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'augmentation du quota koweitien se fera en deux étapes (*voir tableau*).

Nouvelle répartition des quotas

Voici la nouvelle répartition des quotas prévue par l'accord intervenu dans la nuit de mardi à mercredi à la conférence de l'OPEP, l'Irak étant *exclue de cet arrangement (en millions de barils/jour) :*

	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Algérie	0,669	0,669
Equateur	0,221	0,221
Gabon	0,160	0,160
Indonésie	1,193	1,193
Iran	2,317	2,317
Koweït	0,921	0,999
Libye	0,999	0,999
Nigéria	1,304	1,304
Qatar	0,300	0,300
Arabie saoudite	4,353	4,353
Emirats arabes unis	0,950	0,950
Venezuela	1,574	1,574
TOTAL	14,961	15,039

Selon le président de la conférence, la production estimée de l'Irak est d'environ 2 millions de barils/jour.

Etranger

Sévères mesures d'austérité au Danemark

COPENHAGUE
de notre correspondante

Le gouvernement minoritaire danois de centre-droite, présidé par le conservateur M. Schlüter, a réussi, avec l'appui des radicaux – dans l'opposition – à faire voter par le Folketing (le parlement) un ensemble de seize lois, surnommées officiellement *« cure de pommes de terre »*. Ces lois sont destinées à diminuer le déficit de la balance des paiements, à l'origine de la faiblesse de la monnaie nationale dans le SME. Le plan adopté durcit les conditions – jusqu'ici très lâches – imposées au crédit sous toutes ses formes. Il encourage également l'épargne.

Le point le plus important de ce texte est une taxe de 20 % qui frappera, à dater du 1er janvier 1987, les intérêts des emprunts bancaires contractés pour la consommation privée : achat de voitures, de postes de télévision, de meubles. Cette mesure ne touchera ni les emprunts contractés par les entreprises, ni les prêts d'études, ni certains emprunts pour l'achat de logements. Cependant, les conditions d'achat d'immeubles à crédit deviennent également plus restrictives. En outre, les achats à tempérament seront désormais sévèrement réglementés : pour tout achat à crédit d'un bien de consommation dépassant 2 000 couronnes (environ 1 700 F), il faudra verser au départ 30 % du prix fixé et le remboursement total ne devra pas excéder trente-six mois.

Une taxe spéciale frappera par ailleurs l'ouverture des comptes-clients dont l'usage est très répandu ici dans les grands magasins et les chaînes de boutiques de quartier qui s'associent dans ce but.

Ce plan d'austérité prévoit aussi une série de droits d'enregistrement spécifiques, la taxation des navires de plaisance de plus de 5 tonnes, et accorde des facilités fiscales aux parents et grands-parents qui alimentent des comptes-épargne pour les études de leurs enfants ou petits-enfants. Ces dispositions, inspirées semble-t-il par les théories de M. Modigliani, Prix Nobel d'économie 1985, ont été fort mal accueillies à la fois par un public habitué à vivre à crédit et par les milieux d'affaires – détaillants, agents immobiliers, artisans, – qui affirment qu'elles vont contribuer à augmenter le nombre des chômeurs.

L'expression sibylline *« cure de pommes de terre »* a un double sens : la pomme de terre est, au Danemark, la nourriture du pauvre. Par ailleurs, ce train de lois a été adopté au moment où commencent les vacances scolaires d'automne, baptisées au Danemark « vacances de pommes de terre ». La semaine de congé de la fin d'octobre a été créée spécialement pour les enfants d'agriculteurs qui aident leur famille à l'arrachage du tubercule qui, ici, remplace le pain quotidien.

CAMILLE OLSEN.

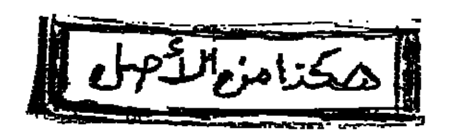
CONJONCTURE

Pas de libération totale des changes avant la fin de l'année

Confirmant son intention de prendre *« encore avant la fin de cette année de nouvelles mesures d'allégement du contrôle des changes »*, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a déclaré, à l'occasion d'une rencontre avec la presse, le mardi 21 octobre, que les changes ne pourront être totalement libérés au 31 décembre prochain.

Compte tenu des perturbations sur les marchés des changes, le ministre d'Etat avait déjà été amené à reporter les décisions qu'il avait envisagé d'annoncer le 24 septembre dernier.

La politique de libération des prix sera, en revanche, poursuivie au rythme prévu. D'ici à la fin de l'année, trois nouvelles tranches de prix seront libérées. Les experts de la Rue de Rivoli craignent des indices des prix moins bons au cours des deux premiers mois de 1987. Le ministre a cependant confirmé l'objectif d'une hausse des prix de 2 % pour 1987.



COMMENT LES INGENIEURS DE MOTOROLA ONT RESOLU UN VIEUX PROBLEME DE MARKETING A L'AIDE D'UNE TECHNOLOGIE NOUVELLE.

Le problème se pose depuis des années.

Chaque pays européen a ses propres exigences techniques en matière de postes émetteurs-récepteurs. C'est pourquoi les fabricants d'électronique ont cherché depuis longtemps à utiliser les avantages de la production de série pour ce type d'appareils.

Il n'était pas facile d'arriver à une solution.

Ce qu'il fallait, c'était fabriquer sur commande des émetteurs-récepteurs adaptés à chaque marché mais les produire en série sur une chaîne — ce qui, a priori, est totalement contradictoire!

Pourtant les ingénieurs de Motorola en Europe ont réalisé un tel exploit.

Et les émetteurs-récepteurs MC micro y sont maintenant produits en série.

Les installations ne sont ni plus ni moins qu'une chaîne de montage qui adapte automatiquement le produit aux diverses normes et exigences des marchés auxquels il est destiné, sans interrompre la production ni même la ralentir.

Presque tous les composants figurant sur les circuits imprimés relativement complexes de ces radios, sont envoyés en production sur une bande continue. Nos automates insèrent chaque heure des milliers de ces dispositifs miniatures dans toutes les configurations requises par des clients différents répartis à travers toute l'Europe, et tout cela avec une précision d'horloger.

Ce procédé permet non seulement de produire des émetteurs-récepteurs sur commande en grande série, mais donne également des appareils d'une excellente qualité tout en faisant des économies substantielles sur les coûts de fabrication.

Un produit peut-il être fabriqué à la fois sur commande et en série? Pour le poste MC micro de Motorola, la réponse est "oui."

Ces installations et l'émetteur-récepteur MC micro sont une synthèse des nouvelles technologies de Motorola en matière de fabrication et de communication. Ceci n'est qu'un exemple de ce que notre société a réalisé pour servir la clientèle européenne.

En France, les installations de Motorola d'Angers et de Toulouse apportent une contribution importante au développement de l'industrie électronique en plein essor. En plus de ces usines, nous avons 15 agences commerciales au service de notre clientèle française.

Motorola est une des sociétés internationales de l'électronique les plus grandes du monde. Nous sommes actifs sur les cinq continents.

Notre objectif commun: le service auprès de nos clients dans le domaine des radiocommunications (parole et données), des ordinateurs, des semiconducteurs et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel.



MOTOROLA Un leader mondial en électronique de pointe

Affaires

Les grandes manœuvres de l'industrie italienne

Ferruzzi renforce sa position dans Montedison avec l'appui de De Benedetti

M. raoul Gardini, président du groupe agro-alimentaire italien Ferruzzi, qui contrôle Beghin-Say, a encore renforcé le mardi 21 octobre sa position de contrôle sur Montedison en rachetant un important paquet d'actions du géant de la chimie au près de M. Carlo De Benedetti. En retour, le président d'Olivetti et Buitoni entre dans les deux sociétés holding du groupe Ferruzzi, dont il est désormais le deuxième actionnaire.

MILAN
de notre envoyé spécial

« Les grandes manœuvres autour de Montedison ne sont pas terminées » : telle était le sentiment qui prévalait dans la capitale lombarde après l'entrée en force, le 9 octobre, chez Montedison de M. Raoul Gardini, magnat de Ravenne dont les *propriétés foncières et les industries* agro-alimentaire, principalement sucrières atteignent des dimensions impressionnantes tant en Europe qu'en Amérique.

Pourquoi le président du grouppe Ferruzzi a-t-il jeté son dévolu sur une entreprise de dimensions, certes *impressionnantes (deuxième groupe* privé italien, nº 21 de la chimie mondiale) mais qui, jusqu'à une date très récente, constituait *« un problème national, le psychodrame de l'économie italienne »*, selon le mot de l'ancien directeur du *Corriere della Sera*, Piero Ottone ?

De synergie entre les deux entreprises, il n'en existait jusqu'à présent qu'une seule : l'éthanol, un produit d'origine végétale, additif d'avenir du carburant, avec l'usine bâtie aux Etats-Unis.

« M. Gardini croit que c'est une entreprise saine où il peut, comme capitaliste conscient et organisé, trouver son profit » assure-t-on au siège milanais de Ferru 33.

En fait, d'une grande complexité la partie engagée intéresse l'ensemble de l'industrie italienne en pleine réorganisation.

Hormis M. Gardini, le véritable protagoniste de « l'affaire Montedison » est son président M. Mario Schimberni : *« Il y a seulement quelques semaines, on le donnait pour un homme fini ayant à ses trousses la terrible Garde des Finances et peut-être prêt à quitter clandestinement le pays »*, nous explique un banquier de la place. La rumeur voulait en effet que M. Schimberni devrait répondre devant la justice des conditions dans lesquelles son groupe avait acquis cet été la majorité (12,5 %) au sein de la Fondiaria, deuxième compagnie d'assurances italienne. La Montedison avait payé deux fois le prix boursier théorique de sa participation dans cette société. Tout le monde en convient. Mais la différence entre la valeur supposée et celle annoncée aurait pu ne pas être perdue pour tout le monde. La justice a ouvert une enquête.

Un partage « feutré » du pouvoir

Nommé en 1980 M. Schimberni avait réussi l'assainissement et la restructuration de son groupe et, avec l'appui de M. Giani Agnelli, président de la Fiat, l'avait arraché aux griffes de l'ENI pour le ramener dans le secteur La Montedison, traitant ensuite avec son ancien tuteur, *lui avait cédé sa chimie lourde* ne gardant que des activités nobles et rentables (chimie fine, pharmacie).

Puis M. Schimberni s'est intéressé au secteur tertiaire, une diversification qui aurait dû lui valoir des louanges. Mais à la façon d'un corsaire, durant l'été 1985, il prenait d'assaut Bi-Invest, société financière appartenant à un capitaliste de très ancienne souche, M. Carlo Bonomi, de surcroit un des importants actionnaires... de la Motedison. M. Schimberni fut immédiatement soupçonné de vouloir se débarasser de ses « patrons » pour accéder à un *« capitalisme diffus »* après des décennies de partage « feutré » du pouvoir entre quelques grandes familles. Et de récidiver en s'emparant de la Fondiara, elle aussi entre les mains de très anciennes familles, elles aussi actionnaires de Montedison ! ce fut alors la levée de boucliers — de M. Agnelli qui trouva « diabolique » de persévérer dans cette façon d'agir à M. Enrico Cuccia, conseiller de la principale banque d'affaires italienne Medio banca. La colère de M. Cuccia, considéré comme « le gourou de la finance péninsulaire » était d'autant plus retentissante que M. Scimberni avait été mis en place par ses soins ! M. Cuccia tenta donc de renverser la majorité contrôlant le Montedison afin de le chasser. A la Bourse de Milan, prise de frénésie, l'action Montedison monta en quelques jours de 25 %. Savoir qui achetait, et surtout au produit de qui — Enrico Cuccia ou M. Schimberni, — voilà qui fournit début octobre matière à feuilleton.

Le 9 octobre, *le voile était levé* : M. Raoul Gardini annonçait lui-même détenir désormais 14,5 % des *actions Montedison, ce qui en faisait* le principal actionnaire. Surtout, le patron de Ferruzzi précisait avoir fait alliance avec trois autres porteurs, des industriels sympathisants de M. Schimberni. La *conclusion* fut immédiate. Le patron de Mediobanca avait perdu, et peut-être l'heure de la retraite avait-elle sonné pour lui. Mais un doute subsistait : M. Schimberni avait gagné la bataille, mais ne risquait-il pas, à terme, de perdre la guerre ? Il venait en effet d'hériter un actionnaire principal, certes plein d'estime pour ses qualités de dirigeant, mais peu disposé à lui passer ses caprices. *Cette impression s'est renforcée* avec l'augmentation de la participation de Ferruzzi dans la Montedison. *Le 21 octobre encore*, par rachat d'un paquet substantiel détenu par M. Carlo de Benedetti, il en détient désormais 22 %. Quelles sont les intentions de M. Gardini ? Veut-il gérer la Montedison ? Et quel est le sens de son rapprochement avec cette autre étoile montante déjà fort *brillante dans la constellation* du capitalisme italien qu'est M. de Benedetti ? S'agit-il de créer un axe en vue de nouvelles et importantes batailles sur le champ financier *en Italie* ?

JEAN-PIERRE CLERC.

Buitoni France devient le pôle de l'activité agro-alimentaire du groupe De Benedetti

Buitoni SA, société de droit français qui a récemment fait son entrée au second marché de la Bourse de Paris, *va recevoir de sa société mère* à 56 %, Buitoni International — détenu à 100 % par la CIR, une société holding italienne du groupe De Benedetti, — ses filiales britannique (Buitoni UK) et néerlandaise (Buitoni NV). Le nouvel ensemble constitué autour de Buitoni France *(lequel a été rejoint en juin dernier* par Davigel, numéro un national du poisson surgelé) représentera un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs. Il devrait dégager fin 1986, sur des bases comptables reconstruites en fonction de ces modifications, un bénéfice net consolidé de *90 millions de francs.*

A terme, il est envisageable que Buitoni International apporte Buitoni SA à CERUS (Compagnies européennes réunies), le holding français du groupe De Benedetti, ont *précisé* MM. Claude Pierre-Brossolette et Alain Minc, respectivement président et administrateur-directeur général de CERUS, actuellement filiale à 40 % de la CIR. A l'avenir, il n'est pas exclu que la CIR ramène à 35 % sa participation dans Cerus, coté à Paris.

Pour l'heure, les participations importantes de CERUS sont, d'une part, les 18,3 % de Valéo, le numéro un *français* de l'équipement automobile, et, d'autre part, les quelque 17 % à 20 % des Presses de la Cité. Numéro deux *français de l'édition*, cette société est l'enjeu d'une bataille boursière qui oppose le groupe CERUS et ses alliés à M. Jimmy Goldsmith, le patron de *l'Express* et de la Générale occidentale *(voir « Autour de la corbeille »)*.

D'autre part, les dirigeants de CERUS ont confirmé un projet d'émission obligataire voisin de 120 millions d'ECU (1 ECU = 6,80 F environ). Le groupe pourrait émettre soit des obligations convertibles, soit des obligations assorties d'un bon permettant de souscrire ultérieurement à des obligations convertibles.

S. M.

M. Chirac au Salon de l'alimentation : « L'industrie et la distribution sont condamnées à s'entendre »

Inaugurant, le mardi 21 octobre, à *la fois le parc d'exposition* de Paris-Nord à Villepinte et le Salon international de l'alimentation (SIAL) qui s'y tient, M. Jacques Chirac a notamment déclaré qu'il n'ignorait pas les préoccupations des industriels face aux grandes entreprises de la distribution. *« Ces deux partenaires sont condamnés à s'entendre et ce dialogue débouchera sur un nouveau droit de la concurrence qui sera prochainement institué par ordonnance »*, a dit M. Chirac qui a poursuivi : *« Sinon, il appartiendra à l'Etat d'aider cette concertation. »* Le premier ministre a par ailleurs annoncé qu'il avait confié à M. Camille Cabana, *ministre délégué chargé de la réforme* administrative, une étude sur la réorganisation des services de l'Etat en matière de qualité, d'hygiène et de contrôle. Ces *services* pourraient à nouveau être rassemblés sous l'autorité du ministère de l'agriculture.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Bouygues rachète les Trois Quartiers

Le groupe Bouygues (45,8 milliards de francs de chiffre d'affaires *escompté en 1986, 145,4 millions de bénéfice net au premier semestre de* cette année) continue sa politique de diversification. Après les piles Wonder ou le traitement des eaux, et tandis que le groupe vise toujours le rachat de TF 1, Bouygues vient de prendre *le contrôle* des Trois Quartiers et de Madelios, les grands magasins parisiens situés près de la Madeleine. Il a acquis, le 21 octobre, 37 283 actions, soit 58,89 % du capital qui était détenu auparavant par la société Paris-France, elle-même holding située *dans la mouvance du grand groupe succursaliste Primistères-Radar.*

Aux Trois Quartiers et Madelios, fleurons, avec les provinciales Dames de France, des activités de distribution de la famille Gompel, ont été l'objet de convoitises diverses depuis plus de sept ans, avant et après leur cession au groupe Radar. Le Printemps, mais aussi le britannique Marks and Spencer, *ainsi que* les Galeries Lafayette, s'opposant à M. Maurice Biderman, furent mêlés à ces batailles autour des Trois Quartiers et de sa maison mère. Les Trois Quartiers sont une filiale à 60 % du groupe *Paris-France, lui-même détenu à 77 % par le groupe succursaliste Radar,* qui appartient à hauteur de 83 % à Primistères. Celui-ci, ainsi que les magasins Félix Potin, a été repris par des financiers marocains, et a pour président *M. Georges de Leusse, également PDG des Trois Quartiers.*

Sidérurgie : Pompey, c'est fini

Une nouvelle étape a *été* franchie, le samedi 18 octobre, dans la longue agonie de Pompey — victime *du plan acier du 29 mars 1984* — avec l'arrêt du dernier laminoir en activité et le début de démontage de l'usine.

La plupart des 750 derniers salariés seront placés en congé-formation, et 200 personnes seront *en dispense d'activité. C'est à Pompey* qu'ont été coulées les 7 000 tonnes de barres d'acier de la tour Eiffel.

Sodehxo rachète le Chèque restaurant

Sodexho, numéro un de la restauration collective française, a *racheté le Chèque restaurant.*

Après avoir acquis, en 1981, le Ticket repas (6 % du marché du *titre de restauration), le rachat* de Chèque restaurant va permettre au groupe d'atteindre 20 % du marché et de prendre la troisième place en France, après Accor (Ticket restaurant, soit 38 % du marché) et le Chèque *déjeuner (37 % du marché).*

Hôtellerie : Pullman International Hotel, nouveau nom pour les hôtels Wagons-Lits

Le groupe Wagons-Lits (hôtellerie, restauration) va réunir son secteur hôtelier sous la dénomination commune de Pullman International hotel. Vingtième groupe mondial, la chaîne *comprend* les hôtels quatre étoiles Pullman, trois étoiles (Altéa) et PLM Azur (destinations exotiques), *deux étoiles (Arcade)* et une étoile (Primo), qui vont être testés au cours des mois à venir. L'objectif de la chaîne est de doubler sa capacité hôtelière d'ici à 1990. Actuellement, la section hôtellerie de Wagons-Lits représente 20 % du chiffre d'affaires du groupe, qui compte 23 000 chambres dans 187 établissements.

Le semencier Limagrain cède une partie de sa filiale américaine

Le groupe Limagrain a annoncé la vente de la division grand public de sa filiale aux Etats-Unis, Ferry Morse, acquise en 1979. Il s'agit pour le groupe français de se concentrer sur le marché des professionnels en semences potagères et florales et de développer aussi son activité semences de maïs que le groupe envisage maintenant de distribuer sous sa propre marque.

Marchés financiers

PARIS, 21 octobre ↑

Amélioration : + 0,44 %

Après cinq séances d'une baisse passablement éprouvante, la Bourse de Paris avait mardi une meilleure allure. Ce n'était pas encore la grande *forme mais l'amélioration* était très nette. Dans la matinée déjà, au cours de la session préliminaire, le mouvement de repli, très ralenti au départ, avait pris fin. Par la suite, le marché, encore *lourd* une heure auparavant confirmait ses meilleurs dispositions. Trois valeurs — Printemps, Peugeot et CSF — *effectuaient un joli rétablissement* et s'offraient même le luxe de progresser sensiblement. D'autre part *la distribution faisait en général*, assez bonne contenance. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une timide avance de 0,44 %, à cause essentiellement du plongeon de Fives-Lille (— 41 %). *Avant la cotation* du titre, la hausse atteignait 0,93 %.

Les professionnels étaient formels. En intervenant dans la matinée sur le MATIF jusqu'à y déclencher une forte reprise, les institutionnels ont du même coup calmé les appréhensions de la communauté.

En outre, à quarante-huit heures de la liquidation générale, le facteur technique a *tenu* un rôle *non négligeable*. Depuis mardi dernier, les valeurs françaises se sont en moyenne dépréciées de 8 % et les vendeurs à découvert ont commencé à se racheter, sans parler des grands *investisseurs* qui au vu des niveaux de cours ont repris quelques positions.

Ajoutons enfin l'accalmie apparue sur le front des changes avec l'apparente concordance des points de vue *allemand et américain* sur le dollar, dont la baisse paraît suffisante tant de l'autre côté du Rhin qu'outre-Atlantique.

Au premier étage, les obligations sont remontées en flèche. « Trop vite », disaient les spécialistes, en déplorant les excès dans les deux sens.

Le MATIF, quant à lui, est remonté de 1,4 %. Les cotations des actions Trois Quartiers et Paris-France ont été suspendues.

NEW-YORK, 21 octobre ↓

Repli

Wall Street a enregistré, le 21 octobre, un nouveau repli. Après avoir *évolué irrégulièrement*, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a clôturé à 1 805,68, en baisse de 5,34 points. Il est tombé, un moment, sous la barre des 1 800. Quelque 110 millions de titres ont été échangés. On notait 786 actions en hausse, 715 en repli et 488 inchangées.

Autour du Big Board, on attribuait ces dégagements à l'annonce de progrès enregistrés à Genève par les ministres de l'OPEP. Avec l'accord intervenu « au finish » sur une limitation de la production jusqu'au 11 décembre, les prix pétroliers sont susceptibles d'augmenter et de stimuler l'inflation. Un surcroît de nervosité gagnait, en outre, les investisseurs, à l'approche de la publication des *statistiques* sur le produit national brut. D'importants emprunts du Trésor américain ont ainsi contribué à infléchir la tendance. Parmi les mouvements les plus *significatifs*, on remarquait Polaroid (— 2 5/8 à 68 1/8), Philip Morris (— 1 1/8 à 70 3/8). Goodyear gagnait, pour sa part, 2 3/8 à 42 3/8, apparaissant, *en outre, comme la valeur la plus* traitée (3,527 millions de transactions).

VALEURS	Cours du 20 oct.	Cours du 21 oct.
Alcoa	35 1/4	35 3/8
A.T.T.	23 5/8	23 3/4
Boeing	53 5/8	53 1/2
Chase Manhattan Bank	36 1/8	36
Du Pont de Nemours	81 1/8	80 3/8
Eastman Kodak	56	56 1/8
Exxon	66 3/4	66 5/8
Ford	55 1/4	54 5/8
General Electric	76 1/4	76 3/4
General Motors	68 3/8	67 1/2
Goodyear	40	42 3/8
I.B.M.	120 1/4	121 1/4
I.T.T.	52 1/4	52 5/8
Mobil Oil	37 5/8	37 1/4
Pfizer	59 1/2	59 1/8
Schlumberger	32 7/8	32 5/8
Texaco	35	34 3/4
U.A.L. Inc.	57 1/4	57 3/4
Union Carbide	21 1/2	21 1/2
U.S. Steel	26 7/8	26 3/8
Westinghouse	55 3/8	54 3/4
Xerox Corp.	54	53 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : glissement à 6,50 F ↓

Dans l'attente de la publication des derniers indicateurs économiques américains, les marchés des changes internationaux ont été très calmes. Le dollar a glissé pour coter 6,50 F (contre 6,5315 F la veille) et 1,9850 DM (contre 1,9935 DM). L'évolution du billet est liée à la hausse du PNB (entre 2,4 % et 2,7 % selon les prévisions). Au-delà, les cambistes tablent sur un raffermissement mais assurent que le sentiment reste baissier.

FRANCFORT	21 oct.	22 oct.
Dollar (en DM) ..	1,9935	1,9850

TOKYO	21 oct.	22 oct.
Dollar (en yens) ..	154,71	155,28

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (22 oct.)	7 1/2 %
New-York (21 oct.) .	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	20 oct.	21 oct.
Valeurs françaises ..	139,3	140,6
Valeurs étrangères .	107,5	107,1

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	366,3	366,5

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	20 oct.	21 oct.
Industrielles	1811,02	1805,68

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	20 oct.	21 oct.
Industrielles	1264,4	1265,2
Mines d'or	288,9	290,5
Fonds d'Etat	82,26	82,56

TOKYO

	21 oct.	22 oct.
Nikkei	16205,8	15959,74
Indice général ...	1357,87	1332,86

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 21 octobre
Nombre de contrats : 19 778

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	—	107	107,90	107,80	107,65
Précédent ...	—	105,50	106,35	106,30	106,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LES PRESSES DE LA CITÉ *REJETTENT* L'OPE CERUS-PECHELBRONN. — Le conseil d'administration des Presses de la Cité s'est prononcé, à la majorité, contre l'offre publique d'échange (OPE) présentée par Cerus et Pechelbronn, indique un communiqué de la société du 21 octobre. Les Presses de la Cité ont estimé que l'OPE présente *« des risques pour la pérennité de l'entreprise »* et que *« les titres proposés sont peu susceptibles de convenir aux actionnaires ayant choisi d'investir dans le secteur de l'édition ».*

SOMMER-ALLIBERT : *FORTE PROGRESSION DU BÉNÉFICE.* — Le bénéfice net consolidé au 30 juin s'élève à 101 millions de francs (+ 55,4 %), pour un chiffre d'affaires de 2,95 milliards de francs (+ 4 % ou + 6 % en excluant les activités revendues). Le résultat courant comptable *atteint* 109 millions (+ 47,3 %). L'amélioration des résultats est particulièrement sensible dans la transformation des matières plastiques. Elle devrait se confirmer au cours du second semestre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou dép. —		SIX MOIS Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	6,5030	6,5060	+ 77	+ 90	+ 158	+ 175	+ 490	+ 570
$ can.	4,6740	4,6779	— 42	— 26	— 93	— 66	— 295	— 223
Yen (100) ...	4,1887	4,1934	96	112	181	205	545	609
DM	3,2744	3,2764	+ 77	+ 92	+ 163	+ 184	+ 464	+ 522
Florin	2,8963	2,8983	+ 47	+ 56	+ 95	+ 109	+ 302	+ 344
F.B. (100) ...	15,7610	15,7759	— 4	+ 65	— 18	+ 118	+ 382	+ 423
F.S.	3,9891	3,9934	+ 131	+ 149	+ 250	+ 275	+ 681	+ 757
L (1 000) ...	4,7286	4,7334	— 150	— 120	— 275	— 232	— 760	— 655
£	9,3338	9,3426	— 300	— 262	— 593	— 532	— 1583	— 1413

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16
DM	4 1/8	4 3/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	6 1/2	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8
F.S.	1/4	1 1/4	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16	4	4 1/8
L (1 000) ..	9 1/2	10 1/2	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11	10 3/4	10 1/8
£	10 3/4	11	11 1/8	11 1/4	11 3/16	11 5/16	11 1/8	11 1/4
F. franç. .	7 1/4	7 3/4	8	8 1/4	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 21 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1680	1670	1670	− 0 59
4599	C.N.E. 3%	4380	4450	4470	+ 2 62
1210	B.N.P. T.P.	1160	1173	1173	+ 1 12
1270	C.C.F. T.P.	1160	1177	1175	+ 1 29
1211	Créd. Lyon. T.P.	1210	1212	1218	+ 0 74
2880	Electricité T.P.	2450	2487	2487	+ 1 51
2110	Renault T.P.	2005	2088	2075	+ 3 49
2350	Rhone-Poul. T.P.	2020	2020	2020	....
1462	St-Gobain T.P.	1360	1378	1378	+ 1 32
1385	Thomson T.P.	1311	1323	1329	+ 1 37
430	Accor	407 20	404 50	404 50	− 0 66
1770	Agence Havas	1860	1845	1850	− 0 53
1500	Ag. Havas C. I.	1670	1665	1665	− 0 29
730	Air Liquide	715	715	719	+ 0 55
1930	Alcatel	1810	1805	1810	....
1670	Als. Superm.	1780	1705	1705	− 4 21
430	A.L.S.P.I.	375	375 10	377	+ 0 53
325	Alsthom	318	321	320	+ 0 62
1940	Arjom. Prioux	2005	2000	2015	+ 0 49
245	Arnaudet-Rey	253	253	253	....
1600	Aux. Entrepr.	1515	1520	1529	+ 0 92
1250	Avions Dassault	1240	1230	1230	− 0 80
525	Bail-Equipem.	469	450	455	− 2 98
1060	Bail-Investiss.	1075	1065	1070	− 0 46
1200	Cie Bancaire	1040	1049	1052	+ 1 15
565	Bazar H.-V.	488	492	490	+ 0 40
490	Béghin-Say	485	483	483	− 0 41
450	Berger (Ma)	426	425	425	− 0 23
600	Bic	582	591	591	+ 1 54
1450	B.I.S.	1415	1410	1418	+ 0 21
2340	Biscuit (Géné.)	2270	2230	2230	− 1 76
2070	Bongrain S.A.	2260	2270	2270	+ 0 44
1270	Bouygues	1270	1299	1295	+ 1 96
4190	B.S.N.	4050	4050	4060	....
1130	Carnaud	1070	1060	1060	− 0 93
3280	Carrefour	3302	3395	3428	+ 3 81
1990	Casino	2150	2150	2175	+ 1 16
1450	Casino A.D.P.	1550	1550	1550	....
830	C.C.M.C.	808	820	820	+ 1 48
1340	Cetelem	1121	1153	1155	+ 3 03
1670	C.F.A.O.	1700	1680	1700	....
480	C.F.D.E.	432	430 50	431	− 0 23
1110	C.G.I.P.	1111	1115	1115	+ 0 36
1290	Chargeurs S.A.	1240	1225	1235	− 0 40
57	Chiers-Châtill.	57	57 20	57 30	+ 0 52
875	Ciments franç.	688	690	695	+ 1 01
585	Club Méditerr.	537	532	533	− 0 74
240	Codetel	236	235 10	236	....
405	Cofimeg	405	404 80	404 70	− 0 07
850	Colas	955	975	975	+ 2 09
250	Compt. Entrepr.	199 80	199 80	201	+ 0 60
800	Compt. Mod.	820	820	828	+ 0 98
1320	Créd. Foncier	1120	1150	1150	+ 2 67
520	Crédit F. Imm.	501	490	490	− 2 19
1750	Crédit Nat.	1436	1470	1480	+ 3 06
270	Crouzet ★	261	268 50	273	+ 4 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2080	Damart S.A.	2211	2195	2199	− 0 54
3700	Darty ★	3752	3785	3850	+ 2 61
285	Dév. P.d.C. (Li)	285	285	285	....
520	D.M.C.	511	504	508	− 0 58
2170	Docks France ★	2145	2113	2180	+ 1 63
1690	Dumez	1701	1700	1705	+ 0 23
1370	Eaux (Gén.)	1300	1301	1329	+ 2 23
3200	Ecco ★	2745	2739	2850	+ 3 82
980	Electro-Finan.	913	940	940	+ 2 95
340	Elf-Aquitaine	311	310 10	312	+ 0 32
315	— (certific.)	284	284	290	+ 2 11
2180	Epeda-B-Faure	2195	2190	2190	− 0 22
3040	Essilor	2912	2920	2950	+ 1 30
540	Esso S.A.F.	461	459 90	461	....
3380	Euràfrance	3010	3021	3030	+ 0 66
1350	Eurocom ★	1161	1230	1240	+ 6 80
2330	Euromarché	2690	2720	2721	+ 1 15
930	Europe n° 1 ★	826	825	810	− 1 93
1430	Facom	1360	1380	1380	+ 1 47
915	Fichet-bauche	960	965	965	+ 0 52
305	Financial	270 10	278 10	277	+ 2 55
285	Fives-Lille	225	130	140	− 37 77
225	Fraissinet (Ma)	238	233	233	− 2 10
315	Francarep	335	332	332	− 0 89
1080	Fromageries Bel	1020	1020	1020	....
1070	Gal. Lafayette	1035	1035	1035	....
390	Gascogne	369	350	350	− 5 14
310	Géophysique	281	295	295	+ 4 98
1130	Gerland	1460	1460	1460	....
430	GTM-Entrepose	440	455	480	+ 9 09
715	Guyenne-Gas. ★	681	681	687	+ 0 88
2550	Hachette ★	2590	2595	2698	+ 4 16
770	Hénin (La)	734	740	743	+ 1 22
68	Imétal	56	54 50	56 40	+ 0 72
805	Imm. Plaine-M.	773	780	780	+ 0 90
4180	Inst. Mérieux	4140	4200	4200	+ 1 44
710	Intertail	706	700	700	− 0 84
1630	Intertechnique	1595	1600	1600	+ 0 31
890	J. Lefebvre	925	940	940	+ 1 62
1890	Lab. Bellon	1851	1820	1829	− 1 18
1340	Lafarge-Coppée	1212	1250	1260	+ 3 96
1370	Lebon	1530	1530	1530	....
4220	Legrand	4460	4460	4460	+ 1 62
1170	Lesieur	1250	1295	1289	+ 3 12
970	Locabail Immob.	944	938	938	− 0 63
640	Locafrance	580	590	590	+ 1 72
1180	Locindus	1115	1119	1119	+ 0 35
985	L. Vuitton S.A ★	922	923	933	+ 1 19
780	Luchaire	761	746	749	− 1 57
1300	Lyonn. Eaux	1324	1330	1335	+ 0 83
199	Mais. Phénix	183	188 50	190	+ 3 82
585	Majorette (Ly)	526	521	521	− 0 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Manurhin	89	83 50	83 50	− 6 17
400	Mar. Wendel	381	380	380	− 0 26
1360	Martell	1330	1330	1340	+ 0 75
2350	Matra	2165	2190	2200	+ 1 61
3030	Merlin-Gerin	2400	2478	2479	+ 3 29
3060	Michelin	2250	2301	2340	+ 4
1800	Midi (Cie)	1435	1450	1488	+ 3 69
525	Midland Bk S.A.	452	460	462	+ 2 21
645	Min. Salaig. (Ma)	634	634	634	....
45	M.M. Penarroya	35 40	35 10	35 50	+ 0 28
2110	Moët-Hennessy	2125	2115	2150	+ 1 17
910	Mot. Leroy-S ★	880	890	890	+ 1 13
72	Moulinex	55 80	57	60	+ 7 52
1020	Navig. Mixtes	1010	1024	1034	+ 2 37
205	Nord-Est	173	168 80	172	− 0 57
460	Nordon (Ny)	470	468	468	− 0 42
480	Nouvelles Gal.	420	442	442	+ 5 23
1000	Occident. (Gén.)	1008	997	1005	− 0 29
1470	Omn.F.Paris	1465	1459	1458	+ 0 20
195	Olida-Caby	165	161	161 20	− 2 30
530	Opfi-Paribas	458	445	449	− 1 53
3630	Oréal (L')	3451	3440	3441	− 0 28
845	Paris-Réescomp	770	785	785	+ 1 94
1040	Pechelbronn	1111	1100	1120	+ 0 81
1370	Pechiney	1316	1316	1316	....
870	Pernod-Ricard	940	960	962	+ 2 34
152	Pétroles B.P.	145 50	144	144	− 1 03
1100	Peugeot S.A.	1045	1048	1062	+ 1 62
55	Poclain	33 55	33 55	34	+ 1 34
1480	Poliet	1635	1600	1618	− 1 03
680	P.M. Labinal	739	749	750	+ 1 48
2400	Presses Cité	2920	2935	2970	+ 1 71
1670	Prétabail Sic.	1680	1675	1678	− 0 11
515	Primagaz	514	521	526	+ 2 33
555	Printemps ★	460	469	476	+ 3 47
1910	Promodès	1715	1715	1710	− 0 29
265	Prouvost S.A ★	249	249	253	+ 1 60
910	Radiotechn.	840	825	841	+ 0 11
179	Raff. Dist. Total	148 90	152 80	152 70	+ 2 55
2080	Redoute (La) ★	2159	2141	2205	+ 2 13
1430	Roussel-Uclaf	1390	1375	1375	− 1 07
1130	Roussel-C.N.I.	895	918	918	+ 2 56
4550	R. Impériale (Ly)	4640	4605	4605	− 0 75
285	Sade	275	287	287	+ 4 36
2940	Sagem	2760	2710	2710	− 1 81
685	St-Louis B.	718	722	725	+ 0 97
1630	Salomon	1525	1500	1500	− 1 63
1120	Salvepar	1056	1050	1050	− 0 56
715	Sanofi	691	687	686	− 0 72
460	S.A.T.	430	423	423	− 1 62
750	Saupiquet (Na)	745	738	738	− 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
880	Schneider ★	779	770	785	+ 0 77
118	S.C.O.A.	85	85	87	+ 2 35
430	S.C.R.E.G.	428	430	430	+ 0 46
535	Seb ★	541	567	550	+ 1 66
460	Sefimeg	452	450 10	450 10	− 0 42
1650	S.F.I.M.	1640	1615	1635	− 0 30
77	S.G.E.	68 20	68 90	69	+ 1 17
540	Signaux Ent. El.	510	510	510	....
965	Silic	910	898	898	− 1 31
640	Simco-U.P.H.	605	615	615	+ 1 65
365	Sinnor (Li)	361	361 30	361 30	+ 0 08
1210	Skis Rossignol	1201	1214	1215	+ 1 16
890	Sirinco	891	895	895	+ 0 44
230	Sodero (Na)	220	220	220	....
2030	Sodexho	2030	2030	2030	....
430	Sogerap	402	402	402	....
1300	Sommer-Allib.	1258	1270	1279	+ 1 66
765	Source Perrier	768	782	790	+ 2 86
1340	Sovac	1299	1300	1300	+ 0 07
800	Spie-Batignol.	800	800	800	....
505	Strafor	512	506	508	− 0 78
385	Synthelabo ★	324	322	335	+ 3 39
530	Talcs Luzenac	525	530	530	+ 0 95
2900	Tél. Elect.	2710	2720	2740	+ 1 10
1500	Thomson-C.S.F.	1441	1490	1465	+ 1 66
435	Total (CFP)	433	431	433 50	+ 0 11
99	— (certific.)	98 20	98	98	− 0 20
2800	T.R.T.	2720	2700	2700	− 0 73
845	U.F.B.	752	765	766	+ 1 86
1450	U.I.C.	1235	1250	1265	+ 2 42
615	U.I.F.	614	610	610	− 0 65
1030	U.I.S.	1055	1065	1058	+ 0 09
665	U.C.B. ★	548	546	552	+ 0 72
940	Unibail	850	860	860	+ 1 17
575	Valéo	510	501	501	− 1 76
100	Vallourec	77	77	80	+ 3 88
5120	V. Clicquot-P.	5310	5300	5310	....
755	Via Banque	751	760	750	− 0 13
780	Elf-Gabon	821	821	820	− 0 12
99	Amax Inc.	85 60	87	88 50	+ 3 38
385	Amer. Express	381 50	374 50	374 50	− 1 83
158	Amer. Teleph.	156 50	158	158	+ 0 95
110	Anglo Amer. C.	88	88 40	88 40	+ 0 45
580	Amgold	485	498	495	+ 2 06
905	BASF (Akt)	872	870	865	− 0 80
950	Bayer	932	936	935	+ 0 32
165	Buffelsfont.	122	122	122	....
245	Chase Manh.	233 50	230 50	230 50	− 1 28
215	Cie Pétr. Imp.	209	211	211	+ 0 95
63	De Beers	48 80	49	49 10	+ 0 61
2510	Deutsche Bank	2545	2521	2521	− 0 94
52	Dome Mines	43	43 80	44	+ 2 32
1370	Dresdner Bank	1253	1265	1260	+ 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
118	Driefontein Cal	101	101 60	100	− 0 99
535	Du Pont-Nem.	526	525	525	− 0 19
355	Eastman Kodak	364 50	363	363	− 0 41
47	East Rand	42 50	41 20	37 60	− 11 76
280	Electrolux	294	294	294	....
225	Ericsson	242	236	236	− 2 47
440	Exxon Corp.	438	425	433	− 1 14
350	Ford Motors	354	358 60	358 60	+ 1 29
92	Freegold	72	71 40	71 05	− 1 31
103	Gencor	78 50	79 20	79 50	+ 1 27
475	Gén. Electr.	498 20	498 50	498 50	+ 0 06
460	Gén. Belgique	468	461	461	− 1 49
480	Gen. Motors	423	430 50	430 50	+ 0 34
56	Goldfields	62	62 20	62 20	+ 0 32
40	Gd Metropolitain	41 90	40 80	40 80	− 2 62
82	Harmony	69 50	70 90	70	+ 0 71
42	Hitachi	43 30	43	43 50	+ 0 46
845	Hoechst Akt.	840	825	830	− 1 19
106	Imp. Chemical	101 20	101 20	101 20	....
93	Inco. Limited	85 40	83	83	− 2 81
915	IBM	788	784	790	+ 0 25
335	ITT	334 10	339 30	339 30	+ 1 56
158	Ito-Yokado	159	151	151	− 5 03
69	Matsushita	71	72 20	72 20	+ 1 69
650	Merck	699	699	698	− 0 14
675	Minnesota M.	695	692	692	− 0 43
240	Mobil Corp.	243	244	244	+ 0 41
560	Morgan J.P.	540	535	535	− 0 92
33550	Nestlé	34200	34130	34130	− 0 20
138	Norsk Hydro	127	127 20	127 20	+ 0 15
235	Ofsil	192	190	190	− 1 04
1410	Petrofina	1465	1461	1461	− 0 27
425	Philip Morris	463 30	463 50	463 50	+ 0 04
148	Philips	136 90	134 60	135	− 1 38
455	Quilmès	506	494	498	− 1 58
685	Randfontein	570	569	570	....
590	Royal Dutch	580	578	578	− 0 34
63	Rio Tinto Zinc	62 60	64	63 70	+ 1 75
95	St Helena Co	83	87 05	86 80	+ 4 57
220	Schlumberger	210 20	213	213	+ 1 33
88	Shell transp.	85 20	86 10	86 10	+ 1 05
2160	Siemens A.G.	2250	2240	2238	− 0 53
136	Sony	131	132 60	132 60	+ 1 22
148	T.D.K.	158	157 50	157 50	− 0 31
30	Toshiba Corp.	28 30	28	28	− 1 14
1400	Unilever	1385	1376	1376	− 0 64
285	Unit. Techn.	276	269 50	270	− 2 17
590	Vaal Reefs	503	510	505	+ 0 39
365	Volvo	351	348	349	− 0 56
295	West Deep	244	241 20	242	− 0 81
366	Xerox Corp.	353	355	355	+ 0 56
1 38	Zambia Corp.	1 23	1 22	1 22	− 0 81

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8190	..
Emp. 8,80 % 77	123 20	3 665
9,80 % 78/93	103 70	2 739
8,80 % 78/86	100 05	7 570
10,80 % 79/94	107 60	1 420
13,25 % 80/90	106 60	5 118
13,80 % 80/87	105 36	0 227
13,80 % 81/89	110 50	10 586
16,75 % 81/87	107 25	1 927
16,20 % 82/90	121	12 516
16 % juin 82	122 95	5 918
14,60 % fév. 83	121 10	8 720
13,40 % déc. 83	124 90	11 197
12,20 % oct. 84	118 50	0 468
11 % fév. 85	119 20	7 323
10,26 % mars 86	109	6 297
OAT 12,75 % 83	1083	..
OAT 10 % 2000	111 20	4 055
OAT 9,90 % 1997	109 30	8 480
OAT 8,80 % 1996	107 67	7 115
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bque janv. 82	102 80	2 620
CNB Paribas	102 70	2 620
CNB Suez	102 80	2 620
CNI janv. 82	102 80	2 620
PTT 11,20 % 85	110 60	9 141
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	111 20	3 998
CNT 9 % 86	100 80	4 394
CRH 10,90 % déc. 85	111	7 966

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	485	484
Agache (Stá Fin.)	1085	1073
A.G.F. (St Cent.)	8550	8510
André Roudière	220	....
Applic. Hydraul.	600	600
Arbel	150	147
Astorg	270	280
Avenir Publicité	1760	1765
Bain C. Monaco	375	375
Banque Hypoth. Eur.	450	....
Béghin-Say (C.I.)	315	310 50
B.G.I.	340	340
Blanzy-Ouest	475	....
B.N.P. Ci	480	481
B.N.P. Intercontin.	413	396 40
Bénédictine	3750	3750
Bon-Marché	635	634
Cafi	900	900
Cambodge	410 30	394
C.A.M.E.	250	250
Campenon Bern.	410	394
Carbone-Lorraine	538	540
C.E.G.Frig.	527	530
Centen. Blanzy	2300	2330
Centrest (Ny)	238	240
Cerabati	82 30	....
CERUS	780	780
Chambourcy (M.)	981	981
Champex (Ny)	148	150
C.I.C. (Financ. de)	252	252
C.I. Maritime	455	460
Ciments Sintra	1220	....
Citram (B)	278	278

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimza	886	851
Cofradel (Ly)	1250	....
Cogifi	529	515
Comiphos	442	460
Cie Industrielle	3900	3950
Comp. Lyon-Alem.	612	601
Concorde (La)	1230	1190
C.M.P.	20	20
Crédit (C.F.B.)	651	677
Créd. Gén. Ind.	1005	995
Crédit Lyonnais C.I.	730	731
Cr. Universel (Cie)	803	795
Créditel	198 20	197 70
Darblay S.A.	457	457
Darty Act. d. p.	3285	3150
De Dietrich	1680	1671
Delalande S.A.	1150	1125
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1200	1200
Didot-Bottin	539	517
Drag. Trav. Pub.	30 10	28 90
Eaux Bass. Vichy	1399	1390
Eaux Vittel	1760	1789
Economats Centre	560	560
Electro-Banque	420	411
Elf-Antargaz	371	370
E.L.M. Leblanc	830	830
Emaill.-Bretagne	270	276
Entrepôts Paris	589	589
Epargne (B)	2580	....
Europ. Accumul.	68	67 50
Eternit	2535	2500
Exor	3500	3449
Finalens	225	221
FIPP	511	575
Fonc.	919	865
Foncière (Cie)	535	535
Fonc. Lyonnaise	3600	3960
Foncina	555	550
Forinter	1100	1100
Fougerolle	189	187
France I.A.R.D.	375	370
France (La)	8060	8060
From. Paul Renard	455	458
GAN	1261	1272
Gaumont	470	480
Gaz et Eaux	2115	2115
Gévelot	280 10	278
Gr. Fin. Constr.	562	555
Gds Moul. Paris	350	362 90
Groupe Victoire	4100	4000
G. Transp. Ind.	488	488
Hutchinson	880	865
Immindo S.A.	519	540
Immobanque	315	....
Immobail	550	550
Immobanque	885	881
Immob. Marseille	7550	7580
Immofice	569	569
Invest. (Stá Cent.)	3840	3730
Jaeger	229 90	220 70
Lafitte-Bail	610	609
Lambert Frères	116	....
Lille-Bonnières	941	940
Loca-Expansion	380	380
Locafinancière	500	485
Locatel	374 40	375
Louvre (Stá)	1730	1740
Machines Bull	40 70	40 20
Magasins Uniprix	190	197 80
Magnant S.A.	134	122 20 o
Maritime Part.	363	363
Métal Déployé	391	391 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	159 20	158
Naval Worms	104 10	104 10
Navig. (Nat. de)	182	180
OPB Paribas	345	342
Optorg	182 80	183 90
Oréal (L') C.I.	3140	3125
Origny-Desvroise	558	581
Palais Nouveauté	931	912 o
Paribas-CIP	907	907
Paris France	320	....
Paris-Orléans	300	290
Part. Fin. Gest. Im.	1730	....
Pathé-Cinéma	498	535
Pechiney (cert. inv.)	190 20	190
Piles Wonder	960	900
Piper-Heidsieck	920	883
P.L.M.	168	168
Porcher	284	274 50
Providence S.A.	1600	1600
Publicis	1860	1900
Raff. Souf. R.	196	196
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	402
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	200	200
Rochette-Cenpa	95 10	97
Rosario (Fin.)	240	241
Rougier et Fils	67 50	67 50
Sacer	200	205
Saclor	21 50	....
SAFAA	715	710
Safic-Alcan	540	640
SAFT	1230	1310
Saga	284	260
St-Gobain C.I.	308	320
Salins du Midi	471 60	472
Santa-Fé	169	170
Sacam	129 60	117 10
Saulnes	60	58 50
Saunier-Duval	50	45 15
Savoisienne (M)	153	153
SCAC	660	659
Senelle Maubeuge	474	455
S.E.P. (M)	240	240
Serv. Equip. Véh.	90	90
Sicli	154	....
Sicotel	405	....
Siemin	285 50	290 10
Sipb (Plant. Hévéas)	345	345
SMAC Acieroïd	53 10	55 20
Sté Générale-CIP	1142	1100
Sofal financière	1750	1765
Soffo	340	340
Soficomi	920	857
S.O.F.I.P. (M)	130	135 d
Sofragi	1035	1077
Soudure Autog.	418	401
Sovabail	870	....
Speichim	60 80	....
S.P.I.	570	581
Suez (Fin. de)-CIP	1090	1110
Stemi	637	662 d
Taittinger	1980	1980
Testut-Aequitas	420	397 70 o
Tour Eiffel	522	522
Ufiner S.M.D.	490	481
U.A.P.	2640	2700
Unimar	8 10	....
U.T.A.	1905	1920
Vicat	880	880
Virax	188	190
Waterman S.A.	696	698
Brass. du Maroc	140	126 50 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	409	410
Alcan Alum.	199	190
Algemeine Bank	1535	....
American Brands	570	599
Am. Petrofina	305	298
Arbed	430	....
Asturienne Mines	141	....
Bco Pop Español	310	310
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	940	....
B. Régl. Internat.	36900	36000
Br. Lambert	574	564
Canadian-Pacific	73 50	73
Commerzbank	1005	1000
Dart. and Kraft	369	368
De Beers (port.)	39 60	....
Dow Chemical	360	356
Gén. Belgique	468	461
Gevaert	890	....
Glaxo	95	....
Goodyear	255	248
Grace and Co	315 50	320
Gulf Canada Corp.	84	84 10
Honeywell Inc.	458	470
I.C. Industries	168	180 50
Johannesburg	648	648
Kubota	15 90	15 70
Latonia	280	280
Mannesmann	515	520
Midland Bank Plc	52 50	52 90
Mineral-Ressourc.	57 25	....
Nixdorf	2350	2355
Noranda	90 60	93 60
Olivetti	40 90	40 10
Pakhoed Holding	185	190
Pfizer Inc.	399	398
Procter Gamble	470	465
Ricoh Cy Ltd	37	36 50
Rolinco	232 40	232 20
Robeco	266	261 50
Bodamco	397	390
Saipem	21 50	21 80
Shell fr. (port.)	83	....
S.K.F. Aktiebolag	322	310
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	101	....
Tenneco	252	....
Thorn EMI	43	43 70
Thyssen c. 1 000	480	....
Toray indust. inc	23 75	22 80
Vieille Montagne	816	816
Wagons-Lits	810	810
West Rand	20 60	22 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	10	....
Calciphos	780	840
C.E.M.	....	....
Cochery	72	89 d
Coparex	360 50	365
Dubois Inv. (Conte.)	770	770
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Matra Hord. (échan.)	....	....
Nicolas	730	672
Révillon	220	235
Rorento N.V.	143 30	143
Sopalem	85 70	....
S.P.R.	195	....
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	146	125 o

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1295	1300
Alain Manoukian	853	852
Asystel	410	415
BAFP	680	640
B.I.P.	1083	1040
Bolloré Technologies	1001	1035
Boiron	515	510
Câbles de Lyon	880	880
Calberson	598	581
Cardif	2651	2651
Cap Gemini Sogeti	2180	2200
C.D.M.E.	750	737
C. Equip. Elect.	248 30	248 30
C.E.G.I.D.	1405	1400
C.G.I. Informatique	567	570
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	205	205
Dauphin O.T.A.	1930	1900
Devanlay	1900	1923
Deville	922	922
Drouot-Assurances	590	575
Editions Belfond	291	290
Elect. S. Dassault	858	850
Expand	385	385
Filipacchi	775	777
Guintoli	385	400
Guy Degrenne	915	910
I.C.C.	287	287
IN Informatique	310	315
Le gd livre du mois	328	325 50
Loca-Investissement	361	361
Manutan	461	456
Marlin Immobilier	415	415
Métallurg. Minière	146 50	149 90
M.M.B.	881	875
Moisy	252 10	260
Navale-Delmas	720	700
Om. Gest. Fin.	431	431
Patemelle-F.D.	3465	....
Petit Bateau	236	245 40
Petroligaz	460	468
Razel	915	925
St-Gobain Emballage	1305	1350
St-Honoré Matignon	251	249 50
S.C.G.P.M.	233 80	218
Sarre-Mora	1030	1030
S.E.P.	1180	1200
S.E.P.R.	1600	1536 o
S.M.T. Goupil	290	280
Sofibus	320	320
Supra	900	910
Valeurs de France	339	337

SICAV (sélection) — 21/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	708 32	691 04
Actions France	446 12	425 89
Actions sélectives	586 48	559 87
Aedificandi	661 93	631 91
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1148 02	1120 02
A.G.F. 5000	551 72	538 26
A.G.F. ECU	1127 83	1116 66
A.G.F. Interfonds	453 19	442 14
A.G.F. OBLIG.	1160 60	1144 66
Agimo	858 81	842 74
Altefi	222 20	212 12
A.L.T.O.	205 84	196 51
Amerl-Gan	5302 71	5082 25 ◆
America-Valor	733 39	700 13
Amérique Gestion	359 18	342 87 ◆
Amplitude	522 85	507 62
Arbitrages court terme	5116 12	5105 90 ◆
Argonautes	407 19	388 73 ◆
Associc	1230 09	1230 09
Assurcic	1367 73	1327 88
Bourse-Investiss.	454 97	434 34
Bred Associations	2635 87	2627 99
Bred International	92 52	92 52 ◆
Capital Plus	1642 32	1642 32
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	809 83	773 11
Convertimmo	377 80	363 08
Cortal court terme	12073 85	12073 85
Costera	893 65	863 13
Creditor	445 02	432 06
Croiss. Finance	273 50	261 72 ◆
Croiss. Mercure	2648 61	2571 47 ◆
Croiss. Immobil.	649 30	619 88 ◆
Croiss. Prestige	350 43	334 54 ◆
Démeter	12964 43	12964 43 ◆
Drouot-France	631 07	602 45
Drouot-Investiss.	1050 21	1002 59
Drouot-Sécurité	248 07	236 82
Drouot-Sélection	143 04	136 55
Ecocic	1167 45	1150 20
Elicoop Sicav	10866 38	10866 38
Elf-Valeurs	9076 30	8864 93
Energie	257 01	245 36 ◆
Epacic	2847 43	2841 74
Eparcourt Sicav	8065 25	8065 09
Epargne Associations	24963 96	24926 72
Epargne-Capital	7863 81	7785 75
Epargne-Croiss.	1389 39	1361 20
Epargne-Industr.	741 81	707 98 ◆
Epargne-Inter	612 15	595 77
Epargne-Long-Terme	1736 95	1690 46 ◆
Epargne-Oblig.	199 05	193 72
Epargne-Unie	1158 85	1108 30
Epargne-Valeur	407 72	396 81
Eparoblig	1326 99	1324 34 ◆
Eurocic	9739 04	9699 20
Euro-Croissance	543 52	527 88 ◆
Eurodyn	1048 73	1014 25
Francaise Plus	28891 89	28825 93
Fructi Placement	62861 84	62549 09
Fructi Trimestriel	1147 70	1130 74
Fructi Valorisation	13148 61	12880 79
Foncier Investiss.	1098 03	1071 25
Fonciné	278 08	265 45
France Eco Plus	10139 05	10038 66
France-Garantie	311 89	310 97
France-Investiss.	524 19	500 42
France-Net	123 28	122 04
France-Obligations	468 53	453 69

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	379 85	368 88
Fructi-Associations	1287 37	1287 37
Fructicapi	302 28	297 81
Fructidor	258 97	256 13
Fructifrance	758 76	740 25
Fructivar	79725 79	79526 97
Fructi ECU	563 15	554 83
Fructi-Première	12047 24	11968 20
Futuroblig	1078 63	1077 55
Gestion	58364 55	58208 53
Gestion Associations	141 31	138 20
Gestion Mobilière	687 42	656 25
Gest. Rendement	503 83	480 98 ◆
Gest. Sél. France	757 47	723 12 ◆
Haussmann Associat.	1258 46	1258 46
Haussmann court terme	1133 98	1133 98
Haussmann Epargne	1357 96	1357 96
Haussmann Europe	1889 22	1803 55
Haussmann France	1009 12	963 39
Haussmann Obligations	1295 64	1295 64
Haussmann Obligation	1547 46	1477 29
Horizon	1213 83	1178 53
I.M.S.I.	613 28	585 47 ◆
Indo-Suez Valeurs	763 62	728 99 ◆
Ind. française	14183 10	13905 ◆
Interoblig.	11828 37	11178 20
Intersélect France	453 26	432 70
Intervaleurs Indust.	647 94	618 56 ◆
Invest. net	14836 53	14806 92 ◆
Invest. Obligataire	17792 81	17757 30 ◆
Japacic	157 79	153 19 ◆
Jeune Epargne	229 42	228 03
Laffitte-crt-terme	60660 10	60660 10 ◆
Laffitte-Expansion	799 29	763 62 ◆
Laffitte-France	333 78	318 64 ◆
Laffitte-Immobilier	259 64	247 87 ◆
Laffitte-Japon	300 62	286 98 ◆
Laffitte-Oblig.	151 65	144 77 ◆
Laffitte—Rend.	216 36	206 54 ◆
Laffitte-Tokyo	1150 49	1098 32 ◆
Lion-Associations	11871 67	11871 67
Lion-Institutionnels	25018 98	24958 49
Lionplus	72731 65	72011 53
Livret portefeuille	597 46	580 05
Méditerranée	168 44	161 26
Mondiale Investissem.	441 06	421 06
Monecic	5748 76	5748 76
Moné.J.	51508 40	51508 40
Multi-Obligations	453 47	432 91 ◆
Mutuelle Unie Sél.	154 62	147 61
Natio.-Assoc.	6331 07	6318 43
Natio.-Epargne	13745 36	13809 27
Natio.-Inter.	1108 40	1078 73
Natio.-Obligations	542 66	528 14
Natio.-Patrimoine	1363 64	1327 14
Natio.-Placements	64564 45	64554 45
Natio.-Revenu	1103 55	1092 82
Natio.-Sécurité	53385 80	53385 80
Natio.-Valeurs	707 78	698 84
Nippon-Gan	5005 25	4776 28 ◆
Nord-Sud Dévelop.	1191 89	1189 51
Oblicoop Sicav	1445 05	1416 72
Obligan	1142 30	1111 73
Optimvalor	605 16	577 72
Options et Rendement	60768 64	60018 36 ◆
Orient-Gestion	157 01	149 89 ◆
Paraméga	506 21	493 26
Parunipe	808 84	772 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	16345 41	15314 78
Paribas Gestion	585 36	561 50
Pernasse-Valor	1113 54	1112 43
Patrimoine-Retraite	1632 58	1600 96
Phenix Placements	270 60	269 45
Pierre Investiss.	728 02	696 01
Placement A	965 67	965 67
Placement crt-terme	70541 35	70541 35
Placement J	53786 01	53786 01
Placement Premier	50036 78	50035 78
Pré/Association	21942 28	21942 28
Province Investiss.	529 41	505 40
Quartz	101 81	99 30
Rentacic	170 44	167 92
Revenus Trimestriels	6046 77	5998 90
Revenu Vert	1177 49	1178 31
Rivoli Plus	1084 13	1015 69 ◆
St-Honoré Assoc.	14033 33	13993 51
St-Honoré Bio-aliment.	690 60	659 28
St-Honoré Capital	9856 24	9778 02
St-Honoré Pacifique	505 58	482 65
St-Honoré P.M.E.	418 30	399 33
St-Honoré Réal	11141 98	11097 59
St-Honoré Rendement	12075 57	12015 49
St-Honoré Technol.	880 80	849 93
St-Honoré Valor	12186 89	12080 17
Sécuricic	10845 32	10834 65
Sécur. Mobilière	438 04	418 18 ◆
Sécuri Taux	10032 55	10032 55
Sél. court terme	12250 94	12159 74
Slicaden (Caslon BP)	788 90	767 54
Sicav-Associations	1352 15	1349 45
S.F.I. fr. et étr.	578 87	562 01
Sicavimmo	781 29	745 88 ◆
Sicav 5000	339 15	330 07
Slivafrance	517 85	503 99
Slivam	403 74	392 93
Slivarente	219 20	213 33
Slivinter	400	389 29
S.I.—Est	1240 33	1184 09
S.I.G.	880 68	840 38
S.N.I.	1149 27	1115 80
Sofinvest	509 59	499 19
Sogepargne	374 12	360 60
Sogenor	51693 30	50187 67
Sogever	1000 91	955 62
Soginter	1244 45	1188 02
Soleil Investiss.	469 72	448 42 ◆
Technocic	1122 63	1089 93
Techno-Gan	......	......
U.A.P. Investiss.	378 70	361 53
Uni-Associations	112 78	112 78
Unifrance	445 67	425 46
Unifoncier	1271 17	1213 53
Uni-Garantie	1412 86	1384 93
Unigestion	850 58	812 01
Uni-Japon	1392 29	1329 15 ◆
Uni-Régions	2726 22	2602 60
Univers	2245 99	2172 14
Uniter	171	171
Univers-Obligations	1681 87	1610 51
Valorem	499 58	476 69
Valoblig	59965 41	58381 59 ◆
Valorg	1460 10	1446 65
Valtrei	76786 79	76768 41

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72	72 10
Casino	235	205
Créd. Foncier France	224	225
Pernod Ricard	244	....
Total	8	7 55
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 487	6 531	6 200	6 700
ECU	6 814	6 825	....	....
Allemagne (100 DM)	327 570	327 530	317	337 500
Belgique (100 F)	15 773	15 773	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	289 800	289 780	280	298
Danemark (100 krd)	87	87 040	82 500	90
Norvège (100 k)	88 980	89 140	85	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 278	9 372	8 800	9 550
Grèce (100 drachmes)	4 836	4 837	4 600	5 400
Italie (1 000 lires)	4 732	4 732	4 500	5
Suisse (100 fr.)	399 960	399 780	387 500	408 500
Suède (100 krs)	94 980	95 180	91	97
Autriche (100 sch)	46 570	46 560	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 921	4 918	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 445	4 454	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 667	4 698	4 600	4 900
Japon (100 yens)	4 182	4 206	4 080	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/10
Or fin (kilo en barre)	87250	88300
Or fin (en lingot)	87800	89750
Pièce française (20 fr)	521	539
Pièce française (10 fr)	381	.....
Pièce suisse (20 fr)	548	561
Pièce latine (20 fr)	487	501
Souverain	636	640
Pièce de 20 dollars	3060	3070
Pièce de 10 dollars	1630	1690
Pièce de 5 dollars	1010	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3365
Pièce de 10 florins	531	535
Or Londres	420	425 85
Or Zurich	425 50	426
Or Hongkong	419 95	.....
Argent Londres	5 55	.....

Le Monde

L'expulsion de 55 diplomates soviétiques

Washington met en avant la nécessité de rééquilibrer les effectifs des ambassades respectives

Le gouvernement américain a exigé mardi 21 octobre le départ, d'ici au 1er novembre, de cinquante-cinq diplomates soviétiques en poste à Washington et à San-Francisco. Cette mesure intervient deux jours après l'expulsion par Moscou de cinq diplomates américains accusés d'espionnage, mesure elle-même provoquée par l'obligation signifiée en septembre à vingt-cinq membres de la mission soviétique à l'ONU de quitter les Etats-Unis.

Sur les cinquante-cinq nouveaux expulsés, cinq ont explicitement été déclarés *personae non gratae*. Il s'agit, à San-Francisco, du consul, M. Lev Zaitsev, et, à l'ambassade de Washington, de MM. Vassili Fedotov, Nikolaï Kovokine, Alexandre Metelkine et Oleg Likhatchev.

Le départ des cinquante autres, a précisé le porte-parole du département d'Etat, vise à *« rétablir une stricte égalité avec les effectifs de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou et du consulat américain à Leningrad »*. Washington a fixé un plafond de deux cent vingt-cinq personnes pour l'effectif des ambassades, et de vingt-six pour les consulats, a ajouté le porte-parole, en annonçant *« avec regret »* la décision américaine.

Mardi, avant l'annonce des cinquante-cinq expulsions décidée par les Américains, M. Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, avait assuré que d'autres mesures du même type pourraient être prises par son pays si Washington exerçait des représailles après l'expulsion des cinq diplomates américains.

Lors du dîner offert mardi soir en l'honneur du chancelier Kohl, en visite officielle à Washington, le président Reagan a précisé que les diplomates soviétiques expulsés étaient, selon le *« sentiment »* des Américains, *« impliqués dans des opérations d'espionnage avec le KGB »*. Mais il a également mis l'accent sur la nécessité de *« rééquilibrer les choses »* en ce qui concerne les effectifs des représentations de chacun des deux pays chez l'autre.

Pour sa part, l'agence Tass a brièvement annoncé la nouvelle dans une dépêche datée de mardi soir, se bornant à estimer, pour tout commentaire : *« L'administration Reagan a entrepris une nouvelle démarche tendant à la détérioration des rapports soviéto-américains. »*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 octobre

Hausse

Nouvelle panne du système informatique mercredi matin au cours de la session préliminaire. D'après les informations recueillies auprès des professionnels, la tendance était à la hausse avec des gains de 4 à 5 % sur Prouvost, UCB, Eurocom notamment. Peu de baisses ont été enregistrées, les plus fortes n'excédant guère 1 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	404 50	408	407
Agence Havas	1850	1857	1857
Air Liquide (L')	719	719	720
Alsthom	320	320	320
Bancaire (Cie)	1052	1060	1056
Bongrain	2270	2270	2273
Bouygues	1296	1295	1296
B.S.N.	4050	4040	4060
Carrefour	3428	3410	3440
Chargeurs S.A.	1235	1237	1237
Club Méditerranée	533	538	540
Dumez	1705	1706	1718
Eaux (Gén.)	1328	1337	1340
ELF-Aquitaine	312	312	312
Essilor	2950	2950	2985
Lafarge-Coppée	1280	1280	1285
Michelin	2340	2345	2355
Midi (Cie)	1488	1490	1490
Moët-Hennessy	2150	2151	2152
Navig. Mixtes	1034	1034	1044
Oréal (L')	3441	3441	3460
Pernod-Ricard	962	968	980
Peugeot S.A.	1062	1050	1065
Sanofi	686	688	686
Source Perrier	790	795	805
Télémécanique	2740	2740	2740
Thomson-C.S.F.	1465	1470	1473
Total-C.F.P.	433 50	434	434
T.R.T.	2700	2700	2700
Valéo	501	501	501

Le numéro du « Monde » daté 22 octobre 1986 a été tiré à 480 782 exemplaires

La réunion des ministres de l'intérieur de la Communauté européenne

Le droit d'asile sur la sellette

LONDRES
de notre correspondant

Trois semaines après une réunion d'urgence consacrée au terrorisme, à la demande du gouvernement français, les ministres de l'intérieur de la Communauté européenne se sont retrouvés de nouveau à Londres, lundi 20 octobre. Tel qu'initialement prévu l'ordre du jour aurait dû être moins soumis à des préoccupations d'actualité immédiate, mais des événements tout récents en Grande-Bretagne et en France ont encore influencé les travaux des Douze pour que ceux-ci mettent fortement l'accent sur le contrôle de l'immigration clandestine.

Au cours d'une conférence de presse, en fin de journée, M. Hurd, le ministre britannique, a déclaré : *« Pour la première fois, les pays européens viennent de se lancer dans un examen approfondi de leur politique d'immigration et nous savons tous que, pour ne l'avoir pas fait jusqu'à présent, nous en payons le prix. »* M. Pandraud et son collègue britannique trouvaient ainsi l'occasion de justifier des décisions controversées. Pour le ministre français, il s'agissait du renvoi de cent un Maliens dans leur pays, et, pour M. Hurd, de l'instauration soudaine du visa pour les personnes venant de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh, mesure qui, la semaine dernière, au moment de son entrée en vigueur, a provoqué un énorme afflux de passagers et de pénibles perturbations à l'aéroport londonien d'Heathrow (*le Monde* du 18 octobre).

Au fur et à mesure que se multiplient leurs réunions, les ministres de l'intérieur de la Communauté sont de plus en plus confrontés au paradoxe de leur double mission : prévoir, d'une part, à l'horizon de 1992, un nouvel et important assouplissement des formalités aux frontières, et, d'autre part, un renforcement de la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et l'immigration clandestine. Le communiqué final reflète l'embarras causé par cette démarche contradictoire. Un groupe de travail vient d'être créé pour tenter de trouver des moyens de résoudre cette difficulté. Il devra notamment prendre en considération un accroissement des vérifications aux frontières « extérieures » de la Communauté et envisager une coordination de la politique des visas et des dispositions communes pour *« éliminer les abus du droit d'asile »*. M. Pandraud, de son côté, a déclaré : *« Nous avons assisté, par des détournements de procédure, à une transformation du droit d'asile conçu à l'origine pour les réfugiés politiques, à un droit pour réfugiés économiques. C'est très grave, car cela risque de mettre en cause notre volonté commune qui est de démanteler tout ce qui reste d'entraves à la circulation intercommunautaire. »*

Au sujet de la lutte contre la drogue, également à l'ordre du jour de la réunion de Londres, le ministre français s'est déclaré satisfait de l'approche de plus en plus *« concrète »* des Douze. M. Hurd, de son côté, a annoncé l'approbation d'un plan en sept points prévoyant entre autres recommandations la modulation des programmes d'aide bilatéraux à l'échelle de la Communauté tout entière en fonction des *« efforts »* fournis par les *« pays producteurs »* ; pour en juger, les ministres de la CEE souhaitent la création d'un réseau européens d'agents de liaison dans ces pays.

FRANCIS CORNU.

Dans une interview à « Libération »

Anis Naccache condamne les récents attentats en France

Anis Naccache, dont la libération est réclamée avec celle de Georges Ibrahim Abdallah et de Varoujan Garvidjian par le CSPPA (Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient), *« condamne »* les récents attentats en France, qui sont, affirme-t-il, *« une salade montée par les services spéciaux »*. L'auteur de l'attentat manqué en 1980 contre M. Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du shah, répond depuis sa prison à un questionnaire envoyé par le journal *Libération*, et ses écrits ont été authentifiés par son avocat, précise le quotidien, ce mercredi 22 octobre.

Interrogé sur les otages français du Liban, Anis Naccache a affirmé que *« la France a pris parti dans les conflits du Moyen-Orient. Le gouvernement français fait la guerre contre l'Islam »*. Il ajoute que *« les exigences de ceux qui détiennent les otages sont justes »* et *« sont justifiées par cette guerre non déclarée que la France mène contre les musulmans »*. Anis Naccache estime également que *« la prise d'otages, quand elle est politique, c'est l'arme des pauvres (...) Quand les grandes puissances font la sourde oreille devant l'injustice, quand elles en sont la cause, il faut leur crever les oreilles pour qu'elles entendent bien »*. Il écrit enfin : *« Je demande à M. Chirac de continuer la stratégie qu'il a choisie pour résoudre le problème des otages. »*

Sur le vif

Croulants

S'agit pas de rigoler, là, aujourd'hui. S'agit de gueuler haut et clair. Vous avez vu dans « le Monde » d'hier cet article sur la retraite des cadres ? A quarante ans. Oui, vous avez bien lu : à quarante ans, fini, terminé, les dés sont jetés, je cite. On ne peut plus améliorer la donne, je cite encore. Et attendez, si à quarante ans c'est râpé, c'est parce qu'à partir de trente-six ans on commence à dévaler la pente : carrière bloquée, avancement stoppé, tout juste si on vous donne pas le bras pour vous aider à descendre l'escalier de la boîte.

C'est pas dingue, ça ? Remarquez, moi, ça ne me surprend pas. Je savais qu'on en arriverait là. Voyons, réfléchissez, la retraite pour beaucoup de gens, c'est déjà plus soixante ans, c'est souvent cinquante-cinq avec le plan FNE. Et la retraite, ça se prépare. On vous y prépare en vous filant des complexes gros comme la maison qui vous met sur la touche avant de vous mettre à la porte.

Dire qu'il y a encore des jeunes assez naïfs pour faire des tas d'études vachement longues, vachement poussées. Entre Normale Sup, un doctorat, l'ENA, un an à Harvard et le service militaire, ça leur fait quel âge quand ils entrent sur le marché du travail ? Vingt-sept, vingt-huit ans. Et au bout de soixante-dix-huit mois, ils ont fait leur temps. Par ici la sortie.

Je ne vais pas vous refaire le couplet sur l'âgisme, qui donne la rime à sexisme et à racisme, mais il y a quand même un truc qui me chiffonne. Tous ces politiciens, à commencer par mon Mimi, assez solides, assez lucides pour gérer la boutique France, quel âge ils ont ? Quel âge ont les sénateurs, les députés appelés à fixer du haut de leur sagesse et de leur longue, très longue expérience, le moment où nous autres, pauvres vieillards, on est bons à jeter, hein ?

Pourquoi il y aurait deux poids, deux mesures ? C'est qui les patrons de ce pays ? C'est vous, c'est moi, c'est nous. Bon, alors, d'accord pour rajeunir les cadres. Le PDG de l'Elysée, pas plus de cinquante-cinq ans. Le directeur général de Matignon, pas plus de cinquante, et nos représentants, on leur retire leur carte à quarante-cinq ans. Il y a plus qu'à leur envoyer leur lettre de licenciement.

CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

M. Carignon annonce une refonte du droit de l'eau

M. Alain Carignon, ministre délégué à l'environnement, devait présenter, le mercredi 22 octobre, au conseil des ministres une communication où sont définies les grandes lignes d'une nouvelle politique de l'eau. La gestion de l'eau, en effet, qu'il s'agisse d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, d'annonce des crues, de débit des rivières ou d'exploitation des gravières, représente l'essentiel, avec la qualité de l'air, des préoccupations du ministère de l'environnement.

Le Conseil national de l'eau a donc été chargé d'une étude pour une éventuelle refonte du droit de l'eau. Il devra remettre son rapport au printemps prochain. Tous les moyens de la gestion de l'eau vont d'autre part être regroupés sous la tutelle d'une seule direction, qui prendra le nom de « direction de l'eau et de la prévention des pollutions ». Dans chaque bassin fluvial, un préfet coordonnateur sera désigné pour harmoniser l'action de l'Etat avec le délégué de bassin et les services hydrologiques. Dans les départements, les préfets disposeront d'une plus grande latitude pour organiser les services et réduire le nombre des intervenants dans la police des eaux. Dans les nouveaux comités de bassin et conseils d'administration des agences financières de bassin qui seront mis en place en 1987, une part plus grande sera faite aux usagers et aux élus.

Enfin, un Institut de l'eau va regrouper diverses associations, fondations et centres d'études qui travaillent déjà sur le sujet.

A B C D E F G